Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☑ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X				14X				18X				22X				26X				30X		
							✓															
		12X				16X				20X				24X				28X				32X



HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME DIX-NEUVIEME.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI

Par M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL, *Chanoine de l'Eglise de Noyon.*

TOME DIX-NEUVIEME.

DEPUIS la fin du Concile de Trente en 1563, jusqu'à la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 15[illegible]



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

SOMMAIRES

DU DIX-NEUVIEME VOLUME.

En forme de Table.

LIVRE SOIXANTE-SIXIEME.

LIVRE SOIXANTE-SEPTIEME.

LIVRE SOIXANTE-HUITIEME.

MORT de S. François de Borgia. Son abnégation extrême 310. Commencement des missions du Bréfil 311. Martyre du P. Azevedo, & de ses trente-neuf compagnons 316. La Noue donné par le Roi pour commandant aux Rochelois révoltés 327. Levée honteuse du siége de la Rochelle 330. Saccagement de Sancerre 331. Le duc d'Anjou devient roi de Pologne 332. Triste situation & mort du roi Charle IX 333. Henri III quitte la Pologne. Caractere de ce Prince 335. Mœurs de sa cour 337. Indolence de l'empereur Rodolphe II 340. Mort du cardinal de Lorraine 341. Etablissement des Pénitens en France 342. Propositions des Luthériens rejetées par le patriarche de Constantinople 343. Apostasie de Truchsès, archevêque de Cologne 346. Fondation de l'université Protestante de Leyde 349. Jubilé 350. Peste de Milan 354. Etrange conduite de Henri III 364. Faction des Mécontens ou Politiques 366. Cinquieme édit de pacification en faveur des Huguenots 367. Origine de la Ligue

368. *Engagement des Ligueurs* 371. *Henri duc de Guise, chef de la Ligue* 375. *Etats de Blois* 377. *Henri III se déclare chef de la Ligue* 378. *Institution de l'ordre du S. Esprit* 379. *Rétablissement de l'ordre de S. Basile* 381. *Gueux de mer. Origine de la république de Hollande* 383. *Le duc d'Albe quitte les Pays-Bas* 384. *Les Flamands divisés en cinq factions* 385. *Correspondances de Baïus avec Marnix de Sainte-Algonde* 388. *Baïus devient chancelier de l'université de Louvain, & la souleve contre la bulle de Pie V* 389. *Constitution de Grégoire XIII contre le Baïanisme* 391. *Le Pape envoie Tolet à Louvain* 392. *Tolet engage Baïus à une pleine soumission* 393. *Vive persécution en Angleterre* 398. *Cuthbert Maine, Edmond Campien, & autres martyrs célebres* 399. *Conjuration de Guillaume Parr* 401. *Soulévement des hérétiques à Anvers* 404. *Guillaume de Ruremonde releve la secte des Anabaptistes* 405. *Le roi Sébastien de Portugal périt en Afrique, & les Espagnols envahissent ce royaume* 406. *Les Provinces-Unies secouent hautement le joug d'Espagne* 408. *Mort de Sainte-Thérese* 412. *Réforme du Calendrier* 413. *Esprit & vertu solides de Sainte*

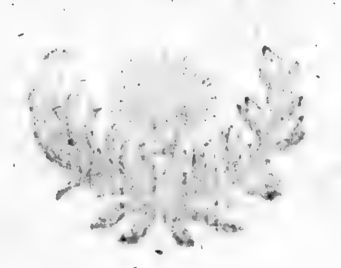
LIVRE SOIXANTE-NEUVIEME.

ricide de Jacque Clément 513. Henri IV reconnu roi de France 515. Les Ligueurs reconnoissent pour roi le cardinal de Bourbon 518. Succès des armes de Henri IV 520. Siége de Paris 521. Le cardinal Gaétan, légat en France 522. Procession de la Ligue 524. Mort de Sixte V 525. Election & mort d'Urbain VII 526. Grégoire XIV, pape 527. Réclamation du parlement de Paris & du clergé de France, contre la bulle de Grégoire XIV 528. S. Louis de Gonzague 529. Mort de S. Jean de la Croix 537. Soulévement des Catholiques de Cracovie contre les sectaires 539. Le roi Sigismond de Pologne, couronné roi de Suede 540. Division des Luthériens & des Calvinistes en Allemagne 541. Succession de papes 543. Election de Clément VIII 544. Le duc de Parme vient en Normandie, avec une armée Espagnole, au secours des Ligueurs 546. Le frere Ange de Joyeuse, tiré de l'ordre des Capucins 547. S. Pascal Babylon 549. César de Bus institue la congrégation de la Doctrine Chrétienne 550. Négociation à Rome, pour l'absolution de Henri IV 551. Etats Généraux assemblés à Paris 152. Conférence de Surenne 554. Abjuration de Henri IV 558. Le Roi envoie

le duc de Nevers en ambassade à Rome 562. Reddition de Paris 563. Attentat de Jean Chatel 566. Expulsion des Jésuites 568. Lettre de la reine Elisabeth à Henri IV converti 570. Conspirations dans les îles Britanniques, & redoublement de persécution 571. Mort du cardinal Alain 573. Mort de S. Philippe de Neri 574. Statuts de l'Oratoire 575. Suite des négociations pour l'absolution de Henri IV. 578. Conditions & cérémonie de cette absolution. 583. Décadence de la Ligue. 587.

Fin des Sommaires.







HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-SIXIEME.

DEPUIS la fin du Concile de Trente en 1563, jusqu'à la condamnation de Baïus en 1567.

EN exécution du dernier décret porté par les peres de Trente avant de se séparer, les légats de ce concile demanderent au Souverain Pontife la confirmation de toutes les décisions & de toutes les ordonnances qu'on y avoit dressées, depuis sa premiere ouverture sous Paul III jusqu'à sa conclusion sous Pie IV. Dès le 26 de Janvier 1564, la bulle en fut publiée dans un consistoire, en présence de tout le sacré college. Voici en substance ce qu'elle contient: Labb Conc. T. 14. p. 919 & seq.

HISTOIRE

Béni soit le Pere des miséricordes, s'écrie d'abord le Pontife dans les transports d'une sainte alégresse, béni soit le Dieu de toute consolation, qui a daigné jeter les yeux sur son Eglise battue par tant d'orages, & appliquer enfin à ses maux qui empiroient de jour en jour, le remede dont elle avoit besoin, & qu'elle attendoit depuis si long-temps. Il parcourt ensuite les opérations du concile sous les Papes Paul III & Jule III, puis ses interruptions, ainsi que les contradictions, les contretemps, les embarras & les obstacles de toute espece, qui l'avoient tenu quinze ans en langueur. Parvenu à son propre pontificat, il prend à témoin les peres, & particuliérement ses légats, de la pleine liberté qu'il avoit laissée au concile de juger selon ses propres sentimens, dans les choses même qu'on a coutume de réserver au siege apostolique.

Reconnoissant ensuite que toutes les questions avoient été discutées avec le plus grand soin, les définitions rendues avec toute l'exactitude & la précision imaginable; comme le saint concile œcuménique, ajoute-t-il, guidé par son respect pour le siege apostolique, & suivant

les traces des anciens conciles, nous a demandé par un décret rendu dans une session solemnelle, la confirmation de tous ceux qu'il a dressés, tant sous notre pontificat que du temps de nos prédécesseurs ; après une mûre délibération faite à ce sujet avec nos vénérables freres les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, après avoir invoqué avant toutes choses l'assistance du S. Esprit ; ayant reconnu tous ces décrets pour catholiques, salutaires, & d'un grand avantage pour la république chrétienne : à la gloire du Dieu tout-puissant, de l'avis & du consentement de nos susdits freres, nous avons, de notre autorité apostolique, confirmé aujourd'hui dans notre consistoire, tous & chacun desdits décrets, & ordonné qu'ils seroient reçus & observés par tous les fideles ; comme par la teneur des présentes, & pour un plus ample éclaircissement, nous les confirmons, & ordonnons qu'ils soient reçus & observés.

Mandons en vertu de la sainte obéissance, sous les peines établies par les saints canons, & autres plus grieves, même de privation, & telles qu'il nous plaira de les décerner, à tous & à cha-

cun de nos vénérables freres, les patriarches, archevêques, évêques & autres prélats, de quelque état, degré, rang & dignité qu'ils puissent être, quand même ils seroient honorés de la qualité de cardinaux, qu'ils aient à observer exactement ces décrets & statuts dans leurs églises, villes & dioceses, soit en jugement, soit hors de jugement; comme aussi de les faire observer inviolablement, chacun par ceux qui leur seront soumis, en ce qui pourra les regarder; y contraignant les rebelles & tous ceux qui y contreviendroient, par sentences, censures & autres peines ecclésiastiques, même selon qu'elles sont portées dans lesdits décrets, sans égard à aucune appellation; implorant encore pour cela, s'il est jugé nécessaire, le secours du bras séculier. Avertissons aussi & conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, notre cher fils l'Empereur élu, ainsi que tous les rois, républiques & princes de la chrétienté, qu'avec la même piété dont ils ont favorisé le concile, & avec la même affection pour la gloire de Dieu & le salut de leurs peuples, ils appuient de tout leur pouvoir les prélats qui en auront besoin, pour

exécuter & faire observer les décrets de ce saint concile.

Pour empêcher ensuite d'éluder ou d'énerver, par des interprétations arbitraires, les statuts & les décisions de Trente, la bulle défend à toutes personnes ecclésiastiques ou séculieres, quelle que soit leur puissance ou leur dignité; aux prélats sous peine d'interdiction de l'entrée de l'église, & à tous les autres, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, d'entreprendre sans l'autorité du S. Siege, sous quelque apparence de bien que ce puisse être, de mettre au jour aucuns commentaires, gloses, annotations, ou interprétations quelconques sur les décrets du concile. Que si quelque chose, poursuit-on, y paroît obscur, s'il s'éleve quelques difficultés; qu'on ait recours au lieu que le Seigneur a établi pour l'instruction de tous les fideles, c'est-à-dire au S. Siege Apostolique, qui s'en réserve l'éclaircissement & la décision, comme le saint concile l'a lui-même ordonné. A cet effet, le Pape établit une congrégation de huit cardinaux, chargés de procurer l'exécution des décrets, & de lever les difficultés qui pouroient se rencontrer

dans leur explication. Outre S. Charles Borromée, qui par un esprit de foi & de religion voulut être de ce nombre, il y mit les cardinaux Simonette & Moron, qui ayant présidé au concile, en devoient mieux saisir le sens, & veiller plus utilement à ce qu'on ne résolût rien de contraire. Ce fut à peu près dans le même temps que Pie IV, suivant les formes du droit qui accorde quelque intervalle avant qu'une loi nouvelle oblige, déclara par une seconde bulle que les décrets de Trente ne seroient censés avoir cette force, que du premier jour de mai. C'étoit un sursis d'environ trois mois, qui furent employés à notifier les décrets aux Eglises diverses.

Bullar. vetus Const. 74.

Pie IV donna dans ces circonstances une troisieme bulle, à l'occasion des Grecs établis en Sicile. Comme ils y étoient en grand nombre, Rome leur avoit permis de suivre les rites de leur Eglise, sous la conduite d'évêques de leur nation : mais la rivalité n'est pas susceptible de reconnoissance. Jaloux de leurs bienfaiteurs Latins, ces Grecs isolés prirent du goût pour les erreurs abhorrées dans leur terre natale, mais tout particuliérement réprouvées par l'Eglise

Romaine, & choisirent de ressembler aux sectaires d'Allemagne, plutôt qu'à tout le reste de l'Europe Catholique. Ils ne combattoient pas seulement la primauté du Pontife Romain, mais la validité de ses censures & de ses indulgences, la jurisdiction des évêques, le dogme du purgatoire, l'observation des fêtes de la Vierge, des apôtres & des autres saints. Ils donnoient encore l'eucharistie aux petits enfans lorsqu'on les baptisoit. Pour couper court aux scandales, le Pape révoqua toutes les exemptions des Grecs par rapport aux ordinaires, & les soumit tous, soit laïcs, soit ecclésiastiques ou moines, aux évêques Latins, pour ce qui regardoit le saint culte, l'administration des sacremens, le soin des ames & l'extirpation de l'hérésie. Il ne toucha point à leur liturgie, ni à leurs autres rites approuvés par le S. Siege.

Le Pape s'empressa d'envoyer à tous les princes Catholiques la bulle qui confirmoit le concile; & dès le premier de février, le cardinal Borromée en prévint par lettres le nonce d'Espagne. Il lui manda qu'on travailloit avec activité à l'impression correcte des décrets du concile, afin de les faire parvenir au plutôt

Pallav. Hist. Conc. Trid. l. 24. c. 9. n. 14.

dans toutes les provinces ; que le Pape enverroit pareillement des nonces aux autres princes, pour les exhorter à tenir la main à l'exécution de tout ce qui avoit été décidé ; qu'il commençoit par donner l'exemple, en mettant tous ses soins à procurer une bonne réformation dans la cour de Rome. On ne tarda point à procurer en effet la réception du concile dans les différens Etats catholiques.

Le premier souverain qui signala son zele pour la soumission, fut le jeune roi Sébastien de Portugal, qui avoit succédé depuis sept ans à la couronne & aux sentimens de religion de son aïeul Jean III. Dès qu'il eut reçu la bulle de confirmation, il en fit remercier le Souverain Pontife, le félicita de l'heureux succès de ses travaux, promit de soutenir de tout son pouvoir, tant l'autorité du siege apostolique que la dignité du concile, & protesta qu'il n'avoit rien plus à cœur que d'en faire observer les décisions dogmatiques, & les réglemens de discipline, par tous ses sujets, avec une fidélité inviolable.

Les Vénitiens témoignerent, avec le même empressement, leur adhésion au

saint concile. Ils n'en eurent pas plutôt reçu les décrets, qu'ils les firent publier solennellement à la grande messe dans l'église patriarchale de S. Marc, avec injonction à tous les pasteurs de les observer, & de les faire observer ponctuellement. En récompense de ce zele exemplaire, le Pape donna aux ambassadeurs de Venise à Rome, le magnifique palais que Paul II, né sujet de cette République, avoit fait bâtir près l'église de S. Marc patron des Vénitiens. Il accompagna cette donation d'une bulle qui comble le Sénat d'éloges, & qui releve avec éloquence le respect de la république envers le S. Siege.

Le concile ne trouva pas la même facilité dans plusieurs autres Etats des plus considérables. La hauteur de Philippe II, Roi d'Espagne, étoit choquée de ce qu'on l'avoit terminé contre ses intentions. Il en désapprouvoit aussi quelques dispositions, contraires aux intérêts de son royaume, ou à des coutumes qui s'y trouvoient établies. Peut-être imaginoit-il encore intimider le Pape, & l'amener à lui assurer contre la France la prééminence, ou du moins l'égalité qu'il ne se contentoit pas d'avoir conduite au

terme de l'ambiguité, dans les dernieres sessions de Trente. S'il avoit encore cette espérance, elle s'évanouit dans le cours de la même année, où il émana de Rome un jugement tout contraire, selon le témoignage même des auteurs d'Espagne, que les préventions nationales n'ont pas entiérement aveuglés. Cependant, après bien des tergiversations & des chicanes, Philippe conclut dans son conseil, que le saint concile seroit reçu & publié dans ses Etats sans aucune restriction formelle; mais simplement avec certaines modifications, pour mettre à couvert les droits du prince & du royaume. Ainsi fut-il publié, non seulement en Espagne, mais en Flandres, & dans les royaumes de Naples & de Sicile.

Herrer. Hist. Génér. l. 10. c. 16. Campan. Part. 2. l. 15. dec. 4. Vald. c. 3. Fra-Paol. l. 8. p. 794.

Il y eut en France des difficultés beaucoup plus grandes, & que le corps épiscopal n'y a jamais pu surmonter, quelques tentatives qu'il ait faites, à bien des reprises. Le principe de la difficulté étoit la protestation que les ambassadeurs de France, après s'être retirés mécontens du concile, avoient faite pour motiver leur démarche. Ils avoient représenté tous les décrets de réformation faits depuis leur retraite, comme dressés de des-

sein prémédité pour renverser les droits du royaume & l'autorité du Roi. Exagération qui tenoit sans doute du géni bouillant de l'ambassadeur du Ferrier, & qui lui servoit peut-être à colorer sa précipitation, ou son opiniâtreté. Mais il n'en étoit pas moins constant, que les usages du royaume s'y trouvoient entamés par bien des endroits. Le cardinal de Lorraine essuya des plaintes, ou des froideurs mortifiantes à ce sujet, & qu'il méritoit en partie, pour n'avoir pas soutenu convenablement la dignité de la premiere monarchie chrétienne, & du monarque fils aîné de l'Eglise. Un autre obstacle à la réception solennelle, ou à la publication du concile, c'étoit la crainte d'irriter les Calvinistes, qui le regardoient comme un manifeste de proscription contre eux, & qui ne manqueroient pas de courir aux armes afin d'en prévenir les suites. Telle fut la réponse du roi Charle IX au nonce Louis Antonini, envoyé vers le monarque pour solliciter cette publication. Le Roi se montra pénétré de vénération pour le S. Siege, & plein de soumission aux décisions catholiques : il assura qu'il feroit mettre à exécution les décrets du concile, les uns

après les autres ; mais que pour les faire publier dans le royaume, la prudence ne le permettoit pas, à la vue des troubles où les hérétiques pouvoient le replonger, avec plus de péril encore que par le passé. Cependant, quoiqu'il n'y ait point eu de promulgation légale du concile de Trente en France, il ne s'y est jamais formé le moindre doute, non seulement sur les décrets de la foi & de la doctrine combattue par les hérétiques, non plus que sur ce genre également invariable de discipline qui tient essentiellement aux mœurs & porte sur le droit divin ; mais sur la plupart même des regles de réformation, adoptées peu à peu, & par nos conciles particuliers, & par les édits de nos Rois, qui eurent soin de les faire observer dans les tribunaux. Une publication solennelle ne pouvoit pas être beaucoup plus efficace ; & pendant un assez long-temps, peut-être eût-elle été plus contraire à l'édification même, que cette réception tacite.

Parmi les chapitres de réformation, il étoit quelques articles de discipline arbitraire, contraires aux usages du royaume, rejettés par ses représentans, ou par ses ambassadeurs, & qui n'y eussent

jamais pu trouver entrée : il eût donc fallu faire, dans la publication, un discernement de ces articles, au risque de les décrier tous ; & cela par un monument authentique & permanent. Le premier parlement du royaume s'opposa hautement à cette publication, principalement au sujet des deux dernieres sessions. Il prétendoit que l'autorité ecclésiastique s'y étoit étendue, aux dépens de la puissance temporelle, en autorisant les évêques à procéder contre des laïcs, par amende & par emprisonnement; que le clergé, en faveur de cette prétention, ne pouvoit rien conclure de ce que les princes, par zele & par une pure grace, avoient accordé aux évêques la liberté de punir leurs prêtres de peines temporelles, afin que la discipline fût plus efficacement maintenue. Il trouvoit aussi, que le renvoi des causes criminelles des évêques au Pape lésoit les conciles provinciaux & nationaux, qui en avoient toujours été les juges ; qu'en obligeant encore les évêques d'aller à Rome pour répondre aux accusations criminelles, on ne dérogeoit pas seulement à l'usage de France, mais aux canons de plusieurs anciens conciles qui ordonnent de juger

ces causes sur les lieux; qu'il étoit encore moins supportable, que les causes en premiere instance fussent évoquées par le Pape hors du royaume, contre une coutume des plus anciennes, confirmée par une foule d'édits; qu'au reste l'exception ajoutée en ces termes, *pour cause pressante & légitime*, ne remédieroit à rien, puisque l'application s'en faisant à Rome, toutes les causes y seroient trouvées légitimes & pressantes; comme il étoit manifeste par l'expérience du passé. Il y avoit beaucoup d'autres chefs d'opposition, qui ne peuvent trouver place que dans les ouvrages polémiques, déjà si nombreux sur ce sujet.

La consultation de Charle du Moulin, l'oracle de la jurisprudence, fut un des avis qui firent le plus d'impression. Il reconnut qu'à l'égard de la foi, de la doctrine, de la constitution de l'Eglise, de la réformation des mœurs & des personnes, le concile étoit à l'abri de toute improbation: mais du reste, il fut d'avis qu'on ne devoit pas le recevoir; parce qu'il ordonnoit, par rapport à la police, quantité de choses contraires aux anciens conciles de France, aux droits

de la couronne, à la dignité & à la majesté du Roi, à l'autorité de ses édits, à celle de ses cours souveraines & des Etats généraux de la nation, aussi-bien qu'aux droits, libertés & immunités de l'Eglise Gallicane.

Cette consultation piqua vivement les partisans du concile, & attira des affaires fâcheuses à du Moulin. Il avoit déjà laissé connoître son attachement aux nouvelles doctrines, avec assez de scandale pour se faire rechercher, & se voir réduit à quitter pour un temps la capitale. Il fut déféré au parlement, qui, en s'opposant au changement de l'ancienne discipline de France, n'en demeuroit pas moins attaché à la foi catholique. L'accusé fut contraint de subir en pleine chambre un interrogatoire juridique sur ses écrits, qu'il avoua; & il fut emprisonné à la Conciergerie, comme ayant de mauvais sentimens sur la religion, & publiant des écrits séditieux. Le Roi approuva la conduite du parlement. Quelque temps après néanmoins, il fit mettre du Moulin en liberté; mais à condition qu'il ne feroit rien imprimer à l'avenir, sans une permission formelle.

De Thou. l. 36.

Id. l. 38. Il avoit publié avant cette époque son commentaire sur la coutume de Paris. Il fit paroître depuis, sa Concorde des quatre évangélistes, où il combat avec force les erreurs de Calvin, contraires au Luthéranisme, auquel il étoit passé. Les ministres calvinistes l'attaquerent avec d'autant plus de fureur, que le transfuge étoit plus célebre; ce qui fut pour lui un coup de salut. Du Moulin avoit professé le Calvinisme en premier lieu. Réduit à fuir de sa patrie, & à errer en Allemagne, il y embrassa la confession d'Ausbourg. Enfin ce génie supérieur, revenu de son premier enthousiasme à son jugement exquis, & voyant que la réformation dont l'espoir l'avoit abusé s'étoit convertie en licence & en faction, il abjura toutes ces nouveautés pernicieuses, pour rentrer sincérement dans le sein de l'Eglise catholique. Les outrages qu'il avoit reçus des Calvinistes, outrés de sa préférence pour le Luthéranisme, ne contribuerent pas peu à sa conversion : il présenta requête, à l'effet d'informer contre leurs violences. On le lui permit; on lui nomma des commissaires; & sur la déposition de quatre témoins, il établit que ces tur-

bulens ſectaires, preſque tous étrangers dans le royaume, y formoient une ſeconde puiſſance qui anéantiſſoit celle du Roi; qu'ils levoient des impôts ſur leurs ſectateurs; qu'ils engraiſſoient de la ſubſtance des peuples, leurs miniſtres, leurs anciens, leurs diacres & tous les grades de leur monſtrueuſe cléricature; qu'ils renverſoient entiérement la hiérarchie, pour y ſubſtituer la diſcipline de Geneve; que leurs ſynodes & leurs conſiſtoires n'étoient que des aſſemblées ſéditieuſes; qu'ils y connoiſſoient de toutes ſortes d'affaires, tant civiles qu'eccléſiaſtiques, au mépris du prince & des magiſtrats; qu'ils y excitoient aux derniers excès de la licence une multitude ſans frein, & ſans autres principes que leur ſens égaré; en un mot, que tous leurs enſeignemens & toutes leurs manœuvres ne tendoient qu'à ſuborner la fidélité des ſujets du Roi. Une procédure ſi grave ne fut cependant pas ſuivie; & du Moulin ſe vit réduit à publier une défenſe contre les calomnies des ſectaires: mais il ſe confirma de plus en plus dans la foi pure qu'il avoit repriſe. Il mourut enfin en 1566, à l'âge de ſoixante-ſix ans, non ſeulement dans la communion de l'E-

glise, & avec des sentimens parfaitement orthodoxes; mais avec une piété exemplaire, & un vif repentir de ses égaremens passés. Il ne regreta la vie qu'afin d'engager les compagnons de son égarement, tant par ses écrits que par ses exemples, à imiter son retour. Il eut pour témoin le célebre docteur Claude d'Espense, alors principal du college du Plessis, & le curé de S. André des Arts, qui lui administrerent les derniers sacremens, & l'assisterent jusqu'au dernier soupir.

La bulle donnée pour la confirmation & la publication du concile de Trente n'ayant pas été reçue en France, celle que Pie IV fit en particulier pour *l'index*, c'est-à-dire pour le catalogue des livres jugés mauvais ou dangereux par les commissaires de ce concile, eut le même sort dans ce royaume. Il est vrai que les regles portées au nombre de dix par *l'index*, & dressées par l'autorité du concile, sont d'une sévérité qui paroît excessive au premier coup-d'œil : mais on cessera d'en juger ainsi, quand on considérera l'activité des sectes pour répandre leurs erreurs, & leur perfide industrie à les déguiser. Cette fureur étoit

portée si loin par les Calvinistes en particulier, qu'on crut ne devoir pas laisser à tout le monde la liberté de lire la bible en langue vulgaire. Il est ordonné qu'à cet égard on s'en rapportera au jugement de l'évêque, qui, sur l'avis du curé ou du confesseur, pourra permettre cette lecture à ceux en qui elle ne peut qu'augmenter la piété. Encore faut-il que la permission soit obtenue par écrit, & que l'auteur de la traduction soit reconnu pour indubitablement orthodoxe. La peine des contrevenans est l'excommunication encourue par le seul fait, avec les autres peines de droit, suivant le jugement des évêques; ce qui a lieu, tant pour avoir gardé, que pour avoir lu & à plus forte raison imprimé ou débité les ouvrages condamnés ou défendus, faits par des auteurs hérétiques ou soupçonnés d'hérésie. Toutes séveres que sont ces regles, on ne laisse pas d'ajouter qu'il sera libre aux évêques de défendre, outre cela, tous les livres des auteurs quelconques, qu'ils jugeront dangereux dans leur nation, ou dans leur diocese: ce qui est plutôt un avertissement, qu'un droit conféré à des pasteurs établis de Dieu pour paître sain-

ment le troupeau de Jésus-Christ. Quoique *l'index* n'ait par lui-même aucune autorité en France, on y peche néanmoins griévement, d'abord en lisant les livres obscenes qui s'y trouvent flétris, aussi bien que les livres hérétiques, & généralement tous les livres qu'il condamne, dès qu'il se rencontre du danger dans leur lecture.

L'Allemagne ne parut pas d'abord beaucoup plus favorable que la France à la publication du concile. Les sectaires n'y avoient pas attendu que les décrets y fussent portés, pour faire des protestations publiques. Ils se déchaînerent depuis en forcenés ; ils inonderent leurs provinces, d'examens, de récriminations, ou plutôt de déclamations & d'invectives, où les emportemens du dépit & de la fureur tenoient lieu de raisons. Le Souverain Pontife les abandonnant à leur sens réprouvé, tourna tous ses regards vers les pays catholiques, & principalement vers l'Empereur. Ferdinand qui avoit souvent demandé la communion sous les deux especes, crut les circonstances favorables pour l'obtenir, & fit de vives instances à ce sujet, de concert avec l'électeur de Baviere son gen-

J. Fabric. Montan Orat. ad Germ. Mart Chemn. Jac. Andr. &c.

dre. La chose fut mise en délibération, dans l'assemblée des cardinaux; & comme le nonce de Sa Sainteté lui avoit écrit de Vienne que cette indulgence raméneroit la plupart des hérétiques, le Pape l'accorda sous les conditions convenables. Mais l'Empereur ayant encore demandé pour les prêtres qui s'étoient mariés en apostasiant, la liberté de retenir leurs femmes en rentrant dans le sein de l'Eglise; cette dérogation à une discipline si ancienne & si respectable, parut d'une tout autre conséquence: Pie IV craignit de flétrir son pontificat, en y donnant la premiere atteinte.

Ferdinand I, qui mourut dans ces entrefaites, le vingt-cinq Juillet 1564, n'eut pas le temps de faire de nouvelles instances: mais son fils Maximilien II, élu depuis deux ans roi des Romains, ne fut pas plutôt en possession de l'Empire, qu'il revint à la charge, avec une ardeur pour le moins égale; & d'un ton de théologien, il s'efforça d'établir par bien des traits d'histoire très-hazardés, que l'observance du célibat ecclésiastique avoit été long-temps arbitraire dans l'Eglise. Le Pape qui, indépendamment de cet étalage de doctrine, savoit parfaite-

ment que la continence n'est pas attachée de droit divin aux ordres sacrés, fut néanmoins inébranlable. Pour les avantages incertains qu'on attendoit de sa condescendance, il ne voulut pas faire une plaie si réelle & si profonde à la discipline, ainsi qu'à l'économie de l'Eglise universelle. Ce différend retarda pendant quelques années la publication du concile en Allemagne ; de maniere que la profession de foi ordonnée par les peres de Trente & par une bulle particuliere du Pape, pour tous ceux qui seroient promus à quelque dignité & bénéfice ecclésiastique que ce fût, & même aux supériorités régulieres, ne fut souscrite généralement par les évêques de cette nation, que long-temps après l'adhésion de ceux de France & de Pologne.

Comme il est à propos que le commun même des fideles connoisse la doctrine d'un concile qui est, pour ainsi dire, le complément de tous les autres, & que toute la substance en est contenue dans cette formule de confession, nous la transcrirons ici tout entiere. Elle contient en premier lieu le symbole qui se dit à la messe, & que personne n'ignore. Après quoi, j'admets, poursuit-elle, &

Conc. T. 14. p. 944. & seq.

j'embraſſe fermement les traditions apoſtoliques & eccléſiaſtiques, avec toutes les obſervances & les conſtitutions de la ſainte Egliſe Romaine. De plus, j'admets la ſainte écriture, ſelon le ſens qu'a tenu & que tient la ſainte mere Egliſe, à qui il appartient de juger du véritable ſens & de la véritable interprétation des ſaintes écritures, leſquelles je n'entendrai & n'interpréterai jamais autrement que ſuivant le conſentement unanime des ſaints peres.

Je confeſſe auſſi qu'il y a proprement & véritablement ſept ſacremens de la loi nouvelle, inſtitués par Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt pour le ſalut du genre humain, quoique tous ne ſoient pas néceſſaires à chacun ; ſavoir le baptême, la confirmation, l'euchariſtie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre & le mariage : tous conferent la grace, & parmi eux le baptême, la confirmation & l'ordre ne peuvent ſe réitérer ſans ſacrilege. Je reçois & admets auſſi les uſages de l'Egliſe catholique, reçus & approuvés dans l'adminiſtration ſolennelle de ces ſacremens.

Je reçois & j'embraſſe toutes & chacune des choſes qui ont été définies & déclarées dans le ſaint concile de Trente, touchant le péché originel & la juſtification.

Je confesse pareillement que le véritable sacrifice, propre & propitiatoire, est offert dans la messe pour les vivans & pour les morts; & que dans le très-saint sacrement de l'eucharistie, est véritablement, réellement & substantiellement le corps & le sang de Jésus-Christ; qu'il se fait une conversion de toute la substance du pain en son corps, & de toute la substance du vin en son sang : changement que l'Eglise catholique appelle transsubstantiation. Je confesse aussi que Jésus-Christ tout entier, ainsi que le véritable sacrement, est reçu sous l'une ou l'autre des deux especes.

Je tiens pour constant qu'il y a un purgatoire, & que les ames y sont aidées par les suffrages des fideles. Je crois pareillement, que les saints qui regnent avec Jésus-Christ doivent être honorés & invoqués, qu'ils offrent à Dieu leurs prieres pour nous, & que leurs reliques doivent être aussi honorées. Je tiens très-fermement, que les images de Jésus-Christ & de la Mere de Dieu, toujours vierge, ainsi que des autres Saints, doivent être gardées & retenues, & qu'il leur faut rendre l'honneur & la vénération convenable. Je tiens aussi que le pouvoir

pouvoir concernant les indulgences a été laiſſé par Jéſus-Chriſt dans l'Egliſe, & que leur uſage eſt très-ſalutaire au peuple chrétien.

Je reconnois l'Egliſe Romaine, catholique, apoſtolique, pour la mere & la maîtreſſe de toutes les Egliſes; & je jure & promets une véritable obéiſſance au Pontife Romain, vicaire de Jéſus-Chriſt, & ſucceſſeur de S. Pierre, prince des apôtres.

Je confeſſe & reçois encore ſans aucun doute toutes les autres choſes laiſſées par tradition, définies & déclarées par les ſaints canons & par les conciles œcuméniques, ſpécialement par le ſaint & ſacré concile de Trente; & pareillement, je condamne, rejette & anathématiſe toutes les choſes contraires, avec toutes les héréſies, quelles qu'elles ſoient, qui ont été condamnées, rejettées & anathématiſées par l'Egliſe.

Et cette foi véritable & catholique, ſans laquelle il n'eſt point de ſalut, que je tiens ſincérement, que je confeſſe actuellement de mon plein gré; je jure, promets & m'oblige de la tenir & profeſſer, avec le ſecours de Dieu, conſtamment & inviolablement, en ſon entier,

jusqu'au dernier soupir de ma vie ; de procurer encore, autant qu'il sera en mon pouvoir, qu'elle soit prêchée, enseignée & gardée par ceux qui dépendront de moi, ou par ceux qui, à raison de mon emploi, seront commis à mes soins. Ainsi Dieu me soit en aide, & son saint évangile !

Les troubles qui agitoient la Pologne, sous le foible gouvernement du dernier des Jagellons, Sigismond-Auguste, ne rendoient pas l'entrée du royaume peu difficile aux saints décrets de Trente. Cette Eglise déplorable se trouvoit comme submergée dans un débordement soudain de toutes les erreurs & de tous les désordres ; & ce qui auroit dû faire sa ressource, ne servoit qu'à précipiter sa ruine. Ses deux prélats les plus puissans, le primat archevêque de Gnêne par ses titres d'honneur, & l'évêque de Cracovie par ses richesses, tous les deux par leur esprit & leur savoir-faire, n'employoient leur prépondérance qu'à l'avancement de leurs intérêts particuliers, & laissoient opprimer sans obstacle la justice & la religion. Le primat avoit même d'étroites liaisons avec les Protestans, dont il attendoit une révo-

Gratian. Vit. Commend. l. 2, c. 8. Rain. an. 1564. n. 41. Pallav. l. 24. c. 13.

lution, à la faveur de laquelle il se flattoit de pouvoir se soustraire à la dépendance de Rome, & se faire déclarer chef de l'Eglise de Pologne. Quoique l'évêque de Cracovie eût des vues toute opposées, & qu'ils fussent très-mal ensemble, ils avoient toutefois un même désir de troubler l'Etat, ou de mettre au moins de la confusion dans les affaires.

Pour triompher de tant d'obstacles, & sur-tout pour faire face à deux cabaleurs si dangereux, il falloit toute l'habileté de Commendon, qui en qualité de nonce fut chargé de ménager en Pologne la publication du concile. Il gagna d'abord la confiance du Roi, au point de le déterminer, malgré sa mollesse, à chasser au moins tous les prédicans étrangers, comme les boutte-feux qui animoient la licence & allumoient la sédition parmi ceux du pays. Il fallut empêcher ensuite le concile national que le primat, sous le prétexte même d'obéir à celui de Trente, vouloit assembler pour régler les affaires de la religion sans la participation du Souverain Pontife. Commendon découvrit & avertit le Roi que les chefs de secte, attirés sous main par le primat, devoient assister à son

concile ; & le prince qui craignoit jusqu'à l'ombre de ce qui pouvoit troubler son repos, ordonna que cette assemblée fût remise à un temps plus tranquille. Le Roi tenant ensuite les Etats à Varsovie, le nonce partit en diligence pour s'y rendre. Si-tôt qu'il fut arrivé, sans avoir communiqué son dessein à personne, sans avoir même prévenu le Roi, de peur que le primat n'en prît occasion de lier sa partie avec les sectaires ; il aborde tout à coup le prince, l'entretient en particulier, le fait entrer dans ses vues, & l'engage à lui donner sur le champ une audience en plein Sénat.

Il y fut introduit aussi-tôt que le Roi eut pris sa place, & parla d'une maniere si touchante, & en même temps si convaincante & si forte, qu'on le regarda comme un homme inspiré de Dieu. Il exposa les vues pures qu'avoit eues le chef de l'Eglise en assemblant le concile. Il en parcourut d'une maniere rapide l'ouverture, les convocations & les interruptions diverses, les sessions multipliées & la conclusion, montrant que tout s'y étoit passé dans les formes légitimes, & suivant les canons apostoliques. Tirant aussi-tôt l'exemplaire des

décrets, il dit que ce volume ſacré n'étoit rempli que d'inſtructions céleſtes, émanées du ſein de Dieu même, dictées par le S. Eſprit pour le ſalut de l'univers, pour confirmer les fideles ſinceres dans la croyance de l'Egliſe, pour diſſiper l'incertitude des eſprits flottans, pour fournir des moyens de ſalut aux provinces même infectées de l'héréſie ; qu'il ſeroit d'une préſomption & d'une opiniatreté inſupportable, de ne pas ſe ſoumettre à des décrets dreſſés dans un concile œcuménique, après un mûr examen de toutes les raiſons, par près de trois cents évêques, & par tout ce qu'il y avoit de plus profonds docteurs en Europe.

Quel aveuglement, reprit-il enſuite, que chacun ſe faſſe un ſyſtême de religion à ſa mode, que chacun ſe faſſe un culte & des cérémonies arbitraires ; que des particuliers ſans caractere & ſans miſſion, ſans autre guide que l'eſprit de licence & d'indépendance, entreprennent d'expliquer, de réformer, de renverſer les dogmes & les loix que Dieu a révélés à ſon Egliſe ! Déſordre porté parmi eux à de tels excès, qu'eux-mêmes, ſans l'avouer d'une maniere expreſſe, en ſont convenus par les œuvres. Après

avoir refusé l'obéissance au successeur légitime de Pierre, pour qui le Sauveur a prié afin que sa foi ne manquât point, & qu'après sa conversion il confirmât ses freres; après avoir soulevé les peuples contre les successeurs des apôtres, avec qui le Seigneur a promis d'enseigner toutes les nations jusqu'à la consommation des siecles; après avoir dévasté les provinces & les régions entieres par leurs violences, par leurs séditions, par leurs brigandages; ils ont été forcés d'en revenir au régime de l'Eglise. Ils ont établi des maîtres dans leurs sectes, ils ont fondé de nouveaux pontificats, ils ont créé un genre bizarre de magistrature, partie ecclésiastique, partie séculiere; & dans leurs synodes, institués sans aucun droit, tenus contre toutes les formes antiques, ils ont ressuscité la puissance même qu'ils avoient détruite, & qu'ils poursuivent encore avec fureur dans l'Eglise catholique. Ces étranges réformateurs cependant, qui ne prennent conseil que de leurs passions, qui ne reçoivent de loix que de leur caprice, se couvrent du nom de l'écriture & de la parole de Dieu: c'est-là comme un dernier retranchement, où ils se croient invincibles. Ils rejettent

tout autre juge, ils rient du jugement des hommes, qui peuvent se tromper & tromper les autres ; comme si eux-mêmes n'étoient pas des hommes laissés à leur propre foiblesse, & qu'ils eussent pu ravir à l'Eglise, avec ses biens temporels, sa divine & inaliénable prérogative de l'infaillibilité ; ou plutôt, comme s'ils tenoient de leur auteur l'affreux privilege de rendre véritable & saint, tout ce qu'enfante leur imagination déréglée.

L'orateur, après s'être étendu fort au long sur les preuves de l'autorité & de l'infaillibilité de l'Eglise, passa aux désordres causés dans plusieurs Etats par les nouveautés hérétiques, & retraça les calamités qu'il avoit vues de ses propres yeux dans ses derniers voyages. Il fit une peinture aussi vive que vraie des factions, des soulévemens, des meurtres, des pillages, des sacrileges, des atrocités exercées sur les personnes consacrées à Dieu, du renversement & de l'incendie des églises, de tous les effets des divisions & des guerres intestines causées par cette funeste réforme. Il appuya beaucoup sur les malheurs de la Pologne en particulier ; puis mettant en contraste l'ancienne tranquillité de ce royaume, l'état floris-

ſant de ſa religion, & la douce union des citoyens qui fait la force & la ſûreté des empires, avec les diſſentions & les troubles préſens, il exhorta les Polonois, d'un ton pathétique, à rappeller la concorde & la félicité dans leur patrie, à ſoutenir la réputation de valeur & de piété qu'ils avoient tout enſemble héritée de leurs ancêtres. Mais le remede unique, ajouta-t-il, le ſpécifique ſouverain aux maladies du corps de l'Etat & de chacun de ſes membres, c'eſt la ſoumiſſion aux décrets du concile œcuménique, à l'organe infaillible de l'Eſprit ſaint. Et pour cela, qu'aurez-vous à ſacrifier ? des opinions incertaines, variables & variées à l'infini, inconciliables, contradictoires, que la légéreté a introduites, & que le libertinage veut perpétuer. Il finit en prenant Dieu à témoin, qu'il avoit rempli ſon miniſtere, qu'il les avoit avertis en commun & en particulier, que la charge retomboit tout entiere de ſa conſcience ſur la leur, & qu'au jour où les hommes ſeront préſentés au Juge ſévere qui prononcera ſur leurs fauſſes vertus auſſi-bien que ſur leurs vices, il rendra lui-même témoignage contre les obſtinés.

A ces mots, le nonce préſenta les

actes du concile au prince, & voulut sortir du Sénat pour ne pas gêner les délibérations : mais le Roi le retint, & à l'instant on alla aux opinions. Le discours du nonce avoit fait les plus vives impressions sur le Sénat, & particuliérement sur les anciens Sénateurs qui se souvenoient de l'état paisible où étoit le royaume avant les factions de l'hérésie ; & l'on en vit plusieurs fondre en larmes : il avoit même touché, ou du moins étonné les hérétiques eux-mêmes. Cependant l'archevêque de Gnêne, avec l'endurcissement & la malignité propres à un chef de la hiérarchie qui trahit son état, loua en termes magnifiques, le zele du Souverain Pontife, & la sagesse des peres du concile, dont il conseilla de recevoir les actes avec toutes les marques d'honneur : mais après ces éloges perfides, il conclut à ce que le Roi les lût, & les examinât à loisir dans son conseil, avant de rendre aucune réponse positive. Le corps du Sénat étoit bien différemment disposé : à cet avis, qui soumettoit le concile au jugement séculier, il s'éleva un murmure général d'indignation parmi les évêques & les seigneurs catholiques. Assuré dès-lors du

consentement commun, le Roi, sans prendre autrement les suffrages, dit qu'il ne croyoit pas pouvoir en conscience tarder plus long-temps à recevoir les décrets du concile, & qu'il se soumettoit, comme il étoit indispensable pour tout chrétien, aux ordonnances de l'Eglise universelle. Toute l'assemblée applaudit, le vice-chancelier donna la réponse légale à Commendon, & le Roi écrivit au Pape que ses Etats avoient reçu avec respect le saint concile.

Afin de rendre ces saintes décisions toujours plus recommandables, Pie IV, sans se borner à des promulgations stériles, employa ses soins & tout son pouvoir à faire mettre les décrets à exécution, & sur-tout la loi capitale de la résidence. Par une premiere bulle, il ordonna la confiscation des biens, au profit des réserves faites par la chambre apostolique en faveur de l'Eglise & des pauvres, contre les évêques & tous les bénéficiers ayant charge d'ames, qui ne résideroient point. Il y eut peu après une seconde bulle plus rigoureuse encore, ou plus circonstanciée que la premiere, afin d'obvier aux supercheries de la fausse conscience, si ingénieuse à se

faire illusion en cette matiere. Par une troisieme, émanée de ce même esprit de vigilance à qui rien n'échappoit, il statua que les bénéficiers étudians ne jouiroient qu'avec le consentement des ordinaires, du privilege qu'on leur laissoit de percevoir, sans résider, les fruits de leurs bénéfices.

La sollicitude pontificale cependant n'étoit pas absorbée tout entiere par les affaires du concile : une des meilleures œuvres que Pie IV fit en ce temps-là, fut de seconder S. Philippe de Neri dans l'établissement de sa congrégation de l'oratoire, qui prit sa forme réguliere en cette année 1564. Philippe, après avoir fait ses humanités à Florence où il étoit né d'une famille considérée en Toscane, étoit venu continuer ses études à Rome, & y avoit eu des succès si brillans, qu'il fut peu de personnes en place, qui ne voulussent le connoître & lier commerce avec lui. Sa modestie, son honnêteté, sa tendre piété, toutes ses éminentes vertus effaçoient encore ses talens, ou plutôt les faisoient briller d'un nouvel éclat, & le rendoient aussi aimable qu'estimable à tous les gens de bien & de mérite. Il acquit ensuite,

Vit. S. Philip. Ner. per Gallon.

par ses études particulieres, une connoissance parfaite des divines écritures, des perés de l'Eglise, des matieres canoniques, des regles de la direction, & tout particuliérement du discernement des esprits. Le premier usage qu'il en fit, ce fut de retirer du déréglement une quantité de jeunes hommes, & de faire différentes associations pour la pratique constante & assidue des bonnes œuvres. Entre les conversions éclatantes que Dieu opéra par son moyen, on compte celle de Jean-Baptiste Salviati, frere du cardinal de ce nom, & cousin de la reine Catherine de Médicis; de François-Marie Tarugio, neveu du Pape Jule III, & depuis cardinal; de Constance Tassoni, de Jean-Baptiste Modi, d'Antoine Fuccio, & d'autres sujets distingués au nombre de vingt, qui s'attacherent à lui, comme ses coopérateurs inséparables. Le célebre Baronius que sa haute capacité fit élever au cardinalat, Bordini, depuis archevêque d'Avignon, & Alexandre Fédeli s'étant encore associés avec eux; la communauté des prêtres de l'oratoire prit naissance à Rome dès l'année 1558, pour enfin se former six ans après en congrégation réglée.

Les Florentins engagerent alors le saint instituteur à prendre la conduite de l'église de S. Jean-Baptiste, qui leur appartenoit à Rome ; on lui donna une maison attenante pour loger sa communauté, & l'on y ajouta quelques revenus pour son entretien. Jusque-là, ses disciples étoient demeurés laïcs : il en fit aussi-tôt après promouvoir les principaux au sacerdoce, en commençant par Baronius, Bordini & Fédeli. Tous s'astreignirent dès lors, sans aucun vœu néanmoins, à vivre en communauté ; & en peu de temps la congrégation se trouva pourvue d'excellens ouvriers, qui s'appliquerent avec un grand fruit à la prédication de l'évangile, & à la direction des ames. Ils furent encore long temps sans avoir aucune regle par écrit, & sans autre guide que la charité, tant pour les exercices réguliers, que pour les fonctions apostoliques. Ce ne fut que sous le pontificat de Grégoire XIII, que leur nombre se trouvant considérablement augmenté, le saint, à leur priere, dressa peu avant sa mort des regles & des constitutions, qui furent confirmées par un bref de ce pontife.

Un événement non moins heureux

pour l'Eglise que l'établissement de cette pieuse congrégation, fut la mort de l'hérésiarque Calvin. La chrétienté fut enfin délivrée de ce fléau public, le vingt-septieme de mai 1564; comme il n'avoit pas encore cinquante-six ans accomplis. Travaillé depuis sept ans de plusieurs maladies grieves, puis consommé par une fievre d'étisie, il fut enfin étouffé par un asthme, qui avoit déjà mis plusieurs fois sa vie en danger. Il mourut à Geneve, d'où il n'étoit plus sorti, depuis qu'il avoit réussi à y établir, avec sa factieuse hiérarchie, sa domination absolue. Théodore de Beze & ses autres historiens ou panégyristes Huguenots, disent qu'il expira paisiblement en louant le Seigneur. Quantité d'autres écrivains, Luthériens & Catholiques, assurent qu'il mourut en désespéré, maudissant sa vie & ses œuvres. Il est assez inutile de discuter des témoignages si contraires. Qu'importe à la consommation de l'endurcissement, qu'elle s'opere dans la frénésie du désespoir, ou dans le calme affreux d'un endurcissement consommé?

Avec beaucoup d'esprit, une mémoire heureuse, un sens naturellement exquis qu'un orgueil excessif peut seul réussir

à dépraver, une plume éloquente, une diction élégante & très-pure, une application infatigable au travail, de la régularité, de la tempérance, un déſintéreſſement qui ne lui laiſſa pour tout bien à ſa mort qu'environ deux cents écus; Calvin eut auſſi toutes les qualités qui ne ſont propres que d'un héréſiarque, une hardieſſe extrême à enfanter des opinions nouvelles, une activité prodigieuſe à les répandre, une invincible opiniâtreté à les ſoutenir, aſſez de raiſonnement pour ſurprendre les eſprits ſuperficiels, aſſez d'érudition pour en impoſer aux demi-ſavans, aſſez d'énergie & d'élévation pour faire plier devant lui les puiſſances même qui ſe hazardoient à l'écouter. Il trouva néanmoins dans ſon propre fonds, d'étranges obſtacles à ſes progrès, & au maintien même de ſon autorité quand elle fut établie. Outre ſa figure baſſe & ſa phyſionomie ſiniſtre, ſon œil atrabilaire, ſes manieres déſagréables & farouches qui rebutoient d'abord tous ceux qui avoient à traiter avec lui; une humeur ſombre & chagrine qui ne le quittoit point; un génie colere, querelleur, impatient de la plus légere contradiction; ſi mordant & ſi

Baldain. in Calv.

outrageux, que Martin Bucer le dit moins ſemblable à un homme qu'à un chien enragé, & cela dans une lettre qu'il lui écrivoit en ami, afin de le tenir en garde contre des défauts ſi nuiſibles au progrès de ſa doctrine; un orgueil d'autant plus odieux, qu'il affectoit plus de mépris pour les honneurs; une ſotte vanité, qui lui faiſoit faire à tout propos ſon fade panégyrique; une hauteur, une arrogance mépriſante, qui traitoit les miniſtres ſes collegues, comme de vils eſclaves: tant de caracteres d'un méchant naturel le rendoient ſi inſupportable, même à ſes ſectateurs, que faiſant comparaiſon de cette miſanthropie repouſſante avec l'humeur enjouée de Théodore de Beze, qui lui succéda, on diſoit communément à Geneve, qu'on aimeroit mieux être en enfer avec Beze, qu'en paradis auprès de Calvin: mais par un enchantement, dont il n'eſt pas facile de rendre raiſon, toujours on courut, avec la même fureur, le hazard de marcher ſur ſes pas, quel qu'en pût être le terme.

Papyr. Maſſ. in vit. Calvin.

La cauſe premiere qui l'a déterminé à déchirer le ſein de l'Égliſe, & qui ne fut autre que le dépit de n'avoir pu obte-

Soulier, Hiſt. du Calv. in-4°. pag. 6 & ſuiv.

nir un bénéfice qu'il ſollicitoit à la cour, ne devoit-elle pas ſuffire toute ſeule pour ouvrir les yeux ? L'impie, avant ce refus, avoit déclaré que s'il l'eſſuyoit, il en tireroit une vengeance ſi terrible, qu'elle feroit parler de lui plus de cinq cents ans : en même temps il avoit montré le commencement de ſon Inſtitution, dont il s'occupoit dès-lors. Le bénéfice fut donné deux jours après à un parent du connétable de Montmorenci ; & l'héréſiarque tenant parole, travailla auſſi-tôt à l'établiſſement de ſa ſecte. Ce fait atteſté de la maniere la plus authentique par la reſpectable famille des Charretons, à l'un deſquels Calvin lui-même s'en étoit ouvert, ne fut pas le moindre motif de la converſion & de la perſévérance du grand Turenne.

Calvin, avant de mourir, eſſuya une derniere mortification, qui lui fut extraordinairement ſenſible. Les Sacramentaires dont il étoit le chef, s'appliquant ſans relâche à fortifier leur parti, firent des tentatives nouvelles, afin de s'unir avec les Proteſtans d'Allemagne ; & les ennemis de la maiſon d'Autriche favoriſerent cette manœuvre avec empreſſement. Environ ſix ſemaines avant la

Rayn. an. 1564. n. 24.

mort de l'héréſiarque, on s'aſſembla le dixieme d'avril pour conférer à Maulbrun, ancien monaſtere à quelques lieues de Spire. Dans la crainte de multiplier les contradicteurs avec les médiateurs, on n'avoit choiſi qu'un petit nombre de ceux-ci, ſavoir deux princes, dont le duc de Wittemberg pour les Luthériens, avec cinq docteurs, deux conſeillers d'Etat, un ſecrétaire; & pour les Zuingliens ou Calviniſtes, l'Electeur Palatin avec un pareil nombre d'aſſeſſeurs, revêtus des mêmes titres. Les difficultés, pour avoir été ſi bien prévues, n'en furent pas moins inſurmontables.

De Thou. l. 36. ad an. 1564.

Les deux coryphées du doctorat hérétique étoient, Jean Brentius pour le Luthéraniſme, & Pierre Bouquin pour le Calviniſme: Brentius ſi bien perſuadé de la préſence réelle, qu'il avoit été le premier auteur de *l'ubiquité*, ou de la créance qui tient Jéſus-Chriſt réellement & corporellement préſent, non ſeulement dans l'euchariſtie, mais en toute choſe & en tout lieu, ſelon le mot latin *ubique;* & Pierre Bouquin ſacramentaire déterminé, de la province de Berry en France. Bouquin avança d'abord ſans ménagement, que J. C. n'étoit pas ſubſtan-

tiellement & corporellement dans l'eucharistie, que la cene n'étoit que la mémoire de la mort du Rédempteur, & que cette sainte victime n'ayant été immolée que pour les justes, elle ne pouvoit être mangée par les impies. Brentius répliqua que cette opinion étoit insoutenable, qu'elle anéantissoit tous les fruits du sacrement, qu'elle n'excluoit pas seulement les pécheurs de sa réception ; mais que les justes ayant déjà par la foi tous les avantages qu'on leur en faisoit attendre, ils ne pouvoient plus s'en approcher que par une vaine bienséance qui tenoit de l'imposture. Le sacramentaire dit que cette réponse étoit pleine d'absurdités : le luthérien ne mesura pas mieux ses termes. En peu de momens, la dispute devint si injurieuse, si tumultueuse & si messéante, que les deux princes, modérateurs inutiles, ne crurent pouvoir mieux faire que de se retirer. Les deux partis publierent ensuite des relations, où chacun s'arrogeoit l'honneur de la victoire, & qui ne servirent qu'à augmenter leur animosité réciproque. Tout ce qui fut démontré, c'est qu'ils n'étoient convenus de rien : tandis que les Calvinistes se vantoient d'avoir été reconnus

pour freres par les Luthériens, ceux-ci publioient qu'ils les avoient rejettés de leur Eglise, comme des énergumenes & des ministres de satan.

Le jeune roi de France Charles IX, ayant été déclaré majeur, selon les loix du royaume, en entrant dans sa quatorzieme année; la Reine-mere le fit partir pour la visite des provinces, afin de le montrer à ses sujets, de les lui affectionner, & d'obvier aux effets de la dissention. Les hérétiques se persuaderent que le but de ce voyage étoit de les espionner, de les miner sourdement; & ils n'en attendirent rien que de funeste. Au point où en étoient les affaires & la disposition des esprits, après des accommodemens forcés; les sujets de plainte renaissoient tous les jours, de part & d'autre. Les Commissaires de la Cour, dans l'exécution des édits, avoient principalement égard aux circonstances des lieux, & à la puissance des partis. Dans les endroits où les Calvinistes se trouvoient les plus forts, on se relâchoit considérablement en leur faveur: ailleurs, on poussoit quelquefois la sévérité au delà même des ordonnances; ce qui donnoit journellement lieu à des

murmures, à des entreprises, à des violences qui alloient assez souvent jusqu'au meurtre & au brigandage.

Le Roi se trouvant à Roussillon, terre appartenante à la maison de Tournon dans la province de Dauphiné, il reçut des plaintes sans nombre de la part des Catholiques & des Religionnaires, sur des violences réciproques, commises au territoire d'Autun, au pays de Tours, & dans plusieurs cantons de la Guyenne: il ordonna d'en informer, & en conséquence des informations, il porta l'édit qui prit le nom du lieu où se trouvoit la Cour. Elle le donnoit comme une interprétation, & les Calvinistes le prirent pour une abolition de celui d'Amboise. Il y étoit déclaré, que l'exercice public du Calvinisme accordé aux gentilshommes devoit se borner à leurs domestiques & à leurs vassaux, & que ceux qui lui donneroient plus d'étendue seroient traités comme des rebelles. On défendoit sous peine de châtiment corporel, de faire des attroupemens, ni aucune levée de deniers, même pour la subsistance des ministres. On renouvelloit l'injonction faite aux prêtres, aux religieux & aux

religieuſes mariés, de reprendre leur ancien état, ou de ſortir du royaume; & cela dans l'eſpace de deux mois, ſous peine de galere pour les hommes, & de priſon perpétuelle pour les femmes.

Les prétendus réformés firent retentir leurs plaintes de toutes parts. Le prince de Condé, du ſein des plaiſirs qui le retenoient au château de Valeri, ajouté depuis peu à ſes domaines, fit parvenir au Roi d'inutiles remontrances. Tout rioit alors au Monarque, dont la préſence avoit réveillé l'amour & le reſpect dans le cœur de ſes peuples. Les fortifications ſuſpectes tomboient. Des fortereſſes nouvelles s'élevoient au premier ordre, pour tenir en bride les grandes villes. Les attroupemens ſe diſſipoient devant lui. Dans toutes les provinces où il mettoit le pied, les perſonnes en place accouroient pour lui jurer une inviolable fidélité. Toutefois il donna d'abord de belles paroles, de peur de fournir aux mutins quelque prétexte de brouiller durant ſon abſence : mais prenant à ſon retour le ton qui convenoit à ſa dignité, il répondit au Prince, que ſans doute il ne lui étoit pas venu dans l'eſprit qu'il pût jamais s'arroger le droit

de gouverner à son gré la volonté de son souverain. Condé sut dissimuler son mécontentement, qui n'en parut qu'avec plus d'éclat par la suite.

En conséquence du concile œcuménique, on célébra dans l'étendue de la chrétienté un grand nombre de conciles particuliers, tant pour obéir au décret qui ordonnoit la célébration des conciles provinciaux, que pour la publication générale des décrets de Trente. La France qui avoit refusé d'admettre des usages contraires à son ancienne discipline, se montra néanmoins, au concile de Reims, la plus empressée des nations chrétiennes, non seulement à se soumettre aux décisions dogmatiques de Trente, mais, sans nommer la source où elle puisoit, à recueillir dans ce concile tous les points de discipline qui ne contrarioient point les coutumes ou les maximes du royaume. Dès le 26 de novembre 1564, on fit l'ouverture du concile de Reims, où assisterent en personne le cardinal de Lorraine archevêque du lieu, les évêques de Soissons, de Châlons, de Senlis; & par procureurs, ceux de Laon, de Noyon, d'Amiens & de Boulogne; sans compter Nicolas Pellevé archevêque de

Labb. Conc. T. 15. p. 43 & seq.

Sens, & le savant évêque de Verdun Nicolas Psalme, qui s'y trouverent par occasion. Dans la premiere des congrégations ou sessions, qui furent au nombre de dix-neuf, non comprise l'ouverture, on chargea différens docteurs de dresser une profession de foi entiérement conforme aux décisions de Trente, & qui fut approuvée, comme telle, dans la quatrieme. On fit dans les autres, des réglemens de discipline, où l'on apperçoit la même conformité avec celle du concile général, pour ce qui est de la résidence, de la vie réglée des pasteurs, du devoir d'enseigner & de prêcher, de la visite des paroisses, du soin des bâtimens & du culte extérieur, de la promotion aux saints ordres & de leurs fonctions diverses, de l'âge, de la science, des mœurs & de toutes les qualités réquises dans ceux qui s'y présentent, & plus particuliérement encore dans les sujets qu'on destine à être curés. Le cardinal de Lorraine, qui possédoit au degré souverain le talent de la représentation, & de l'édification même, donna l'exemple, pour adoucir ce que la réforme pouvoit avoir d'amertume, & demanda instamment au concile, que l'on

l'on commençât par examiner s'il y avoit quelque chose à reprendre dans sa conduite, afin qu'il pût s'en corriger : il choisit pour admoniteurs, les évêques de Soissons & de Châlons, & protesta qu'il se conformeroit à leur jugement.

Le Cardinal de Châtillon, suffragant de Reims en sa qualité d'évêque de Beauvais, se dispensa de venir à ce concile, sans y envoyer ni procureur ni excuse. Il ne gardoit plus ni mesure ni décence, dans son attachement aux erreurs & aux déportemens des sectaires. Dès l'année précédente, le Souverain Pontife avoit prononcé contre lui une sentence d'excommunication & de déposition en plein consistoire. Depuis cette flétrissure, qui ne servit qu'à augmenter son impudence, il affectoit de porter les ornemens du cardinalat dans les cérémonies les plus profanes, & jusqu'en se mariant ; comme il le fit alors, avec Isabelle de Haute-Ville, qu'il entretenoit en secret depuis quelques années. Le scandale étoit si public, que les Protestans eux-mêmes n'appelloient pas autrement ces burlesques époux, que le Comte & la Comtesse de Beauvais. Le protecteur du concile demanda que ce Prélat sans

pudeur fût déclaré contumace ; sur quoi le cardinal de Lorraine ne voulut point opiner, de peur qu'on n'attribuât son avis à l'inimitié qui étoit entre sa maison & celle de Coligny. La contumace fut cependant prononcée, au moins provisionnellement, & avant la réponse du Roi à la lettre que les Peres avoient cru devoir en écrire à Sa Majesté.

Ibid. p. 147 & seq.

Maximilien de Bergue, premier archevêque de Cambrai, usant de cette jurisdiction nouvelle que lui contestoit celui de Reims, tint aussi son concile dans sa ville métropolitaine, au commencement du mois d'août 1565. On y vit les évêques d'Arras, de S. Omer, de Namur, & celui de Tournai, qui s'étoit néanmoins excusé par lettres auprès des peres de Reims, ses anciens comprovinciaux, de ce qu'il ne venoit pas à leur concile. Les actes de Cambrai commencent par une profession de foi, après laquelle on trouve vingt-un titres ou articles, divisés en un grand nombre de chapitres, où l'on adopte, comme dans le concile de Reims, tout le fond de la discipline de Trente, & spécialement par rapport à l'établissement des séminaires. Ils finissent par une confirmation & une accep-

tation formelle de ce saint concile. On dressa même à cette fin un formulaire exprès, qui fut signé de tous les assistans.

Le grand archevêque de Milan, S. Charle Borromée, avoit certainement autant d'ardeur qu'aucun autre prélat pour mettre à exécution les décrets d'un concile œcuménique, qu'il savoit mieux que personne avoir été ménagé par la Providence pour renouveller la face de l'Eglise. Il en avoit procuré la partie principale ; il en avoit dirigé les sessions les plus importantes & les plus laborieuses ; il en avoit écarté les contre-temps, les orages, les dangers de toute espece, & qui renaissoient à chaque pas ; enfin, contre l'avis de plusieurs cardinaux qui en trouvoient quelques décrets de réformation fort préjudiciables aux officiers de la cour pontificale, il avoit déterminé le Pontife à les confirmer tous sans exception, en lui faisant comprendre que la moindre clause en ce genre feroit triompher les hérétiques, & feroit un scandale pour la plupart des fideles. Mais il étoit retenu près du Pape son oncle dont il avoit toute la confiance, & qui ne vouloit point entendre à se séparer de lui ; quelque instance que fît

Vit. S. Car. per Scipam. l. 2. c. 2. Guissan. l. 1. c. 8. God. l. 1. c. 9 & 10.

le ſaint archevêque pour obtenir la permiſſion de ſe retirer dans ſon Egliſe. Dans le fond, la ſituation des affaires à Rome à l'iſſue du concile, le rendoit abſolument néceſſaire pour aider le vieux Pape à ſoutenir le faix du pontificat ; & il étoit de l'ordre, qu'il préférât le bien de l'Egliſe univerſelle à l'avantage particulier de l'Egliſe de Milan.

Il remit donc ſon départ à un temps plus opportun ; & tirant de cette néceſſité de nouveaux motifs de ferveur, il s'efforça de retracer dans ſa perſonne & dans ſon domeſtique un modele parfait de la réformation ordonnée par le ſaint concile : il n'enviſagea dans ſa qualité de cardinal-neveu, que l'heureuſe révolution qu'un tel exemple pouvoit produire dans les mœurs de la prélature. Enfin il s'étoit convaincu pleinement, que c'eſt de la vertu ſeule, & non pas de l'éclat extérieur, que l'autorité paſtorale tire ſon aſcendant. Il ſe réſolut à rendre ſa maiſon tout eccléſiaſtique, & congédia tout d'un coup quatre-vingt perſonnes ſéculieres, gentilshommes, écuyers, maîtres-d'hôtel, officiers & domeſtiques de tout étage : il ne retint chez lui que des eccléſiaſtiques, à l'ex-

ception des laïcs néceſſaires pour les bas offices. Cependant ſon ame grande & ſenſible, également incapable de petiteſſe dans la piété & de dureté dans la réforme, pourvut avec beaucoup de libéralité à la ſubſiſtance de tous ceux qu'il renvoyoit. Quant aux gens d'égliſe, qui devoient à l'avenir compoſer toute ſa maiſon, il leur donna des regles chrétiennes pour leur maniere de vivre, leur défendit tout ce qui pouvoit offenſer tant ſoit peu la modeſtie cléricale, & leur interdit en particulier l'uſage de la ſoie dans leurs vêtemens.

Il ne voulut plus uſer lui-même que d'habits de laine, renonça aux divertiſſemens bien qu'innocens, où il avoit cru juſque-là pouvoir ſe relâcher de l'accablement des affaires publiques, ne chercha plus de conſolation que dans ſes communications intimes avec Dieu, jeûna plus ſouvent que de coutume, & réglément une fois la ſemaine au pain & à l'eau, mortifia ſa chair par le cilice & les diſciplines, multiplia ſes aumônes tant ſecretes que publiques; & pour y fournir, il bannit de ſa maiſon, non ſeulement toute apparence de luxe, mais toute dépenſe qui n'étoit pas d'étroite

néceſſité. Ses pieuſes largeſſes s'étendirent à tous les lieux où il avoit des bénéfices; mais nulle part elles ne furent plus abondantes que dans ſon archevêché. Tandis qu'il n'y réſida point, il n'en voulut tirer aucun revenu; trouvant du déſordre, comme il s'en expliquoit, à vivre du lait des brebis qu'il ne paiſſoit pas lui-même. La vie des religieux les plus auſteres ne pouvant offrir que des douceurs à un prélat ainſi diſpoſé, il eut quelque envie de quitter le gouvernement des affaires de l'Egliſe, pour ſe retirer dans un monaſtere où il pût s'appliquer uniquement à ſa propre ſanctification. Il communiqua ſa penſée à l'archevêque de Bragüe, Dom Barthelemi des Martyrs, qui étoit ſon intime ami, & dans la piété duquel il avoit beaucoup de confiance. Ce vertueux prélat lui répondit, que les douceurs de l'oraiſon ne devoient ſervir qu'à tempérer l'amertume des travaux de l'épiſcopat, & à les rendre plus ſupportables; que bien différente de la piété d'un ſolitaire, celle d'un prince de l'Egliſe devoit être pleine de force & d'activité; qu'il ne pouvoit, à la vérité, ménager avec trop de ſoin les moyens de réſider

Vie de Barth. des Mart l. 2. c. 23.

invariablement dans son diocese ; mais qu'il ne falloit rien précipiter ; qu'il devoit avoir égard à la vieillesse de son oncle, & aux besoins de l'Eglise ; qu'en abandonnant le ministere qu'il remplissoit utilement, on pourroit lui donner un successeur qui n'auroit, ni son intégrité, ni sa prudence, ou du moins ses bonnes intentions ; qu'il eût seulement à écarter avec toute la diligence possible les dangers qui pouvoient résulter de son absence actuelle ; & cependant, pour compenser le bien qu'il ne lui étoit pas libre de faire en personne dans le diocese de Milan, qu'il s'étudiât plus que jamais à donner à tout le monde chrétien l'exemple rare d'un cardinal-neveu, plus intéressé pour la gloire de l'Eglise que pour la grandeur de sa maison.

Charle docile à des avis si sages, continua son office important auprès du Souverain Pontife, & s'efforça sur toute chose d'avancer de jour en jour dans la piété. Dieu répandit des bénédictions abondantes sur les œuvres d'une ame si droite. Ses exemples furent tout-puissans dans la cour pontificale, qui en assez peu de temps parut toute changée. Plusieurs les suivirent avec affection,

dans toute la ſincérité de leur ame : les autres furent au moins très-attentifs à ne plus rien faire qui pût venir à ſa connoiſſance. Le vice, en un mot, s'il ne fut pas entiérement banni du Vatican, s'y trouva ſans pouvoir, & réduit à ſe cacher. Le Pape lui-même profita infiniment du commerce de ſon neveu, & corrigea bien des choſes qui, ſans être abſolument mauvaiſes, ne donnoient pas toute l'édification qu'on a droit d'attendre de la chaire de Pierre. Borromée prit un ſoin particulier de réparer & d'embellir les égliſes de ſes titres & bénéfices, qui preſque toutes ſe reſſentirent de la nobleſſe de ſon goût pour ce genre de magnificence. Il en uſa de même, en faveur des religieuſes de Ste. Marthe, dont il ſe trouvoit protecteur. Mais ce fut dans l'édifice de Ste. Marie des Anges, qu'il déploya toute ſa pieuſe munificence, ainſi que dans la ſuperbe chartreuſe, que le Pape, à ſa perſuaſion, fit bâtir ſur les ruines des thermes de Dioclétien : monument ſi propre à faire ſentir le néant des grandeurs profanes. La vue de ces édifices auguſtes excita l'émulation parmi les cardinaux & les évêques, qui s'empreſſerent à l'envi de

les multiplier dans leurs propres bénéfices ; en forte que Rome, & une bonne partie de l'Italie font redevables à faint Charle du grand nombre de belles églifes qu'on y admire aujourd'hui, & des ornemens les plus précieux qui les enrichiffent.

Cependant les bonnes œuvres étrangeres à fon diocefe, ni tout ce qu'il y faifoit de bien par fes repréfentans, ne le tranquilifoient pas fur fon abfence perfonnelle. Son grand vicaire néanmoins lui rendoit ponctuellement, par tous les couriers, un compte exact de ce qui s'y paffoit. Depuis fa confécration, il y tenoit un évêque fuffragant. Il y établit un deuxieme grand vicaire, nommé Nicolas Ormanete, formé par le faint évêque de Vérone, Jean-Mathieu Gilbert, qui avoit été le premier reftaurateur de la difcipline eccléfiaftique dans l'Italie. Ormanete, après avoir rempli avec honneur l'office de grand vicaire à Vérone, après avoir été honoré de la même confiance par le cardinal Paulus qu'il fuivit en Angleterre, après avoir paru avec diftinction au concile de Trente, s'étoit réduit au gouvernement d'une petite cure, où il

ne penſoit qu'à ſe ſanctifier & à ſe faire oublier. Tiré de là par le ſaint archevêque, qui ne put faire céder ſa modeſtie qu'au zele de la plus grande gloire de Dieu, il fit à Milan tout ce qu'un évêque peut attendre d'un autre que de lui-même. Son premier ſoin fut d'aſſembler en ſynode les eccléſiaſtiques du diocèſe. Ils s'y trouverent au nombre d'environ douze cents. On y publia les décrets du concile de Trente, & chacun fit ſa profeſſion de foi, ſelon la formule qui avoit été dreſſée dans ce concile. Le pieux grand-vicaire parla avec une onction, qui jetta au moins des ſemences de vertu dans les cœurs. Enſuite il viſita toutes les égliſes de la ville, & la plus grande partie de celles du dioceſe, où il corrigea un nombre infini d'abus. Il donna commencement à un ſéminaire. Il réforma beaucoup de déſordres dans les maiſons religieuſes. Il fit en un mot tout ce que pouvoit faire le plus accompli des vicaires généraux, & manda cependant à l'archevêque, que l'entrepriſe paſſoit les forces d'une autorité précaire ; que les travaux étoient tels, qu'ils ne demandoient pas moins qu'un Hercule ; que la préſence

du chef en personne pouvoit seule arrêter le torrent de la corruption, au moins parmi les ecclésiastiques, dont les vices sont toujours les plus incorrigibles, & qui, vertueux ou vicieux, font d'ordinaire la regle des peuples. Il est vrai que l'Eglise de Milan se trouvoit dans la désolation la plus déplorable, depuis quatre vingt ans que les archevêques ne faisoient aucune résidence dans ce vaste diocese.

La franchise d'Ormanete eut tout son effet. Elle alluma dans le saint archevêque un désir si vif de voler au secours de son Eglise; il en sollicita la permission avec tant d'instances, qu'enfin elle lui fut accordée; à charge néanmoins de revenir, aussi-tôt qu'il auroit célébré son concile provincial. Le saint usa du présent, & se reposa de l'avenir sur la Providence, dont les dispositions en effet se trouverent bien éloignées des espérances du Pape. Avant de quitter Rome, il s'attacha beaucoup de pieux & savans théologiens, avec d'habiles canonistes, & des littérateurs versés dans la connoissance de la bonne latinité. Après qu'il se fut consulté avec eux sur les décrets qu'il vouloit publier

dans ſon concile, & ſur tous les moyens propres à le rendre ſalutaire à ſon peuple, il partit de Rome le premier de ſeptembre 1565. Par ſes exemples, par ſes diſcours, par ſon air ſeul & ſa modeſtie, il laiſſa ſur tout le cours de ſa route une odeur de ſainteté, qui, de même que la fleur annonce le fruit, préſageoit l'heureuſe moiſſon qu'il devoit recueillir à ſon terme. Il avoit été reçu dans les lieux de ſon paſſage, comme un ſaint, neveu du Pape, comme un ſaint, légat *à latere* pour toute l'Italie ; caractere que lui avoit donné ſon oncle, afin d'obvier à toutes les difficultés, en cas même de concours avec d'autres cardinaux : à Milan, il fut reçu comme un pere, par des enfans qui n'en ayant jamais vu, ſe plaignoient des larmes de tendreſſe qui gênoient leurs regards, & qui ſembloient démentir la joie dont ils étoient enivrés. Charles n'avoit alors que vingt-ſix ans ; mais avec l'air de dignité qui le rendit vénérable dès ſa premiere jeuneſſe, il avoit la maturité d'eſprit & toutes les qualités qui captivent en quelque ſorte la confiance.

Sans ſe repaître des honneurs qu'on lui faiſoit de tous côtés, il s'occupa auſſi-

tôt après ſon arrivée, de la célébration de ſon concile. Des ſeize évêques ſuffragans de ſa métropole, il y en eut onze qui s'y rendirent en perſonne; entre autres Jerome Vida, évêque d'Albe, auſſi diſtingué par la profondeur de ſa doctrine que par ſon talent pour la poéſie, & Nicolas Sfondrat, évêque de Crémone, qui depuis fut Pape ſous le nom de Grégoire XIV. Ceux de Lodi, d'Aſti, de Novarre & de Savone, retenus par des empêchemens canoniques, envoyerent leurs procureurs; ainſi que l'Egliſe de Vintimille, qui étoit vacante. Les cardinaux Bolba & Caſtiglione, quoi qu'ils ne fuſſent pas de la province, voulurent néanmoins avoir la conſolation d'aſſiſter à un concile tenu par un prélat ſi plein de l'eſprit de Dieu, & ſi bien inſtruit des vues de l'Egliſe.

Le concile fut célébré avec un ordre & une majeſté, qui rendirent ſenſible en quelque ſorte la préſence de l'Eſprit Saint; & dans la ſageſſe des nombreux décrets qu'on y fit, la vaſte étendue des lumieres & des connoiſſances eccléſiaſtiques du ſaint cardinal put encore moins ſe méconnoître. Depuis les plus ſublimes fonctions de l'épiſcopat juſqu'à celles du

ſonneur & du portier, on n'omit rien de tout ce qui appartient au régime & à l'édification de l'Eglise. Mais c'eſt principalement ce qui regarde les devoirs & la conduite des eccléſiaſtiques, qu'il faut lire & relire ſans fin, & ſans en rien omettre. La table des évêques y eſt réglée, juſqu'au nombre de plats qu'on y doit ſervir. On veut qu'ils y faſſent lire l'écriture ſainte, ou quelque autre livre de piété. On trouve une meſſéance révoltante & une ſorte d'extravagance, à ce que l'état de leur maiſon reſſemble à celui des commandans militaires, ou des gouverneurs de province : il leur eſt enjoint de bannir des vêtemens de leurs domeſtiques l'or & l'argent, la ſoie, les couleurs ſaillantes, de n'y employer que des étoffes de laine, noires ou brunes. On exige d'eux qu'ils viſitent leur dioceſe, avec une aſſiduité & une application qui aille juſqu'à connoître parfaitement l'état de chaque paroiſſe. Tout eccléſiaſtique doit porter, avec la tonſure, l'habit clérical convenable à ſon ordre & à ſa dignité. On exclut de leur ſociété habituelle les perſonnes du ſexe, & même les parentes, comme en attirant d'autres. Quant aux femmes de mau-

vaiſe vie, il eſt ordonné de les noter par l'habillement, afin de les réduire à un état d'opprobre qui donne horreur de leur commerce. C'eſt le même détail & la même ſageſſe, tant pour les différens grades de la hiérarchie, que pour la plupart des conditions entre les ſimples fideles.

Toute l'Eſpagne, auſſi bien que la Lombardie, ſignala ſon zele pour la publication du concile de Trente. On tint à ce ſujet pluſieurs conciles provinciaux, à Tolede, à Saragoſſe, à Valence & à Salamanque. Rien n'y fut oublié, de tout ce qui concerne les devoirs des évêques & de leurs officiers, des curés, des chanoines, l'examen pour la collation des ordres & des bénéfices, la réſidence, l'aſſiſtance aux heures canoniales, l'office divin en lui-même, & la majeſté du culte public. Il fut particuliérement ordonné aux évêques, de n'admettre à la tonſure que des ſujets déſignés pour un bénéfice. A la fin des actes de Tolede, les ſeuls qu'on trouve imprimés, on voit des ſurveillans établis pour tenir la main à l'exécution des décrets dans chaque archiprêtré.

Conc. T. 15. p. 751. & ſeq.

Bullar. Pii IV. conſt. 94, 96, 103.

Afin de faciliter de plus en plus l'exécution des décrets de Trente, Pie IV donna une conſtitution qui révoquoit les priviléges, les exemptions, les franchiſes, les indults, & généralement tout ce qui pouvoit ſe trouver de contraire aux ordonnances de ce concile, dans les graces accordées par ce qu'on appelloit *Mare Magnum*, aux égliſes, aux monaſteres, aux univerſités, aux hôpitaux, aux eccléſiaſtiques tant réguliers que ſéculiers, & aux laïcs, de quelque condition & dignité qu'ils puiſſent être. Comme il arrivoit auſſi que les nonces du S. Siege mendioient la faveur des princes, afin de parvenir au cardinalat; il défendit de briguer à l'avenir ces dignités, ſous peine d'excommunication, de privation de bénéfices & même d'infamie perpétuelle. Pour récompenſer ceux qui avoient bien mérité de l'Egliſe dans la célébration du concile de Trente, il créa juſqu'à vingt-trois cardinaux, dans une ſeule promotion, qui ſe fit le douzieme de mars 1565. De ce nombre furent les deux Vénitiens Zacharie Delphino & le célebre Commendon, qui avoient été chargés d'inviter les princes du Nord au concile, & Hugues Bon-

compagno, Bolonois; qui devint Pape sous le nom justement révéré de Gregoire XIII.

Pie IV eut néanmoins des ennemis, & donna lieu aux mécontentemens, par quelques traits de rigueur qui eurent tout l'air de la vengeance, & par une prédilection trop marquée pour ses proches. Le saint cardinal Borromée ayant quitté son oncle pour son diocese, le Pape fit venir auprès de lui deux autres neveux, d'un caractere moins désintéressé. Annibal d'Altemps, l'un des deux, fut fait aussitôt gouverneur de l'Eglise Romaine; & l'autre, appellé Marc Sittick, eut l'administration des affaires. Pie voulut encore marier d'Altemps avec la sœur du cardinal Borromée, non obstant la proximité du sang, & prépara une riche dot, pour laquelle on l'accusa d'accabler le peuple d'impôts, & de susciter à plusieurs grands des procès ruineux. Il n'en falloit pas tant pour allumer l'indignation des illuminés, qui conspirerent alors contre la vie de ce Pontife. Benoît Accolti, fils d'un cardinal de ce nom, fut leur chef. Il avoit pour complices, Pierre Accolti son pa-

De Thou, l. 36. n. 9.

De Thou, ibid. Ciacon. T. 3. p. 881, &c.

rent, le comte Antoine de Canoſſe, le chevalier Peliccione, & quelques autres en aſſez petit nombre. Benoît s'étoit mis en tête que Pie IV n'étoit pas vrai pape, qu'après ſa mort on mettroit ſur le ſaint ſiege un autre Pontife qu'on appelleroit le Pape Angélique ; que celui-ci corrigeroit toutes les erreurs, tous les abus, & que ſon pontificat ſeroit l'âge d'or pour l'Egliſe. Benoît ne laiſſoit pas de promettre à ſes complices, des villes, des châteaux & de grandes ſommes d'argent. Lui & Peliccione s'étoient chargés de porter à Pie le coup de la mort, & ils en chercherent pluſieurs fois l'occaſion : mais toujours glacés par l'effroi, au moment où elle ſe préſentoit, ils avoient enfin donné à la diviſion le temps de ſe gliſſer parmi eux ; & la conſpiration s'étoit éventée. Ils furent tous arrêtés dans une même nuit. On les mit à la queſtion, où ils n'avouerent rien, à l'exception d'Accolti, qui affectant de rire tandis qu'on le tourmentoit, dit qu'un ange l'avoit excité à cette entrepriſe. On regarda ſon fanatiſme en pitié ; mais le crime paroiſſant de nature à ne pouvoir demeurer impuni ſans dan-

ger, on en condamna l'auteur à la mort, avec ses complices : ils furent tous exécutés, sans exception.

Pie IV échappé à ce péril, retomba peu après en des alarmes presque aussi cruelles, au sujet des efforts prodigieux que firent les Turcs pour se rendre maîtres de Malte, & dévaster ensuite l'Italie, dont cette pépiniere de héros chrétiens faisoit le meilleur boulevard. Soliman II, le plus grand & le plus sage des Sultans, après la conquête de Rhodes, voulut encore faire celle de Malte. Fatigué par les plaintes continuelles de ses sujets contre les chevaliers, qui désoloient par leurs incursions toutes les côtes de l'Afrique & de l'Asie, qui bannissoient de toutes ses mers la sûreté du commerce & la liberté de la navigation, qui étoient les auteurs & les appuis de toutes les entreprises des princes chrétiens contre les infideles, & principalement des Espagnols ennemis éternels de l'empire Ottoman ; le Sultan résolut enfin de mettre un terme à des alarmes qui renaissoient chaque jour, & fit les plus formidables préparatifs par terre & par mer, avec promesse d'ensevelir les chevaliers sous les débris du rocher, d'où

ils portoient le trouble & la désolation dans tous ses Etats. Il équipa cent soixante tant galeres que galiotes, prit dans toutes ses troupes un élite de trente mille hommes, partie Janissaires, partie Sphaïs, c'est-à-dire tout ce qu'il avoit de meilleur en cavalerie & en infanterie, & leur joignit une infinité de bâtimens de transport, où se trouvoient la grosse artillerie, les chevaux des Sphaïs, avec des munitions de guerre, & des vivres pour nourrir pendant six mois quatre-vingt mille personnes, que formoient tant les combattans que les gens de service en tout genre. Il donna le commandement des troupes de terre, avec la conduite générale de l'expédition, à Mustapha son parent, & le plus renommé de ses capitaines, âgé d'environ soixante-dix ans, mais qui n'avoit de la vieillesse que l'expérience, une prudence consommée, & qui conservoit la vigueur, l'activité, tout le feu même de la jeunesse. Le bacha Piali, âgé de trente-cinq ans, commandoit la flotte : Piali, né Hongrois, & animé contre les chrétiens de toute la fureur que lui inspiroit, tant la profanation du caractere sacré de son baptême, que la faveur du Sultan qui

lui avoit donné une de ses petites filles en mariage. Depuis peu d'années encore, il avoit signalé son habileté & sa valeur, par une victoire éclatante remportée sur une flote chrétienne. Mustapha & Piali qui avoient également part à la confiance du Grand-Seigneur, en avoient reçu ordre d'agir de concert en toutes choses, & de ne rien faire encore sans la participation de Dragut, gouverneur de Tripoli, & le plus grand homme de mer qu'il y eût alors dans l'empire du Croissant. Dragut devoit se joindre & se joignit en effet à l'armée Turque, avec des renforts nombreux; ainsi que le roi d'Alger, & le Bey d'Egypte. Cet armement effroyable parut devant Malte, le dix-huit de Mai 1565.

Il s'en falloit bien que cette forteresse, regardée aujourd'hui comme imprenable, eût alors cet avantage & cette réputation imposante. Depuis trente-cinq ans que les chevaliers avoient pris possession de l'île de Malte, où dans une étendue d'environ sept lieues de longueur sur quatre de largeur, ils n'avoient trouvé que le fort misérable de S. Ange; ils avoient construit successivement, selon leurs modiques facultés, différens

autres forts, qui tous portoient l'empreinte de la foibleſſe où les avoit réduits le renverſement de leur premier empire. L'île de Malte, du côté de la Sicile, a deux ports, dont l'un nommé le Grand Port, eſt ſéparé du ſecond appellé Port Muſciet, par une langue de terre, ſur laquelle on avoit conſtruit le fort de S. Elme, qui défendoit l'entrée de ces deux ports. Deux autres langues de terre paralleles, & qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur, s'avancent dans le grand port même, en forme de deux doigts. C'étoit ſur l'une de ces pointes, que ſe trouvoit le château S. Ange, où les grands-maîtres avoient logé juſque-là : mais Jean Parizot de la Valette qui gouvernoit dans ces dangereuſes conjonctures, voulut être plus à portée de veiller à tout, & tranſporta ſa réſidence, avec tout le couvent, dans ce qu'on appelloit le Bourg, c'eſt-à-dire dans une petite ville, ſituée en avant du château S. Ange. Il y avoit auſſi un bourg ſur l'autre pointe de terre qui avance dans le grand port, & qui portoit, quoique ce ne ſoit qu'une preſqu'île, le nom d'île de la Sangle, en mémoire du dernier grand-maître qui l'avoit fortifiée. Du

fort S. Ange, on tendoit tous les ſoirs, pour la ſûreté du port, une groſſe chaîne de fer, qui étoit ſoutenue de diſtance en diſtance par des poutres croiſées, & des tonneaux flottans. Il y avoit encore pluſieurs autres poſtes fortifiés, tels que l'île ou le rocher de Goze, & des retranchemens creuſés près des anſes, qui ſont en aſſez grand nombre ſur quelques côtes de Malte; ſans parler de la Cité Notable, capitale de l'île, éloignée d'environ deux lieues des places dont nous venons de parler. Pour défendre tant de poſtes differens, la Religion ne comptoit qu'environ ſept cents chevaliers, non compris les freres ſervans, & huit mille cinq cents hommes, tant troupes de terre & de marine, que bourgeois & payſans enrégimentés.

Mais le génie du Grand-maître, Jean de la Valette, formoit lui ſeul une défenſe ſupérieure à tous les efforts, à tous les périls, à tous les revers. C'étoit une de ces ames fortes & calmes que rien n'étonne, d'une habileté conſommée, acquiſe en paſſant par toutes les dignités de l'ordre, dont la derniere avoit toujours été le prix de ſes beaux faits dans la précédente; enfin d'une bravoure de

tempérament, qui, jointe à la vivacité de sa foi & à toutes ses vertus religieuses, lui faisoit envisager du même œil la vie & la mort, & lui laissoit tout son sang-froid dans les plus cruelles détresses. Comme son espoir portoit beaucoup plus sur le nombre de ses forteresses que sur l'importance d'aucune en particulier, il résolut de faire dans chacune la plus vigoureuse résistance, de disputer par-tout le terrein pied à pied ; & il ne désespéra point de consumer ainsi, ou du moins de rebuter, & de faire enfin rembarquer ses nombreux assaillans.

Dom Garcie de Tolede, vice-roi de Sicile, lui avoit promis, au nom du roi d'Espagne, son maître, d'aller incessamment à son secours, avec une armée de vingt mille hommes ; protestant de veiller à la défense de Malte, avec le même soin qu'à la conservation de la Sicile même. Le Grand-maître se montra sensible à ces offres : mais sans trop compter sur des promesses si pompeuses, il forma le dessein généreux, & démontré si sage par l'événement, de soutenir avec les seules forces de l'ordre tous les efforts de la puissance Ottômane. Il fut sans cesse question du secours d'Espagne, pen-

dant la longue durée du siege ; & cette offre éblouissante d'un prince qui donnoit tout aux apparences, réduite en réalité à huit mille hommes, ne s'accomplit qu'à la levée du siege. Encore fallut-il que le vice-roi, par ses délais, se fît accuser auparavant de mauvaise volonté, de lâcheté même ; tandis qu'il n'étoit retenu que par la crainte d'un maître superbe & faux, qui, pour s'arroger la gloire des succès sans exposer son nom aux hazards des revers, ne donnoit que des ordres énigmatiques, & vouloit que ses ministres, au risque de se perdre, devinassent ses intentions.

Réduit donc aux forces de l'ordre, ou, pour mieux dire, à l'appui d'en haut, le vertueux Grand-maître assembla tout ce qu'il y avoit de chevaliers à Malte, & ne leur dissimula, ni la grandeur du péril, ni le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les secours humains. Une armée formidable, dit-il avec une contenance & un ton assuré, une nuée de barbares va fondre sur nous : ce sont les ennemis de Jésus-Christ. Nous combattons pour la foi ; le Dieu des armées nous redemande aujourd'hui la vie que nous avons vouée à la gloire de son nom. Heureux

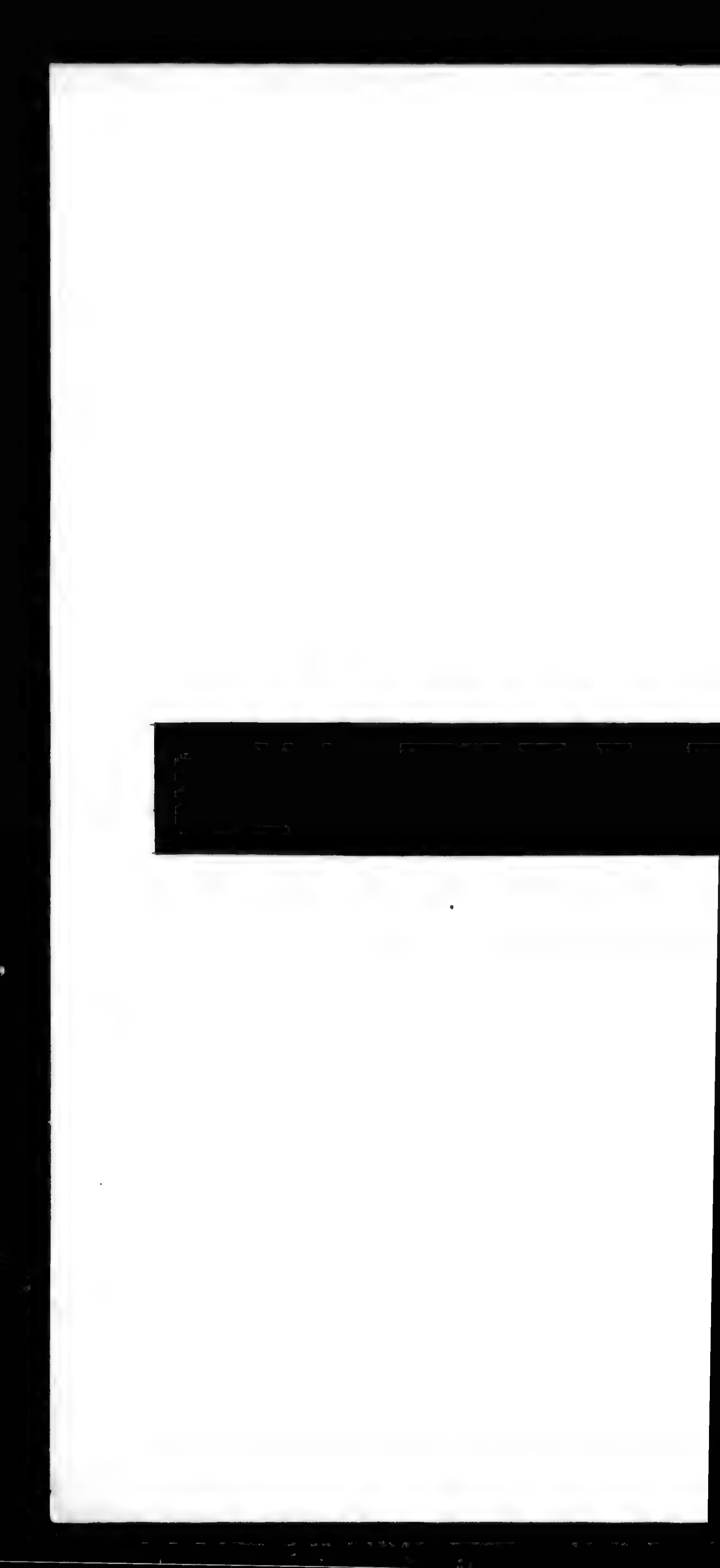
Vert. Hist. de M. l. XII. p. 450. P. Boissat. T. 2. liv. 6. V. Baudoin. Leunclav. Oth. Bos.

ceux qui pour une si belle cause consommeront les premiers leur sacrifice ! Mais pour nous en rendre dignes, allons, mes freres, renouveller nos engagemens aux pieds des autels ; & que chacun puise dans le sang même du Sauveur des hommes, ce généreux mépris de la mort qui peut seul nous rendre invincibles.

Il prit, suivi de tous les chevaliers, le chemin de l'église, où le saint sacrement étoit exposé. A l'exemple du Grand-maître, il n'y eut aucun des freres, qui ce jour-là, ou les jours suivans, n'approchât de la communion : tous parurent ensuite des hommes entiérement renouvellés. On ne vit plus de querelles parmi eux, plus de rivalités, ni de jalousies ; & ce qui est plus admirable, on rompit les plus tendres engagemens, on ne parut plus susceptible de la passion qui ne triomphe que trop souvent des héros. Depuis ce saint jour, il n'y eut aucune liaison entre les chevaliers & les personnes du sexe, quelque innocente qu'elle pût être ; on ne vit aucune démarche, qui eût pour principe des vues d'intérêt, ou d'ambition. La perspective d'une mort presque inévitable avoit ranimé dans leurs cœurs le détachement

du monde, & toutes les vertus de leur profeſſion. Tous s'embraſſerent avec une tendreſſe fraternelle, comme pour la derniere fois, & proteſterent à voix haute de verſer juſqu'à la derniere de leur ſang pour le ſalut de l'ord la défenſe de l'évangile. Charmé diſpoſitions héroïques, le Grand-ma aſſigna auſſi-tôt à chaque langue le poſte où elle les devoit mettre en uſage.

Il n'y avoit plus de momens à perdre. Les infideles, après pluſieurs marches & contre-marches, avoient enfin débarqué, & s'avançoient dans les terres, en conſervant la communication avec leur flotte, au moyen de quelques redoutes garnies d'artillerie. Le général s'étant porté, avec quelques ingénieurs, ſur le mont Calcara, d'où l'on découvre preſque l'île entiere, reconnut l'état des fortifications, puis tint un grand conſeil de guerre. Il y fut réſolu de commencer l'attaque par le fort S. Elme, que les infideles ne préſumoient pas pouvoir tenir plus de cinq à ſix jours, & qui les devoit rendre maîtres du port Muſciet, où toute leur flotte ſeroit en ſûreté. Cependant l'armée Turque s'étant répandue dans les campagnes, mettant le feu aux villages,



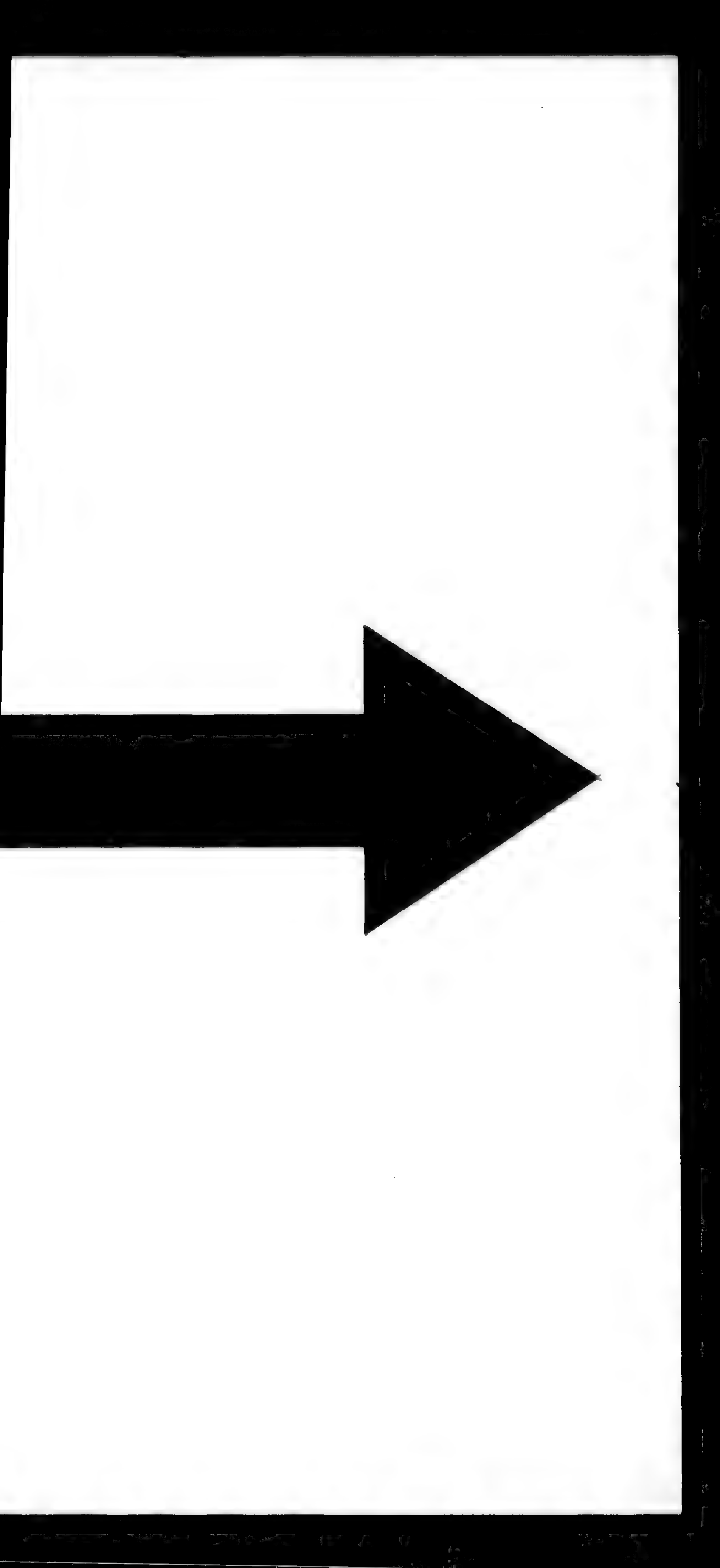
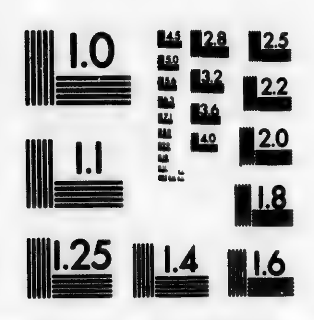


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

pillant & massacrant tout ce qui ne s'étoit pas retiré de bonne heure dans les endroits fortifiés; des chevaliers détachés avec des soldats d'élite, tomboient sur les pillards, tailloient en pieces tous ceux qu'ils trouvoient écartés : en différentes escarmouches, ils tuerent plus de quinze cents Turcs, sans avoir perdu plus de quatre-vingt des leurs.

Mustapha poursuivant son dessein principal, alla lui-même reconnoître de près le fort S. Elme, l'investit du côté de la terre; & sans s'étonner de la dureté du sol, qui n'étoit qu'un roc à peine couvert d'une terre pierreuse, il fit ouvrir la tranchée. Sous le feu continuel de la place, à force de pionniers dont le cruel Ottoman prodiguoit la vie, il ne laissa pas de mettre ses gens à couvert en plusieurs endroits : dans ceux où l'on ne pouvoit entamer le roc, au lieu de tranchée, il fit construire une espece de rempart, avec des poutres, de grosses planches & de la terre mêlée de paille ou de jonc. Au moyen des bœufs qu'il avoit pris dans l'île, il fit ensuite traîner son canon jusqu'au mont S. Elme, il établit ses batteries; & dès le vingt-quatrieme de mai, on vit jouer dix canons de quarante-huit livres

de balle, deux coulevrines de soixante, & un énorme basilic, qui tiroit, dit-on, des pierres de cent soixante livres de pesanteur. Il y eut bientôt une artillerie plus nombreuse, & des pieces pointées en tout sens, en écharpe, en revers, sur l'intérieur des fossés, & jusque sur les casemates; quoique le feu de la place assiégée y répondît fortement. Comme elle avoit peu d'étendue, il n'y avoit point de coup qui ne portât, & qui ne ruinât quelque partie des défenses. Cette forteresse étoit si peu de chose, qu'on n'y tenoit ordinairement que soixante soldats, sous le commandement d'un chevalier. C'étoit le commandeur de Broglio, d'une ancienne maison Piémontoise où la bravoure étoit héréditaire, qui avoit alors ce commandement: mais comme il étoit tout cassé de vieillesse & de travaux militaires; en le laissant dans le fort pour y donner l'exemple de l'intrépidité & de l'assiduité même aux exercices les plus laborieux, on lui associa le bailli de Négrepont, avec soixante chevaliers, & une compagnie d'infanterie Espagnole, commandée par le chevalier de Lacerda.

Bientôt néanmoins la plupart des ouvrages ayant été ruinés par le feu continuel d'une artillerie foudroyante, & le Grand-maître fondant moins d'espoir sur les fortifications que sur le courage & l'activité de ceux qui les défendoient ; il prépara un renfort, résolu à le conduire lui-même, & à se renfermer dans la place : mais le conseil & tout le couvent s'y opposerent d'une voix unanime : tout le monde frémissoit, à la seule pensée d'un si grand péril, pour une tête qui faisoit le destin de l'Etat. A l'instant, il se présenta un si grand nombre de chevaliers pour cette commission périlleuse, & ils la briguerent avec tant d'empressement, qu'il n'y eut de difficulté que pour le choix. Ce fut la même ardeur parmi ceux qui dans ces entrefaites arriverent des régions diverses, dont l'éloignement ne leur avoit pas permis de venir partager plus tôt les périls de leurs freres. La plupart, sans attendre d'escorte, se jettoient dans de légers esquifs, & passoient à la file dans la place foudroyée. Le Grand-maître, pour favoriser leur passage, du château S. Ange qui étoit sur une hauteur, battoit continuel-

lement le camp des Turcs, où quelques éclats d'une pierre mise en pieces par un boulet blesserent si dangereusement l'amiral Piali, qu'on le crut mort.

Durant l'étonnement & le désordre que cet accident occasionna, les assiégés firent une sortie, surprirent les Turcs dans la tranchée, & taillerent d'abord en pieces tout ce qui se présenta devant eux : mais les Turcs revenus de leur premier effroi, retournerent en foule à la charge, regagnerent leurs postes, & forcerent les assiégés à rentrer dans la place. Malheureusement encore pour ceux-ci, un vent contraire qui repoussoit la fumée de tant d'armes à feu, forma sur les glacis un nuage épais, à la faveur duquel les assiégeans s'y logerent, & y établirent une batterie, avec tant de célérité, que la fumée se dissipoit à peine, quand on vit les drapeaux des infideles flotter sur la contrescarpe, & leur canon tirer sur le ravelin. Dans l'accablement de fatigue où étoient les assiégés, nuit & jour sous les armes, cet ouvrage peu élevé & facile à reconnoître, fut emporté par escalade quelques jours après : le fort entier eût éprouvé le même sort, si les échelles

dont s'étoient munis les barbares, ne se fussent trouvées trop courtes. Ils en furent précipités, & les laisserent sur la place, parmi de grands tas de morts & de mourans. Cette action qui dura depuis le point du jour jusqu'à midi, leur coûta près de trois mille hommes, qui étoient l'élite de leurs braves. La Religion de son côté perdit vingt chevaliers, & près de cent soldats, sans compter les blessés, parmi lesquels se trouverent le bailli de Négrepont & le commandeur de Broglio.

Le chevalier de la Gardampe-Bridiers ayant reçu un coup de mousquet au travers du corps, apperçut quelques-uns de ses confreres qui s'empressoient pour le soulager. Ne me comptez plus au nombre des vivans, leur dit-il, après les avoir remerciés affectueusement de leurs bons offices; réservez vos soins pour ceux de nos freres qui peuvent encore servir la religion. Il se traîna, comme il put, à la chapelle du fort; & après s'être recommandé à Dieu, il expira au pied de l'autel. A la faveur de la nuit, on transporta les blessés au bourg, & l'on ramena cent hommes frais en leur place. Le bailli de Négrepont & le com-

mandeur de Broglio, malgré leurs blessures & leur grand âge, refuserent avec magnanimité de revenir au couvent, & répondirent au Grand-maître qui les y avoit invités, qu'ils vouloient mourir dans leur poste. Ces héros vénérables, toujours sous les armes, brûlés & tout défigurés par les ardeurs du soleil, ne sortoient point des endroits où le danger étoit plus pressant ; ils ne dédaignoient pas de fouir la terre eux-mêmes, & de la transporter aux lieux où l'on projettoit de se remparer. On vit néanmoins un lâche parmi tant de héros ; mais sa lâcheté, marquée de la flétrissure qu'elle méritoit, ne servit qu'à en inspirer plus d'horreur. Le chevalier de Lacerda, qui dès le commencement du siege n'avoit pas rougi de dire au Grand-maître qu'on ne pouvoit tenir plus de huit jours dans un poste si mauvais, s'étoit fait transporter avec les blessés, pour un coup dont on voyoit à peine la marque. La Valette indigné d'une poltronnerie jusque-là sans exemple dans l'ordre, le fit arrêter & conduire honteusement en prison.

Cependant il n'y avoit point de jour qu'on ne perdît plusieurs chevaliers, &

un nombre proportionné de soldats. On ne voyoit dans tout le fort que des boiteux, des bras en écharpe, des hommes qui n'étoient plus que la moitié d'eux-mêmes, & ce qui n'excitoit pas moins d'horreur, des membres séparés du corps, & confusément épars, parce qu'on n'avoit pas le temps de les couvrir de terre. Le fort lui-même, délabré de toute part, n'étoit plus que le simulacre d'une place de défense. Les Turcs, travailleurs infatigables & très-habiles à remuer les terres, poussoient leurs travaux sans relâche, attaquoient de même; il n'y avoit pas un seul instant, où l'on ne risquât d'être emporté d'assaut. Les assiégés ayant fait savoir au Grand-maître l'état déplorable où la place & eux-mêmes se trouvoient, en l'assurant néanmoins d'une obéissance parfaite, quelque résolution qu'il prît à leur sujet; il ne put que s'attendrir sur leur sort: il leur répondit sans feinte, qu'il étoit des occasions où les membres devoient s'immoler pour la conservation du corps; que le salut ou la perte de l'île entiere, & peut-être de l'ordre, dépendoit de la résistance plus ou moins longue du fort confié à

leur valeur ; qu'ils se souvinssent des vœux sacrés qui les obligeoient à sacrifier leur vie pour la défense de la religion ; qu'il n'avoit point oublié ses propres sermens, & plutôt que d'abandonner ce fort, qu'il étoit résolu de s'y jetter lui-même, & de s'y enterrer avec eux.

A cette réponse, quantité de chevaliers, & sur-tout les anciens protesterent de s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de la céder aux infideles : mais la jeunesse, plus susceptible de cette valeur impétueuse qui affronte la mort, que de la magnanimité paisible qui l'attend de sang-froid, écrivit au Grand-maître, qu'ils ne démentiroient point ce qu'on attendoit d'eux, mais qu'ils ne prendroient conseil que de leur désespoir ; qu'ils se précipiteroient l'épée à la main au milieu des infideles, & se feroient tous hacher, plutôt que de se laisser étouffer sous des ruines, ou égorger comme de vils animaux, par des barbares qui n'aspiroient qu'à devenir leurs bouchers. Le Grand-maître ne vit pas cette lettre sans indignation, ni sans quelque trouble : mais régnant avec un empire absolu sur tous ses mouvemens,

il leur récrivit, que pour mourir avec honneur, comme ils se le proposoient, il ne suffisoit pas de périr les armes à la main ; qu'ils ne pouvoient trouver la gloire que là où le devoir les appelloit, & par conséquent dans les postes qui leur étoient assignés par le représentant du Maître suprême auquel ils avoient voué l'obéissance. Du reste, il leur fit envisager, qu'aussi-tôt après leur désertion, l'ennemi ne manqueroit pas d'investir le bourg où ils prétendoient se retirer, qu'ils y trouveroient donc également la fin de leur vie ; avec cette différence, qu'au lieu de mourir en héros chrétiens, ils périroient en déserteurs & en réprouvés.

Cependant pour adoucir les esprits, ou plutôt pour gagner du temps, la Valette envoya trois commissaires dans le fort, sous prétexte de prendre une connoissance exacte de l'état de la place. Deux d'entre eux rapporterent, qu'ils ne le croyoient pas en état de soutenir un assaut ; qu'ils ne comprenoient pas même comment la garnison avoit pu résister jusque-là. Le troisieme, nommé Constantin Castriot, ne consultant que les impressions héroïques du sang de Scan-

derberg dont il faisoit gloire d'être issu, soutint que la place pouvoit tenir encore assez long-temps ; & offrit au Grand-maître, s'il lui permettoit de faire quelques levées nouvelles, de s'y renfermer, & de soutenir jusqu'à l'arrivée du secours de Sicile dont on parloit fort. Le Grand-maître, sans compter sur le rapport de Castriot, en accepta l'offre, qui ne pouvoit avoir que des suites heureuses. On battit aussi-tôt le tambour pour l'enrôlement, dans le bourg, & dans toutes les places. Les bourgeois, les habitans de la campagne, les premiers même d'entre les citoyens, tous à l'envi vinrent offrir leurs services. La garnison de S. Elme n'apprit cette nouvelle qu'avec une honte, qu'avec un dépit qui fit renaître le courage dans tous les cœurs. Pour rendre ce sentiment plus vif encore, le Grand-maître leur écrivit froidement, qu'il leur donnoit volontiers leur congé ; que pour un d'entre eux qui se montroit rebuté du combat, il se présentoit dix braves gens qui n'aspiroient qu'à prendre leur place. Aussi bien, ajouta-t-il, m'épargnerai-je de cruelles inquiétudes ; puisqu'il s'agit d'un poste, où il ne faut que

des gens d'une constance à toute épreuve.

Les murmurateurs sentirent vivement tout ce que marquoit cette indifférence. Ils se représenterent l'opprobre éternel dont ils alloient se couvrir à la face de l'ordre & de tout l'univers, en remettant leurs postes à de nouveaux enrôlés. Et s'il arrive, s'écrierent-ils, que ces recrues soient assez heureuses pour tenir jusqu'à l'arrivée du secours, pourrons-nous soutenir la vue de nos confreres? pourrons-nous trouver un réduit assez éloigné du commerce des hommes, pour y enterrer notre honte & notre désespoir? Ils résolurent de se faire égorger jusqu'au dernier, plutôt que de céder la place à cette milice, ou de l'abandonner aux Turcs. Sur le champ, ils conjurerent le bailli de Négrepont & le commandeur de Broglio, de demander leur grace au Grand-maître, de lui exprimer toute la vivacité de leur repentir, ainsi que de la détermination où ils étoient de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la défense de la place que leur avoit commise la Religion. La Valette, pour affermir cette résolution en affectant de la dédaigner, répondit en pre-

mier lieu, qu'il préféroit des recrues dociles, à des anciens guerriers qui ne savoient pas obéir. Enfin, comme on eut demandé grace une seconde fois, & dans les termes les plus soumis, il voulut bien être appaisé. Les milices furent congédiées, & chacun reprit son poste, pour ne l'abandonner qu'avec la vie.

Tout ce qui s'étoit passé jusque-là, ne paroît presque plus rien en comparaison de ce qui arriva depuis. L'acharnement des Turcs s'accrut, dans la même proportion que le courage des chevaliers. Pendant vingt-six jours consécutifs, on fut aux mains; & il n'y eut point de jour, que les barbares furieux ne tentassent l'escalade. Le seize de juin, Mustapha honteux d'être arrêté si long-temps devant une bicoque, livra un assaut général par terre & par mer, après avoir rasé avec son artillerie le rempart du fort jusqu'au roc sur lequel il étoit situé. Les Janissaires, au son de leurs instrumens barbares, se jetterent dans le fossé qui étoit presque comblé; tandis que quatre mille arquebusiers tiroient continuellement contre ceux qui paroissoient

fur la breche. Mais à leur approche, elle fe trouva bordée par plufieurs rangs de foldats, où de trois en trois on avoit placé un chevalier : nouveau genre de rempart, bien plus impénétrable que le premier. L'audace, la conftance, l'opiniâtreté, l'emportement, le ftratagême & la fureur ; il n'eft rien dont on ne fît un ufage affreux. Souvent le chrétien & le Mufulman, après avoir tiré l'un fur l'autre, après avoir rompu leurs piques & leurs épées, fe prenoient au corps ; & alors le plus vigoureux, ou le plus agile & le plus adroit terminoit la querelle par le poignard.

Mais ce qui donna aux affiégés un avantage prodigieux, ce furent des cercles entortillés d'étoupes, trempés dans des chaudieres de poix & d'huile bouillante, qu'on faifoit voler au milieu des rangs, ferrés fous la breche. Ces cruelles machines s'enflammoient dans les airs, & en s'abattant, enveloppoient trois, quatre, & jufqu'à fix Turcs, qui brûloient tout vifs, s'ils ne pouvoient à l'inftant fe jetter dans la mer. Les cris effroyables de ces malheureux, leur agitation pour fe dégager,

ou tirer du secours de leurs voisins, le désordre avec lequel on fuyoit leur voisinage funeste, l'effroi des plus déterminés Janissaires, les exhortations, les menaces, & même les coups qu'ils recevoient de leurs officiers, les morts & les mourans amoncelés de part & d'autre, la lueur sinistre du fer & du feu, le tonnerre du canon & de la mousqueterie; tout faisoit d'un champ de bataille si resserré, le théatre de toutes les horreurs; sans toutefois que les chevaliers perdissent un pouce de terrein, & sans que le gros des Turcs, du moins assez long-temps, fît mine de reculer. Enfin la victoire, prix de la persévérance, demeura aux chevaliers. Couverts de blessures, consumés par un soleil brûlant, épuisés de force par un assaut de six heures entieres, ils eurent la satisfaction d'entendre sonner la retraite, par l'ordre de Mustapha, qui avoit perdu plus de deux mille hommes. La Religion de son côté perdit dix-sept chevaliers, qui tous se firent tuer sur la breche, sans compter les blessés, & plus de trois cents soldats morts sur le champ, ou mis hors de combat. Un pareil succès dans une si mauvaise place, ne se dut qu'au dé-

ſeſpoir généreux de ſes défenſeurs, qui voués à la mort, cherchoient moins à gagner la victoire, qu'à vendre chérement leur vie.

Le Grand-maître, pour les remplacer, trouva moyen de faire encore paſſer dans le fort cent cinquante hommes, tant officiers que ſoldats, qui tous s'offrirent de leur plein gré à s'aller renfermer dans une place qu'on ne pouvoit plus regarder que comme un tombeau. C'eſt le dernier ſecours, qu'il fut poſſible d'y faire parvenir. Muſtapha comprenant, à la manœuvre du Grand-maître, que le ſiege de S. Elme dureroit auſſi long-temps qu'il y auroit des chevaliers dans les autres endroits de l'île, parut tout négliger, pour s'appliquer uniquement à couper cette communication. Le Vice-roi de Tripoli, l'intrépide Dragut qui enfin l'avoit joint devant Malte, & qui entra dans ſes vues, ſortit de la tranchée pour reconnoître la poſition des lieux : mais il fut auſſi-tôt atteint ſous l'oreille, de l'éclat d'une pierre briſée par le canon du château S. Ange, & tomba ſans connoiſſance, en jettant le ſang par les oreilles, ainſi que par le nez & la bouche. Il mourut quelques jours après. Du

même coup, le Sangiac qui accompagnoit le vice-roi, fut tué sur le champ. Mustapha, sans paroître ému, alla faire ses observations au même lieu : il conclut, avec un ingénieur habile, à dresser une batterie sur le mont Calcare, à prolonger en même temps la tranchée jusqu'au bord de la mer, afin d'investir le fort de tous côtés, à la garnir partout de batteries & de mousquetaires, à porter enfin à l'embouchure du port Musciet quatre-vingt galeres, précédées d'une multitude de barques & de brigantins chargés des meilleurs arquebusiers.

Tout ayant été exécuté avec un travail immense, qui ne fut interrompu ni le jour ni la nuit, l'armée vint entiere à l'assaut, avec toute l'ardeur que pouvoit inspirer l'espoir comme infaillible du succès. Elle fut reçue par les chevaliers, avec une fermeté plus grande encore. Trois fois les infideles furent contraints de lâcher pied, & trois fois ils revinrent à la charge, avec un acharnement qui coûta la vie à un grand nombre de chrétiens ; & si le soleil n'eût cessé d'éclairer leur manœuvre, les chevaliers, quoiqu'invincibles à la multi-

tude, eussent infailliblement succombé à l'excès de la fatigue. Le peu de relâche que leur procura la nuit, ne servit qu'à leur rendre plus sensible la grandeur de leurs pertes. Ils l'employerent, dans le deuil & les gémissemens, à panser leurs plaies les uns les autres, à recueillir les derniers soupirs des mourans, à s'aquitter religieusement de tous leurs devoirs d'hospitaliers.

Déchus cependant de tout espoir de secours, ayant pour toute consolation un capucin magnanime, qui s'étoit, comme eux, dévoué pour le salut public, & qui ne pouvant plus les rassembler dans la chapelle, venoit les exhorter sur la breche, sous le feu des mousquets, & souvent sous la pointe des piques ; ils s'empressoient tour à tour vers cet héroïque apôtre, & ne songeoient plus qu'à finir leur vie en chrétiens fervens & en véritables religieux. La nuit suivante, tous se préparerent à une mort prochaine, par la participation aux sacremens de l'Eglise. Ils se dirent ensuite un éternel adieu, s'embrasserent avec attendrissement ; & n'ayant plus qu'à rendre leurs ames à leur Créateur, chacun alla reprendre son poste, pour mourir au lit d'honneur, ou

plutôt ſur l'autel de ſon ſacrifice. Ceux que l'épuiſement & les bleſſures empêchoient de marcher, ſe faiſoient porter avec des chaiſes ſur le bord de la breche; & armés d'une épée qu'à peine ils ſoulevoient à deux mains, ils attendoient avec un courage où n'atteint pas la nature, que les ennemis qu'ils ne pouvoient aller chercher, vinſſent à leur rencontre.

Dès la pointe du jour, les barbares, P. Boiſſat. part. 2. l. 2. 855.
en pouſſant des cris de triomphe, vinrent à l'aſſaut, comme à une victoire qui ne devoit plus leur être diſputée. Ils n'en étoient pas encore où ils prétendoient. La proximité d'une mort volontaire & commune entre les ſoldats & les chevaliers, les avoit tous rendus égaux en valeur. Ils alloient au devant de l'ennemi avec la même fierté que ſi eux-mêmes euſſent marché à un triomphe certain. Ceux qui ne pouvoient point ſe porter en avant, combattoient de leurs ſieges, avec les armes à feu; & après avoir conſumé toute leur poudre, ils en cherchoient dans les fournimens de ceux qui tomboient à leurs côtés. On ſoutint ainſi un aſſaut de quatre heures entieres, qui réduiſit la garniſon à ſoixante hommes, ou plutôt à autant de lions indompta-

bles, qui toujours portoient le désordre & l'effroi parmi des milliers de Musulmans. Quelques soldats chrétiens s'étoient maintenus sur un cavalier, qu'on avoit construit au devant du fort. Dans la cruelle détresse où l'on se trouvoit, on les rappella, pour repousser le danger le plus pressant. A ce mouvement, le général Turc, comme s'il eût encore été rebuté, fit tout à coup cesser l'assaut; & sur le champ, il coula des Janissaires dans le cavalier, d'où l'on plongeoit dans tous les recoins du fort. Les chrétiens de leur côté employerent ce moment de relâche à bander leurs plaies, moins pour prolonger leur vie, que pour vendre plus cher ce qui leur en restoit.

A onze heures du matin, les Turcs retournerent à l'assaut. Du haut du cavalier, les Janissaires choisissoient ceux qu'ils vouloient percer, sans rien craindre de l'ennemi, qui n'avoit plus de quoi tirer. Bientôt ils ne virent dans la place que morts & moribonds, au nombre d'environ six cents; & ils en instruisirent le reste de l'armée. Alors tous les infideles se jetterent dans le fort. Ils ne rencontrerent que quelques estropiés, dont les uns recueillant le reste de leurs forces,

s'élancerent dans les premiers rangs, & les autres maniant à peine leurs piques ou leurs épées, combattirent où ils se trouvoient, jusqu'à l'entiere extinction de leurs forces. A l'exception de cinq Maltois qui gagnerent le bourg à la nage, & de vingt à vingt-cinq tant soldats qu'officiers qui furent pris par les gens de mer, tous, jusqu'aux blessés qui n'avoient plus qu'un souffle de vie, furent indignement massacrés. Le féroce bacha faisoit rechercher ceux-ci parmi les morts: on pendoit les chevaliers par un pied à la voûte de la chapelle, on leur arrachoit le cœur, on leur coupoit les mains, on leur faisoit avec le cimeterre de larges incisions en forme de croix sur le dos & sur la poitrine; puis on les attachoit sur des poteaux écartelés, & on les jettoit à la mer, dont le flux les portoit sur le rivage du bourg. Mustapha ne se possédoit point à la vue du fort misérable de S. Elme, qu'il mettoit en comparaison avec la perte énorme qu'il y avoit faite. On assure qu'il y perdit au moins huit mille hommes, de ses meilleurs troupes. La Religion y en perdit douze cents, dont cent dix chevaliers. Le Grand-maître, pour apprendre au Mahométan à ne pas

faire la guerre en bourreau, fit égorger tous les prisonniers Turcs ; & par le moyen du canon, il en fit jetter les têtes à l'entrée de leur camp. Il défendit encore de faire désormais aucun quartier ; non pas seulement par représailles, mais bien plutôt pour ôter à ses gens toute espérance de composition, & ne leur faire attendre leur salut que de celui de leur île.

Il n'est pas de notre objet de retracer en détail tous les autres événemens du siege de Malte, ni tous les exploits de la constance invincible que ses défenseurs opposerent à la fureur opiniâtre des infideles. Il suffit de ce qu'on a vu, pour concevoir ce que peut la valeur, appuyée de la religion, qui bien saisie, fera toujours le plus puissant mobile des vertus, tant militaires que civiles, & par conséquent le plus ferme soutien des Etats. Les Turcs ayant investi tout à la fois le bourg, le château S. Ange & le château S. Michel, autrement dit l'île de la Sangle ; les chevaliers conduits par le Grand-maître par-tout où le danger pressoit, firent face à toutes les attaques, à toutes les surprises, à des assauts réitérés sans nombre par toute l'armée Otto-

mane,

mane, afin d'accabler par la fatigue ceux qu'on ne pouvoit réduire par les armes. Après la prise de S. Elme, le Viceroi d'Alger vint encore se joindre au bacha, lui amenant, entr'autres renforts, ce qu'on appelloit les braves d'Alger, troupe de deux mille cinq cents déterminés, qui faisoient profession de ne point connoître de péril.

Mais le courage des chevaliers avoit passé dans le cœur de tous les Maltois. Les matelots, les bourgeois, les paysans, les enfans même & les femmes, tout servoit à sa maniere, ou sembloit plutôt avoir changé d'état & de nature. Comme l'éperon de S. Michel alloit être emporté, une troupe d'environ deux cents enfans, armés de frondes qu'ils manioient avec beaucoup d'adresse, fit pleuvoir une grêle de pierres sur les assaillans; & l'ange tutélaire de Malte, la Valette, ayant l'œil à tout, dépêcha un détachement, qui acheva de mettre les barbares en désordre : du rempart, où déjà ils se logeoient, tous furent culbutés dans le fossé. Les femmes partageant les travaux & les dangers avec leurs peres, leurs freres & leurs maris, leur apportoient des rafraîchissemens & des munitions

de guerre ; jettoient elles-mêmes sur les Musulmans des feux d'artifice, de l'eau bouillante, de la poix fondue : elles ne connoissoient point d'autre péril, que de tomber vives entre leurs mains impures. Plusieurs d'entre elles périrent cependant par les armes de ces brutaux, qui se piquerent de ne pas les épargner plus que les hommes. Les chrétiens de tout âge, de tout sexe & de tout état travailloient infatigablement la nuit & le jour, à creuser les coupures & les retranchemens, qu'il falloit substituer sans cesse aux parapets & aux murs ruinés ; le plus souvent sur un sol tout en feu, sous les foudres du canon, parmi le tumulte & les cris des combattans, les plaintes & les gémissemens des blessés de l'un & de l'autre sexe, qui expiroient confondus ensemble sous des amas de débris sanglans & d'armes brisées.

Le Grand-maître lui-même fut blessé dangereusement ; & tout le temps que dura l'action où il avoit reçu le coup, il dissimula généreusement sa blessure, On jugeoit avec raison, que de la conservation de sa vie dépendoit le sort de l'île & de l'Etat : mais il le croyoit plus dépendant encore du mépris qu'il témoi-

gneroit de la mort. Un ancien commandeur lui ayant annoncé, sur le rapport d'un transfuge, que le général Turc avoit juré de faire passer tous les chevaliers au fil de l'épée, & d'en réserver le chef pour le présenter au Grand-Seigneur; je l'empêcherai bien, repartit ce grand homme, de me séparer de mes freres: si, contre mes espérances, ce siege avoit une issue malheureuse, je prendrois l'habit d'un simple soldat; & plutôt qu'on voie à Constantinople un Grand-maître chargé de chaînes, je me jetterai l'épée à la main dans les bataillons les plus épais, où je pourrai bien encore faire expier chérement cette folle présomption. De pareils courages sont rarement vaincus. De tous les genres d'attaques que l'art funeste de la guerre peut mettre en usage, tranchées, places d'armes, redoutes, cavaliers, sapes, mines, escalades, batteries multipliées & dirigées en tout sens, assauts renouvellés presque tous les jours, feux artificiels, carcasses, machines infernales, tout fut employé; & tout échoua, non par la force des remparts ou de la garnison, mais par le courage des chevaliers, & principalement de la Valette, l'ame comme universelle

de ce peuple de héros. De l'infirmerie même où les blessés se soutenoient à peine, ils sortoient courageusement dans les momens d'alarmes ; & comme ceux du fort S. Elme, ils cherchoient la mort sur la breche, plutôt que de l'attendre dans leurs lits. Des femmes s'habilloient en hommes, se rangeoient en armes parmi les combattans, & tenoient ferme au plus fort des hazards.

Enfin le secours de Sicile arriva comme Malte étoit presque délivrée par ses propres forces. Il ne consistoit qu'en six mille hommes effectifs ; mais les barbares si mal menés depuis quatre mois par un nombre infiniment moindre de chevaliers, croyoient retrouver par-tout ces mêmes héros. Sans s'informer du nombre ni de la qualité des auxiliaires, ils leverent précipitamment le siege & se jetterent dans leurs vaisseaux, abandonnant leur grosse artillerie, aussi bien que le fort S. Elme, où le Grand-maître remit promptement une garnison. Il fit ruiner leurs ouvrages, & combler leurs tranchées ; tous les insulaires travaillant nuit & jour, avec toute l'ardeur qu'ont des prisonniers à briser leurs fers. Cependant les généraux Turcs ne furent pas plutôt

rembarqués, qu'ils eurent honte d'une précipitation qui avoit tout l'air d'une déroute ; & pour tout motif, la crainte de quelques milliers de Siciliens, fatigués de la mer, commandés par des chefs peu d'accord entre eux, & qui enfin n'égaloient pas en nombre la troisieme partie de ce qui restoit d'Ottomans en bon état. Il n'y eut pourtant qu'incertitude dans leurs conseils, & dans leurs opérations. Ils débarquerent à la vérité une seconde fois : mais déjà leurs lignes & leurs retranchemens étoient comblés ; & ils avoient à recommencer le siege, comme s'ils n'eussent encore rien fait.

Mustapha craignant toutefois que le Grand-Seigneur ne lui reprochât de n'avoir osé tenir devant l'ennemi en rase campagne, se résolut, plutôt que d'attendre le cordon fatal, à vaincre ou à mourir dans le champ d'honneur. Cette consolation lui fut encore refusée : ses troupes épouvantées se plaignoient hautement qu'on vouloit tout de nouveau les ramener à la boucherie. Ce ne fut qu'à coups de bâtons qu'on les arracha des vaisseaux, & qu'on les traîna au champ de bataille. La plupart firent à peine une décharge de leurs mousquets ;

après quoi, ils s'enfuirent si confusément, que le Bacha, de peur de tomber vif entre les mains du vainqueur, fut contraint de s'abandonner au torrent des fuyards. Depuis la Cité Notable, près de laquelle s'engagea l'action, on les mena battant jusqu'au rivage où l'amiral Turc, pour favoriser la retraite, tenoit des chaloupes couvertes de ses meilleurs arquebusiers. Les soldats chrétiens, aussi bien que les chevaliers qu'ils avoient pour guides & pour modeles, ne voyoient point d'autre danger que de laisser échapper ces odieux fugitifs, qu'ils poursuivoient jusque dans la mer. Plusieurs ayant de l'eau jusqu'aux aissailes, allerent tuer des Turcs à coups de fusils, à bord des galeres, où déjà ils avoient le pied. On estime que les infideles, dans les différens combats & durant tout le cours du siege, perdirent trente mille hommes. La perte, pour la Religion, fut de deux cent soixante chevaliers, & de huit mille soldats, citoyens ou paysans. La ville, ou ce qu'on appelloit le Grand-bourg de Malte, & les forts voisins ressembloient moins à l'habitation des vainqueurs, qu'à des places abandonnées par l'ennemi après le saccagement. Quand les infideles

ſe retirerent, il reſtoit à peine, dans le bourg & le fort S. Michel, ſix cents hommes portant les armes, y compris les chevaliers, & la plupart criblés de bleſſures.

Lorſqu'il fut libre de reſpirer, & que les troupes de ſecours entrant dans la ville conſidérerent les hommes & les femmes pâles & défigurés, les chevaliers & le Grand-maître lui-même la barbe & les cheveux horriblement négligés; les habits plâtrés de ſang & de pouſſiere, dégoûtans de ſueur, & tombant par lambeaux, depuis quatre mois que la plupart ne les avoient pas quittés; grand nombre de ces héros privés, d'une partie de leurs membres, & ne reſſemblant plus, pour ainſi dire, à eux-mêmes : un ſpectacle ſi attendriſſant fit couler des ruiſſeaux de larmes, tant de douleur ſur les calamités paſſées, que de joie ſur une délivrance qu'on avoit encore peine à croire. Ce fut pour conſtater à jamais la vérité d'un triomphe ſi peu vraiſemblable, qu'on donna au Grand-bourg qui en avoit été le théatre principal, le nom de *Cité Victorieuſe* qu'il conſerve encore.

Ces nouvelles portées à Constantinople y produisirent un effet bien différent. Toute la fierté de Soliman ne put lui faire dissimuler son chagrin. Il jetta par terre la lettre de Mustapha ; & la foulant aux pieds, il s'écria que ses armes profanées par ses esclaves, ne recouvreroient qu'entre ses mains leur gloire & leur splendeur ; que l'année suivante il iroit lui-même à Malte, & qu'il en feroit passer tous les habitans au fil de l'épée. Il fit aussi-tôt travailler à l'équipement d'une flotte, qui pût répondre à la grandeur de ses projets. En peu de temps, les agrèts de toute espece remplirent l'arsenal de Constantinople, & des forêts entieres couvrirent les chantiers. Aussi habile en ruses politiques qu'en exploits militaires, la Valette bien informé de cet armement formidable & de sa destination, conçut le dessein & trouva le moyen d'y faire mettre le feu. Le Sultan fut contraint de remettre à un autre temps l'exécution de ses vengeances ; & durant ce délai, le hazard, ou, pour mieux dire, la Providence tourna les armes Ottomanes vers la Hongrie, où Soliman,

âgé de ſoixante-ſeize ans, fut attaqué d'une fievre maligne, & trouva devant Sigette la fin de ſes jours.

Cependant le magnanime Grand-maître réſolut de réparer avec avantage les pertes de la Religion, qui, après la fuite même de ſes plus mortels ennemis, ne paroiſſoit guere moins en danger que durant leurs attaques. Le Grand-bourg, lieu de la réſidence du chef & du corps de l'ordre, ainſi que les forts de S. Elme & de S. Michel, étoient ſans murailles, toutes les fortifications ruinées, l'artillerie démontée, les canons crevés, les maiſons abattues, les citernes épuiſées, les magaſins ſans vivres, ſans munitions, & point d'argent pour les remplir, peu de ſoldats dans les places, beaucoup moins encore de chevaliers, la plupart des villages brûlés, & la campagne ſans habitans. En un mot, l'île entiere ſe trouvoit tellement dévaſtée, que les plus graves commandeurs déſeſpérant de pouvoir jamais la remettre en état de défenſe, furent d'avis de l'abandonner, & de tranſporter en Sicile le ſiege de la Religion. Mais la Valette, qui durant les plus cruelles détreſſes n'avoit jamais voulu entendre à céder un pouce de ter-

rein, résolut de s'ensevelir dans les ruines de Malte, plutôt que d'abandonner ces glorieux débris, si propres encore à faire germer de nouveaux lauriers. Tous les princes chrétiens applaudirent à sa magnanimité, & s'empresserent à l'envi d'en partager la gloire, en contribuant par leurs largesses à l'exécution de ses hauts desseins.

Il avoit observé durant les différentes attaques, que de toutes les forteresses de Malte, il n'y en avoit point de mieux située que le fort S. Elme, où toutes les forces Ottomanes avoient presque échoué; qu'il n'avoit succombé que parce qu'il étoit trop petit, & bâti d'ailleurs peu réguliérement; que le Grand-bourg, où l'on avoit cru bien faire en transportant le couvent, étoit commandé par des rochers & des collines, d'où l'on en foudroyoit le centre & toute l'étendue. On a vu que le fort S. Elme étoit sur une langue de terre, qui s'avance entre le port Musciet, & le grand port, réservé pour les vaisseaux de la Religion. Près de ce fort, & sur le même promontoire, s'éleve le mont Scéberras, qui, joint à l'emplacement du fort, présentoit une étendue suffisante pour bâtir

une ville, avec toutes les défenses que l'art peut ajouter à la nature, & située, pour comble d'avantages, de maniere à pouvoir servir de clef aux deux ports. Ce fut en cet endroit que le vingt-huitieme de mars 1566, moins de sept mois après la délivrance de Malte, le Grand-maître posa la premiere pierre de la cité, qui, en mémoire de ce grand homme, porte le nom de la Valette. L'ouvrage fut poussé avec toute la célérité que demandoit une entreprise d'où le salut public dépendoit. Riches & pauvres, soldats & chevaliers, chacun travailloit à sa maniere; sans que personne voulût user d'aucun titre d'exemption. Le Grand-maître, pendant près de deux ans, ne quitta point les maçons, les forgerons, les charpentiers, parmi lesquels il prenoit ses repas, comme un simple artisan, & souvent même donnoit ses audiences. Ainsi parvint-on à faire de Malte la meilleure place de l'Europe, & une barriere désormais inviolable à toute l'audace du Croissant.

Comme on posoit les fondemens de la Valette, les infideles, pour se consoler en quelque sorte du triomphe de la religion, attaquerent l'île de Chio,

Chalcond. T. 1. l. 14. p. 66. De Thou, l. 39. Bos. l. 36.

qui étoit sous la domination Génoise depuis deux cent vingt ans. Elle n'avoit pas, à beaucoup près, les mêmes défenseurs que Malte. Personne ne résista, & chacun eut la vie sauve ; mais il se commit d'énormes profanations. L'église principale, dédiée à S. Pierre, fut indignement pillée, puis abattue, avec toutes les autres, excepté celle de S. Dominique, dont les Mahométans firent leur mosquée. On ôta toute autorité aux insulaires, & on leur donna un Musulman pour juge. Le président & les douze sénateurs furent enlevés avec leurs familles, & transportés en différentes contrées barbares. Dans l'illustre & nombreuse maison des Justiniens, la principale de Chio, on choisit vingt-un enfans des mieux faits, âgés d'environ dix ans, pour les mettre au nombre des pages du Grand-Seigneur. Il falloit pour cela leur faire embrasser la religion du Sultan : on les circoncit par force ; mais il ne fut jamais possible de les faire renoncer à Jésus-Christ qu'ils confessoient courageusement, tandis qu'on les déchiroit de verges & de courroies, avec une barbarie qui en fit expirer plusieurs sous les coups.

Le libérateur de Malte essuya cependant un chagrin d'autant plus sensible, qu'il lui venoit d'une main plus respectable, & d'où il avoit moins sujet de l'attendre. Il souffroit impatiemment que le grand prieuré de Rome fût possédé par un cardinal, & il en avoit porté sa plainte au Souverain Pontife. Contre les réponses favorables qui lui avoient été faites, le cardinal Salviati qui jouissoit de ce bénéfice étant venu à mourir, le Pape en pourvut le cardinal Alexandrin son neveu, en l'exemptant même de payer à l'ordre les redevances ordinaires. La Valette excédé de douleur par le procédé d'un Pontife aussi vertueux que Pie V, lui récrivit sur le champ en des termes peu mesurés, dont l'ambassadeur de la Religion eut encore l'imprudence de répandre des copies. Ce qui attira d'abord à l'ambassadeur la défense humiliante de se présenter davantage devant le Pontife, puis convertit en une résolution fixe ce qui n'avoit peut-être été jusque-là que l'effet de l'inadvertence. Cet affront plongea la Valette dans une mélancolie profonde, qui jointe à son grand âge, le conduisit un mois après au tombeau; mais sa mort ne tint rien

de cette foiblesse passagere. Il mourut en héros, invariablement fidele à la pratique des vertus chrétiennes, & soutenu, dans ce dernier passage, de toutes les forces de la religion.

Pie V, élevé au pontificat le dix-sept Janvier 1566, avoit pris ce nom, à la demande du cardinal Borromée auquel il étoit redevable de son élection, en mémoire du dernier Pape Pie IV, décédé la nuit du huit au neuf décembre de l'année précédente. Aussi-tôt que le saint cardinal avoit été averti de la maladie dangereuse du Pape son oncle, il s'étoit rendu promptement à Rome, afin de lui procurer les secours spirituels, dont un ménagement lâche ne prive que trop souvent les grands, jusque dans les dignités ecclésiastiques. Son premier soin, à son arrivée, fut d'entendre les médecins, & de connoître sûrement l'état de son oncle. Ils ne lui dissimulerent pas, qu'ils avoient perdu toute espérance de rétablissement. Le cardinal à l'heure même entra dans la chambre du Pontife; & bientôt il lui eut fait comprendre parfaitement, quoiqu'avec tous les tempéramens convenables, qu'il falloit se disposer à paroître devant Dieu, & laiss-

ſer toute autre affaire pour s'occuper uniquement de ſa conſcience. La préſence du ſaint, l'onction de ſes paroles, la fermeté même de ſa contenance & la ſérénité de ſon front parurent ôter à la mort ce qu'elle a naturellement d'amertume. Cependant le pieux cardinal ſouffroit cruellement au dedans de lui-même. Il voyoit mourir un oncle qui avoit pour lui la tendreſſe d'un pere, qui l'avoit conſtamment honoré de ſa confiance, & qu'il aimoit lui-même autant qu'il en étoit aimé. Tranquille au dehors, & le viſage toujours inaltérable, il adminiſtra lui-même au malade le viatique & l'extrême onction, lui fit produire tous les actes qui préparent à une mort chrétienne, & ne le quitta point qu'il n'eût rendu l'ame entre ſes bras. S. Philippe de Néri étoit préſent à cette mort, auſſi bien que le ſaint cardinal ; & Pie IV reçut tant de conſolation de ce concours de deux ſaints, qu'il expira, comme le vieillard Siméon, en remerciant le Seigneur, de la paix ſalutaire dans laquelle il mouroit.

Les neveux du Pape défunt, ſur-tout après un pontificat de certaine durée, ont pour l'ordinaire une grande influence

dans les résolutions du conclave suivant. Pie IV avoit régné huit ans, pendant lesquels il s'étoit fait un nombre même plus qu'ordinaire de créatures dans le sacré college. Le cardinal Borromée usa de cet avantage, mais en saint, & pour le bien seul de l'Eglise. Il jetta d'abord les yeux sur Moroné, puis sur Buon-Compagno & Sirlet, cardinaux dignes tous les trois de la tiare par l'éminence de leurs vertus & de leurs talens. Il ne réussit pour aucun d'eux, parce que le zele, bien différent de la cabale, ne trouve pas légitime tout ce qui pourroit conduire à son but. Il se résolut ensuite & il réussit à faire élire le cardinal Alexandrin, ainsi nommé de la ville d'Alexandrie en Lombardie, dans le territoire de laquelle il étoit né : prélat d'une vertu qui l'a fait mettre au nombre des saints, d'un génie qui s'annonça d'abord aux religieux de S. Dominique, parmi lesquels il fut admis malgré la bassesse de sa naissance, & qui par la suite l'éleva de degré en degré jusqu'au faîte des dignités ecclésiastiques. Sa capacité dans les affaires étoit particuliérement connue de S. Charle, qui l'avoit souvent mise à l'épreuve durant le pon-

Vie de S. Charle, l. 1. p. 186.

tificat de son oncle. Borromée n'envisagea que ces raisons, relatives uniquement au bien de l'Eglise : du côté de l'intérêt, tout l'engageoit à éloigner de la papauté le cardinal Alexandrin, ou Michel Ghisleri, qui n'avoit pas été traité fort bien de Pie IV, & qui d'ailleurs devoit sa promotion à Paul IV, de la maison des Carafes, écrasée par le dernier Pape.

Quand Pie V fut intronisé, le saint cardinal lui demanda, pour faveur unique, la liberté de se retirer dans son diocese. Pie qui avoit besoin de Borromée pour prendre le fil des affaires, & particuliérement pour l'exécution du concile de Trente, le retint encore pendant quelques mois : mais il fut si instamment pressé par le saint archevêque, qu'il lui permit enfin de s'aller réunir à ses ouailles. Ce fut alors que Charle commença proprement, & ne cessa plus de retracer dans sa conduite les vertus des plus grands évêques de la sainte antiquité, & spécialement de S. Ambroise, son prédécesseur, qu'il avoit choisi pour modele de sa vie publique & domestique. Il abandonna son patrimoine à ses proches, comme un objet de vanité & une source

de distractions pour un évêque, après en avoir vendu néanmoins une principauté de dix mille ducats de rente, dont il employa toute la valeur en aumômes & en œuvres pies. Quelque bon usage qu'il pût faire des bénéfices dont le Pape son oncle l'avoit abondamment pourvu, il ne se crut pas dispensé de suivre à la lettre les décrets du saint concile qui réprouvoit cette pluralité : de quatre-vingt mille écus de revenus annuels, il ne s'en réserva que la quatrieme partie provenant tant de son archevêché & d'une pension sur celui de Tolede, que de celle qu'il tiroit de son patrimoine. Encore gémissoit-il, de ne pouvoir autrement fournir à ses charges, de ne pouvoir pas, comme les premiers évêques, vivre des oblations des fideles. Douze abbayes qu'il possédoit, avec plusieurs pensions, furent ou remises purement & simplement entre les mains du Pape, ou appliquées à des séminaires & à d'autres établissemens de piété & de charité ; sans qu'aucun de ses proches, ni de ses créatures, eût part à cette distribution.

Il choisit un économe, pour se décharger du soin des choses temporelles, un

autre officier auquel il commit la charge de recevoir les hôtes, un infirmier & deux aumôniers, dont l'un faisoit les aumônes publiques, & l'autre les charités secretes. Il avoit douze camériers, témoins assidus de toutes ses actions le jour & la nuit. Il institua de plus deux censeurs de sa conduite, prêtres d'une grande vertu & d'un grand sens, savans, fermes & sinceres : il leur enjoignit de l'avertir de toutes ses fautes, si petites qu'elles fussent, soit dans sa vie privée, soit dans le gouvernement de son peuple. Institution dont il se trouva si bien, qu'il fit statuer dans son sixieme concile, que chacun de ses suffragans s'y assujettiroit comme le métropolitain. Pour sa maison, il établit un préfet spirituel, dont l'office consistoit à pourvoir aux besoins de l'ame, & à veiller sur les mœurs d'un chacun. Un prêtre d'éminente vertu qu'il nomma prévôt, au lieu du titre mondain de Majordome ou Maître d'hôtel, veilloit à l'ordre domestique & à l'observation des réglemens prescrits. Dès qu'il avoit admis un sujet dans sa maison, sur le témoignage de personnes pieuses, & après s'être assuré que l'espérance des bénéfices n'entroit pour rien dans cette

vocation ; il lui faisoit faire les exercices spirituels dans l'un de ses séminaires, lui fournissoit des livres de piété, & le tenoit quelque temps à l'épreuve en de bas offices, sur-tout quand le sujet étoit de race noble, & d'un caractere enclin à vanité. Les prêtres disoient la messe chaque jour, & se confessoient chaque semaine. Les laïcs communioient une fois le mois, & rapportoient au préfet spirituel un billet de leur confesseur. Ceux-ci s'assembloient le matin dans la chapelle archiépiscopale, où, après une méditation, ils récitoient l'office de la Vierge jusqu'à vêpres, qu'ils disoient au même lieu, avec les complies à l'heure convenable. Les clercs obligés au grand office, se rendoient dans le même temps à l'antichambre du saint archevêque, qui récitoit avec eux matines, laudes & prime, après avoir fait l'oraison mentale.

Tous mangeoient ensemble dans un grand réfectoire, & pendant le repas on faisoit une lecture édifiante. Le saint y mangeoit lui-même, avant qu'il eût commencé, pour ne la plus interrompre, cette pénitence extraordinaire où il ne vivoit que de pain & d'eau. La prudence lui fit craindre alors que son exemple n'inspirât

une émulation indiscrete. Au sortir de table, on alloit rendre graces à Dieu dans la chapelle, où l'on récitoit les litanies. Chacun jeûnoit tous les vendredis de l'année, & s'abstenoit de viande le mercredi. Ils s'abstenoient encore d'œufs & de laitage, ainsi que de viande, pendant tout l'avent, que l'on commence à Milan, suivant l'ordre Ambroisien, le premier dimanche après la S. Martin; comme on y ouvre le carême au dimanche de la quinquagésime. Quelles que fussent les qualités des surveillans établis par le saint archevêque, il vouloit tout savoir par lui-même, & s'informoit avec un grand soin des actions d'un chacun. Une fois le mois, il tenoit un conseil pour examiner le gouvernement de sa maison, Souvent il alloit visiter les chambres de ceux qui la composoient, pour voir de ses propres yeux si tout y étoit conforme à ses réglemens. Il ne dédaignoit pas de s'entretenir avec les plus bas officiers, afin de savoir non seulement en quel état étoit leur conscience, mais s'ils étoient bien traités, & si rien ne leur manquoit. En toutes choses, il les traitoit plutôt comme ses freres ou ses enfans, que comme ses domestiques. C'est ainsi que

par sa vigilance, par sa douceur & par son exemple, il fit de sa maison un séminaire de bons religieux, de saints prêtres, de nonces apostoliques même, & de grands évêques, qui répandirent de toute part la discipline admirable qu'ils avoient apprise sous cet excellent maître de la perfection cléricale.

Le temps étoit enfin arrivé, où le Seigneur avoit résolu d'essuyer les larmes de son Eglise, & de signaler ses plus grandes miséricordes envers son peuple, c'est-à-dire de lui donner des pasteurs, dont l'exemple, autant que la parole, fût la leçon du troupeau. Tandis que le siége de Milan brilloit du plus pur éclat des vertus épiscopales, le siege éminent dont la lumiere doit rejaillir sur tous les autres, la chaire de Pierre offroit au monde chrétien, non plus seulement un pontife doué de sagesse, de probité, & des autres vertus ordinaires; mais, pour tout dire en un mot, un saint à canoniser, & qui ne fut pas plutôt élevé sur le trône, qu'il se montra prédestiné à l'être un jour sur nos autels. Rempli de la science des saints, Pie V conçut d'abord que, pour régir avec fruit l'Eglise de Dieu, il lui falloit établir un régime

Gabat vita Pii V. l. 1. c. 12. Ciacon. T. 3. p. 992.

exemplaire dans sa propre maison. Il voulut que chacun de ceux qui la composoient lui donnât un état exact de son emploi, de ses charges, de ses bénéfices; il s'instruisit à fond de leur caractere, de leurs talens, de leur capacité, de leurs vertus & de leurs défauts, ayant égard uniquement au mérite pour les employer & les avancer. Il enjoignit aux prêtres de célébrer la sainte messe au moins trois fois la semaine, & aux diacres & soudiacres de communier tous les quinze jours. Ceux qui étoient revêtus des moindres ordres, ou qui jouissoient de biens ecclésiastiques, devoient porter, avec la tonsure, l'habit clérical, sans jamais user de soie. Il vouloit que tous étudiassent les saints peres; à cet effet, il établit trois leçons de théologie par semaine dans le palais pontifical, avec ordre à celui qui les faisoit, de veiller soigneusement à l'exécution parfaite de ce réglement. Aux cardinaux, il ordonna de réformer leur train, d'éviter le faste, de mener une vie, non seulement pure & réglée, mais sobre & frugale. Et comptant peu sur les ordonnances s'il ne touchoit point à la source des désordres, il statua que ceux-mêmes de

ces premiers prélats qui ne paieroient point exactement leurs dettes, y seroient contraints par justice, comme les personnes du commun, & même par la saisie de leurs biens tant meubles qu'immeubles.

Il y avoit à Rome, comme dans les capitales profanes, des lieux de debauche, dont la tolérance dans le siege de la religion scandalisoit bien des fideles. Plus indigné que personne, le saint Pontife ordonna d'abord sous peine du fouet, que toutes les femmes publiques, ou se mariassent, ou sortissent de Rome. On lui fit des remontrances si fortes, ou si spécieuses, qu'il craignit, pour les mœurs mêmes, les suites de cette sévérité : mais substituant la note d'infamie aux peines afflictives, il ordonna que ces malheureuses demeureroient renfermées chez elles, sans qu'il leur fût libre de paroître dans la ville, ni le jour ni la nuit. D'où il arriva au moins, que les crimes diminuerent considérablement, par l'éloignement des occasions, & par la honte de franchir le seuil de ces repaires affichés de la prostitution & de l'infamie. On osa représenter encore au Pontife, que c'étoit ruiner les propriétaires de ces maisons,

ſons, qui demeureroient déſertes : mais oppoſant à la cupidité la cupidité même, il fit craindre aux Romains des pertes bien plus ſérieuſes, en les menaçant de tranſporter le S. Siege hors d'une ville où l'on s'opiniâtroit à le déshonorer.

Pie V défendit encore, comme un amuſement indigne du peuple chrétien, les combats de bêtes qui ſe donnoient dans le cirque. Il renouvela auſſi la défenſe qu'Innocent III avoit faite aux médecins, de viſiter plus de trois jours les malades qui ne s'étoient pas confeſſés. Il s'efforça de rétablir la diſcipline, juſque dans ceux des monaſteres où il n'en reſtoit preſque plus de veſtiges, & rendit les généraux d'ordres reſponſables de l'obſervance réguliere. Par toute l'Italie, il envoya des viſiteurs, pour examiner, non ſeulement ſi les monaſteres, les chapitres & les colleges, mais ſi les évê hés même étoient bien gouvernés. Quant à la conſervation de la Foi, il uſa d'une fermeté qui paroît toute entiere dans le trait qui ſuit. Pierre Carneſecchi, cher à pluſieurs Princes, & particuliérement au Grand Côſme de Médicis, qui lui avoit donné retraite, s'étoit rendu plus que ſuſpect en cette matiere. Le

Pontife l'envoya redemander, par le maître du sacré palais, qui présenta les lettres du Pape, comme Carsenecchi étoit à table avec le Duc. La protection des plus grands princes est une foible garde contre les alarmes de la politique. Côme de Médicis, surnommé le Grand, craignit si fort d'irriter le saint Pere, qu'il livra lui-même son protégé, lequel ne couroit pas un moindre danger que celui du feu. Carsenecchi fut en effet brûlé, après avoir été convaincu d'attachement à l'hérésie & aux hérétiques d'Allemagne. Pie V, employé de longue main dans les tribunaux de l'inquisition, & revêtu, dès le pontificat de Paul IV, du titre d'inquisiteur suprême de l'Eglise Universelle, avoit contracté contre l'hérésie une aversion & une sévérité, qui lui firent mépriser en mille autres rencontres toutes les considérations humaines.

Baii oper. T. 2. p. 196.

Bientôt ce zele pour la Foi eut étrangement à souffrir, du côté des Pays-Bas, non seulement par les révolutions qu'y causa l'hérésie déjà condamnée de Luther & de Calvin, mais par l'introduction ou la propagation d'un demi-Calvinisme, déguisé sous le nom de Baïa-

nisme. A peine Pie V fut-il monté sur le siege de S. Pierre, que le cardinal de Granvelle supplia ce Pontife de faire examiner les écrits de Baïus & de Jean de Louvain, afin d'en porter un jugement définitif. Baïus peu touché du scandale qu'avoient déjà donné ses traités du sacrifice, de la justice & de la justification, venoit de les faire réimprimer, & leur avoit joint ceux du péché originel, de la charité, des indulgences & de la priere pour les morts, composés dans les mêmes vues. On ajouta plusieurs propositions tirées de ces ouvrages, à celles qu'on avoit déjà présentées à Pie IV; le tout montoit à soixante-seize. Le pere de Montalte, si fameux depuis sous le nom de Sixte-Quint, & que le nouveau Pape venoit de faire élire général des cordeliers, poursuivit avec ardeur la condamnation de ces nouveautés. Le danger parut même si grand pour la foi, que les deux cordeliers les plus accrédités en Flandres, l'un confesseur de la gouvernante Marie d'Autriche, & l'autre en faveur auprès du commandant le duc d'Albe, furent dépêchés vers le roi d'Espagne, afin d'engager ce monarque à presser la conclusion de cette affaire.

De Thou, l. 40. Strad. l. 4. Belcar. Comment. l. 30. n. 31.

Pendant le cours de cette négociation, les Huguenots fort intrigués d'une entrevue que Charles IX avoit eue avec le duc d'Albe, comme celui-ci passoit par la France pour se rendre dans les Pays-Bas, comploterent de soulever les Flamands contre l'Espagne; afin que Philippe II, occupé à éteindre l'incendie dans ses propres Etats, ne fût pas libre de prêter la main contre eux au Roi très-chrétien. Le langage de la zizanie & de la rebellion fut d'autant plus efficace dans la bouche des sectaires, que déjà les Flamands se plaignoient fort de la licence des garnisons Espagnoles, de plusieurs atteintes, vraies ou prétendues, données à leurs privileges, & plus encore de l'érection de quatorze évêchés, introduits tout à la fois dans leurs provinces. Ils se figuroient qu'on vouloit faire passer toute l'autorité du gouvernement dans l'ordre ecclésiastique, ou du moins introduire une forme inusitée de jugement, & les procédés même de la plus formidable inquisition. L'ordre que la Gouvernante reçut dans ces entrefaites, de faire publier le concile de Trente, & de tenir la main à l'exécution de ses décrets, au moyen des recherches & des surveil-

lans, porta le mécontentement à son comble. Le roi d'Espagne tempéra par la suite la rigueur de ces ordonnances, & permit en particulier de renvoyer les surveillans ou inquisiteurs d'office; en remettant néanmoins leurs fonctions aux évêques: mais ce remede, quel que soit l'effet qu'il eût pu produire plus tôt, fut inutile dans les conjonctures où on l'employa.

Il s'étoit formé une confédération, ou, pour parler plus exactement, une vraie conjuration de la noblesse contre le gouvernement. Pour premiere tentative, quatre à cinq cents députés qui avoient à leur tête Henri de Bréderode issu des anciens comtes de Hollande, les comtes de Nassau, de Berg & de Culembourg, traverserent la ville en silence, tous en habits gris, entrerent au palais, & présenterent à la Gouvernante une requête contre l'inquisition & les ordonnances favorables à ce tribunal. La Gouvernante étonnée d'une députation si nombreuse, dissimula son mécontentement, parut même recevoir assez bien la requête, leur répondit qu'on accorderoit tout ce qui étoit juste, & les congé-

dia ſans leur rien dire de précis. Le comte de Barlémont qui étoit préſent & fort opposé à ces factieux ſectaires, dit à la Gouvernante, comme ils ſe retiroient, que ce n'étoit qu'un tas de gueux, dont il n'y avoit rien à craindre. De là vint qu'on appella Gueux dans les Pays-Bas, ceux qu'en France on nommoit Huguenots. Bréderode qui avoit entendu ce propos, s'en divertit dans un grand repas qu'il donna le lendemain à près de trois cents perſonnes; & comme on propoſoit de choiſir un nom pour la confédération, il dit qu'il la falloit appeller la confédération des Gueux; ce qui fut applaudi par toute la faction. En conſéquence, ils pendirent à leur ceinture une écuelle de bois, & à leur cou une médaille, où l'on voyoit d'un côté l'image du roi Philippe, & de l'autre une beſace, avec cette légende, *Fideles au Roi juſqu'à la beſace.* Les Catholiques de leur côté, à l'exemple du duc d'Arſchot, prirent une médaille de la ſainte Vierge tenant ſon fils entre ſes bras.

Les confédérés renouvellerent pluſieurs fois leurs députations & leurs requêtes ſéditieuſes. La Gouvernante, ſans trop

paroître les craindre, répondit qu'on modéreroit les édits portés contre les nouvelles doctrines, & qu'on feroit cesser tout ce qui ressembloit à l'inquisition; mais qu'il falloit auparavant en écrire au Roi. Comme la réponse d'Espagne tardoit trop à leur gré, & qu'au fond ils n'en attendoient rien de favorable; ils sortirent de Bruxelles, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, qu'ils y laisserent pour observer les démarches du gouvernement. L'audacieux Bréderode, les comtes de Berg & de Culembourg partirent avec une escorte de cent cinquante Cavaliers, & se répandirent dans les provinces de Gueldre & d'Anvers pour en soulever les peuples. Bien d'autres firent le même personnage en d'autres cantons, & avec d'autant plus d'effet, qu'ils gardoient au dehors plus de ménagement avec la Gouvernante.

On vit bientôt les fruits de ces manœuvres. Il se fit des prêches, où le peuple enhardi par la présence des grands, accourut en foule; ceux qui venoient les premiers encourageant les autres, & cherchant par tous les moyens à grossir

la troupe, afin d'intimider ceux qui leur étoient contraires. Ils s'attrouperent jusqu'au nombre de quinze mille, d'abord sans armes, puis avec quelques épées, quelques arquebuses, & une infinité de coignées, de marteaux, de léviers, d'échelles, de tous les instrumens propres à piller & à ravager, plutôt qu'à combattre. Ils se jetterent avec cet appareil dans les villages & les bourgs, & enfin dans les villes même les plus considérables, où ils pillerent les monasteres & les églises, briserent les statues des saints, firent les derniers outrages aux prêtres, aux moines, aux religieuses, & commirent sur la sainte eucharistie les profanations les plus exécrables. L'émeute devint si violente, que la Gouvernante, sœur du Roi, tremblant au milieu de Bruxelles pour sa propre personne, & craignant une défection générale, consentit avec son conseil à laisser faire le prêche en certains endroits, & à supprimer toute espece d'inquisition, à charge qu'on mettroit bas les armes. Différens seigneurs, même de la confédération, effrayés de la fureur populaire, parurent seconder le gouvernement pour le salut

de l'Etat, & pour le rétablissement de la sûreté publique. La Gouvernante fit marcher ses troupes : il y eut plusieurs séditieux des plus emportés, pris & punis du dernier supplice. Quelques villes rebelles furent réduites par la force des armes.

Cependant la partie se lioit solidement sous main, de la part des confédérés principaux, qui jurerent de prendre les marchands sous leur protection; & ceux-ci, joints au reste du peuple, de fournir l'argent nécessaire pour la cause commune, de payer même de leurs personnes. Les chefs de la confédération firent alliance avec l'électeur Palatin, & avec les autres princes hérétiques d'Allemagne. On sut que le prince d'Orange traitoit avec le duc de Saxe pour en avoir des troupes, & que déjà on levoit par son ordre douze cents chevaux. Des avis envoyés secrétement de France, apprirent aussi, que les hérétiques de ce royaume, sollicités par l'amiral de Coligny, avoient résolu de joindre aux rebelles de Flandres dix compagnies de cavalerie & trente d'infanterie. Il n'y eut pas jusqu'aux Juifs & aux Mahométans, avec qui les Belges réformateurs ne voulussent faire cause com-

mune contre les Catholiques. Ils furent avertis par le Juif Jean Mucher, favori de Sélim successeur de Soliman, qu'ils pouvoient tout oser; parce que le Grand-Seigneur faisoit de si grands préparatifs contre le roi d'Espagne, que bientôt il n'auroit pas même le loisir de penser aux Pays-Bas. Telle étoit la situation des affaires dans ces provinces, lorsque Philippe II, après bien des promesses d'y venir mettre ordre lui-même, prit enfin le parti de commettre ce soin au duc d'Albe, le plus grand capitaine qu'eût l'Espagne, mais aussi le justicier le plus inflexible & le plus impitoyable.

Le duc arriva, suivi de quatorze mille hommes bien aguerris, créa une chambre de justice qu'il nomma le conseil des troubles, & que les peuples nommerent le conseil du sang, fit instruire le procès des séditieux, & en remplit les prisons, d'où ils ne sortoient que pour monter à l'échafaud. Les gibets & les roues couvroient les places publiques. Chaque jour offroit aux habitans le spectacle de leurs proches, ou de leurs amis justiciés. Tout le monde étoit dans l'effroi. Le prince d'Orange, un grand nombre de sei-

gneurs, & plus de trente mille personnes s'enfuirent en Allemagne. Les comtes de Horne & d'Egmont furent arrêtés, & dans la suite exécutés comme les plus vils coupables. Appuyés cependant par Coligny chef des Huguenots de France, par la reine Elisabeth d'Angleterre, & par les autres Etats protestans, le prince d'Orange & le comte Louis son frere mirent sur pied deux armées, pour fondre de concert sur leur malheureuse patrie, où les peuples avoient presque également à craindre, & de la dureté des royalistes, & de la fureur des rebelles.

Ce fut dans ces temps d'alarmes & de confusion, toujours précieux pour les novateurs, qu'Hessels & Baïus oserent tout en faveur de leur système chéri, & travaillerent avec le plus d'ardeur à l'établir. On ne laissa point ignorer cet attentat à Pie V, qui remplissoit si dignement la chaire de Pierre : il pressa l'examen des propositions qu'on lui avoit dénoncées, & assista lui-même à cet examen, pour lequel il avoit choisi des savans de toutes les nations qui ne pussent point être suspects à Baïus; & selon le cardinal de Granvelle demeuré à Rome

Lettre du Card. de Grandv. 13. nov. 1567.

depuis le dernier conclave, ils firent l'impossible pour sauver les assertions tant soit peu susceptibles d'un bon sens. Il est vrai que les auteurs ne furent, ni appellés, ni entendus; comme ils s'en plaignirent par la suite : mais on procédoit contre leurs ouvrages, où se trouvoit le corps du délit, & non pas contre leurs personnes, qui supposées présentes auroient tout au plus justifié leurs intentions, dont il ne s'agissoit nullement. Il n'étoit question que du sens absolu ou naturel des textes, qui est indépendant des explications & de l'intention de l'auteur. Après un grand nombre de congrégations, où le saint & savant Pape avoit assisté sans exception, après avoir lu tous les écrits déférés à son tribunal, avec leurs apologies; il rendit enfin son jugement définitif sur un nombre de soixante-seize propositions, & même de quatre-vingt, comme nous les comptons, avec ceux qui en ont partagé quelqu'unes des plus longues.

On mécontenteroit également le lecteur, soit en rapportant cette liste fastidieuse dans toute son étendue, soit en l'omettant tout entiere, au risque de ré-

pandre l'obscurité, avec le dégoût, sur les suites d'une affaire qui tient à tant d'autres. Soyons donc attentifs, & à éviter une longueur fatigante, & à ne rien omettre de ce qui peut instruire, ou même intéresser, autant que le permet la sécheresse de la matiere. Observons encore, que l'ordre des propositions condamnées n'est autre que celui des livres d'où elles sont extraites.

Propositions tirées de l'ouvrage de Baïus sur le mérite des œuvres. I. Ni les mérites de l'ange, ni ceux du premier homme avant sa chute, ne sont justement appelés grace. II. Comme la mauvaise action mérite de sa nature la mort éternelle, ainsi la bonne action de sa nature mérite la vie éternelle. III. Si le premier homme eût persévéré jusqu'à la fin de sa vie dans l'état d'innocence, la félicité éternelle eût été pour lui, comme elle a été pour les bons anges, une récompense, & non pas une grace. IV. La vie éternelle a été promise à l'ange & à l'homme innocent, en vue de leurs bonnes œuvres; & les bonnes œuvres, selon la loi de nature, suffisent par elles-mêmes pour l'obtenir. V. Dans

la promesse faite à l'ange & au premier homme, est contenue l'institution de la justice naturelle, par laquelle la vie éternelle est promise aux justes, pour leurs bonnes œuvres sans aucun autre égard. VI. Il a été établi par la loi naturelle, que si l'homme persévéroit dans l'obéissance, il passeroit à une vie dans laquelle il ne pourroit mourir. VII. Les mérites du premier homme encore innocent ont été les fruits de sa premiere création: mais selon le langage de l'écriture, on ne les nomme pas justement des graces; d'où il suit qu'on doit les appeller seulement des mérites, & non pas aussi des graces. XI. De ce qu'ayant passé cette vie mortelle jusqu'à la fin dans la piété & dans la justice, nous obtenions la vie éternelle, ce n'est pas proprement à la grace de Dieu que nous devons l'attribuer, mais à l'ordre naturel établi dès le commencement de la création par un juste jugement de Dieu. XII. Et dans cette récompense des bonnes œuvres, on n'a point d'égard aux mérites de J. C. mais seulement à la premiere institution du genre humain, où il a été réglé sur la loi naturelle, que par un juste jugement

de Dieu la vie éternelle seroit la rétribution de l'obéissance aux commandemens. XIII. Le sentiment de Pélage est, que la bonne œuvre faite hors de la grace d'adoption n'est pas méritoire de la vie éternelle. XVII. L'obéissance qu'on rend à la loi, sans la charité, n'est pas une véritable obéissance. XIX. Il (le livre dénoncé) paroît insinuer, que les œuvres de justice & de tempérance pratiquées par J. C. n'en avoient pas plus de valeur à cause de la dignité de la personne qui les pratiquoit. XX. Qu'il n'y a aucun péché véniel de sa nature, mais que tout péché mérite la peine éternelle.

Propositions des livres de la premiere justice de l'homme & des vertus des impies. XXIII. Ceux-là sont dans l'erreur de Pélage, qui entendent des nations qui n'ont pas reçu la grace de la foi, ce que dit S. Paul aux Romains, *que les Gentils qui n'ont pas reçu la foi, font naturellement ce qui est de la loi.* XXV. Le sentiment où l'on est que l'homme au commencement a été tellement formé, qu'il fut élevé à l'adoption des enfans de Dieu par des dons surnaturels provenus de la libéralité de son créateur, est une

imagination d'hommes vains & oisifs ; qui tire sa source de la folie des philosophes, & qu'on doit renvoyer au Pélagianisme. XXVI. Toutes les actions des infideles sont des péchés, & les vertus des philosophes sont des vices. XXVIII. Le libre arbitre, sans le secours de la grace, n'a de force que pour pécher. XXIX. C'est une erreur de Pélage, de croire que le libre arbitre puisse nous faire éviter aucun péché.

Du livre de la charité. XXXIII. Cette charité qui est la plénitude de la loi, n'est pas toujours jointe avec la rémission des péchés. XXXVI. Tout ce que fait le pécheur ou l'esclave du péché, est péché. XXXVIII. Celui-là est dans le sentiment de Pélage, qui reconnoît que par les seules forces de la nature on peut faire quelque bien d'un ordre naturel. XXXIX. Tout amour dans la créature raisonnable est, ou la vicieuse cupidité par laquelle on aime le monde, & que S. Jean défend, ou la louable charité que le S. Esprit répand dans nos cœurs, & qui nous fait aimer Dieu. XL. Tout ce qui se fait volontairement, quoiqu'il se fasse nécessairement, se fait néanmoins librement.

Du livre sur le libre arbitre. XLI. Le pécheur, dans toutes ses actions, obéit à la cupidité qui le domine. XLIV. Les pénitens avant l'absolution, & les cathécumenes avant le baptême, sont véritablement justifiés, sans néanmoins que leurs péchés leur soient remis.

Des livres du sacrifice & du péché originel. XLVI. Le sacrifice de la messe n'est sacrifice que dans le sens général, où le sont toutes les œuvres que l'homme fait pour s'unir à Dieu par une sainte société. XLVII & XLVIII. Le volontaire n'entre, ni dans la nature, ni dans la définition du péché... Ainsi le péché originel est un véritable péché, indépendamment de tout égard & de tout rapport à la volonté dont il tire son origine. LII. La concupiscence ou la loi des membres, & ses mauvais désirs que les hommes ressentent malgré eux, sont une vraie désobéissance à la loi. LV. C'est faussement qu'on attribue à S. Augustin cette maxime définitive, que *Dieu ne commande rien d'impossible*; elle est de Pélage. LVI. Dieu dès le commencement n'auroit pu créer l'homme tel qu'il naît aujourd'hui.

Du traité de la priere pour les morts & des indulgences. LIX. Le pécheur pénitent n'est pas vivifié par le ministere du prêtre qui l'absout, mais par Dieu seul qui le vivifie & le ressuscite en lui inspirant la pénitence ; le ministere du prêtre ôte seulement la dette de la peine. LXI. Nos péchés ne sont pas proprement rachetés par les souffrances des saints que nous communiquent les indulgences ; mais leurs souffrances nous sont appliquées par la charité qui nous unit à eux, afin que nous soyons dignes d'être délivrés par le sang de J. C. des peines dues à nos péchés. LXVI. C'est une erreur Pélagienne, de reconnoître quelque usage du libre arbitre qui soit bon, ou qui ne soit pas mauvais. LXVII. La seule violence répugne à la liberté naturelle de l'homme. LXVIII. L'homme peche, & d'une maniere qui mérite la damnation, dans les choses qu'il fait nécessairement. LXIX. L'infidélité purement négative, qui se trouve dans ceux à qui J. C. n'a point été annoncé, est un péché. LXXI. Un homme en péché mortel, ou digne de la damnation éternelle, peut avoir une vraie charité ; & la cha-

rité, même parfaite, peut subsister avec le mérite de la damnation éternelle. LXXII. Hors le cas de la nécessité, ou du martyre, la contrition jointe à la charité parfaite, & au désir de recevoir le sacrement, n'efface pas le péché, si l'on ne reçoit le sacrement en effet. LXXIII. Toutes les afflictions des justes, sans exception, sont des châtimens de leurs péchés; d'où il suit que ce qu'ont enduré Job & les martyrs, ils l'ont enduré pour leurs péchés. LXXIV. Personne, excepté J. C. n'est exempt du péché originel: ainsi la bienheureuse Vierge est morte, à cause du péché qu'elle avoit contracté en Adam; & toutes les afflictions qu'elle a éprouvées en cette vie, ont été pour elle, comme pour les autres justes, des punitions du péché actuel, ou originel. LXXVI. Dans l'état de la nature tombée, les mauvais mouvemens de la concupiscence sont défendus par la loi, *Vous ne convoiterez point;* d'où l'homme qui les ressent viole cette loi, quand il n'y consentiroit point, quoique la transgression ne lui soit pas imputée. LXXIX. L'immortalité du premier homme n'étoit pas un bienfait de la grace, mais sa con-

dition naturelle. LXXX. C'est un sentiment faux des docteurs, que Dieu ait pu créer & former l'homme sans lui donner la justice naturelle.

Toutes ces propositions, avec plusieurs autres que nous avons omises, & qui tendent d'une maniere plus obscure à établir la même doctrine, sont condamnées, ainsi que les ouvrages composés pour la même fin, sous toutes les peines de droit & l'anathême encouru par le seul fait, de la part de ceux qui les soutiendront à l'avenir par écrit, ou de vive-voix. Quoique quelques-unes de ces assertions, porte la bulle, puissent en quelque sorte se soutenir, en les prenant à la rigueur & dans le sens propre des auteurs, nous les condamnons comme respectivement hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses & offensant les oreilles pieuses; aussi bien que tout ce qui s'est dit ou écrit en leur faveur. Comme il s'est élevé de vives disputes sur le sens de cette phrase, il est à propos, tandis qu'on l'a sous les yeux, de faire sentir en passant combien cette chicane est misérable. Sur l'omission prétendue d'une simple virgule, entre le mot *soutenir* & ces mots *en les*

prenant à la rigueur, les Apologistes du Baïanisme ont voulu que la bulle de Pie V permît de soutenir à la rigueur & dans le sens propre des auteurs, quelques-unes des assertions condamnées. Or comme elle les condamne en masse, sans les noter chacune en particulier; il n'y en auroit aucune qu'on ne pût soutenir dans le sens de l'auteur, c'est-à-dire, selon le langage accoutumé de toutes les bulles dogmatiques, dans le sens propre & direct que les termes présentent naturellement à l'esprit des lecteurs. Cette supercherie démasquée doit suffire à tout homme de bonne foi, pour en couvrir les auteurs de tout le mépris qu'ils méritent. Sans donc nous escrimer sur une virgule, qui ne doit se trouver que dans l'exemplaire original déposé aux archives du saint office, & qui s'y trouve en effet; sans nous inquiéter de l'omission qui en est faite dans les copies, qu'il est d'usage à Rome de délivrer sans points ni virgules, afin qu'on ne chicane pas sur la ponctuation, & qu'on s'en tienne à la lettre : indépendamment de ces moyens vétilleux, il est clair que la condamnation de Baïus & de ses complices tombe sur le sens

propre & naturel de leurs assertions.

Tel est le but de la censure de Pie V, bulle dogmatique, & dès-là, par sa nature & l'usage de tous les siecles, ayant pour objet le sens propre & naturel des textes qu'elle condamne. Autrement, elle seroit absurde, en négligeant le sens naturel, pour s'attacher à des sens étrangers; injuste, en flétrissant des auteurs, dont les écrits dans le sens propre seroient irrépréhensibles; scandaleuse enfin, en induisant dans l'erreur, au moins le torrent des fideles, qui pour l'enseignement s'en tiennent au sens que les paroles présentent naturellement à l'esprit. En supposant même qu'il y eût quelque ambiguité dans la bulle, ce nuage fut bien dissipé, tant par Pie V lui-même, que par ses successeurs Grégoire XIII & Urbain VIII, lorsqu'ils obligerent, comme on le verra dans la suite, Baïus & ses adhérens à condamner toutes les propositions dans le sens propre que les paroles présentent. C'est encore dans ce sens que la bulle de Pie V a été reçue & observée, par les universités même des provinces où l'erreur étoit née & déjà fort répandue.

Dès que cette constitution fut dressée, on ne pensa plus qu'à la mettre à exécution; mais par les voies les plus douces, avec une condescendance, avec une sorte de réserve dont le S. Siege n'avoit peut-être jamais usé envers aucun novateur, & qu'aucun peut-être aussi n'avoit moins méritée que Baïus. Il étoit bien difficile qu'il méconnût dans son systême les dogmes de Luther & de Calvin sur le péché originel & ses suites, sur l'anéantissement du libre arbitre, ou la liberté imaginaire d'une volonté soumise à une nécessité invincible, sur l'impossibilité des commandemens de Dieu, sur la nature du péché, & sur bien d'autres matieres. Eût-il même été aveuglé à ce point par ses préventions, il ne lui avoit rien manqué peu après, de tout ce qui pouvoit lever ce bandeau. Dès qu'il eut commencé à dogmatiser, tout Louvain, toute la Flandre cria au scandale, ou du moins à la nouveauté. La Sorbonne ensuite, & plusieurs autres écoles combattirent ses opinions, les universités d'Espagne les censurerent, & Rome lui défendit sous peine d'excommunication de les enseigner. Il promit solennellement

Baïan. part. 2. pag. 46 & seq.

d'obéir au chef de l'Eglise : mais bien loin de tenir parole, il fit imprimer & réimprimer ses écrits scandaleux, il se forma une secte, il s'appliqua de jour en jour à la grossir davantage, il porta la zizanie, avec l'erreur, jusque dans les ordres les plus attachés à la doctrine de l'Eglise.

Card. Granv. a. epist. 13. nov. 1567.

Cependant, & tandis qu'en Flandres on poursuivoit les autres sectaires en toute rigueur, Rome & l'Espagne traiterent Baïus avec tant de ménagement, que dans la suite il s'en fit un titre contre l'autorité même de la bulle qui le ménageoit. On n'y nomma, ni lui ni Hessels, son ami & son complice; on n'y énonça pas même les titres de leurs livres. La condescendance fut poussée jusqu'à ne pas publier la bulle à Rome, ni en Flandres, pas même à Louvain où l'erreur étoit née. On se contentoit de l'étouffer, sans porter l'atteinte la plus légere à ceux qui lui avoient donné le jour. Enfin, Rome commit l'exécution de ses décrets au cardinal de Granvelle, ou au délégué qu'il voudroit choisir; persuadée que ce prélat attentif à écarter les troubles de la Flandre, & favorablement

rablement disposé à l'égard de Baïus, prendroit les mesures les plus propres à terminer cette affaire sans éclat. Ce cardinal, qui étoit encore à Rome, & qui sentoit la nécessité d'une exécution prompte, en chargea son grand-vicaire Maximilien Morillon, qui avoit pour cela toute la dextérité convenable, avec mille autres qualités solides qui le firent élever par la suite sur le siege épiscopal de Tournai. Les deux points essentiels de sa commission, consistoient à faire accepter la bulle par Baïus, & à proscrire, tant les propositions condamnées, que les livres dont elles étoient extraites.

Le premier pas de Morillon dans cette affaire, fut d'écrire à Baïus, dont il vouloit sonder les dispositions; persuadé que si ce dogmatiseur, alors chef unique du parti, venoit à plier, la plupart des membres suivroient aussi-tôt son exemple. Jean Hessels ou Jean de Louvain, plus opiniâtre ou plus intrépide que Baïus, étoit mort sur la fin de l'année précédente. Le duc d'Albe triomphoit encore des hérétiques révoltés, inondoit de leur sang les

dix-sept provinces; & aucun d'entre eux n'y osoit plus lever le masque. Il poursuivoit indistinctement tous les novateurs, & en toute rencontre se montroit inexorable à leur égard. Le Commissaire apostolique, ou trouva Baïus si docile, ou triompha si aisément de sa résistance, qu'à la premiere entrevue il fut arrêté que huit jours après on assembleroit l'étroite faculté, formée à Louvain des huit professeurs de théologie, afin de se soumettre aux décisions du Saint Siege. Baïus étoit lui-même de cette espece de comité; ainsi toute humiliation lui étoit épargnée: on n'exigea de lui aucune démarche particuliere, rien qu'il n'eût fait d'office, quand la bulle eût regardé tout autre professeur. Il fut résolu qu'on s'abstiendroit à l'avenir & qu'on empêcheroit de soutenir en public & en particulier, de vive-voix ou par écrit, les propositions condamnées; que la lecture des livres d'où elles sont extraites pour la plupart, seroit interdite; en un mot, qu'on observeroit avec une ponctualité religieuse tout ce qui étoit ordonné par la bulle. Les événemens postérieurs, & dès l'année suivante, la lueur de succès

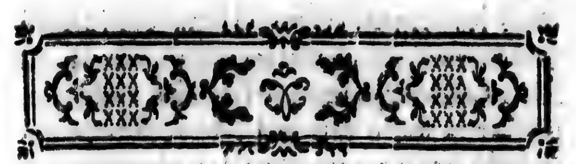
qu'eurent les Flamands révoltés, firent connoître quelle étoit la sincérité, ou du moins la stabilité de Baïus. Morillon, cependant, au sortir de l'assemblée même où l'on avoit accepté la bulle, fit saisir chez les imprimeurs tous les exemplaires des livres d'Hessels & de Baïus, & rompre la planche d'un nouvel ouvrage qui étoit sous presse.

Enfin la bulle de Pie V, donnée le premier d'octobre 1567, eut sa pleine exécution à Louvain le vingt-neuf du mois de décembre suivant. C'est dans cette année qu'il fut reglé pour la premiere fois, que de cinq en cinq ans il se tiendroit à Paris une assemblée du clergé de France, composée d'un ou de deux députés au plus de chaque province, & qu'elle n'auroit point le caratere de concile. La même année, les Calvinistes firent dans ce royaume la deuxieme guerre de religion, tenterent de se saisir de la personne sacrée du Monarque, & développerent ce long tissu d'attentats qui mit la Cour comme au désespoir, & qui enfin leur attira cette proscription fameuse, dont la barbarie imprima une hor-

Baii epist. ad Car. l. Simonet.

reur presque égale à ceux qui l'ordonnerent, & à ceux qui en furent les victimes.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-SEPTIEME.

Depuis la condamnation de Baïus en 1567, jusqu'au massacre de la S. Barthelemi en 1572.

LA paix & la guerre se concluoient avec la même facilité, parmi des sectaires inquiets, qui ne faisoient la guerre que parce qu'ils ne pouvoient pas brouiller durant la paix, & qui n'acceptoient la paix qu'à dessein de recommencer la guerre à la premiere occasion favorable. Sous prétexte qu'on en vouloit à la liberté du prince de Condé & des autres chefs de la secte, ils avoient pris tout à

coup les armes, & porté l'audace jusqu'à tenter de s'emparer de la personne du Roi. La Cour, dans une sécurité profonde, passoit la belle saison à Monceaux ; lorsqu'elle apprit que tous les chemins du voisinage étoient couverts de piétons, de cavaliers, de gentilshommes, qui tous paroissoient avoir un même dessein, & tendoient au même terme. Elle se retira précipitamment à Meaux, où il y avoit moins de danger que dans une campagne ouverte à tous les audacieux. En quelques jours, il y eut cinquante places emportées par leurs nombreuses factions; & l'on vit tout à coup dans la petite ville de Rozai, éloignée de quatre lieues seulement, un gros corps de cavalerie, tout composé de gentilshommes. L'effroi saisit alors toute la cour. Heureusement, elle avoit levé depuis peu six mille Suisses, qui se trouvoient en marche, & qui arriverent à Meaux, sans avoir été attaqués.

De Thou, l. 42.

Comme on délibéroit avec beaucoup d'incertitude, si à l'aide de ce renfort le Roi se retireroit à Paris, ou s'il resteroit à Meaux au risque de s'y voir assiégé ; les Suisses commandés par le brave Pfiffer, marquerent tant de bonne volonté, & promirent avec tant d'as-

surance de remettre le Monarque sain & sauf dans sa capitale, que la Reine-mere prit tout à coup sa résolution, & leur dit : Allez, je confie à votre valeur le salut du roi & du royaume. Ils forment un bataillon carré, placent le Roi dans le centre, avec tout son cortege, & partent fiérement, ayant pour tout soutien les chevau-légers de la garde, & un groupe de courtisans qui n'avoient d'autres armes que leurs épées. Le prince de Condé vint à leur rencontre, la lance en arrêt; d'Andelot & la Rochefoucault s'efforcerent d'entamer les flancs & l'arriere-garde : mais les Suisses baissant la pique, & avançant avec une gravité fiere, marquerent tant de résolution, qu'ils imposerent à Condé lui-même; & tous les confédérés craignirent de hazarder une attaque sérieuse. Ainsi la journée se passa en escarmouches peu considérables. Le bataillon, harcelé sans cesse par la cavalerie qui voltigeoit sur les aîles, marcha sans interruption jusqu'aux approches de Paris, où le Roi, qui prit alors les devants avec la Reine & les principaux de la cour, arriva heureusement sur le soir. Un des plus grands embarras des généraux avoit été de contenir l'ar-

deur du jeune Monarque, qui outré d'indignation, alla jusqu'à charger les rebelles : tout le sang-froid des vieux courtisans ne l'empêcha qu'à peine d'engager l'action.

Le succès du voyage n'éteignit point l'audace des confédérés. Quoique leur nombre n'eût aucune proportion avec leur projet ; ils entreprirent de bloquer Paris & de l'affamer, brûlerent différens moulins, s'emparerent des ponts pour se rendre maîtres du cours des rivieres, & mirent des garnisons dans les châteaux voisins, afin d'intercepter les vivres qui arrivoient par terre. Les Parisiens s'abandonnant aux murmures, moins pour ce que le peuple souffroit d'un blocus qui n'embrassoit pas à beaucoup près tous les côtés de la ville, que parce qu'il déplaisoit fort aux principaux citoyens, comme le dit la Noue, d'avoir les soldats Calvinistes pour concierges dans leurs maisons de campagne ; le connétable fut obligé, contre son avis, de sortir de la ville avec un corps d'armée, & de livrer près de S. Denys la bataille qui en a pris son nom. Il remporta la victoire, en montrant à son ordinaire une vigueur de jeune homme & une

bravoure de ſoldat ; mais il fut bleſſé à mort. C'étoit le dernier des triumvirs, qui tous trois finirent par une mort violente, auſſi bien que le roi de Navarre, leur fauteur. Anne de Montmorenci eut au moins pour l'Etat & pour la religion, un attachement qui pouvoit être plus éclairé, mais qui fut conſtamment ſincere. Ce fut dans l'intention de défendre l'un & l'autre, qu'il s'unit généreuſement avec les rivaux de ſa maiſon ; & il ſacrifia réellement ſa vie à la défenſe de l'un & de l'autre. L'âpre fermeté de ſon caractere ſe montra juſqu'au dernier moment ; comme ſon confeſſeur l'exhortoit fort au long à bien mourir ; laiſſez-moi, mon pere, lui dit-il, il me ſeroit bien honteux après quatre-vingts ans de périls, de ne ſavoir pas ſoutenir un quart-d'heure l'aſpect de la mort.

Après une victoire gagnée au prix du ſang françois, la cour affligée de ſon propre triomphe, demeura quelques jours dans une morne inaction. Les vaincus au contraire vinrent ſe préſenter en bataille devant Paris ; mais la bravade ne dura point. Ils ſe retirerent peu après juſqu'aux confins de l'Allemagne, où ils reçurent un renfort de Reîtres. Alors ils

rentrerent avec confiance dans le royaume, & donnerent de nouveau l'alarme à la capitale. On les avoit méprisés après leur défaite : on les rechercha, dès qu'on les vit en force. Après différens pourparlers, on indiqua une conférence en regle à Long-Jumeau. En même temps on sema l'argent parmi leurs troupes, comme elles assiegeoient la ville de Chartres. L'expédient réussit : la discorde, & bientôt après la désertion n'eut point de bornes. Des compagnies entieres quittoient le siege, & s'en retournoient dans leurs provinces. Afin d'augmenter le mécontentement, on glissa dans leur camp une copie des conditions accordées par le Roi, & rejettées par leurs chefs, savoir promesse du libre exercice de la réforme, & de payer les troupes Allemandes. Les généraux enfin, dans la crainte de se voir entiérement abandonnés, se déterminerent à signer la paix, sans y prendre plus de confiance qu'on n'en prenoit en eux. C'est ce qu'on nomma la paix fourrée, laquelle fut publiée le vingt-troisieme de mars 1568. On l'appella aussi paix boiteuse, & paix mal assise, par allusion au maréchal de Biron qui étoit boiteux, & au seigneur

De Thou, ibid. Dupleix Mézerai.

de Malaſſiſe, tous deux plénipotentiaires de la cour.

On y accorda aux Calviniſtes le libre exercice de leur religion, & l'on renouvella l'édit de janvier 1562, qui leur étoit des plus favorables. Ils promirent de leur côté, de rendre toutes les villes qu'ils avoient priſes dans le cours de cette guerre. Les deux partis ſe quitterent enſuite, avec une froideur taciturne qui marquoit leur contrainte réciproque, & leur rupture prochaine. La guerre ne fut ſuſpendue que ſix mois. Pluſieurs des villes qui devoient rentrer ſous l'obéiſſance du Roi, refuſerent de ſe ſoumettre. Le Monarque ayant mis garniſon dans les autres, les habitans Calviniſtes prétendirent que ce n'étoit que pour les opprimer. La cour leur parut oublier tous les ménagemens, & ne tendre qu'à ſoulever contre eux le corps de la nation. Ils ſe plaignirent que les chaires & les écoles retentiſſoient d'invectives contre les Réformés, que le fruit de ces diſcours étoit, ou des émeutes publiques, ou des meurtres ſecrets dont on ne pouvoit obtenir juſtice; en un mot, qu'en trois mois plus de dix milleReligionnaires avoient péri par ces

manœuvres ténébreuses. Ils construisirent des vaisseaux sans aucune permission du souverain, équiperent une flotte considérable, envoyerent à la reine d'Angleterre, & aux princes protestans d'Allemagne, afin d'en obtenir des troupes & de l'argent.

La cour se prépara aussi à la guerre, & comme elle avoit reconnu que les projets du conseil étoient souvent éventés par des traîtres, ou des indiscrets, elle forma un conseil particulier, qu'on prétend avoir donné l'origine au conseil privé. Le chancelier de l'Hopital en fut exclus, comme un des plus suspects: il fut même disgracié peu après, réduit à rendre les sceaux & à se retirer dans ses terres. Différens seigneurs qui inclinoient comme lui pour la tolérance, furent regardés, tout catholiques qu'ils étoient, comme fauteurs des Huguenots. De peur que ce parti, qu'on nomma la faction des Politiques, ne vînt à s'accroître; la Reine-mere fit signer à la cour, & porter dans les provinces, une formule de serment, par lequel on s'obligeoit à ne reconnoître que les ordres du Roi, à se départir de toute entreprise qui n'auroit pas son aveu formel, & à lui en donner

De Thou, l. 44. Recueil de le Fevre, in-4°. p. 22. &c.

connoiſſance, en un mot à s'unir inviolablement de cœur & d'effet avec les catholiques pour la défenſe de la patrie. Le fameux édit de janvier, à peine confirmé, fut révoqué dans tous ſes points. On ôta aux Religionnaires tout pouvoir de s'aſſembler ; on défendit, ſous peine de mort, l'exercice de toute autre religion que la catholique ; il fut enjoint à tous ceux qui profeſſoient la réforme, de ſe démettre de leurs emplois publics ; & le parlement, en vérifiant l'édit, ajouta que perſonne déſormais ne ſeroit admis à la magiſtrature, qu'il n'eût promis avec ſerment de vivre & de mourir dans la religion catholique, apoſtolique & romaine. Telle fut l'origine de cette pratique religieuſe, qui s'obſerve encore.

L'univerſité de Paris, de ſon côté, à l'occaſion de l'apoſtaſie notoire du cardinal de Châtillon réfugié en Angleterre, ordonna que tous les docteurs & bacheliers feroient une profeſſion claire & préciſe de cette pureté de doctrine qu'elle avoit toujours profeſſée ; puis elle préſenta requête contre ceux qui avoient abandonné le culte de l'Egliſe, & le ſervice de leur ſouverain, pour ſe retirer chez les hérétiques. Le Roi y répondit

D'Argentré, Collect. Judic. T. 2. p. 39.

de sa propre main, ordonnant que ceux qui faisoient des leçons publiques ou privées, & tout ensemble ceux qui étoient en charge dans les colleges, & autres communautés, en quelque art & faculté que ce fût, seroient de la religion catholique, apostolique & romaine; qu'ils observeroient les statuts & les ordonnances de l'université, dans leur maniere de vivre, & même de se vêtir, aussi bien que dans leurs discours & leurs enseignemens; que si quelques-uns refusoient d'obéir, ils seroient privés irrémissiblement de leurs fonctions & de leurs charges. En conséquence, le principal du college de Beauvais, Nicolas Chartron, & Jean, principal du college de S. Michel, ainsi que Pierre Ramus, principal du college de Presle, nonobstant les oppositions des facultés de droit & de médecine, furent privés de leurs emplois. On usa de la même sévérité envers le libraire Oudin Petit, leur complice. Le parlement confirma toutes ces conclusions. Il avoit déjà porté un arrêt, qui défendoit d'admettre à aucune charge ceux qui ne feroient pas publiquement profession de la religion catholique; & par un autre, il avoit au-

torisé l'université à déposer les suppôts qui refuseroient d'assister aux cérémonies publiques de la religion. L'université demandant enfin des lettres patentes du grand sceau sur tous ces arrêts, & le chancelier refusant de les expédier; le recteur s'adressa directement à Sa Majesté, qui les accorda sous le titre d'ordonnance du Roi Charles IX contre les suppôts de l'université, déserteurs de la religion catholique. On fit faire sans retardement la profession de foi, la main sur l'évangile & le crucifix, d'abord à tous les docteurs en théologie, puis aux docteurs en droit, & à presque tous les membres de la faculté de médecine. Ensuite on parcourut successivement tous les colleges, pour examiner la foi de ceux qui les fréquentoient, & l'on cita ceux qui s'étoient réfugiés parmi les Calvinistes. La Cour, pour mettre ses édits à exécution, leva une armée considérable, dont elle donna le commandement au duc d'Anjou, avec le titre de généralissime.

Catherine de Medicis, par son incertitude & ses lenteurs accoutumées, laissa aux rebelles le loisir de revenir de leur premiere surprise, où l'on auroit pu les

accabler. Comme elle eut tenté ſans ſuccès d'enlever le prince de Condé, qui ſe trouvoit dans ſon château de Noyers en Bourgogne, avec l'amiral de Coligny; ces deux chefs du parti traverſerent le royaume, malgré les corps-de-garde & les détachemens de cavalerie apoſtés ſur tous les paſſages, & arriverent ſains & ſaufs à la Rochelle, qui étoit le boulevart de la ſecte. Il en fut de même, des tentatives qui ſe firent contre ſes autres chefs. Il n'eſt pas étonnant que pluſieurs ſe ſoient échappés; puiſque pour les prendre tous, comme dit le Laboureur, il auroit fallu tendre un rets auſſi grand que la France; mais qu'ils ſe ſoient échappés tous, c'eſt ce qui nous fait toucher au doigt le foible de la politique & du génie de Catherine, vive à concevoir, habile à projetter, & non moins prompte à ſe déconcerter. Les fugitifs, une fois hors d'atteinte, armerent de toute part; & de toute part, la guerre recommença preſque en un moment, avec tous les excès que le reſſentiment pour cauſe de trahiſon & de parjure peut ajouter à ceux de la diſcorde & du faux zele de religion.

De Thou, l. 45. Les armées ennemies commandées, l'une par le duc d'Anjou frere du Roi,

l'autre par le prince de Condé, se rencontrerent enfin près de Jarnac en Angoumois; comme une partie des troupes Calvinistes se trouvoit écartée. Cette séparation augmentant les forces des Royalistes, autant qu'elle affoiblissoit les rebelles; Tavanes, qui ne figurant qu'en second sous le duc d'Anjou commandoit réellement en chef, profita des circonstances, & s'empressa d'engager la bataille. Il passa pendant la nuit la Charente qui séparoit les deux camps, & poussa tout à coup l'ennemi avec tant d'impétuosité, que le prince de Condé se trouva réduit, ou à fuir avec honte, ou à combattre avec désavantage. Le brave Condé prit sans hésiter ce dernier parti : mais malgré tous ses efforts, qui ne laisserent pas de balancer long-temps la victoire, enfin elle se déclara pour la bonne cause. Le prince abandonné de presque tous les siens eut son cheval tué sous lui, après que le cheval de la Rochefoucault eut cassé la jambe au prince d'un coup de pied; & continuant à combattre, un genou en terre, il ne se rendit, qu'après que son corps épuisé de sang & de forces eut absolument refusé de seconder son courage. Comme on lui

L'Etoile, T. 1. p. 15.

promettoit un traitement digne de ſa valeur & de ſa naiſſance, ſurvint le barbare Monteſquiou, qui ſe coulant parderriere, lui caſſa la tête d'un coup de piſtolet. On prétend que la cour avoit ordonné de n'épargner aucun des chefs, dont pluſieurs en effet furent immolés de ſang froid. Hors même de la bataille, & peu après qu'elle eut été livrée, d'Andelot trouva la fin de ſes jours: il mourut, à la vérité, de maladie; mais une maladie ſurvenue ſi à propos, parut étrangement ſuſpecte.

Tant de revers qui ſembloient devoir accabler le parti, n'y cauſerent preſque aucun changement. L'amiral, le fier Coligny, ſans s'amuſer à répandre des larmes ſur le tombeau d'un frere dont il les crut peu dignes, ne ſongea qu'à prévenir les ſuites fâcheuſes de ſa mort. Mais ce fut ſur-tout la mâle fermeté d'une femme, & l'héroïſme prématuré d'un enfant, ſavoir Jeanne d'Albret reine de Navarre, & le grand Henri ſon fils, prince de Béarn, qui firent le ſalut des Réformés. Jeanne alors ſe montra bien digne de l'éloge qu'en fait d'Aubigné, quand il dit qu'elle n'avoit de femme que le ſexe, qu'elle avoit l'ame

De Thou, l. 45. p. 570.

entiere aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, & le cœur invincible aux grandes adversités. A la nouvelle des coups funestes de Jarnac, elle se rend en diligence à Cognac, où les débris de l'armée Calviniste s'étoient rassemblés; & présentant aux soldats son fils âgé de seize ans, avec le fils aîné du prince de Condé, plus jeune encore; amis, leur dit-elle, je vous remets la partie la plus précieuse de moi-même, avec le fils du prince que nous arrosons si justement de nos larmes : hommages néanmoins qui ne sont dignes de sa mémoire, qu'autant qu'à son exemple nous nous sacrifierons pour la même cause. Fasse le Ciel que les tendres héritiers d'un sang si généreux le soient aussi de sa valeur; & que la vue de ces gages précieux vous excite sans cesse à les faire marcher dans la carriere de la gloire! Les acclamations générales qu'exciterent ce peu de paroles, ne furent interrompues que par le jeune Henri, qui d'un air déjà héroïque s'avança & dit : Je jure de combattre pour la cause commune, jusqu'à ce que la victoire, ou la mort, nous ait affranchis de la servitude, mille fois plus odieuse que le trépas. Il fut sur le champ procla-

Duplesx, T. 3. p. 748.

mé généralissime. Le jeune Condé marqua par son geste, qu'il n'avoit pas moins hérité du courage que du sang des Bourbons.

Le généralissime adoré du vieux soldat, & dirigé par Coligny, vit bientôt à sa suite plus de vingt-cinq mille hommes, voués à sa gloire. Cependant le duc d'Anjou l'emportoit encore par le nombre : mais l'ardeur de combattre étoit égale dans les deux partis. Ils s'essayerent, près de la Roche-l'abeille en Limousin. Ce ne fut qu'une escarmouche, mais extraordinairement vive, & remarquable surtout par l'acharnement des sectaires à ne point faire de quartier. Bientôt ils payerent chérement cette férocité. Cependant ils entreprirent le siege de Poitiers; quoique l'Amiral eût observé que ces grandes villes n'étoient pour l'ordinaire que la sépulture des assiégeans. Son présage tarda peu à se vérifier. Les chaleurs excessives, & l'abondance des fruits mirent d'abord la maladie parmi les soldats Allemands qui faisoient partie de l'armée Calviniste, passa dans les troupes françoises, & y fit tant de ravages, que des régimens entiers étoient forcés d'interrompre le ser-

vice. Il fallut éloigner du camp les princes de Béarn & de Condé, attendu le danger imminent de les perdre; après quoi, les gens de marque se retirerent à la file. Enfin Coligny resté presque seul officier général, attaqué lui-même d'une cruelle dyssenterie, se trouvoit, malgré toute la fermeté de son courage, à la veille de se retirer avec honte; quand le duc d'Anjou lui fournit un prétexte honnête de lever le siege. Le Duc étant venu attaquer Chatelleraut, qui étoit comme l'infirmerie de l'armée Calviniste; l'amiral abandonna le siege, pour voler au secours de ses malades. Content d'avoir délivré Poitiers, le duc d'Anjou s'éloigna de Chatelleraut, après un assaut fort sanglant livré sans succès; & l'amiral plus fort que lui, se mit à sa poursuite. Le duc renforcé à son tour, revint sur l'Amiral, qui fut de même contraint de reculer.

Enfin, après bien des marches & des contre-marches, des feintes & des escarmouches, les deux armées séparées par un défilé peu long se trouverent à la portée du mousquet, & se rangerent en bataille, près de Moncontour, petite ville du Poitou. Ni l'un ni l'autre des

De Thou, l. 45.

généraux n'osa se hazarder à franchir le défilé; quelles que fussent de part & d'autre l'ardeur, l'impatience, & les plaintes, tant du soldat, que des gentilshommes. Plusieurs d'entre les Huguenots passant aux effets, & abandonnant leurs drapeaux pour se rapprocher de leurs pays, l'amiral décampa pour obvier à une plus grande défection : mais les Royalistes lui tomberent si brusquement sur le corps, qu'il fut inévitablement engagé dans une action générale. Une demi-heure décida du sort de ses gens : ils ne soutinrent qu'en chancelant la premiere charge; & s'étant débandés à la seconde, ce ne fut plus une bataille, mais une boucherie. Les catholiques s'excitoient à n'épargner personne, en criant, *la Roche-l'abeille*, pour rappeller le souvenir de leurs prisonniers qu'on y avoit barbarement égorgés. Des corps entiers de troupes désarmées furent massacrés de sang froid. L'amiral faisant l'office de capitaine & de soldat, eut la mâchoire inférieure fracassée d'un coup de feu. Couvert du sang ennemi, suffoqué de son sang propre, & pouvant à peine se faire entendre, il donnoit ses ordres, il combattoit, il couroit au devant des

fuyards; & enfin il fut emporté par le torrent, qu'il s'efforçoit d'arrêter. Drapeaux, canons, bagages, tout resta aux catholiques, avec le champ de bataille. D'une armée de vingt-cinq mille hommes, on n'en revit que cinq à six mille ensemble, qui fuirent avec les princes & l'amiral jusqu'à S. Jean d'Angeli.

C'en étoit fait du Calvinisme en France, si l'amiral, tel qu'un rocher immuable au sein de la tempête, n'eût par l'admiration qu'excita sa force d'ame, ressuscité en quelque sorte le courage de ses gens, tout prêts à se jetter dans le premier vaisseau pour se sauver au loin dans les pays de leur communion; si plutôt encore l'inquiete politique de Catherine de Medicis, les brouilleries de la cour, la jalousie même du Roi contre le duc d'Anjou son frere, n'eussent ménagé aux vaincus une paix & des avantages, que la victoire leur eût à peine procurés. Tavanes, dans un conseil que sa présence gênoit, soutint généreusement qu'il ne falloit pas donner un moment de relâche aux factieux, jusqu'à ce qu'on les eût forcés, ou d'abandonner le royaume, ou de se renfermer dans quelque mauvaise place qui deviendroit leur tombeau; &

comme on ne lui opposa aucune raison qui eût une simple apparence de solidité, il protesta qu'il aimoit mieux quitter l'armée, que de trahir l'Etat. C'est ce qu'on desiroit d'un guide expérimenté, qui entassoit les lauriers sur la tête du duc d'Anjou; & le Roi lui donna son congé. On leva des troupes nouvelles, on leur nomma de nouveaux chefs, & l'on s'amusa à faire des sieges, pendant lesquels les vaincus rétablirent si bien leurs affaires, qu'ils remporterent des avantages à leur tour, livrerent au moins des combats indécis, tels que celui d'Arnai-le-duc, & reporterent le ravage au centre du royaume. Pour réduire des sectaires déterminés à soutenir leurs autels, ou à s'ensevelir sous leurs ruines, il auroit fallu, en les exterminant jusqu'au dernier, noyer la France dans son propre sang. La nécessité fit ce que la prévoyance n'avoit pu faire : on conclut la paix; mais une paix si favorable à la secte presque écrasée, que ses plus brillans triomphes ne lui en avoient point encore obtenu de semblable. Ainsi fut terminée la troisieme guerre de religion, ou des Religionnaires révoltés.

(f) De Thou, L. 47.

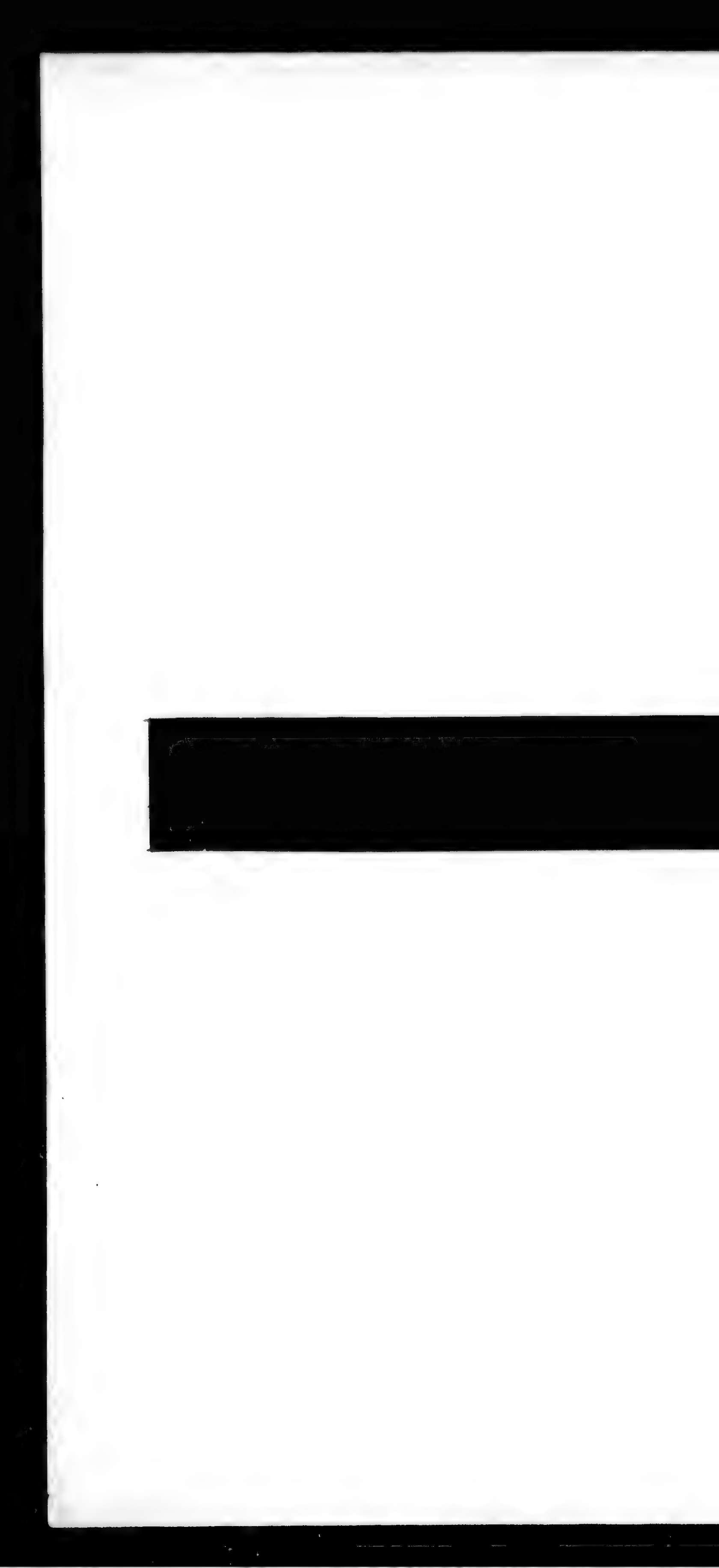
Outre l'amnistie générale, le libre exercice

exercice de leur religion, excepté seulement à la cour, la restitution des biens confisqués, & l'approbation de tout ce qui s'étoit passé durant les troubles; ils obtinrent le privilege de récuser six juges dans les parlemens, ce qui d[illegible] l'origine aux chambres mi-parties; [illegible] villes de sureté à leur choix, av[illegible]oir d'y mettre des gouverneurs & de[illegible]isons à leurs ordres. Ils choisirent la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité sur Loire, qu'on leur fit néanmoins jurer de remettre au Roi dans deux ans. Après cette paix, Charle IX épousa Elisabeth d'Autriche, seconde fille de l'Empereur, princesse dont la douceur, l'esprit de conciliation, la prudence prématurée devoient procurer des avantages infinis au royaume, & que l'ambition tracassiere de la Reine-mere, jointe à la réserve excessive d'Elisabeth, rendit nulles pour l'Etat.

Mém. de l'Etoile, T. 1. p. 14.

Les conditions accordées aux hérétiques affligerent le saint pape Pie V, autant que le succès des armes catholiques avoit relevé les espérances de la religion, dont les intérêts occupoient uniquement ce digne chef de l'Eglise. Il étendoit sa générosité, aussi bien que sa

Gabut. Vit. Pii V. L. 3. Ciacon. T. 3. p. 997 & seq.



[redacted]

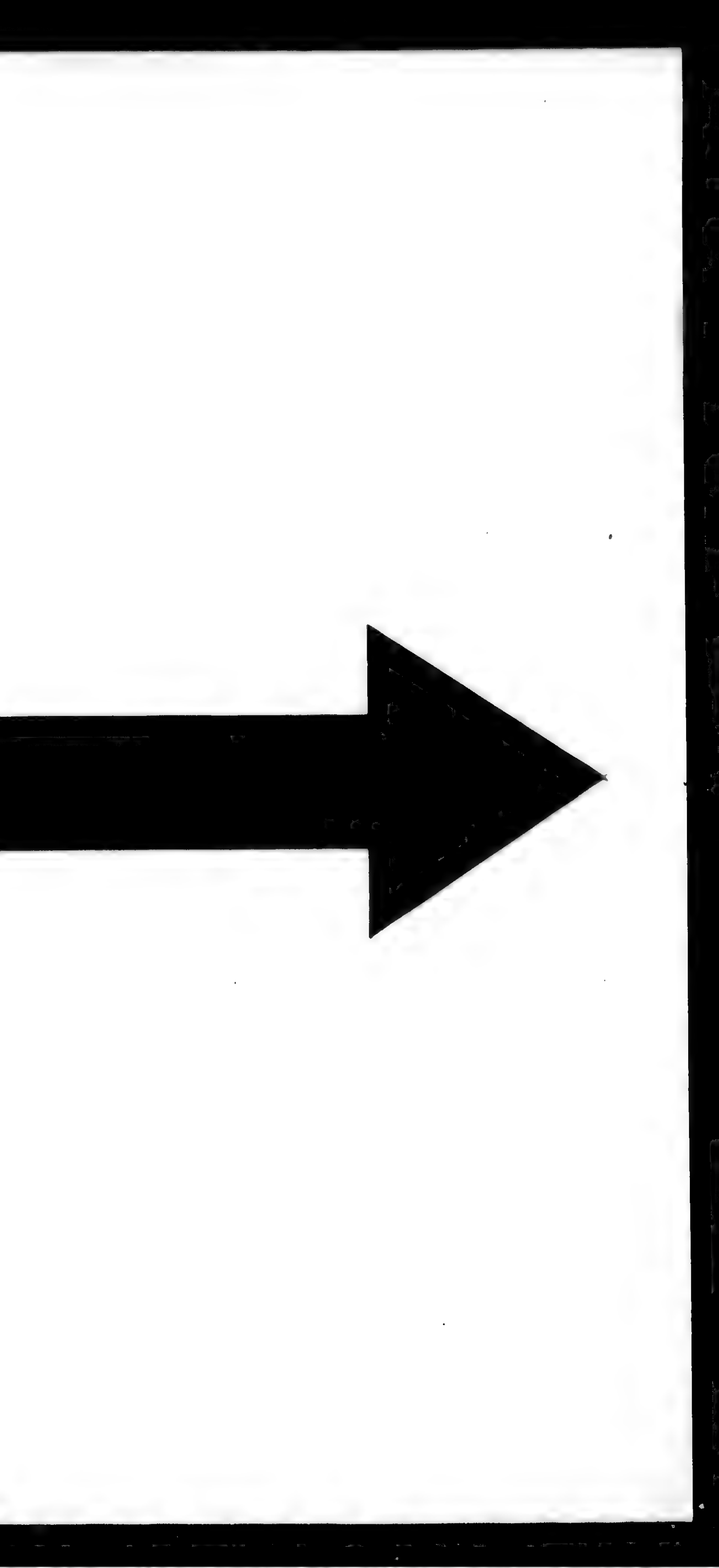
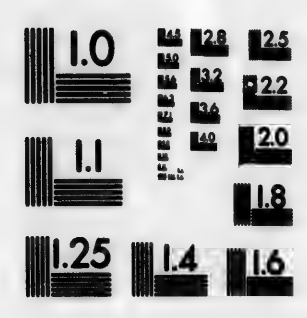


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
2.2
2.0
1.8

sollicitude, à tous les pays où la foi se trouvoit en péril. Après avoir puissamment assisté de son argent & de ses troupes les catholiques de France & de Flandres, il s'employa efficacement auprès de l'Empereur Maximilien II, afin de rétablir quelques évêques, & beaucoup d'autres pasteurs que les hérétiques avoient chassés de leurs églises. Il obtint encore de ce prince, qu'on ne remettroit en aucune rencontre les affaires de la religion entre les mains des laïcs; que la confession d'Ausbourg n'auroit pas lieu en Autriche, & qu'on n'y souffriroit aucun Luthérien, ni aucun autre novateur. Il s'employa aussi pour maintenir la foi romaine en Pologne, & pour en conserver au moins le germe dans les autres Etats du Nord.

En Suede, le Roi Eric ayant été déposé pour avoir épousé sa concubine, & l'avoir fait déclarer reine; Jean son frere qui fut mis en sa place, forma le dessein de rétablir la religion catholique; & pour en ménager les moyens, il envoya au saint Pontife un seigneur de confiance. Les grands du royaume cabalerent fortement contre cette négociation; mais le pieux négociateur ne laissa

pas d'amener de Rome quelques prêtres zélés, qui se répandirent dans la Suede, en affermirent les catholiques dans la foi, & retirerent de l'erreur plusieurs personnes; principalement depuis que le Roi, continuellement sollicité par la reine Catherine, du sang des Jagellons, eut fait abjuration entre les mains du savant Possevin de la compagnie de Jesus, que le Pape lui avoit envoyé en qualité de nonce.

Pie V avoit tant de dévotion pour S. Thomas d'Aquin, qui avoit, comme lui, porté l'habit de S. Dominique, qu'au milieu de toutes ses grandes entreprises, il ordonna que la fête en seroit chômée, avec cessation d'œuvres serviles & de plaidoiries, dans toute l'étendue du royaume de Naples, où ce Saint avoit pris naissance; ce qui n'étoit pas de nature à souffrir beaucoup de difficultés. Il n'en fut pas ainsi de la bulle fameuse qui commence par ces mots *In cæna domini*, qu'on publie chaque année à Rome le jour du jeudi saint, & qui depuis son origine bien antérieure à Pie V, faisoit la terreur du monde chrétien. Il est des auteurs qui en font remonter les commencemens à Martin V,

Vit. Pii V. l. 3. c. 2.

Traité de l'autor. de la bulle *in cœna Domini*, imprimé dans les Pays-Bas en 1719.

d'autres à Clément V, & jusqu'à Boniface VIII. Jule II, en 1511, statua que cette bulle auroit par-tout force de loi; & Paul III, en 1536, se réserva l'absolution des censures qu'elle prononce. Pie V rendit la même ordonnance que Jule II, & se réserva comme Paul III, tous les cas énoncés dans cette bulle; en sorte que nul prêtre n'en pourroit absoudre, sinon à l'heure de la mort. Ses articles principaux sont l'hérésie & la protection accordée aux hérétiques, la falsification des bulles & des autres lettres émanées du S. Siege, les mauvais traitemens exercés contre les prélats, l'usurpation des biens de l'Eglise, la piraterie, les entreprises sur la jurisdiction ecclésiastique, & l'imposition de nouveaux péages. Gregoire XIII y ajouta par la suite les appels au futur con[illegible] contre les ordonnances des papes.

Mais ce qui concerne les bornes délicates de la puissance ecclésiastique & de la puissance civile, & particuliérement l'article qui exempte les ecclésiastiques des charges & des tributs imposés aux autres sujets par leurs souverains, fut ce qui éprouva les plus grandes difficultés. Elles furent insurmontables dans la plu-

part des nations. Le roi d'Espagne & la république de Venise ne trouvant pas raisonnable que le clergé eût part aux avantages de l'Etat, sans en partager les charges, ne voulurent jamais souffrir que cette bulle fût publiée dans leurs terres. L'ambassadeur de Philippe II à Rome eut à ce sujet des contestations très-vives avec le S. Pere, qui alla jusqu'à menacer d'interdit Madrid & Venise : il ne fut arrêté que par le besoin qu'il eut peu après de ces deux puissances, pour la ligue qu'il conclut avec elles contre les Turcs. La bulle fut de même rejettée en France, où, dès l'an 1510, le concile de Tours l'avoit déclarée inadmissible. Quelques évêques François ayant tenté depuis de la faire recevoir dans leurs dioceses, le parlement prononça qu'ils seroient ajournés, leurs revenus saisis, & que quiconque ne se soumettroit point à cet arrêt seroit traité comme rebelle & criminel de leze-majesté. En Allemagne, l'empereur Rodolfe II, tout indolent qu'il étoit, ne s'opposa pas moins fortement à la publication de cette bulle alarmante, qu'il ne trouvoit pas moins contraire au véritable

esprit de la religion qu'aux droits des souverains.

Pie V fut plus heureux, dans les mesures qu'il prit pour empêcher l'hérésie de s'établir dans quelques villes d'Italie, où des prédicans audacieux commençoient à ébranler la foi des peuples. Comme déjà le parti se trouvoit assez puissant pour lutter contre l'inquisition, le Pape eut recours à S. Charle Borromée, dont la vertu seule lui parut en état de prendre l'ascendant sur la cabale hérétique. Il ne fut pas trompé dans ses espérances. A la premiere demande du Souverain Pontife, le saint archevêque se transporta sur les lieux; après avoir imploré le secours du ciel avec son clergé & son peuple, auxquels il recommanda de continuer à lever les bras vers le ciel, tandis qu'il en combattroit les ennemis. Ces armes jointes à l'activité du saint prélat, à sa prudence, à sa modération & aux charmes de sa douceur, furent si efficaces, que les coupables soumis par la voie seule de la persuasion, firent un humble aveu de leurs égaremens, & abjurerent sincérement l'erreur. Il n'y eut qu'un très-petit nombre de réfractaires,

Giussan. Vit. S. Car. l. 2. c. 15.

qui furent punis comme perturbateurs du repos public ; après quoi, la puissance ecclésiastique rentra sans obstacle dans l'exercice de son autorité légitime.

Le Pape avoit donné cette commission au saint archevêque de Milan, sur le rapport admirable de la visite qu'il venoit de faire dans la partie de son diocese, qui s'étend au sein des Alpes, jusque sur les terres de la domination Suisse. Charle, autant en ange de paix qu'en prélat revêtu de la force apostolique, avoit parcouru tous les détroits des vallées du Levant, de Brogno & de Ripare, qui s'avancent dans les cantons d'Uri, de Schuitz & d'Underval. Mais infiniment attentif à ménager la délicatesse & à gagner la bienveillance d'une nation très-jalouse de ses droits, avant toute chose il avoit écrit avec beaucoup de déférence à ceux qui gouvernoient ces contrées pour les cantons : il les prévenoit sur la visite épiscopale qu'il avoit dessein d'y faire, & les prioit avec de grands témoignages de confiance, de lui envoyer quelques personnes d'autorité, pour l'accompagner de leur part dans le cours de sa visite. La franchise de ce procédé lui gagna totalement les Suisses ; ils lui envoyerent Ibid. c. 13.

ſur le champ un député de chacun des trois cantons, avec charge de le ſatisfaire en toutes choſes. Quand il parut ſur leurs terres, ces députés lui rendirent de grands honneurs, au nom des louables cantons, & l'accompagnerent de même durant la viſite, redoublant en chaque rencontre les témoignages de leur vénération, ſans jamais laiſſer appercevoir la moindre défiance. C'eſt à l'égard des Suiſſes principalement que Charle, comme Paul, ſignala cette condeſcendance apoſtolique qui prend toutes les formes, pour gagner les peuples de tout caractere. Malgré la rigueur habituelle de ſon abſtinence, il ne dédaignoit pas de traiter à table avec eux, & d'uſer quelquefois du vin qu'il s'interdiſoit partout ailleurs; réduiſant ſon goût auſtere aux regles indiſpenſables de la tempérance, quand il importoit à la cauſe de Dieu de ſe prêter aux mœurs de ſes voiſins. Auſſi leur affection pour lui fut-elle inaltérable, au grand profit de la religion.

Dès cette premiere viſite, il renouvella toute la face du chriſtianiſme, dans ces lieux ſauvages & preſque abandonnés avant lui. Il alla par-tout, avec des fatigues exceſſives, à travers les neiges

& les torrens, chercher ses brebis perdues dans les rochers & les réduits les plus inaccessibles; prêchant, catéchisant, ranimant les dernieres étincelles d'une foi presque éteinte dans le cœur des peuples & des ecclésiastiques même, aiguillonnant les pasteurs relâchés, changeant les incorrigibles, & leur donnant des successeurs dont les mœurs pussent désormais servir de modele aux ouailles. Il fut contraint de faire à pied la plupart de ses courses, souvent avec des crampons de fer à ses souliers, pour gravir sur les roches escarpées, ou tenir pied sur le penchant des précipices. Et dans ces travaux accablans, transi de froid, épuisé par la faim & la soif, il ne trouvoit pour nourriture que du pain d'orge, de l'eau de neige, des chataignes, & quelques autres méchans fruits de ces terres ingrates.

Quand il eut visité tout le pays, il en rassembla le clergé, & en exhorta pathétiquement tous les membres à vivre en prêtres & en pasteurs, à conduire fidélement leurs troupeaux dans les voies de l'évangile, & à reprendre l'ancienne discipline dont il ne restoit parmi eux aucun vestige. On ne sauroit exprimer quel

effet ce discours, plein d'une onction divine, produisit parmi les ecclésiastiques, & sur l'esprit même des députés des cantons. Ces magistrats extrêmement touchés, confesserent de bonne foi, qu'ils avoient passé les bornes de leur jurisdiction pour s'immiscer dans le gouvernement ecclésiastique; protesterent néanmoins qu'ils y avoient été forcés en quelque maniere par la vie scandaleuse du clergé, & par la négligence des archevêques à réprimer ces désordres. Mais ils protesterent en même temps, qu'à l'avenir ils s'en reposeroient uniquement sur la sollicitude d'un pasteur qui se montroit si digne de leur confiance, de leur respect & de leur soumission. Ils promirent même qu'on tiendroit soigneusement la main à l'exécution des décrets de Trente, qui furent alors acceptés solennellement par le clergé du pays, ainsi que les statuts du concile provincial tenu à Milan pour ce sujet. Quand l'archevêque fut de retour chez lui, il envoya aux trois vallées, d'abord quelques prêtres choisis, puis des religieux Capucins, qui, par la prédication & la fréquentation des sacremens, produisirent des fruits d'édification d'autant plus sen-

sibles parmi ces peuples, que ces moyens de salut y étoient plus nouveaux.

Si la vigilance de cet infatigable pasteur s'étendoit aux campagnes les plus écartées & les plus sauvages, il n'avoit garde de négliger les paroisses & les églises de la ville métropolitaine, qui devoit servir de regle & d'exemple au reste du diocese. Il les visita toutes ; & par-tout la visite fut suivie du retranchement des abus, du rétablissement des mœurs, du renouvellement des pieuses observances & de la majesté du culte public. Dans les églises collégiales, & dans la cathédrale principalement, il y avoit grand nombre de chanoines & de chapelains, rangés en différentes classes, & destinés à tous les genres de fonctions ; mais l'office divin n'en étoit pas mieux célébré, parce que la plupart des bénéficiers ne résidoient point. Jusque dans la métropole, on ne chantoit, des heures canoniales, que tierce & vêpres ; & souvent la messe du chœur avoit pour tout célébrant, un prêtre gagé. Quelques sujets possédoient deux bénéfices dans la même église, & leur débordement causoit encore beau-

coup plus de ſcandale que leur négligence.

Charle peu content de remédier à ces déſordres, entreprit de rendre un tel luſtre à l'Egliſe de ſon ſiege, qu'elle devînt la loi vivante de toutes les autres. Ayant reconnu que la modicité des diſtributions étoit cauſe de l'abſence des chanoines, il les augmenta ſelon le plan du concile de Trente, ordonna que les divins offices ſans exception ſeroient célébrés aux heures ordinaires ; & outre le ſurveillant nommé par le chapitre, il en établit un ſecond, chargé de marquer tant les abſences que les fautes contraires à la dignité du ſaint culte. Il diviſa les prébendes en trois claſſes, les presbytérales, les diaconales, les ſoudiaconales ; & il inſtitua un théologien qui prêchoit tant les fêtes que les dimanches, & qui deux jours la ſemaine faiſoit des leçons de théologie dans la chapelle de l'archevêché. Il établit encore un grand pénitencier, & lui donna, ſous le nom de petits pénitenciers, quatre coadjuteurs, avec obligation de ſe trouver aſſiduement à l'égliſe, pour entendre les pénitens qui avoient beſoin de leur miniſtere. Ils

s'assembloient une fois la semaine, pour décider les cas difficiles qu'ils avoient rencontrés, ou qu'on leur portoit de toutes les parties du diocese. On appella cette assemblée, la congrégation de la pénitencerie. Une troisieme prébende, qu'on nomma doctorale, fut donnée à un ecclésiastique chargé de lire les canons aux clercs, deux fois la semaine. On institua de plus un maître des cérémonies, afin de les faire observer avec la dignité convenable; douze clercs inférieurs, pour remplir jusqu'aux plus bas ministeres, d'une maniere ecclésiastique; un corps fixe & nombreux de musiciens, tous ecclésiastiques & de vie réglée; enfin des sacristains, employés à décorer les autels, & à faire célébrer les messes aux heures marquées par le préfet du chœur.

Cet ordre nouveau, l'assiduité, la modestie non moins nouvelle des chanoines & des autres bénéficiers, la magnificence des ornemens, la splendeur des cérémonies attiroient toute la ville & les étrangers même à la cathédrale, où, fête & dimanche, les plus éloquens prédicateurs de l'Italie montoient en chaire deux fois le jour. Et comme une

mélodie ravissante fortifioit l'impression qu'avoit commencée la parole du salut; on abandonnoit les jeux & les amusemens profanes, pour aller goûter des plaisirs plus purs dans la maison de Dieu. On s'empressoit à y retenir place, & l'on y passoit les journées entieres. Mais la plus grande édification des ouailles, étoit la vue du pasteur, tel que les Ambroise & les Basile, lorsque leur contenance majestueuse & les secretes influences de leur vertu imprimoient un religieux effroi aux maîtres du monde.

Après avoir réglé le spirituel, le saint donna son attention au temporel de son Eglise, tombé de même dans un état déplorable, par la négligence de ses prédécesseurs. Nous ne décrirons pas les ornemens multipliés, que sa libéralité magnifique & son goût exquis pour l'architecture procurerent à la maison de Dieu : ils ont fait, du Dôme ou cathédrale de Milan, un des plus superbes temples de l'Europe. On en retira d'abord tous les monumens funéraires & les trophées profanes, accumulés en si grand nombre dans cette église, qu'elle paroissoit moins consacrée au vrai Dieu qu'aux héros du paganisme. Pour donner

l'exemple, le S. cardinal commença par transporter le tombeau de son oncle, le marquis de Melegnano, frere du pape Pie IV. D'excellens sculpteurs y graverent ensuite, avec un art admirable, la vie de S. Ambroise. On entoura le chœur d'une magnifique balustrade, & défense fut faite sous peine d'excommunication à tous laïcs, de quelque rang qu'ils fussent, d'y prendre séance. Mais craignant de paroître léser la puissance temporelle, même pour relever la majesté du sanctuaire, le sage prélat fit en même temps placer dans un lieu honorable, des sieges élevés pour le gouverneur & les magistrats. Aux deux côtés de la cathédrale, il y avoit deux portes qui répondoient sur des places publiques, & qui formoient au travers du lieu saint un passage ordinaire, dont les porte-faix même faisoient usage pour abréger leur chemin. Le saint archevêque, pour abolir à jamais cette profanation, fit murer les deux portes, & construire à leurs places deux autels environnés de balustres. Il ferma de même les autres chapelles, qui toutes furent ornées de maniere à ranimer les sentimens de la religion par la voie des sens. Pour la révérence due spécialement

au sacrement qui nous fait enfans de Dieu & cohéritiers de Jésus-Christ, il fit construire un superbe baptistere, dont un rare porphyre formoit le bassin, & qui étoit surmonté d'une vaste coupole, portée sur quatre colonnes d'un marbre très-précieux, où le travail surpassoit encore la matiere. Le vénérable prélat qui respiroit en toutes choses l'esprit de la sainte antiquité, y baptisoit lui-même tous les ans, la veille de pâques & la veille de la pentecôte. Enfin il établit un corps de fabrique, en forme de congrégation, afin de soutenir à perpétuité ces institutions édifiantes.

La clôture & la régularité des religieuses, le bon ordre de tous les monasteres & de toutes les églises du diocese ne l'occuperent pas moins que la métropole. Il eut besoin de tout son courage pour mettre la réforme la plus indispensable dans la collégiale de la Scala, qui prenoit son nom d'une dame qui l'avoit fondée, & qui, sans ombre même de raison, se prétendoit exempte de la jurisdiction épiscopale. L'insolence fut poussée par les réfractaires jusqu'à prononcer l'excommunication contre leur archevêque, & la fureur jusqu'à tirer sur la

croix archiépiscopale, qu'à ce moment il portoit lui-même, au péril évident de sa vie.

L'emportement fut encore plus furieux, de la part des Freres Humiliés, institués dans le douzieme siecle par quelques gentilshommes Milanois, qui échappés des prisons où ils gémissoient en Allemagne, & puissamment touchés de l'esprit de Dieu, s'étoient entiérement séparés du monde pour vivre en commun. Leur ferveur & leur modestie, long-temps florissantes, avoient enfin cédé la place à un relâchement qui alloit jusqu'au scandale. Les supérieurs en particulier s'étant approprié les revenus de leurs monasteres, ce qui donnoit lieu à tous les désordres; le saint cardinal, de concert avec le Souverain Pontife, voulut d'abord corriger cet abus. Il n'est rien dont ne soit capable un prêtre, ou un moine dépravé. Trois de ces prévots ou supérieurs conjurerent la mort du saint, commirent l'exécution à un de leurs religieux, nommé Farina, & lui donnerent pour prix du meurtre sacrilege quarante écus d'or, volés par un autre sacrilege dans le trésor d'une église voisine. Le cardinal avoit coutume de faire chaque

Giussan. l. 2. c. 23.

jour avec ses gens, dans la chapelle de l'archevêché, la priere du soir, à laquelle plusieurs personnes du dehors avoient la dévotion d'assister. Le scélérat déguisé se mêla dans la troupe, se rangea près de la porte, & de quatre pas de distance, tira sur le Saint un coup d'arquebuse; comme on chantoit ces paroles des saints livres, *Que votre cœur ne se trouble point.* Le bruit fit lever tout le monde, avec autant d'effroi que de surprise; mais le Saint, sans bouger, sans la moindre altération, fit remettre à genou tous les assistans, & acheva la priere aussi tranquillement que si rien ne lui étoit arrivé; ce qui donna au meurtrier la facilité de disparoître. Cependant le prélat avoit tellement senti le coup, que se croyant blessé à mort, sur le champ il fit à Dieu le sacrifice de sa vie, en lui rendant grace de la perdre pour la défense de sa loi. Mais le ciel avoit marqué au plomb fatal le point précis où il devoit s'arrêter: la balle qui auroit dû percer le saint de part en part, n'avoit percé que ses vêtemens, d'où elle étoit tombée à ses pieds. Quand on le visita, on ne trouva qu'une marque noire, avec une légere contusion, qui étoit moins une blessure, qu'un

monument du miracle par lequel il avoit été préſervé de la mort.

Auſſitôt que le bruit de cet attentat ſe fut répandu dans la ville, un frémiſſement d'horreur & d'exécration en agita tous les habitans. Le gouverneur, les magiſtrats, les parens & les amis du ſaint archevêque, tous les ordres des citoyens s'empreſſerent à l'envi de former une garde pour la ſûreté d'une tête ſi chere. Il n'y voulut jamais conſentir, & dit que les prieres de ſon peuple étoient pour lui une défenſe plus ſûre qu'une armée entiere. Sa répugnance parut bien plus grande encore, lorſqu'il vit commencer les pourſuites rigoureuſes, que les deux puiſſances firent de concert contre les aſſaſſins. Il proteſta publiquement, & même par écrit, qu'il leur pardonnoit dans toute la ſincérité de ſon cœur; qu'il ne demandoit pour eux que le repentir de leur faute, & le loiſir de faire pénitence. Farina ayant été pris avec deux prévots, le ſaint redoubla ſes inſtances pour leur obtenir grace; mais l'indignation publique étoit égale à l'énormité du forfait: tous trois l'expierent par le dernier ſupplice. Un de ces prévots bien convaincu de la charité ſincere du car-

dinal, lui recommanda une niece qu'il laissoit dans l'indigence ; & le généreux prélat en prit le même soin, que si la recommandation lui avoit été faite par un bienfaiteur insigne. Peu content encore de cette exécution, le Pape supprima l'ordre entier qui avoit produit de pareils monstres, & où l'on présumoit avec raison qu'ils n'étoient pas les seuls. Il étoit parvenu à un point de décadence, qu'on ne comptoit que cent soixante-quatre religieux, en quatre-vingt-quatorze monasteres.

Œuvres de Sainte Ther. fondat. c. 3.

L'ordre du Mont-Carmel, sans être tombé dans cet état de dépravation, se trouvoit dans un relâchement qu'une prompte réforme pouvoit seule en préserver. Ce qu'il avoit de meilleurs religieux, en particulier Jean d'Yepez, qui prit, avec la réforme, le nom de Jean de la Croix, & le prieur de Medine, Antoine d'Heredia, pensoient à le quitter, & à passer chez les Chartreux ; lorsque la femme forte que le ciel avoit suscitée pour la gloire de l'un & de l'autre sexe, lorsque Thérese de Cépede, déjà réformatrice des religieuses du Carmel, rencontra ces deux grands serviteurs de Dieu, comme elle revenoit de fonder à ses filles

une maison nouvelle, dans la ville de Medina-del-Campo. Douée d'un génie supérieur, & d'un courage plus extraordinaire encore dans son sexe, Thérese avoit déjà obtenu du Souverain Pontife & du général de l'ordre, la permission d'en réformer les hommes, aussi bien que les filles. Elle fit craindre à Heredia & à Yepez des illusions trop communes aux zélateurs, qui sous prétexte d'une plus grande perfection abandonnent leur premier état, & leur persuada qu'en rétablissant l'ancienne regle du Carmel dans sa vigueur primitive, ils pouvoient trouver chez eux ce qu'ils cherchoient ailleurs.

Il ne fut plus question que d'avoir un monastere, où l'on pût établir le nouveau régime, dont la Sainte leur traça le plan. Elle avoit néanmoins quelque inquiétude au sujet du pere Antoine, qui de complexion délicate, & peu accoutumé aux macérations, tout bon religieux qu'il étoit, lui paroissoit peu propre à jetter les fondemens de sa réforme. Quant au pere Jean de la Croix, quoique très-jeune encore, elle en apprit des particularités si admirables, qu'elle pensa n'avoir que des actions de graces à rendre

d'avance au Seigneur. Elle souhaita cependant qu'ils s'exerçassent l'un & l'autre pendant une année, dans les observances auxquelles ils vouloient s'astreindre.

L'acquisition d'un monastere ne fit pas une difficulté, pour des religieux qui ne respiroient que la mortification, & à qui les établissemens dédaignés par les autres paroissoient encore trop commodes. Un hospice champêtre, ou plutôt un abri rustique, situé dans un hameau de vingt feux au pays d'Avila, devint le premier monastere des Carmes réformés. Un porche, un galetas, avec une petite chambre & une méchante cuisine; c'étoit en quoi consistoit tout l'édifice, si dégradé quand la sainte vint le reconnoître, que toutes les personnes qui l'accompagnoient en furent dégoûtées à la premiere vue. On fit néanmoins une chapelle du porche, & un dortoir du galetas, sur lequel on prit un retranchement pour servir de chœur. Les deux peres, après avoir fait profession de la regle primitive, se rendirent à cet étrange monastere. Mais que les yeux de la foi sont différens de ceux de la chair & du sang! ils le trouverent non seulement habitable, mais

plein d'agrémens, & s'y établirent avec une joie qui se peignit jusque sur leur front.

Sur la fin de l'année 1568, un dimanche d'Avent, on dit la premiere messe dans la chapelle, qui différoit peu de la crêche de Bethléem, & qui inspiroit aussi la même dévotion. Les saintes délices que les deux peres goûtoient intérieurement, les rendoient insensibles aux rigueurs de la saison, dans un lieu où ils n'étoient pas même à l'abri des injures du temps. Depuis les matines qu'ils réciterent d'abord, ainsi que le reste de l'office, avec un pere de l'observance mitigée qui s'étoit retiré auprès d'eux, & avec un jeune frere qui n'avoit pas encore pris les ordres; ils demeuroient en oraison jusqu'à prime, en de petits ermitages accollés à la chapelle: & quand ils en sortoient, leurs habits étoient souvent tout couverts de neige, sans qu'ils s'en fussent apperçus. Après l'heure de prime, ils alloient évangéliser dans les campagnes voisines, qui les révéroient comme les prophetes dont ils retraçoient une image si fidele. Ils marchoient nu-pieds dans les glaces & dans les neiges, n'ayant point alors l'usage des sandales;

& après avoir passé la meilleure partie du jour à prêcher & à confesser, ils s'en retournoient à jeun, sans que ces travaux leur parussent mériter attention. L'estime & l'affection des peuples les firent bientôt transférer en un lieu plus commode, & en peu d'années leur procurerent un grand nombre d'établissemens considérables.

La vertu n'éclatoit pas moins dans les Vierges du Carmel, que dans ces nouveaux prophetes. Ici même, la matiere est si abondante, qu'il faut nécessairement se borner à quelques traits particuliers. Mais que d'autres racontent des miracles, les révélations, les extases & les ravissemens, les austérités effrayantes & toutes les voies extraordinaires, par lesquelles furent conduites bien des ames privilégiées entre les élus même du Carmel : pour moi, à l'exemple de leur sage institutrice, toute comblée qu'elle étoit de ces hautes faveurs, j'aime sur-tout à contempler & à retracer la marche unie d'une vertu pure, simple, peu brillante & d'autant plus héroïque, d'une inviolable fidélité à la vocation d'en-haut, & à la multitude rebutante des observances successives qui font

ſont de la vie religieuſe, des Carmélites ſur-tout, un martyre habituel.

Telle fut, parmi tant d'autres, la conduite invariable de la ſœur Béatrix d'Ognez, qui fit l'admiration de Thérèſe même, d'après qui nous en parlons. La prieure & toutes les religieuſes du couvent de Valladolid, où elle commença & finit ſa ſainte carriere, ont atteſté qu'on n'avoit jamais pu découvrir en elle la moindre imperfection. Son humeur étoit toujours égale. Une joie modeſte étoit continuellement peinte ſur ſon front : il n'y avoit point d'accident qu'elle ne ſupportât, ſans qu'on vît ſes traits s'altérer; en ſorte qu'on la comparoit à ces pauvres honteux, qui ſe laiſſent plutôt mourir d'inanition, que de faire connoître leur beſoin. Son ſilence même n'étoit pas ſans aménité, & jamais il ne fut à charge à perſonne. On n'entendit pas ſortir de ſa bouche une ſeule parole, qui donnât à penſer qu'elle eût bonne opinion d'elle-même : ſon plus grand plaiſir étoit de parler des vertus des autres. Elle ne s'excuſoit point, quand la ſupérieure, pour l'éprouver, la reprenoit de quelque choſe qu'elle n'avoit pas fait. Elle ne ſe plaignoit d'au-

Hiſt. des fondat. de Ste. Thés. c. 11.

cune incommodité, ni d'aucune des sœurs. A quelque office qu'on l'appliquât, elle ne faisoit ni ne disoit rien qui pût déplaire à aucune personne; rien même, où le chapitre, si clairvoyant chez les Carmélites, pût trouver à reprendre. Son extérieur, aussi bien que son intérieur appliqué à Dieu par une oraison continuelle, étoit si réglé, que nul événement n'étoit capable de lui causer du trouble. Sa mortification étoit si rigoureuse, qu'elle s'interdisoit les récréations les plus innocentes, la promenade même du jardin, toute espece de divertissement : elle n'en trouvoit point dans les créatnres. Toutes les choses d'ici bas lui étoient si indifférentes, qu'elle sembloit ne plus vivre parmi les mortelles. Elle couvroit néanmoins cette abnégation avec tant d'adresse, qu'il falloit observer de bien près pour la remarquer. Pour ce qui est de l'obéissance, non seulement elle n'y manqua jamais; mais ce qui lui étoit commandé lui devenoit si agréable, que l'exécution lui en paroissoit sans mérite. Sa charité, son zele pour la gloire de Dieu, & pour le salut du prochain, étoit si généreux, qu'il n'y avoit rien qu'elle ne fût prête à souffrir pour em-

sécher la perte d'une ame, ou seulement pour lui procurer un partage plus avantageux dans l'héritage de Jésus-Christ son frere : c'est l'expression que lui suggéroit la vivacité de sa foi & de son amour.

Ayant appris qu'on alloit brûler deux scélérats qui ne vouloient point entendre parler de confession, elle pria instamment Notre-Seigneur d'user de sa grande miséricorde à leur égard, & d'exercer sur elle-même les droits de sa justice, en lui faisant éprouver tout ce qu'ils avoient mérité de tourmens. Soit par l'effet de cette priere, soit par des causes naturelles, elle tomba la nuit suivante dans une maladie cruelle, qui lui dura toute sa vie; & les deux coupables moururent pénitens. Il se forma d'abord un apostême dans ses entrailles, puis un autre à la gorge, avec des douleurs excessives, qui ne firent qu'accroître son amour pour la croix. Elle ne comprenoit pas comment on pouvoit souhaiter la fin, ou la diminution de ce qu'on souffroit pour Dieu. Toute sa peine étoit de cacher les siennes. La prieure la plaignant un jour en présence de quelques sœurs également attendries, elle entreprit elle-même de les consoler, & pro-

testa que ses douleurs n'ôtoient rien à son contentement, qu'elle ne changeroit point son état pour la santé la plus parfaite. Ne trouvant de plaisir qu'en Dieu, elle considéroit tous les autres comme des croix. Elle ne demandoit ni remede ni aliment, & prenoit avec action de graces tout ce qu'on lui donnoit. Durant toute sa maladie, elle ne dit pas un mot désobligeant, & ne causa pas la moindre importunité à personne. Elle obéissoit si ponctuellement à l'infirmiere, qu'il ne lui arriva pas de boire une goutte d'eau sans sa permission. Devenue enfin l'image vivante de toutes les douleurs, & le modele parfait de la patience chrétienne, les sœurs l'alloient voir, moins encore pour apprendre à souffrir, que pour adorer la toute-puissance de Dieu dans le courage qu'il communiquoit à sa servante. Mais une situation si violente ne pouvant pas durer long-temps, elle reçut enfin les derniers sacremens en présence de toute la communauté; après quoi ses douleurs cesserent tout à coup, son visage reprit ses couleurs, & parut animé d'un feu tout céleste. On lui vit peu après lever les yeux avec empressement, comme pour contempler un objet qui la

ravissoit hors d'elle-même ; elle sourit deux fois ; puis expira doucement, laissant tout le monde convaincu, que son ame angélique, guidée par un esprit céleste, alloit prendre place parmi ces purs immortels.

Vie de Ste. Thérese, écrite par elle-même, c. 1.

Béatrix d'Ognez parvint à cet heureux terme, par les routes communes de la vie religieuse. Thérese au contraire, toute portée qu'elle étoit de son propre mouvement à suivre de même les chemins battus, fut néanmoins conduite toute sa vie par les voies les plus extraordinaires. Dès son enfance, elle prit tant de goût à lire la vie des Saints, qu'elle continuoit souvent cette lecture des heures entieres, avec un de ses freres à peu près de même âge qu'elle. L'exemple des martyrs & la crainte d'une éternité malheureuse firent prendre à ces deux enfans la résolution d'assurer leur salut, en donnant leur vie pour la foi. Quoi, disoit Thérese à son frere, toujours brûler avec les démons ! toujours être séparé de Dieu ! qui peut soutenir cette pensée ? Ils sortirent de la maison paternelle pour aller chez les Mores ; & déja ils perdoient de vue Avila leur patrie, quand ils furent rencontrés par un de leurs parens,

qui les obligea de revenir avec lui. Ne pouvant pas mourir martyrs, ils résolurent de vivre en ermites, & se firent de petites cellules dans le jardin de leur pere, où ils se retiroient souvent pour prier. Thérese néanmoins, peu après la mort de sa mere qu'elle perdit à l'âge de douze ans, donna dans la dissipation & les vanités mondaines. La providence la conduisit alors dans un monastere de religieuses Augustines, & lui fournit beaucoup de bons exemples, qui ranimerent sa ferveur.

Ibid. cap. 3 & suiv.

De là elle passa, d'abord en qualité de pensionnaire, dans le couvent des Carmélites d'Avila; puis elle y prit l'habit en 1536, à l'âge de vingt-un ans, malgré la répugnance extrême qu'elle avoit jusque là sentie à se faire religieuse. Durant trois mois encore, elle eut à soutenir dans son intérieur les plus violens combats; & quand elle quitta la maison de son pere, la vivacité de son imagination, la sensibilité de son ame & la tendresse de son naturel pour ses proches lui causerent une révolution, où ses os, nous dit-elle, lui sembloient se détacher les uns des autres. Mais éclairée d'une vive lumiere, qui lui peignoit tout ce

qui prend fin comme digne de mépris, & les biens permanens comme les seuls véritables; son ame forte ne balança point à faire le premier pas vers l'autel de son sacrifice : ce qui étoit pour elle presque la même chose que de le consommer. Sa délicatesse sur tout ce qui s'appelloit honneur, la rendoit comme incapable de manquer à l'apparence même d'un engagement. Dès qu'elle eut pris l'habit, elle goûta les délices pures dont le Seigneur inonde les ames qui se font violence pour le servir; & durant toute l'année de noviciat, comme elle fut très-affectionnée aux choses de la religion, elle ne trouva rien que d'agréable dans les observances régulieres; si ce n'est que sa sensibilité sur le point d'honneur supportoit avec peine les réprimandes affectées, & les marques simulées de mépris.

Thérese, avant de se faire religieuse, avoit aimé la dissipation, les lectures & les conversations frivoles. Le cloître ne rend pas impeccable, & ne fait éviter le péché, qu'autant qu'il en éloigne les occasions. Elle renoua insensiblement ses anciennes liaisons, elle reprit du goût pour la frivolité & les vanités mondaines, elle partagea son cœur entre son

Dieu & ses faux amis ; & fortifiant les habitudes mêmes qu'elle s'étoit proposé de rompre en quittant le siecle, elle en vint jusqu'à ne point tenir de compte des péchés véniels, à ne pas fuir même les occasions du péché mortel, dont le seul nom cependant lui faisoit horreur. Le ciel avoit les yeux sur cette illustre prédestinée : pour la tirer d'un état si dangereux, il lui montra, comme elle étoit en oraison, la place qui déjà lui étoit préparée dans les enfers, si elle différoit de mettre fin à ses infidélités. Sur un fonds couvert d'une boue infecte, qui exhaloit une puanteur insupportable, & fourmilloit d'une infinité de reptiles vénimeux, elle vit un souterrain fort long & fort étroit, semblable à un cloaque ténébreux, & terminé par un mur, dans l'épaisseur duquel se trouvoit une cavité, en forme de niche. Tout à coup elle se sent traîner dans la fange de cet égoût effrayant, & se trouve enfoncée dans la cavité de la muraille, qui se resserre d'elle-même, qui la presse, qui la broie, qui la consume, qui lui fait ressentir jusque dans la moelle des os les ardeurs d'un feu d'autant plus actif, qu'il étoit plus concentré, & s'acharnoit uniquement

à sa proie. Il lui sembla qu'on l'étouffoit, qu'on la déchiroit, & dans son désespoir plus cruel que tous les instrumens de son supplice, elle ne tendoit qu'à se détruire elle-même, & à se mettre en pieces. Quelles que fussent les douleurs qu'avoit éprouvées Thérese dans une longue suite de maladies, les plus insupportables, au rapport des médecins, qu'on pût endurer; elle proteste que ce n'étoit rien, en comparaison de l'agonie violente où se trouvoit son ame dans ce formidable essai de la divine justice.

Des faveurs plus singulieres encore que cet heureux effroi, lui furent prodiguées. La vue de la sainte humanité du Sauveur, de la Reine des Vierges & de plusieurs Saints, le don de la contemplation & des larmes, les extases & les ravissemens, souvent en public, malgré sa répugnance extrême à servir ainsi de spectacle, malgré ses résistances & tous ses efforts, devinrent si fréquens & si fameux, dans le temps même qu'elle tenoit encore à ses imperfections & à ses vaines attaches, qu'ils partagerent les jugemens des docteurs & des directeurs les plus éclairés de l'Espagne. Pendant près de vingt ans depuis son

entrée en religion, son cœur fut partagé entre Dieu & le monde; & pendant ces vingt ans, Dieu ne cessa point de la favoriser des dons les plus merveilleux, afin de se l'attacher sans partage. C'est ce qui causa tant d'incertitude à ses confesseurs, au sujet de la sublimité de son oraison, qu'ils ne voyoient point établie sur le fondement solide, c'est-à-dire sur la mortification chrétienne, sur le renoncement aux créatures & à soi-même. Mais la grace la plus singuliere & la plus précieuse que Dieu fit pour lors à Therese, ce fut de lui donner & de lui conserver durant tous ces temps nébuleux, une horreur sincere du vice, avec les vertus principales du christianisme, & plusieurs à un degré éminent. Son ame fut constamment si pure, qu'à l'âge le plus avancé, quand ses filles lui communiquoient leurs peines de conscience, & lui demandoient conseil sur les importunités qu'une chair de corruption fait éprouver aux ames les plus ferventes, cette vierge, semblable aux purs esprits, n'entendoit pas même ce qui faisoit gémir les autres. Sa charité & son humilité étoient égales à la pureté dont elles faisoient le soutien. Jamais

elle ne donna le moindre ſigne de haine, ou d'envie; jamais elle ne ſe préféra à la moindre des ſœurs : toutes lui paroiſſoient infiniment meilleures qu'elle; & quand celles-ci n'en jugeoient pas de même, elle ſe perſuadoit que Dieu, pour quelque deſſein caché, leur fermoit les yeux ſur le nombre & la grandeur de ſes fautes. Ainſi le Seigneur la diſpoſoit-il de longue-main à devenir, malgré ſes foibleſſes, l'inſtrument de ſes œuvres les plus éclatantes. Quand par la ſuite elle ſe vit contrariée, perſécutée, vexée à toute outrance, dans le cours laborieux de ſes fondations, ſoit par les ſupérieurs, ſoit même par des particuliers ſans caractere; toujours elle ſe perſuada que ſes perſécuteurs avoient raiſon, qu'ils avoient au moins des intentions droites, & que ſes revers ne provenoient que de ſon imprudence, ou de quelqu'une de ſes fautes ſecretes.

La bienheureuſe Catherine de Cardone ne fut pas conduite par des voies moins extraordinaires, que Thérèſe avec qui elle eut des rapports intimes, & qui nous a tranſmis ce que nous en allons raconter. Catherine, iſſue de l'illuſtre maiſon des ducs de Cardone, joignit

Fondat. de Ste. Ther. c. 27.

la pénitence & les plus rigoureuses macérations à une innocence angélique, dès le temps qu'elle vivoit dans le monde avec les personnes de sa qualité. Mais désirant de s'avancer de plus en plus dans les voies de la perfection évangélique, & de se livrer sans obstacle à son goût pour la pénitence; elle conçut le dessein de se retirer en quelque lieu solitaire & ignoré, où elle n'eût que Dieu pour témoin de ses actions. Elle s'en ouvrit à différens directeurs, qui ne faisant attention qu'aux suites d'une ferveur indiscrete, & jugeant Catherine sur les regles communes, s'efforcerent de l'en dissuader. Elle eut enfin pour confesseur un religieux de S. François, nommé le P. François de Torrez, homme d'oraison; très-versé dans les choses intérieures, & fort expérimenté en particulier dans le discernement des esprits. Il reconnut dans sa pénitente une trempe d'ame extraordinairement forte, & ne balança point à lui conseiller de répondre à la voix qui l'appelloit, en comptant sur les graces que Dieu prodigue à ceux qui ne savent rien lui refuser.

Un ermite d'Alcala, qu'elle conjura de lui garder un secret inviolable, la

conduisit au lieu sauvage, où depuis elle fonda pour les Carmes déchaussés le monastere de Notre-Dame du secours, à trois lieues de Ville-neuve de la Caze. Là, ayant trouvé une petite caverne où pouvoit à peine tenir une personne, la sainte y demeura seule, avec trois pains que l'Ermite lui laissa pour toute provision. Elle y passa plus de huit ans, pendant la plus grande partie desquels elle n'eut d'autre nourriture que les herbes & les racines qui croissoient dans ce lieu inculte. Dans la suite, un jeune berger qui la rencontra lui apportoit quelques morceaux de pain, ou un peu de farine, dont elle faisoit de petits gâteaux insipides, & en mangeoit un de trois en trois jours. Cette maniere de vivre lui fit perdre tellement le goût, qu'en certaines rencontres où la douceur naturelle de son caractere se laissoit persuader de prendre quelque chose de plus nourrissant, son estomac ne le pouvoit pas soutenir. Pour ce qui est du vin, on ne sache pas qu'elle en ait jamais bu. Quoiqu'on n'ait pas connoissance de toutes ses autres austérités, qui pour la plupart n'eurent que sa grotte & l'œil de Dieu pour témoins; comme, avec le

plus grand attrait pour la pénitence ; elle n'avoit personne pour modérer sa ferveur, on ne sauroit douter qu'elles n'aient été terribles. Les haires, les disciplines, les chaînes de fer dont elle faisoit usage, étoient si cruelles, qu'une pauvre femme logée avec elle dans un pélerinage, & faisant la nuit semblant de dormir, ne la vit qu'avec effroi nettoyer sa tunique toute ensanglantée. Ses vêtemens, faits du drap grossier que portoient les plus vils paysans, lui auroient seuls tenu lieu d'un rude cilice.

Après quelques années d'une si merveilleuse pénitence, le bruit de sa vertu se répandant au loin, les peuples accouroient par troupes nombreuses, pour voir de leurs propres yeux ce qu'ils en avoient entendu raconter. Quoique ces distractions lui fussent extrêmement à charge, elle parloit à tout le monde avec beaucoup de douceur, avec une tendre charité ; & jamais elle ne laissa échaper le moindre signe d'impatience. Malgré son humilité profonde, souvent elle fut obligée de leur donner sa bénédiction ; sans quoi ils ne vouloient point se retirer. Au bout de huit ans, elle fut inspirée de fonder au lieu de sa retraite un monastere

de Carmes déchaussés, dont elle ne pouvoit avoir de connoissance que par révélation. Elle se rendit pour cela dans la ville de Pastrane, où l'on venoit d'en établir un couvent, & qui appartenant à la princesse d'Eboli son ancienne amie, ne pouvoit pas manquer d'entrer dans ses vues. Là, elle prit elle-même l'habit du Carmel, sans toutefois embrasser la vie religieuse, pour laquelle jamais elle n'eut d'inclination. Le Seigneur la conduisoit par une autre voie, & ne vouloit point qu'une austérité si propre à ranimer l'esprit de pénitence, ou du moins à confondre les pécheurs impénitens, fût gênée par la sujétion du cloître.

Il lui fallut aller en cour, pour lever les obstacles qui se rencontrerent à cette fondation; & ce fut-là sans doute la plus pénible de toutes ses démarches, après avoir quitté avec tant d'éclat ce séjour de la vanité & de la fausse prudence du siecle. Ce ne lui fut pas non plus une mortification légere, d'avoir à souffrir sur la route les témoignages de la vénération des peuples, qui s'empressoient sur ses pas, qui environnoient le logis où elle descendoit, qui coupoient des morceaux de ses vêtemens, pour les gar-

des comme des reliques précieuses. Il s'exhaloit de sa personne une odeur de sainteté, qui frappoit jusqu'aux sens extérieurs, & qui se répandoit au loin devant elle. La capitale & la cour ne furent pas moins dans l'admiration, que les provinces. Tant la vraie piété, indépendamment de ses dehors & des préventions du siecle, se distingue de la dévotion de caprice. La sainte obtint à la cour, comme par-tout ailleurs, ce qu'elle poursuivoit pour la fondation de son monastere, qui fut bâti peu après. L'église en fut érigée sur sa caverne; & assez près de là, on lui creusa une autre grotte, où elle vécut encore cinq ans : prodige égal à celui de ses austérités, qui rendoient la prolongation de ses jours naturellement impossible. On mit son corps en dépôt dans une chapelle de la Sainte Vierge, pour qui elle avoit toujours marqué une dévotion toute particuliere. Les peuples d'alentour ont encore tant de vénération pour cette église, & sur-tout pour la caverne qui s'y trouve enfermée, que le roc teint du sang de cette innocente victime de la pénitence, semble avoir conservé de même l'empreinte de sa sainteté.

Dans ces temps malheureux où les

sectes multipliées se portoient aux derniers excès de la fureur, & vomissoient les plus outrageantes calomnies contre l'Eglise Romaine, il importoit à la foi, & il étoit de la divine sagesse, de multiplier les exemples héroïques des vertus, qui, nonobstant toute la fragilité de l'homme, se forment sans cesse, & ne se forment jamais que dans le centre de l'unité catholique. C'est là que la jeunesse ou l'enfance, dans Stanislas Kostka, aussi bien que la fragilité du sexe dans Thérese de Cépede & Catherine de Cardone, puisa les graces singulieres qui l'éleverent, âgé de dix huit ans seulement, à une sainteté digne du culte public. Ses parens qui tenoient un rang des plus distingués en Pologne, s'empresserent à le faire élever d'une maniere digne de la grandeur de sa maison : mais quelque diligence qu'ils eussent employée, ils avoient été prévenus par le S. Esprit, qui voulut être son premier instituteur. Le premier usage qu'il fit de sa raison, si heureusement préparée, ce fut de donner à Dieu son cœur sans partage; & par l'abondance des graces qu'attira cette fidélité, il s'éleva dès l'enfance à un tel degré de perfection, que son

D'Orléans Vie de S. Stanisl. liv. 1.

pere & sa mere le regardoient comme un ange, & lui en donnoient habituellement le nom.

Il en avoit la figure, aussi bien que l'innocence, la douceur & l'amabilité: mais sa beauté, comme saint Ambroise le dit de la plus pure des vierges, n'inspiroit que le respect & le désir d'être chaste. Sa pudeur étoit si délicate, qu'il ne falloit qu'une parole tant soit peu libre pour le faire évanouir; en sorte que son pere qui l'aimoit tendrement, avoit grand soin de détourner en sa présence tous les entretiens peu réservés: quand il ne le pouvoit pas faire autrement, il prioit sans détour ceux qui les commençoient, d'avoir pitié du petit Stanislas. On l'envoya, sur les traces de tant d'autres nobles Polonois, étudier en Allemagne: mais tandis que la plupart y donnoient dans les nouvelles doctrines & les mœurs dépravées des ennemis de l'Eglise, il fit chaque jour de nouveaux progrès dans la piété sincere, & dans la pureté de cœur qui en est le fruit. Chacun s'empressoit pour le voir, quand il assistoit aux divins offices, le visage enflammé comme un chérubin, l'esprit abîmé dans la contemplation des bontés

du Seigneur, en présence du sacrement de son amour. Sa vue seule imprimoit de la vénération à tout le monde, & donnoit de la dévotion aux moins fervens.

Cependant comme la couronne de l'immortalité ne s'emporte que par la violence, & que tous ceux qui s'engagent à la suite de J. C. dans la carriere de la piété parfaite doivent souffrir persécution; Stanislas eut à essuyer, de la part d'un frere aîné & de son précepteur même, toutes sortes de contradictions, & bien souvent de rudes outrages. On s'étudioit à lui faire de la confusion en toute rencontre, & à le tourner en ridicule sur tout ce qu'il faisoit. On le traitoit d'opiniâtre & de sauvage; on l'accusoit de bassesse d'ame, & de sentimens indignes d'un homme de qualité, ou même d'un homme honnête & simplement sociable. Le saint enfant persuadé que ce qu'on appelle communément esprit de société & science du monde, n'est que l'art d'oublier J. C. & ses maximes, répondoit à tous ces reproches, qu'il ne se sentoit pas né pour le monde, qu'il n'y étoit pas propre, & que Dieu ne l'avoit fait que pour lui. Son frere poussa l'emportement jusqu'à

le frapper bien des fois, même avec le bâton : Stanislas souffroit tout, avec la constance d'un petit martyr. Pendant deux ans que dura cette persécution, on ne l'entendit jamais murmurer, ni proférer un seul mot de plainte. Il s'étudioit au contraire à rendre tous les services imaginables à ce frere dénaturé; il étoit à son égard, d'une prévenance & d'une complaisance sans bornes, en tout ce qui ne blessoit pas la conscience; & quoiqu'il n'eût que deux ans moins que son aîné, il lui obéissoit comme il auroit obéi à son pere.

Une ame si éloignée des maximes du monde, n'étoit pas faite pour y prendre des engagemens. Bientôt il se sentit appellé à la compagnie de Jesus : après quelque irrésolution, qu'il pleura depuis comme sa plus grande faute, il s'arma de toute la force qu'il avoit acquise par l'usage des souffrances, & se mit en devoir de suivre la voix de Dieu, malgré les oppositions & la puissance de ses proches. Il s'échappa de Vienne où il étudioit alors, après en avoir délibéré avec Dieu & de sages directeurs, se dépouilla au sortir de la ville, pour revêtir un pauvre, mit un habit de toile qu'il

avoit apporté, se ceignit d'une corde, y attacha son chapelet, & partit gaîment le bourdon à la main. En cet équipage, il alla d'abord à Ausbourg, puis à Dilingue, afin de solliciter son entrée chez les Jésuites, auprès de leurs premiers supérieurs d'Allemagne. Ne l'ayant pu obtenir sans le consentement de son pere, il s'arma d'un nouveau courage, se remit en route le bâton à la main, & au travers de vingt autres provinces, il marcha infatigablement jusqu'à Rome.

Il est dans les saints, comme dans tous les hommes de même inclination, un tact particulier pour discerner leurs semblables. S. François de Borgia gouvernoit depuis trois ans la société des Jésuites, en qualité de général; lorsque S. Stanislas Kostka arriva à Rome, muni des lettres où les Jésuites Allemands rendoient témoignage à sa constance héroïque, à son éminente piété & à mille qualités admirables qu'ils avoient reconnues en lui. Le saint général accueillit le saint prosélyte avec la plus grande affection; & sans le laisser un seul instant dans l'incertitude, il lui dit en l'embrassant: Je vous reçois avec joie, Stanislas; j'ai trop de preuves que Dieu vous veut

dans notre compagnie, pour vous en refuser l'entrée. On craint que vos parens n'excitent un orage dangereux. S'il en arrive ainsi, le Seigneur aura soin de le calmer. Pour vous, ne vous occupez qu'à lui plaire; & soyez aussi parfait religieux, que vous avez été pieux écolier.

Il est difficile d'exprimer la joie que ressentit Stanislas, au moment où il vit tomber les chaînes avec lesquelles il s'étoit dérobé à l'esclavage du monde, & sur-tout quand il se vit peu après sous la livrée de la religion, dans toute la liberté des enfans de Dieu. Il avoit l'esprit si plein de son bonheur, qu'il répétoit sans fin, avec un visage enflammé, & le plus souvent les larmes aux yeux: Ici notre sort est semblable à celui des Bienheureux dans le ciel; Dieu est tout à nous, comme pour eux, & nous sommes tout à lui. Que s'ils ont l'avantage de jouir sans crainte, nous avons celui d'augmenter sans cesse nos mérites & notre couronne.

Si le S. Novice goûtoit le plaisir des anges, dont il avoit toute la ferveur; il gardoit ses regles avec une exactitude qui servoit d'exemple aux plus anciens religieux. Il ne trouvoit rien de difficile,

dans les commandemens de ses supérieurs; il n'exécutoit rien avec plus de plaisir, que ce qui étoit humiliant. Loin de jamais s'excuser, il étoit le premier à s'accuser de ses fautes; il usoit d'adresse, pour les faire remarquer; il les revêtoit de couleurs, où l'humilité seule pouvoit trouver de la vérité; en sorte que ses compagnons disoient communément, qu'il étoit un grand calomniateur de lui-même. On ne pouvoit lui faire un plus grand déplaisir, que de lui donner des louanges, ou de lui parler de la grandeur de sa maison. Bien différent néanmoins de ces demi-dévots, en qui la vertu conserve l'empreinte de leur humeur chagrine, il avoit grand soin de ne pas offenser par des brusqueries & des rebuts, ceux qui lui disoient des choses obligeantes. Toutes ses vertus avoient, comme lui, ce caractere de douceur & d'aménité qui le rendoit aimable à tout le monde. Il ne dédaignoit personne, il supportoit patiemment les défauts même des plus imparfaits, il s'entretenoit volontiers avec les plus simples, il s'accommodoit au génie, à l'humeur, aux manieres d'un chacun, avec une condescendance si naturelle & si pleine d'attraits,

qu'on s'estimoit heureux, quand on pouvoit passer une heure avec lui. En un mot, Stanislas avoit appris parfaitement à être doux & humble de cœur : leçon capitale de l'école de Jésus-Christ, dont la pratique jointe à l'imitation de Marie dans son inviolable fidélité à la grace & à la regle, ou aux devoirs de son état, en fit un saint à l'âge de dix-huit ans.

Ainsi dans la saison où éclosent à peine les fleurs, déjà il avoit atteint à la maturité; & le Seigneur s'empressa de ravir à la terre une ame, dont le ciel désormais étoit uniquement digne. Il n'y avoit pas encore dix mois accomplis qu'il étoit au noviciat, quand, au commencement du mois d'août, il fut intérieurement averti que la fin de sa vie étoit proche. Il s'en ouvrit à quelques personnes, qui, vu sa jeunesse & le bon état de sa santé, ne purent le croire. Quelques jours après, il fut attaqué d'une fievre encore peu sérieuse; & en se mettant au lit, il dit d'un ton assuré, qu'il n'en releveroit point. Il avoit demandé à la sainte Vierge, pour qui il avoit la plus tendre dévotion, de mourir avant la fête de son assomption glorieuse, afin qu'il pût assister dans le ciel au renouvellement qui s'y fait de son

ſon triomphe en cette ſainte journée. La veille de cette fête, il lui prit une ſueur froide & un affaiſſement ſi ſoudain, qu'il fallut ſe preſſer de lui adminiſtrer les derniers ſacremens. Il les reçut avec des ſentimens de joie & une ardeur de dévotion, qui parurent l'élever au deſſus de ſa foibleſſe naturelle. Il dit quelques mots d'édification qui attendrirent les aſſiſtans juſqu'aux larmes, fit aſſez haut quelques actes de contrition & d'amour de Dieu, puis entra dans un profond recueillement pendant lequel la Mere de Dieu s'étant préſentée à lui, ſuivie d'une troupe nombreuſe de vierges, comme on l'apprit à l'heure même de ſa propre bouche, il expira doucement ſur les trois heures du matin, le jour de l'aſſomption, quinzieme d'août 1568.

Semblable aux parfums, qui ne ſe font jamais mieux ſentir qu'au moment où ils achevent de ſe conſumer, l'odeur de la ſainteté de Staniſlas, auſſi-tôt qu'il eut expiré, ſe répandit dans toute l'étendue de Rome. De tous les quartiers, on accourut en foule à ſes funérailles, moins ſemblables à une cérémonie lugubre, qu'à un appareil de triomphe. On s'empreſſoit pour le conſidérer; on voyoit

sur son corps moins de vestiges du trépas, que de marques de l'immortalité bienheureuse. Ses traits n'étoient point altérés, la vivacité de son coloris n'étoit pas éteinte, son visage conservoit le même air de douceur & de sérénité qui l'avoit fait rechercher pendant sa vie. Aussi, loin d'éprouver à son approche cette horreur secrete & repoussante que cause la vue d'un mort, plus on l'envisageoit, plus on se sentoit attiré vers lui. On lui baisoit les mains & les pieds, on y faisoit toucher des livres & des mouchoirs, on recueilloit avec respect les fleurs dont on avoit parsemé son corps; ce qui fit dire au savant Tolet, qui fut depuis cardinal: Un enfant vient de mourir, & il attire tout le monde. Hélas! nous mourrons peut-être bien vieux, & qui s'occupera de nous!

Stanislas Kostka lui seul a immortalisé la mémoire de sa maison, encore célebre dans les fastes de l'Eglise, quoique depuis long-temps éteinte en Pologne, où elle avoit été assez puissante pour disputer la couronne. Quel fut donc l'aveuglement de son pere, lorsqu'imaginant soutenir l'éclat de son nom, en disposant à son gré de la vocation de son fils, il entreprit de l'arracher du sein de la

religion, & fit craindre à ceux qui l'y avoient reçu, des vengeances terribles que la sainte mort de cet enfant put seule détourner ! Stanislas comblé pendant sa vie des faveurs du ciel les plus singulieres, s'est rendu célebre depuis son trépas par tous les miracles requis pour mettre un enfant au nombre des saints ; par des miracles de telle importance pour la Pologne en particulier, que tous les ordres du royaume l'ont choisi, avec saint Casimir, pour leurs patrons & leurs protecteurs. Un homme de vingt-quatre ans, & un adolescent de dix-huit, devenus comme les anges tutélaires des fiers Sarmates ; telles sont les merveilles qu'en tous les temps opere la vertu, dans le sein de cette Eglise, à qui la sainteté n'est pas moins propre que la catholicité.

Ce fut en cette même année 1568, qu'après tant d'autres sectes qui divisoient l'Angleterre, parut encore celle des Calvinistes rigoureux qui se nommoient Puritains ; s'estimant d'autant plus purs, qu'ils défiguroient davantage l'ancienne religion. Ils commencerent par rejetter l'autorité des évêques Anglicans, & toute la discipline de l'Eglise Anglicane. L'usage du surplis & de la soutane, conservé

Sander. hæres. p. 221. De schism. Angl. l. 3.

par les Episcopaux, choquoit si fort ces nouveaux réformateurs, qu'un de leurs ministres, nommé Samson, aima mieux perdre une riche prébende que de s'y conformer. Ils le trouvoient trop semblable aux observances de l'Eglise Romaine, trop favorables à ses sentimens, & prétendoient réduire tout ce qui concernoit la religion au culte nu & décharné de Geneve. Ils rejetterent enfin toutes les liturgies, dans toute leur étendue, sans en excepter l'oraison dominicale; & substituant l'esprit de la Synagogue à celui de l'Eglise chrétienne, ils vouloient qu'on observât le dimanche, d'une maniere aussi servile que les Juifs gardoient le sabbat. Pour ce qui est des traditions, ils n'en retenoient aucune; en ceci plus conséquens que leurs premiers auteurs, qui en tranchoient la souche, & n'en conservoient par caprice que des branches détachées. Du reste, ces durs & outrageans sectaires avoient tant d'aversion pour ceux qui n'adhéroient point à leurs sentimens, qu'ils se seroient regardés comme impurs, si seulement ils avoient prié dans un lieu consacré suivant les formes de quelques liturgies. Ils exciterent d'horribles & très-longs troubles dans les îles Britanniques, où, malgré

la sévérité & toute l'habileté de la reine Elisabeth, ils se firent tant de partisans, sur-tout en Ecosse & jusque parmi les Episcopaux, qu'ils en devinrent enfin les émules, assez puissans pour leur disputer l'égalité, & quelquefois la prééminence. L'indigne neveu du cardinal Polus, le comte d'Hutington fut un de leurs premiers & de leurs principaux soutiens.

Moins grossieres que les erreurs des Puritains, & par-là même beaucoup plus dangereuses, ou plus difficiles à extirper, les nouveautés de Baïus, nonobstant l'improbation des plus célebres universités, les anathêmes du S. Siege, & le désaveu du docteur qui leur avoit donné naissance, paroissoient encore lui tenir fortement au cœur, & avoient toujours des sectateurs nombreux, au moins dans les cloîtres. Cette premiere Eglise à qui le dépôt de la foi est principalement confiée, & qui se trouvant sans cesse aux prises avec les hérétiques, connoît toutes leurs manœuvres, leur jargon menteur, & l'insuffisance de leur soumission verbales & vagues, enjoignit à son ancien commissaire, le grand-vicaire de Malines, de consommer sa commission, & spécialement d'obliger Baïus, tant à don-

ner une abjuration précise & par écrit de toutes les propositions condamnées à son sujet, qu'à se faire absoudre des censures qu'il avoit encourues, en publiant ses opuscules malgré la défense qui lui en avoit été faite.

Le grand-vicaire entreprit d'abord de purger l'ordre de S. François, des nouveautés qui s'étoient glissées parmi les Cordeliers des Pays-Bas ; & cet institut attaché de tout temps à la saine doctrine, dévoué tout particuliérement au siege apostolique, ne se démentit point en cette rencontre. Il n'y eut pas jusqu'à frere Lupi & son professeur, l'un & l'autre fort entêtés auparavant du Baïanisme, qui ne se soumissent avec une docilité exemplaire. Cependant parmi les supérieurs mêmes, très-zélés pour la plupart contre la doctrine proscrite, il y en avoit un des principaux, savoir le P. Pepin, provincial de Flandres, qui appuyoit encore sous main les partisans de la nouveauté, & qui s'étudioit à mettre en place les sujets les plus propres à seconder ses vues. Morillon fit déposer ce provincial, à qui l'on substitua le savant pere Leodius, défenseur aussi zélé qu'éclairé de la saine doctrine. Dès qu'il fut

installé, il convoqua une assemblée composée des supérieurs & de quelques députés de chaque maison de la province. Il leur intima les ordres du S. Siege ; & sur le champ tous les gardiens & les députés abjurerent le Baïanisme, tant en leur nom, qu'en celui de leurs communautés. Quant aux autres provinces des Cordeliers ; comme le mal n'y étoit pas au même degré que dans celle de Flandres, on n'usa point de remedes si vifs ; mais par-tout on prit des mesures efficaces, qui, avec le temps & les tempéramens convenables, extirperent jusqu'au moindre germe des nouvelles erreurs parmi tous les Franciscains de la Belgique.

Il en eût vraisemblablement été de même dans l'université de Louvain, si les procédés de Baïus son chef eussent eu la même franchise pour principe. Mais de toutes les passions, l'amour de la nouveauté dans un chef de parti, est la plus difficile à dompter. Morillon s'étant transporté à Louvain, dans la vue d'exiger de Baïus ce que portoient les ordres du S. Siege, le trouva si mal disposé dans la premiere entrevue, qu'il craignit d'aigrir le mal en y appliquant le remede, & crut ne devoir pas même s'ouvrir de

son dessein pour le moment. Le novateur idolâtre de ses opinions & de sa renommée, qu'on avoit cependant ménagée avec une indulgence en quelque sorte excessive, se trouvoit dans un accablement de tristesse, qui lui causa une langueur dont il pensa mourir quelque temps après. Tantôt il accusoit ses juges de l'avoir condamné sans l'entendre, tantôt il se plaignoit que les propositions censurées avoient été mal extraites de ses écrits, tantôt qu'il y en avoit plusieurs qui avoient été soutenues de tout temps dans les écoles catholiques, & même enseignées tant par S. Augustin que par S. Prosper. A quoi il ajoutoit, au grand scandale des fideles, qu'on pourroit bien écrire quelque jour, contre une décision qui faisoit foi qu'à Rome on autorisoit le Pélagianisme.

3e. Lettre de Morill. au Card. de Granv.

Morillon très-offensé de ces murmures scandaleux, se contint cependant ; & reprenant de point en point les griefs du murmurateur, il lui représenta que ses ouvrages avoient parlé pour lui ; qu'il n'avoit pas été besoin de l'entendre, puisque ses écrits pourroient manifester sa doctrine, même après sa mort. Quant à la fidélité des extraits, il lui dit que tout

le monde pouvoit encore s'en convaincre, par la confrontation de ses écrits avec la bulle : du reste, qu'il avoit grand tort de se plaindre qu'elle contient des articles qui ne sont pas de lui ; puisque cette circonstance lui est favorable à lui-même, & montre uniquement que la bulle n'avoit pas été portée pour lui seul ; qu'il auroit aussi bonne grace à se plaindre du ménagement qu'on avoit eu de ne pas l'y nommer. Pour ce qui est des articles controversés dans l'école, reprit-il, le S. Siege apostolique sait fort bien sans vous ce qui peut se défendre, ou non. Et pouvez-vous nier que votre doctrine ait été censurée par les docteurs de Paris, par toutes les universités d'Espagne, par quantité de savans personnages à Rome ; & ce qui est plus fort, que plusieurs peres au concile de Trente en ont été scandalisés, que sans l'évêque d'Ypres & les raisons qui pressoient de terminer le concile, elle étoit en danger d'y être condamnée en votre présence ? Sur la ressemblance prétendue des propositions de Baïus avec les principes de S. Prosper & de S. Augustin, Morillon coupa court, en disant que sa commission n'étoit pas de juger là-dessus, en-

core moins d'entrer dans ces sortes de discussions, très-inutiles pour bien croire & pour bien vivre ; puis il lui demanda en deux mots, s'il vouloit ou ne vouloit pas obéir au S. Pere, qu'il avoit toujours reconnu pour le vrai juge de la doctrine. A quoi l'imposteur effrayé répondit bien vîte, que tant qu'il vivroit, il se montreroit enfant d'obéissance. Ce qui avoit le plus frappé Morillon dans ce pourparler, c'étoit l'aigreur qu'exhaloit Baïus, & la menace audacieuse, quoiqu'enveloppée, d'écrire contre la bulle. Sur quoi, lui dit le grand-vicaire, je veux bien vous avertir en ami, que si cela se fait, c'est le moyen sûr de vous perdre ; je serai contraint moi-même de renoncer à l'amitié, que je vous ai conservée jusqu'à présent. Car si Sa Sainteté veut être obéie, vous avez plus à craindre encore de Sa Majesté Catholique, aussi bien informée de tout ce qui se fait ici, que si elle étoit sur les lieux. Et gardez-vous bien de vous jouer à ces deux puissances, les plus absolues du monde. N'allez pas vous y méprendre : encore que le nom de l'auteur soit supprimé du libelle, on ne s'en prendra qu'à vous seul. Et qui aurez-vous pour parties ? le

Roi, & le duc d'Albe. Baïus dit aussi-tôt, qu'il n'écriroit jamais, ni directement, ni indirectement contre la bulle, qu'il ne permettroit pas que d'autres écrivissent; & il jura sur son salut éternel, qu'il ne savoit homme vivant qui le fît. Dès-lors néanmoins, le grand-vicaire avoit été averti par l'un des plus graves docteurs, le sage & savant Ravestein, qu'il se fabriquoit un libelle contre la bulle.

Baïus quoique bon sujet, attaché cordialement & constamment à la domination d'Espagne, tenoit toutefois si fortement à ses opinions, ou aux faux honneur de les faire valoir, qu'il ne plioit qu'autant que les rebelles de Flandres avoient le dessous, & recommençoit à dogmatiser quand il les voyoit en forces. Il avoit paru docile à la décision du saint Siege, quand toute la Flandre trembloit sous le glaive du duc d'Albe; & quand les révoltés se montrerent, avec deux armées nombreuses aux ordres du prince d'Orange & du comte Louis son frere, il se remit à murmurer, à cabaler, à invectiver, à écrire enfin contre la bulle. Les succès rapides du duc d'Albe ne permirent point à Baïus de tirer grand avantage de la rebellion. Tout ce qu'il

put faire pendant les troubles, ce fut de composer contre la bulle une apologie de sa doctrine : mais il n'eut pas le loisir de la répandre, avant que le duc rentrât triomphant dans Bruxelles ; & la crainte d'un vainqueur si formidable l'empêcha de la rendre publique. Il imagina cependant, tout insolente qu'elle étoit & quoiqu'elle ne respirât tout entiere que la contumace, qu'au moyen du langage affecté de la soumission, il pouvoit sans risque l'adresser au cardinal Simonete qu'il avoit connu au concile de Trente, & même au Souverain Pontife. Il l'envoya donc à Rome, six mois seulement après avoir reçu la bulle avec respect, & juré sur son salut éternel, qu'il n'écriroit jamais contre, ni directement, ni indirectement.

Baïana, part. 2. pag. 79 & seq.

Or il y déclaroit au chef de l'Eglise, que sa bulle ne contenoit pas seulement des calomnies manifestes, mais que le langage & les sentimens des saints peres y paroissoient flétris ; qu'elle étoit un sujet de scandale pour un grand nombre de docteurs, infiniment plus attachés aux expressions des saintes écritures & des saints peres, qu'à celles des scholastiques. Tout le palliatif dont il revêtoit son im-

pudence, consistoit, après avoir encore protesté de sa soumission pour la nouvelle décision qu'il demandoit, à douter s'il devoit regarder la premiere comme suffisamment réfléchie & obtenue pour de justes raisons, ou comme subreptice & arrachée par les importunités & les artifices de ceux qui persécutoient les gens de bien. Dans l'apologie adressée à Simonete; je ne m'explique pas, disoit l'apologiste, sur la vérité des propositions, & parce que je ne sais pas si cela plairoit à Sa Sainteté, & parce que la bulle me paroît condamner les propositions même qui sont vraies en rigueur & dans le sens propre des paroles. Mais si l'on condamne le sens des propositions & la vérité qu'elles renferment, parce que cette vérité déplaît à certains docteurs qui ont pris d'autres idées; alors il apparoîtra que c'est contre Dieu même qu'on s'éleve. Le cardinal Simonete étoit mort, avant que les apologies, qui toutes deux lui étoient adressées, fussent arrivées à Rome. Il paroît même que le premier dessein de l'auteur n'étoit pas d'en adresser aucune au Saint Pere, à qui l'on observe qu'il n'y parle qu'en la troisieme personne. Mais effrayé des menaces que lui fit Morillon, il prit

apparemment ce biais pour faire passer ses invectives, sans avoir l'air d'écrire contre la bulle, malgré la défense expresse qui lui en avoit été faite, & la parole qu'il avoit donnée. Le Pape qui, au défaut de Simonete, reçut les deux pieces, ne laissa point de prononcer, que Baïus avoit encouru les censures portées contre ceux qui écriroient en faveur des propositions condamnées.

Cependant comme le saint Pontife, nonobstant sa sévérité naturelle, fut toujours un modele de la charité & de la douceur évangélique, il eut pitié d'une brebis égarée, qui, malgré son égarement, faisoit encore profession de respecter la voix du pasteur. Et voulant lui ôter tout sujet de plainte; par un trait fort extraordinaire de condescendance, il ordonna un nouvel examen des propositions d'après les défenses de l'apologiste, & même une révision entiere du procès, la plus exacte qu'il seroit possible. Tous ces ordres ayant été exécutés, & les propositions trouvées aussi condamnables que la premiere fois, le Pape confirma le jugement porté par la bulle, & notifia cette confirmation à Baïus, par le bref suivant: Quoique notre décret

apoſtolique contre le livre & les propoſitions déférées à notre tribunal n'ait pas été rendu ſans une mûre délibération, & ſans y avoir donné toute l'attention qu'exigeoit l'importance de l'affaire & la qualité des perſonnes, qui d'ailleurs ont bien mérité du S. Siége; voulant néanmoins vous ôter tout ſujet de former des plaintes nouvelles, nous avons ordonné que les livres, les propoſitions & les écrits que vous nous avez envoyés derniérement, fuſſent examinés & peſés de nouveau avec la derniere exactitude; & nous avons jugé que le décret donné ſur ces matieres, s'il n'étoit pas encore fait, devroit être le même en tous ſes points, & tel que nous le confirmons aujourd'hui. C'eſt pourquoi nous vous impoſons un ſilence perpétuel, ainſi qu'à tous ceux qui voudroient ſoutenir les propoſitions ſuſdites; & nous vous exhortons, comme un enfant ſoumis au ſaint Siege, à obéir ſans tergiverſation à ce que vous preſcrit la ſainte Egliſe votre mere, & la mere de tous les fideles. Ce bref eſt daté du treizieme de mai 1569.

Le Pape chargea le cardinal de Granvelle de l'envoyer à Morillon pour le remettre à Baïus, & d'écrire au grand-vicaire qu'il falloit abſolument obliger

ce docteur à faire l'abjuration des propositions condamnées, & à demander l'absolution des censures qu'il avoit encourues. Muni de ces dépêches, Morillon manda Baïus à Bruxelles, & lui les communiqua. Celui-ci en parut plus étonné qu'il n'auroit dû l'être, après les pieces qu'il venoit d'envoyer à Rome. Il est vrai qu'il avoit usé d'un détour assez adroit pour écrire contre la bulle : mais sa manœuvre n'avoit pas fait illusion. On ne l'en regardoit pas moins à Rome, comme venant d'encourir les censures, & on lui ordonnoit séchement de s'en faire absoudre. Morillon, de son côté, ne lui parla que d'obéissance & de soumission au S. Siege. Le novateur, à son ordinaire, protesta de son obéissance, demanda l'absolution des censures, qu'on prétendoit, disoit-il, qu'il avoit encourues, & sur le champ il se mit à genoux pour la recevoir. Le commissaire apostolique répondit qu'il ne la lui donneroit point, qu'il n'eût auparavant abjuré les propositions. Il se releva, & dit qu'il ne pouvoit le faire, à moins qu'on ne lui donnât copie de la bulle, afin de distinguer les propositions qu'il avoit déjà imaginé pouvoir, en vertu même de la

40. Lettre de Morill.

bulle, se soutenir en rigueur & dans le sens propre des termes. Le grand-vicaire, sans le suivre dans ces subtilités, le fit souvenir que le Pape, en vue de prévenir le scandale & la diffamation des auteurs de la doctrine condamnée, s'étoit fait un principe de ne donner copie de la bulle, ni à eux, ni à leurs adversaires, & qu'il vouloit absolument ensevelir cette affaire dans le silence. Sur quoi Baïus dit que cela lui sembloit très-bien, & pria qu'il fût ordonné qu'on ne disputât plus à Louvain sur ces matieres.

Le novateur se prenoit, de tous côtés, dans ses propres lacs. Il offroit d'obéir à la bulle, & non pas d'abjurer ce qu'elle proscrivoit; introduisant ainsi dans l'Eglise le simulacre de respect, qui devint si fameux par la suite sous le nom de silence respectueux : c'est-à-dire qu'il promettoit de révérer au dehors les décisions, qu'il méprisoit dans son cœur. Il exigeoit encore, avant d'accepter ainsi la bulle, que le Pape y donnât des explications, qui distinguassent le sens & les qualifications de chacune des propositions condamnées. Il y auroit lieu à l'accommodement, disoit-il, si les cen-

Hist. du Baïan. l. 2. p. 124.

sures pontificales étoient jointes à chaque proposition, pour en donner la distinction & en marquer la différence. Sans cette condition, dont ses disciples ont encore fait tant d'usage, il ne voyoit pas lieu, non seulement à une acceptation sincere de la bulle, mais à un simple accommodement de politique. Il fallut donc presser & menacer. Enfin après bien des tergiversations, il consentit à une acceptation absolue & sans réserve; il en laissa dresser l'acte; puis il dit que son adhésion verbale suffisoit, & refusa de signer. Par un excès de ménagement, on passa sur ce qui ne parut alors qu'une formalité: mais on ne tarda point à reconnoître, combien il est dangereux de composer avec un novateur qui paroît se soumettre, tandis qu'il se refuse à une seule des épreuves où l'on peut mettre sa sincérité. Bientôt il en fallut revenir à la signature, avec des peines & des embarras beaucoup plus grands, que ceux qu'on avoit prétendu s'épargner.

Tandis qu'on temporisoit, & qu'on se flattoit en vain que la condescendance ameneroit Baïus à la soumission, le docteur Ravestein, par sa mort, priva l'université de Louvain du défenseur le plus

capable & le plus vigilant de l'ancienne doctrine. Baïus devint par-là doyen des professeurs en théologie, dont il se trouvoit le plus ancien ; & sa faction, qui n'étoit plus contenue par l'autorité du docte Ravestein, prit aussi-tôt le dessus dans la faculté, comme Morillon l'avoit prédit au cardinal de Granvelle. Il n'avoit pour collegues que ses disciples, la plupart attachés à sa doctrine, & tous à sa personne. Croyant alors pouvoir impunément rentrer dans le champ de bataille, il oublia ses promesses, ses soumissions tant de fois réitérées, son abjuration, & soutint avec plus d'audace que jamais les propositions condamnées.

Ce procédé, non moins indigne d'un honnête homme, que d'un ecclésiastique en réputation de vertu, offensa vivement les orthodoxes. Ils en porterent leurs plaintes aux évêques de la province, qui ne trouvant point de moyen plus propre à calmer les esprits & à lever tout soupçon qu'une condamnation précise & publique de la doctrine des propositions, résolurent d'engager Baïus à s'expliquer une bonne fois là-dessus en pleine faculté. Dans cette vue, les évêques de Gand, d'Ypres & de Bois-le-

Duc le presserent par lettres de se justifier authentiquement sur la récidive qu'on lui imputoit, & d'exposer en présence des docteurs assemblés ses vrais sentimens sur les articles proscrits par la bulle.

Baïana, pag. 141 & seq.

Baïus feignit de se rendre à l'avis des évêques. On assembla l'université dans la salle de théologie; il monta en chaire, & après un préambule de style dévotieux, il rangea les propositions sous quatre classes; la premiere, de celles qui sont fausses & bien condamnées, mais qu'il prétendit n'avoir jamais soutenues; la deuxieme, de celles qui sont ambiguës, & qu'on avoit mal entendues, dit-il, dans ses livres, dont on n'avoit pas saisi le sens; la troisieme, de celles qu'il en soutint mal extraites, & condamnables uniquement par ce que les compilateurs y avoient ajouté; la quatrieme enfin, de celles qu'il avoua, mais qui ne sont odieuses, ajouta-t-il, que parce qu'elles sont énoncées dans le langage des saints peres, & non pas dans celui des scholastiques. Voilà, conclut-il, mon apologie, si toutefois j'en ai besoin; ainsi elle doit bien vous suffire. Je suis prêt à la produire, non seu-

lement dans toutes les chaires, mais au tribunal même du souverain juge. Quel délire, ou quel endurcissement! faire gloire devant Dieu & devant les hommes, d'un manifeste scandaleux, qui impute au siege de la religion & de la vérité, la négligence, la précipitation, l'ignorance & l'iniquité dans ses jugemens; qui l'accuse d'avoir prêté son ministere à l'artifice & à la calomnie, en condamnant des propositions mal entendues, infidélement extraites, forgées à plaisir pour diffamer un docteur catholique; de les avoir prises dans un sens étranger, & de les avoir flétries, quoique vraies en elles-mêmes & dans le sens naturel que présentent les paroles de l'auteur; d'avoir méconnu les paroles saines que les peres nous ont transmises, & d'avoir qualifié plus de vingt propositions, de scandaleuses & d'offensives des oreilles chrétiennes, parce qu'elles étoient revêtues du langage consacré par les saints docteurs.

Cet orgueil voilé d'un air de candeur & de modestie, de faux semblans d'humilité, de charité, d'amour de la paix & de la concorde, éblouit un grand nombre de personnes superficielles, ou

peu vives sur l'intérêt de la religion. Mais les catholiques éclairés, & vraiment attachés à leur foi, n'envisagerent qu'avec horreur un hypocrite, qui, après tant de soumissions parjures, tournoit contre la puissance pontificale l'indulgence & la longanimité dont elle avoit usé à son égard. Ils étoient particuliérement indignés des deux traits d'impudence, par lesquels il avoit terminé son discours; savoir, qu'il y avoit dans la bulle des propositions censurées, pour lesquelles il faudroit peut-être mourir plutôt que de les condamner; & qu'il ne se soumettoit point à la bulle, parce qu'elle n'avoit pas été solennellement promulguée, mais simplement notifiée par la lecture qui s'en étoit faite dans la maison de Ravestein. Rien de plus odieux sur-tout que ce dernier trait, qui marque une ame fausse & délibérément ingrate; puisque le Pape, à la sollicitation du cardinal de Granvelle, n'avoit consenti à cette forme de publication, que par ménagement pour celui qui lui en faisoit un crime. Les orthodoxes voyant qu'il ne respectoit, ni le Pape, ni le cardinal, ni le corps épiscopal de la province, prirent le parti de porter

leurs plaintes au gouverneur, qui, outre sa rigidité naturelle, avoit ordre du roi son maître de tenir soigneusement la main à cette affaire : ils le prierent de faire publier la bulle dans les écoles de Louvain, afin que Baïus la souscrivît avec tous les docteurs. Le duc d'Albe ayant si fort à cœur d'éteindre le feu de la rebellion allumé par les sectes protestantes, n'étoit pas d'humeur à souffrir qu'il se formât une secte nouvelle, qui venant à se réunir avec les autres, ne pouvoit pas manquer de consommer la ruine de l'Etat. Il accueillit avec honneur les défenseurs de la saine doctrine, & résolut sur le champ de faire rendre la soumission convenable aux décisions du S. Siege, par le moyen des évêques nationaux, soutenus de son autorité, sous laquelle tout plioit depuis ses dernieres victoires.

Les circonstances ne pouvoient pas être mieux choisies. Outre le calme rétabli par la soumission du moins passagere des Protestans révoltés, tous les évêques de la Belgique étoient assemblés à Malines, où ils formoient un concile national, à l'effet de mettre à exécution le concile de Trente. On porta un décret

formel pour la réception de ce concile, & pour en adopter la profession de foi, de telle maniere que les évêques n'en pussent admettre aucune qui n'y fût conforme. On en reçut aussi la discipline, & avec tant d'uniformité, qu'il fut enjoint aux évêques de visiter toutes les églises de leurs dioceses, même exemptes, & de réformer tous les statuts ou réglemens qu'ils y trouveroient contraires aux décrets de Trente. Afin de les diriger dans ces opérations, on composa un grand nombre de chapitres instructifs & très-circonstanciés, sur le baptême, la promotion aux ordres, le mariage & les fiançailles; sur la célébration de l'office divin, l'observation des fêtes & des jeûnes, la dispensation des indulgences, le culte des images & les superstitions à éviter; sur les devoirs des évêques & des autres ministres de l'Eglise, de tous les clercs, des religieux même & des religieuses; sur les séminaires, sur les écoles chrétiennes, sur les catéchismes & les instructions qu'on doit faire réglément aux fideles. En un mot, rien ne fut omis de tout ce que le saint concile de Trente avoit trouvé de plus propre à faire refleurir la discipline ecclésiastique & les

mœurs

mœurs chrétiennes. Le concile de Malines dura depuis le onze de juin jusqu'au quatorze de juillet 1570, & fut présidé, en l'absence de l'archevêque, par l'évêque d'Ypres.

L'année précédente, S. Charle Borromée avoit tenu ponctuellement son deuxieme concile, suivant l'ordonnance des peres de Trente, qui enjoignent au Métropolitain de célébrer de trois en trois ans le synode de sa province avec les évêques ses suffragans. Ainsi les trois années étant expirées, il avertit les fideles, selon sa méthode ordinaire, de se réconcilier avec Dieu, de recevoir la communion, & de venir en procession à l'église métropolitaine le dimanche avant la célébration du concile, pour attirer les lumieres du ciel & l'abondance de ses bénédictions sur l'assemblée des pasteurs. Le saint archevêque vouloit aussi que tous ses suffragans députassent, chacun de son diocese, outre les témoins synodaux, deux ecclésiastiques vertueux, habiles, zélés, pour rechercher sur les lieux tous les désordres & tous les abus, afin de lui en faire ensuite le rapport au concile. En quoi il ne se proposoit pas seulement d'observer

Giussan. l. 2. c. 18. Conc. T. 15. p. 338 & seq.

l'àpropos dans la promulgation des loix; point d'économie déjà si important; mais d'appliquer avec justesse la correction à l'abus, & de tenir la loi en vigueur, par une exécution éclairée. Le deuxieme concile général, ainsi que chacun des autres, tint environ trois semaines, pendant lesquelles on n'épargna ni soin, ni travail, pour ne rien laisser en retard de tout ce qui demandoit correction. Quand les actes étoient dressés, un des peres, au nom de tous les autres, portoit ces actes à Rome, avec une lettre synodale, qui les soumettoit au jugement du Souverain Pontife. Après qu'ils avoient été approuvés, l'archevêque les faisoit imprimer, & en passoit des exemplaires à tous ses suffragans, qui les publioient dans leurs dioceses. Il les publioit aussi, ou les faisoit publier à Milan. C'est ainsi qu'en dix-neuf ans de pontificat, il célébra six conciles, dont on voit que la prépondérance sur tant d'autres conciles particuliers ne peut pas être mieux fondée. Aussi toutes les Eglises qui se piquent le plus de régularité & de ressemblance avec l'antiquité sainte, ont adopté comme à l'envi la discipline de Milan, image la plus fidele de celle de Trente, & le plus

digne objet de l'émulation universelle. Ce précieux corps de discipline, que nous craindrions de tronquer en tentant de l'abréger, se trouve imprimé, sous le titre d'*Actes de l'Eglise de Milan*, en deux volumes *in-folio*, auxquels nous renvoyons ceux de nos lecteurs, qui veulent pleinement se convaincre que l'Esprit sanctificateur n'abandonna jamais l'Eglise.

Pour ce qui est des peres de Malines, le duc d'Albe, en leur mandant ce qui se passoit à Louvain, les pria d'ordonner la promulgation solennelle de la bulle émanée du S. Siege à l'occasion du docteur Baïus, & la souscription de tous les docteurs de cette université sans nulle exception. Les prélats engagerent leur parole au Duc, & arrêterent entre eux que Maximilien Morillon, déjà commis par le siege apostolique à l'exécution de la bulle, seroit aussi chargé d'exécuter le décret de leur concile; qu'auparavant néanmoins Rithovius d'Ypres & Jansénius de Gand iroient trouver Baïus, comme députés du concile, & lui en communiquer les ordres. Les deux évêques remplirent fidélement leur commission; mais le docteur, rompu depuis

Baïana, p. 200 & seq.

dix ans à la dissimulation & à la fourberie, ne leur donna que des paroles éblouissantes : il protesta que personne ne désiroit la paix avec plus de passion que lui, qu'il se conformeroit avec plaisir aux vues du concile, & qu'il se soumettroit à ses résolutions ; tant que la vérité, ajoutoit-il, n'y seroit pas blessée. Les deux prélats, sans faire attention à cette clause insidieuse, s'en tinrent à ses faux-semblans, & reporterent sa réponse au duc d'Albe, qui en parut aussi content qu'eux. Sur le rapport qu'ils en firent ensuite aux peres de Malines, on fit partir pour Louvain le commissaire Morillon.

La Faculté de Théologie ayant été convoquée dans les formes d'usage, Morillon parut à l'assemblée, où, après avoir exposé les ordres dont le concile national de la Belgique, aussi bien que le Saint Pere, lui avoit commis l'exécution, il publia solennellement la constitution pontificale qui commence par ces mots *Ex omnibus afflictionibus*, puis demanda à tous les docteurs s'ils étoient prêts à y obéir. Ils répondirent affirmativement, d'une voix unanime. Après une acceptation si prompte & si géné-

tale, il sembloit que la souscription qu'exigeoient encore le concile & le gouverneur, ne devoit pas souffrir plus de difficultés. Mais c'étoient moins les préventions des docteurs contre la doctrine de la bulle, que leur attachement à la personne de Baïus, qui les empêchoit de souscrire, & de laisser par-là un monument public de flétrissure contre lui. Dissimulant toutefois ce vrai motif de leurs refus, ils userent, à son exemple, d'artifices & de subterfuges, d'inventions calomnieuses, de mensonges palpables, jusqu'à prétexter sans pudeur, contre l'évidence des faits, que ni le Pape ni le concile n'exigeoient la signature de la bulle; que Morillon, de son chef, étoit venu la demander, & couvroit sa témérité, du nom des peres de Malines, dont il n'avoit point reçu de commission. Il fallut une lettre authentique des évêques d'Ypres & de Gand, députés du concile & témoins de la commission qu'en avoit reçue Morillon, pour faire tomber la calomnie, & mettre au jour l'impudence de ses auteurs.

Il est plus que vraisemblable, que les plus chauds partisans de Baïus, ayant été si honteusement démasqués, & tant

le concile que l'inflexible duc d'Albe voulant être obéis, les autres docteurs qui étoient en bien plus grand nombre, ouvrirent les yeux, & que le corps de la faculté souscrivit dès-lors. Cependant comme on ne trouve aucun monument de cette souscription, laquelle peut avoir été supprimée fort aisément dans la suite par les disciples de Baïus, demeurés maîtres de l'université; ses fauteurs opiniâtres ne laissent pas d'ériger cette preuve négative, ou pour mieux dire, ce manque de preuve, en une démonstration de la désobéissance des Lovanistes. Quoi qu'il en soit de ce raisonnement pitoyable, ce qu'ils prétendent y gagner est plus misérable encore. Toutes les contradictions qu'éprouva la bulle, ne servirent qu'à lui donner plus de relief. Ce n'étoit plus un simple décret qu'on pût soupçonner de subreption; depuis qu'il avoit été confirmé, après un nouvel & très-mûr examen, tant des livres que des apologies du novateur. Le clergé national, le plus intéressé à ce jugement, l'avoit confirmé en concile; il en avoit ordonné la souscription & la promulgation. On l'avoit publié solennellement, sans opposition, sans réclamation d'aucun évêque,

d'aucun docteur, pas même d'un seul prêtre. Le souverain l'avoit demandé, il l'avoit agréé, tous les ordres de l'Etat avoient concouru à lui imprimer les marques les plus augustes & les plus authentiques dela législation.

Telle étoit la situation de cette affaire, quand, sur l'avis que Morillon donna sans doute à Rome de ce qui s'étoit passé au sujet de la souscription, le Pape exhorta le duc d'Albe à la finir, en faisant rendre par la faculté de théologie un décret signé de tous ses membres, & portant que toutes les propositions étoient légitimement condamnées, que les écrits où elles se trouvoient seroient retirés des mains des candidats, & que Baïus se soumettroit à ce jugement. Le Duc en ayant écrit à la faculté, d'un ton à être obéi, elle tint une grande assemblée, après avoir donné aux docteurs un temps suffisant pour méditer leurs avis : tous s'y trouverent, à l'exception de Baïus, personnellement intéressé dans la délibération. Epouvanté enfin du tour sérieux que prenoit son affaire, déjà il avoit déclaré publiquement, à l'issue d'un exercice théologique, qu'il étoit résolu de s'en tenir au jugement que la

faculté rendroit sur les articles proposés. Quand on vint aux opinions, ils passerent tous d'une voix ; & l'on prit acte de la declaration que Baïus avoit faite dans l'intervalle, touchant sa disposition à se soumettre, comme il le devoit, au jugement de la faculté, qui enfin laissa dans ses conclusions un monument incontestable de sa pleine obéissance à la constitution de Pie V. Elle la reçut purement & simplement, supprima les livres qu'elle condamnoit, & fit souscrire la même conclusion par tous & chacun des docteurs, comme il y est marqué. Et cette conclusion, comme il y est encore dit, fut ensuite présentée à Maître Michel Baïus, qui déclara lui-même qu'il l'approuvoit, qu'il la vouloit souscrire, & qui la souscrivit en effet.

Act. facult. Lovan. ad 29. Aug. 1572.

Ainsi l'obstination de Baïus plia-t-elle, de la maniere la plus humiliante, sous le poids de l'autorité réunie du chef de l'Eglise, du clergé national, & sur-tout du formidable duc d'Albe. Il se seroit épargné toutes ces humiliations, en se soumettant au premier jugement du Saint Pere, qui l'avoit traité avec tous les ménagemens de la tendresse paternelle. Ses fréquentes récidives, fruits d'une ame

plus superbe encore & plus fausse qu'inconstante, le mirent dans la dure nécessité d'épuiser jusqu'à la lie ce calice d'amertume. Sa flétrissure fut à jamais consignée dans les fastes de sa compagnie, chargés des conclusions prises contre sa doctrine & sa personne. Il n'en devint cependant pas plus fidele à ses promesses & à ses sermens.

Pendant que le duc d'Albe ne savoit auquel penser, parmi les novateurs qui mettoient tout en confusion dans les Pays-Bas ; le Roi catholique occupé de son mariage avec Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, & sollicité de secourir la reine Marie d'Ecosse, remit encore ce soin au duc, sans lui envoyer de nouveaux secours. L'exécution fut telle qu'on devoit l'attendre d'une commission qui demandoit à peu près l'impossible. Cependant le besoin ne pouvoit pas être plus pressant. Marie se trouvoit captive en Angleterre, & la reine Elisabeth la tourmentoit indignement, pour lui faire signer un traité aussi honteux à l'Ecosse, que dommageable à la religion catholique, dont il consommoit la ruine dans ce royaume.

Ce n'étoit pas sans raison, ou sans De Thou, l. 40.

l'un de ces noirs pressentimens qui prennent l'ascendant sur la raison même, que l'infortunée Marie avoit d'abord pris possession de son trône, avec autant de répugnance que si elle eût marché au supplice. A peine fut-elle dans ses Etats, qu'elle reçut tant d'insultes de ses sujets hérétiques, & sur-tout de leurs séditieux pasteurs, que le diadême lui devint un joug qu'elle auroit eu peine à supporter, si l'espérance de quelque changement ne l'eût flattée par intervalle. Dans l'exercice de sa religion, on lui permettoit tout au plus de faire dire quelque messe basse ; & il arriva un jour qu'un sectaire fanatique eut l'insolence de briser les cierges qu'on apportoit dans son oratoire pour la célébrer. L'atrocité se joignit au fanatisme, & fut portée jusqu'à poignarder dans le cabinet & sous les yeux de la Reine enceinte, un sujet d'excellent conseil, d'une fidélité à toute épreuve, & d'une habileté qui déconcertoit les plus secretes cabales des perturbateurs de l'Etat. Le but des assassins n'étoit pas seulement de causer à la Reine un effroi & une révolution qui la fissent périr elle & son fruit, mais de la faire soupçonner d'un honteux commerce avec le malheu-

ceux qu'ils venoient d'assassiner, par l'époux qu'elle s'étoit choisi contre les vues ambitieuses de la reine d'Angleterre. Cet objet prétendu de la passion d'une reine, n'étoit qu'un musicien, laid de figure & cassé de vieillesse : cette absurde calomnie fit néanmoins fortune parmi les sectaires, & par leur instigation, prit dans l'ame foible du roi jaloux.

Le feu de la discorde étoit principalement soufflé par le comte de Mourrai, qui ayant surpris la confiance de l'infortunée Reine, dont il étoit frere naturel, trouva moyen de perdre, l'un par l'autre, la reine & le roi. Il engagea le comte de Bothwel à délivrer la reine, d'un époux, disoit-il, qu'elle ne pouvoit souffrir ; ajoutant qu'elle s'estimeroit heureuse d'épouser son libérateur. Il est des attentats dont le projet seroit regardé comme une chimere, sous la plupart des climats : celui-ci fut conçu & mis aussitôt à exécution, sur ces rivages orageux, où tout ce qui est extrême a des attraits particuliers. Bothwel fit sauter par le pétard la chambre du Roi, après l'avoir étranglé secrétement dans son lit, enleva la Reine, & dans un premier saisissement, trop puissant sur un sexe timide,

il la pressa en tant de manieres de lui donner la main, qu'elle contracta le mariage fatal qui la précipita du trône dans les fers, & dans ce long enchaînement d'infortunes dont l'échafaud fut le terme.

Aussi-tôt après ce mariage, elle fut investie, avec son indigne époux, par une armée de rebelles suscités par Mourrai : on laissa échapper Bothwel, de peur qu'il ne rendît témoignage, touchant le régicide, à l'innocence d'une infortunée qu'on vouloit trouver coupable. Pour elle, on la mit sur une vile monture, avec un habit également propre à lui attirer les risées publiques ; & à la tête des troupes qui l'avoient arrêtée, on la conduisit par de longs détours couverts d'une populace insolente, jusqu'à la forteresse ou prison de Loclevin, située au milieu d'un lac. Par-tout on portoit devant elle un drapeau où étoit peint le cadavre du roi son premier époux, avec le petit prince Jacque, son fils, qui tendoit ses mains innocentes au ciel, comme pour demander justice contre les assassins de son pere. La vue de ce tableau, avec les explications qu'en faisoient les rebelles dans les termes les plus insultans, & les

relations calomnieuſes qu'ils avoient répandues de tous côtés, lui attirerent tous les outrages imaginables, & formerent ſur ſon innocence même un nuage que les moyens les plus irréfragables ne purent qu'à peine diſſiper avec le temps. Cependant on la força de ſigner un acte, par lequel elle ſe démettoit de la couronne, en faveur de ſon fils qui n'avoit guere plus d'un an, & qui dès-lors fut proclamé roi. Elle proteſta d'abord contre cette violence, avec les formalités néceſſaires; & après quelque temps, elle s'échappa de ſa priſon : mais ce ne fut que pour retomber entre les mains plus inhumaines encore de la reine d'Angleterre.

Au lieu de l'aſile qu'elle avoit demandé, elle ne trouva que des fers, où Eliſabeth la retint plus de dix-huit ans, ſans nul égard aux droits ſacrés de l'hoſpitalité, à la proximité du ſang, à l'honneur du diadême, à la foi donnée, à l'humanité même.

L'impitoyable Eliſabeth ne conſulta que ſon dépit, contre une princeſſe qui uſoit de la prééminence du ſang illuſtre & pur qui couloit dans ſes veines, de la ſituation de ſes Etats, des agrémens de ſon eſprit, & de tous les dons de la nat.

ture, pour l'empêcher d'exécuter celui de tous ses desseins qu'elle avoit le plus à cœur; savoir de réunir les trois couronnes des îles Britanniques sur la tête d'un Monarque Protestant, afin d'en bannir à jamais la foi Romaine, dont le rétablissement en Angleterre pouvoit attirer à sa mémoire toute la flétrissure qu'elle méritoit. La foi de la reine Marie d'Ecosse fut ainsi la premiere cause de la longue persécution qu'elle eut à soutenir; d'où l'on peut sans exagération qualifier de martyre la mort violente par où elle finit. Il nous reste un monument très-marqué des projets sanguinaires de l'hérésie contre le zele de cette princesse pour la religion de ses peres, dans une lettre où Beze fait des vœux pour voir bientôt l'Ecosse délivrée de ce qu'il appelle une autre Athalie.

Ep. Theod. de Beze ad Buchan.

Toutes les têtes couronnées s'intéresserent au malheureux sort de la reine prisonniere, & plusieurs demanderent son élargissement, avec de vives instances, long-temps réitérées, & toujours inutiles. Il en fut de même des poursuites du parlement d'Ecosse, des grands de ce royaume, & du jeune Monarque, dès qu'il fut en âge de penser & de sen-

tir. Rome éclata aussi, contre Elisabeth. Le S. Pape Pie V, qui l'avoit assez ménagée jusque-là, publia contre elle une bulle foudroyante, quand elle se fut montrée sourde aux prieres & à tous les avertissemens des princes ses voisins. Il y peignoit les bannissemens, les chaînes, les tortures, tous les genres de supplices & de vexations exercés contre les évêques, contre les prêtres, contre les fideles de tout état, dont le crime consistoit uniquement à ne point prendre part aux attentats de sa tyrannie & de son impiété. L'anathême étoit ensuite prononcé, avec tous les effets qu'on y attachoit alors.

Sous un regne tel que celui d'Elisabeth, c'étoit courir un terrible hazard, que de notifier cette bulle en Angleterre : mais le péril même parut enhardir l'Anglois Jean Felton. Il eut l'intrépidité de l'afficher à la porte de l'évêque de Londres, où elle demeura depuis le soir jusqu'à huit heures du matin, sans que Felton voulût profiter de cet intervalle pour prendre le large. Et comme un de ses amis lui mettoit sous les yeux tout ce qu'il risquoit ; la mort soufferte pour une si belle cause, répon-

dit-il, est moins à craindre qu'à désirer. Felton néanmoins fut simplement soupçonné d'avoir quelque connoissance de cette affaire : mais si-tôt qu'on lui eut demandé qui avoit affiché la bulle ; je veux bien vous tirer d'inquiétude à ce sujet, répondit-il, & je confesse volontiers que c'est moi. Il fut condamné au supplice des criminels de leze-Majesté. Quand on lui dit de demander pardon à la reine, il répondit qu'il n'avoit manqué à rien de ce qui lui étoit dû, se laissa couper la main droite sans changer de couleur, & supporta le reste des tourmens avec la même fermeté.

Pie V eut plus de sujet de s'applaudir des efforts qu'il fit dans le même temps contre les Turcs. Malgré des pertes accablantes, essuyées récemment par les chrétiens, le saint Pape, par la grandeur de son courage, par son habileté, par ses dons abondans, & sur-tout par la vertu de ses prieres, leur procura la plus mémorable victoire qu'ils eussent encore remportée sur mer. Selim II, fils & successeur bien différent de Soliman II le plus honnête homme des Sultans, ne vit pas plus tôt sa domination solidement établie, qu'il rompit la paix jurée aux Véni-

Chalcond. T. 2. l. 15. De Thou, l. 49.

tiens par son pere, & renouvellée par lui-même. Il avoit pris la résolution de leur enlever l'île de Chypre; & pour les obliger à faire diversion, il envoya dans l'Albanie le Bacha Achmet, avec soixante mille hommes; Hali-Bacha dans l'île de Chio avec quarante galeres que renforça bientôt après le bei de Négrepont; puis le formidable Mustapha en Chypre avec plus de trois cents voiles, & des troupes de terre proportionnées. Dans toute l'étendue de cette île, il n'y avoit que deux places de résistance, Nicosie au milieu des terres, & Famagouste port assez bien fortifié. Les Turcs ayant débarqué sans obstacle, allerent assiéger Nicosie, qu'ils prirent d'assaut après six à sept semaines de siege : ils y massacrerent plus de vingt mille personnes, sans distinction de sexe, & firent quinze mille esclaves, avec un butin inestimable.

Dans la campagne suivante, ils prirent Famagouste par composition; le sort de Nicosie ayant fait peur aux habitans, dont l'indocilité, jointe à l'épuisement des munitions, força le courageux Bragadin, leur gouverneur, à capituler après une longue & glorieuse défense. Ce que le peuple aveuglé par l'effroi avoit cru de-

voir faire son salut, ne servit qu'à précipiter sa perte, & à combler son infortune. Le barbare Mustapha, après avoir accordé tous les articles de la capitulation, & les avoir confirmés par serment, fit égorger la garnison tout entiere, avec la principale noblesse, comme elle venoit par honneur au devant de lui. Pour le gouverneur, après lui avoir fait présenter par trois fois sa tête au bourreau, sans pouvoir l'intimider, il lui fit couper le nez & les oreilles, ordonna qu'on le tînt étendu par terre, & lui insultant avec autant d'impiété que de barbarie; où est maintenant ton christ, lui disoit-il? & s'il est tout-puissant, à quoi tient-il qu'il ne t'arrache de mes mains? Quelques jours après, ses plaies encore toutes saignantes, & deux paniers remplis de terre pendus à son cou, il le fit conduire sur les différentes brêches des remparts; & toutes les fois qu'il passoit devant le bacha, on l'obligeoit de baiser la terre. Ensuite on l'exposa au haut d'une antenne, pour servir de spectacle aux chrétiens qu'on venoit d'arrêter dans leurs vaisseaux, où déja ils étoient embarqués sur la foi des sermens. Enfin, au bruit des tambours & des trompettes, on le

Adrian. de bell. Cypr. l. 2.

conduisit dans une place publique, où il fut écorché vif, & montra une constance que la foi seule pouvoit inspirer, même à un héros. Il ne cessa point d'invoquer Jésus-Christ, qu'écorché jusqu'à la ceinture, & le corps épuisé de sang, il n'eût rendu son ame à Dieu, avec son dernier souffle. En haine d'une confession si glorieuse, Mustapha lui fit encore mille outrages après sa mort; puis remplit sa peau de paille, la promena dans les ports d'Asie & de Grece, d'où elle fut portée à Constantinople avec les têtes d'un autre Bragadin, de Querini & de Martiningo, dignes tous trois de ces honorables outrages, & par leur valeur militaire, & par leur magnanimité chrétienne.

Cette haine forcenée du nom chrétien excita par tout l'Occident une fureur d'indignation, dont le saint Pape s'efforça de tirer parti pour le solide avantage de la chrétienté. Mais les princes éloignés du Midi où grondoit l'orage, ayant d'ailleurs pour la plupart assez d'affaires chez eux, ne jugerent point à propos de se réunir contre l'ennemi commun. L'empereur même, si souvent inquiété par les Ottomans, refusa d'accéder à la ligue, sous prétexte d'une treve

conclue peu d'années auparavant avec le grand-seigneur. Il n'y eut que le Pape, le roi d'Espagne & la république de Venise, qui résolurent ensemble d'humilier l'orgueil des infideles, & de porter la guerre au sein de leur empire. Ils prirent si fort à cœur cette généreuse entreprise, animés principalement par les exhortations du saint Pape, & par la profusion avec laquelle il fournissoit à la dépense, qu'ils mirent en mer plus de deux cents galeres, vingt-huit grands navires d'équipage, & six galéasses munies de grosse artillerie. Don Juan d'Autriche, frere naturel du roi d'Espagne, fut nommé généralissime de toute l'armée, quoiqu'il fût âgé tout au plus de vingt-quatre ans; mais on lui avoit donné pour conseils, André Doria, vieux marin des plus renommés de son siecle, & Louis de Réquesens, dont la prudence lui fit confier ensuite le gouvernement difficile de la Belgique. La flotte du saint Siege avoit pour général, Marc-Antoine Colonne, désigné pour commander en chef, au défaut de Don Juan. Le noble Vénitien Barbarigo commandoit la flotte de sa république. Du reste, la fleur de la noblesse d'Italie, & une partie de celle

d'Eſpagne remplirent cette armée ; pluſieurs d'entre eux s'étant déjà ſignalés par des exploits, qui excitoient l'émulation de tous les autres. La flotte Ottomane commandée par Ali-Bacha, & plus nombreuſe encore que celle des chrétiens, outre deux cents galeres, comptoit ſoixante-dix frégates, ou brigantins. Ces ignorans & préſomptueux barbares avoient ſi bonne opinion d'eux-mêmes & ſi peu d'idée de l'ennemi, qu'ils n'imaginoient pas qu'il osât ſeulement paroître en leur préſence.

Dans ces diſpoſitions des deux armées, également empreſſées au combat, elles ne tarderent point à ſe joindre. On ſe rencontra dans le golfe de Corinthe, qui prend aujourd'hui ſon nom de Lépante, près d'Actium, lieu déjà ſi mémorable par la bataille qui avoit décidé de l'empire du monde entre Marc-Antoine & Auguſte. Comme les deux armées rangées en bataille, n'étoient plus ſéparées que par un eſpace de 12 milles ; Don Juan, avant d'approcher davantage, ordonna d'arborer l'étendard qu'il avoit reçu du Souverain Pontiſe ; & précédé de ce ſigne ſacré, il parcourut les rangs dans un brigantin, afin d'exhorter les troupes à combattre juſqu'à la

f De Thou, l. 50.

mort, & à mépriser tout péril sous l'étendard de Jésus-Christ. Dès que les soldats chrétiens virent flotter le drapeau, où l'image d'un Dieu mort pour les hommes étincelloit d'or & de pierreries; cette multitude qui sous le fer dont elle étoit hérissée ne respiroit que la menace & le carnage, donna un spectacle nouveau, qui put fixer quelque temps les regards du Ciel même. Toute l'armée, à l'exemple des généraux, tomba prosternée devant le Dieu Sauveur, en jurant de verser jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour la gloire de son nom, & en le conjurant de favoriser le courage dont il étoit le principe & le terme.

Ils s'étoient voués en victimes pacifiques : ils se releverent en lions altérés de sang, & qui ne connoissent plus d'autre danger, que de manquer leur proie. Don Juan fit donner le signal du combat, par un coup de canon ; & les deux armées, comme deux orages contraires, se porterent l'une sur l'autre, avec une violence & un bruit effroyable. Les Turcs avoient l'avantage du vent : mais il tomba au moment que commença l'action. Après quelque temps d'un calme si profond qu'à peine on se croyoit en mer, le vent

reprit en faveur des chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie sur la flotte Ottomane ; ce que les guerriers chrétiens regarderent comme un premier fruit de leur confiance dans le maître suprême des élémens & de la victoire. Elle fut néanmoins disputée cinq heures entieres : au bout de trois heures, elle commença par l'aîle gauche des chrétiens, commandée par le noble Vénitien Barbarigo, qui fit couler la galere de Siroch, commandant de l'aîle opposée des ennemis. Siroch fit la plus opiniâtre résistance, & soutint le courage de ses gens, jusqu'à ce qu'ayant été mis en pieces en se défendant comme une bête féroce, la consternation se répandit dans toutes ses galeres, & les fit tourner vers la côte, avec tant de précipitation, que la plupart s'y briserent. Toutefois le brave Barbarigo qui faisoit autant l'office de soldat que de capitaine, reçut dans l'œil un coup de fleche, dont il mourut le lendemain. Son neveu Contarini qui prit sa place, & le noble Querini périrent de même au sein de la victoire.

La nouvelle de la défaite de Siroch étant parvenue au centre de l'armée chrétienne, où le généralissime Don Juan faisoit tête au général Turc, & déjà rem-



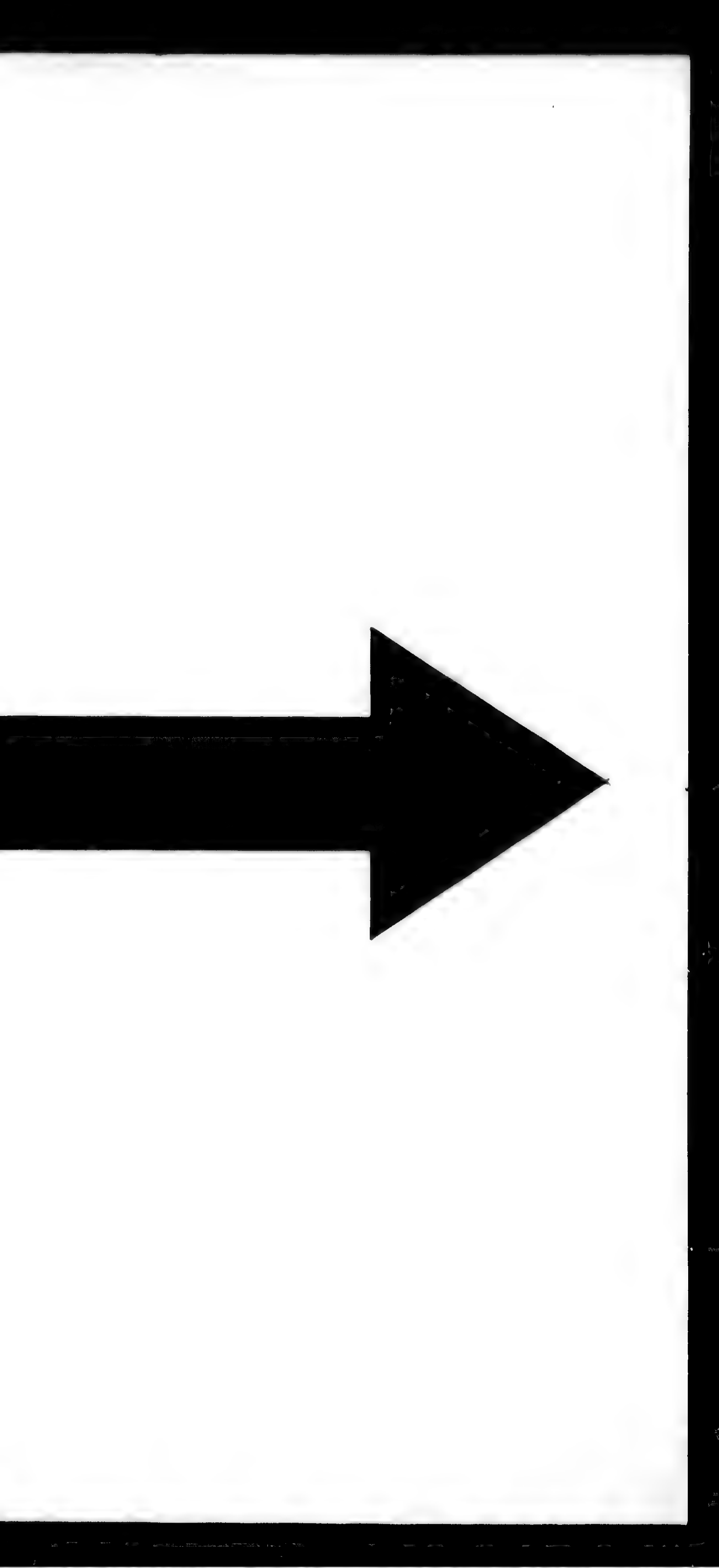
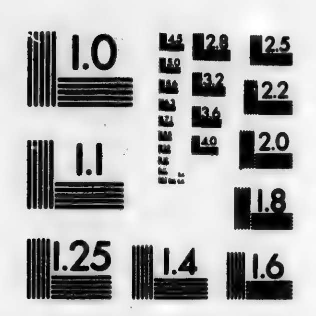


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



portoit quelque avantage ; les Espagnols jaloux de ce que les Vénitiens avoient déterminé la victoire, oublierent leur lenteur accoutumée, enchérirent sur la chaleur italienne, firent sur la capitane Turque un feu d'enfer dont Ali fut tué, l'aborderent, en arracherent le croissant ; & Don Juan faisant alors crier *victoire*, ce ne fut plus un combat, mais une horrible boucherie, où les Musulmans stupides se laissoient égorger sans se défendre. Doria qui commandoit l'aîle droite, sous prétexte qu'il n'avoit pas assez de vaisseaux pour faire un front égal à celui d'Ochiali qui commandoit la gauche des Turcs, mais dans la vue réelle, dit-on, de conserver les navires qu'il entretenoit au service du roi d'Espagne, prit le large avec toutes ses galeres. Ochiali se mit à le poursuivre : mais son audace ne portant que sur la crainte qu'il présumoit faussement dans son ennemi, & celui-ci ayant fait mine de revenir à la charge avec le marquis de Sainte-Croix, le Musulman s'enfuit à toutes voiles, avec trente galeres tout au plus. Le reste de ses vaisseaux fut pris, ou coulé à fond.

Les Turcs firent une perte immense dans cette bataille, la plus désastreuse,

à tout prendre, qu'ils eussent livrée depuis l'établissement de leur empire. Les vainqueurs leur tuerent trente-deux mille hommes, firent trois mille cinq cents prisonniers, dont vingt-cinq officiers de premier rang, délivrerent quinze mille esclaves chrétiens, prirent cent trente à quarante galeres, ou autres bâtimens, brûlerent, coulerent à fond, ou firent briser tout le reste, à l'exception de quarante à cinquante voiles, que sauverent tant Ochiali que le Roi d'Alger, qui eut aussi le bonheur de s'échapper à travers l'armée chrétienne. Il est impossible d'apprécier le butin fait sur une flotte innombrable, chargée de la dépouille d'une infinité de vaisseaux, de villes même qu'elle venoit de piller. Les chrétiens perdirent environ huit mille hommes, la plupart Vénitiens, dont plusieurs officiers de marque : mais le sénat regardant une mort si belle, comme un sort plus digne d'envie que de regrets, défendit d'en porter le deuil, & d'en marquer aucune tristesse. La journée de Lépante, septieme d'octobre 1571, devint pour cette république généreuse, un jour de fête & d'alégresse publique, qu'elle ordonna de solenniser à perpétuité. Le

ſaint Pape Pie V, aux prieres duquel on attribua principalement ce ſuccès, établit pour toute l'Egliſe, une fête en l'honneur de la ſainte Vierge, ſous le nom de Notre-Dame de la Victoire, & fit ajouter ces mots aux litanies : *Secours des Chrétiens, priez pour nous.* Deux ans après, Grégoire XIII établit encore en mémoire de la victoire de Lépante, ou plutôt rétablit la fête du Roſaire, inſtituée cent ans auparavant, & la fixa au premier d'octobre. Pie V proteſtoit que cette victoire étoit due à l'interceſſion de la Mere de Dieu, & il paroît avoir eu à ce ſujet des connoiſſances plus que Gabut. l. 3. Ciacon. p. 298. naturelles. Les hiſtoriens de ſa vie aſſurent, que le jour de la bataille & la nuit précédente, il redoubla la ferveur de ſes prieres, & ordonna qu'on fît la même choſe dans toute la ville ; que dans le temps du combat, le conſiſtoire ſe trouvant aſſemblé, il quitta bruſquement les cardinaux, ouvrit une fenêtre, & y demeura quelque temps, les yeux levés au ciel ; qu'enſuite il ferma la fenêtre, & leur dit : Il ne s'agit plus d'autre affaire, que de rendre grace à Dieu, pour la victoire qu'il vient d'accorder à ſon peuple.

Cependant les vainqueurs ne furent

pas tirer parti de leur avantage. Au lieu de marcher à Constantinople qui vraisemblablement eût été prise d'emblée, dans le trouble & la consternation où se trouvoit toute cette capitale; Don Juan d'Autriche alla passer l'hiver à Palerme, & Colonne prit le chemin de Rome. Venieri qui avoit succédé à Barbarigo dans le commandement des Vénitiens, & qui se voyoit seul à la tête de l'armée navale, ne laissa pas de poursuivre les Turcs. Il tourna même vers leur capitale: mais sa lenteur & son irrésolution lui ravirent le succès, qu'il pouvoit encore se promettre de ses seuls efforts. Il n'est pas douteux que s'il eût seulement poussé jusqu'au sein de l'Archipel, tous les Grecs auroient sur le champ secoué le joug des infideles. Déjà Constantinople étoit aussi alarmée, que si le vainqueur eût été à ses portes. La plupart des Turcs donnoient leurs trésors à garder aux habitans chrétiens, & les prioient de leur permettre l'exercice du Mahométisme, au moyen d'un tribut, lorsqu'ils feroient maîtres de la ville & de l'empire. Selim qui étoit à Andrinople, revint promptement pour empêcher le désordre; & comme on ne voyoit point

arriver les vainqueurs, il calma si bien les esprits, qu'un commissaire Vénitien étant venu proposer l'échange des prisonniers, le grand-visir lui tint ce langage : Vous voulez voir sans doute comment nous portons les coups de la fortune ? eh bien, apprenez ce que nous pensons : En vous enlevant le royaume de Chypre, nous vous avons coupé un bras qui ne reprendra point ; & lorsque vous avez défait notre flotte, vous nous avez rasé la barbe, qui bientôt reparoîtra plus forte qu'auparavant.

Pendant que Selim, avant ce revers, jettoit l'alarme dans toute la chrétienté, les Mores d'Espagne, qu'on a vu presque anéantis sous le regne de Ferdinand le Catholique, ne laisserent pas de se relever, de se révolter, de faire durer la rebellion trois années entieres, avec un désordre & des excès qui firent comprendre combien il est dangereux, pour les Etats même les plus florissans, de vivre dans la sécurité avec des sectes séditieuses, quand on n'attend leur fidélité que de leur foiblesse. Ces ennemis irréconciliables de la religion & de la puissance Castillane, sous prétexte de la trop grande sévérité de leurs gouverneurs,

De Thou, l. 48. initio.

s'attrouperent dans les détroits des montagnes, au pays de Grenade, & se choisirent pour roi, un jeune homme de leur nation, nommé Ferdinand de Valore, le plus distingué d'entre eux par sa bravoure, aussi bien que par ses richesses & sa naissance. Aussi-tôt après, ils se répandirent en armes dans le plat pays, où ils commirent, comme à l'envi, des impiétés & des cruautés effroyables. Les églises profanées, & les prêtres appliqués à des supplices ordinaires, méritent à peine attention dans cet énorme brigandage. Des communautés entieres de religieux furent précipitées dans des chaudieres d'huile bouillante, quantité de prêtres enterrés vifs jusqu'à la ceinture, puis proposés comme des buts aux arbalêtriers, ou abandonnés à une mort d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus lente. Pour ajouter le sacrilege à la barbarie, plusieurs personnes, en dérision du crucifix, furent clouées à des croix. La plupart de ces martyrs souffrirent avec tant de constance, que leurs bourreaux furent enfin réduits à les admirer. Le Roi More eut horreur le premier de ces attrocités, & donna un édit, pour y mettre au moins quelques bornes : mais quoiqu'il

défendît simplement de tourmenter les femmes & les enfans au dessous de dix ans, il fut très-mal obéi. Le Roi catholique de son côté fit marcher contre les rebelles ses vieilles troupes & ses meilleurs généraux : on en vint souvent aux mains, on fit de grandes pertes de part & d'autre ; le gouvernement Espagnol fut réduit à faire des recrues forcées, & Philippe II, tout impérieux, tout impatient qu'il étoit de la contradiction, se lassa bien des fois de cette guerre. Il tenta aussi souvent, mais toujours en vain, de faire la paix. Enfin l'armée Castillane, sous le commandement du duc d'Arcos, remporta une victoire complette. Le peu d'infideles qui échapperent au carnage, furent réduits à se dissiper sans pouvoir plus rien entreprendre.

Duchesne, vie des Papes, p. 430 & s. Ciacon. T. 3. p. 104. Gabut. Vit. Pii V.

Pie V, après la victoire signalée qu'il avoit obtenue du ciel, redoubla ses ferveurs & toutes ses bonnes œuvres. On le voyoit souvent visiter les hôpitaux, laver les pieds des pauvres, embrasser affectueusement des malades tout couverts d'ulceres, les consoler, les servir lui-même, & fournir avec profusion à tous leurs besoins. Il donna vingt mille écus d'or à l'hôpital du S. Esprit, six

mille au séminaire dit des Clercs, cinq mille à la confrérie de l'Annonciade; il fonda quantité de dots, pour marier de pauvres filles. Dès le jour du triomphe où Marc-Antoine Colonne, général des troupes Romaines à la journée glorieuse de Lépante, fit son entrée publique à Rome; le religieux Pontife, au lieu du banquet somptueux qu'on avoit coutume de faire en ces rencontres, en appliqua le prix à doter de jeunes personnes sans fortunes, & à distribuer des vivres aux malheureux. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire dans l'espace d'environ six mois, il fonda un college à Pavie, pour former la jeunesse autant à la piété qu'à l'étude des lettres; & un monastere de Dominicains, à Bosco dans le Milanès. Il établit & fit établir dans une infinité de dioceses une ou plusieurs confraternités semblables à celle de Rome, nommée de la doctrine chrétienne pour l'instruction de la jeunesse. Il confirma la congrégation des freres de la charité établie trente-deux ans auparavant, l'érigea en ordre religieux sous la regle de saint Augustin, & y ajouta un quatrieme vœu de se consacrer au service des malades,

avec des réglemens ou des constitutions particulieres qui lui manquoient encore. Le saint instituteur, Jean de Dieu, ne lui avoit point laissé d'autre regle que son exemple.

Protecteur déclaré des savans, & plus encore des hommes vertueux, Pie V n'élevoit point de sujets aux dignités ecclésiastiques, qu'il ne jugeât tels : parmi vingt-un cardinaux qu'il fit en trois promotions, la plupart, sans excepter le cardinal Alexandrin son neveu, se distinguerent par leur érudition, ou par d'autres talens marqués. Il y avoit tant de noblesse dans sa charité, qu'ayant fait venir tout à la fois à Rome, en un temps de cherté, du bled de France & de Sicile pour plus de cent mille écus, il le fit revendre à un prix si bas, que les officiers de la police trouvant cette libéralité abusive, lui proposerent quelques spéculations économiques, afin de l'arrêter. Ce genre d'économie, leur répondit-il en deux mots, ne sied point à un prince, & moins encore à un pape. On ne laissa point après sa mort de trouver dans ses coffres un million d'écus d'or, & des redevances pour cinq cent mille, exigibles sous trois mois ; le tout destiné

à pousser l'avantage des chrétiens contre les Turcs, dont il avoit absolument résolu d'abattre la puissance. Il avoit outre cela cent mille écus entre les mains du trésorier chargé de fournir aux besoins des pauvres, & treize mille dans sa chambre pour distribuer journellement lui-même. Il est clair par-là que ce vertueux Pontife ne se laissa jamais dominer par la chair & le sang, ou par l'amour de ses proches; & il n'est pas moins sensible, qu'un pape que la chair & le sang ne dominent point, peut toujours faire de grandes choses.

Mais borné à réprimer les Philistins de la loi nouvelle sans les écraser, le destin de Pie V ne s'étendoit point au delà du triomphe de Lépante. Peu de temps après, il sentit redoubler les douleurs d'une colique néphrétique, dont il étoit tourmenté depuis long-temps. Les remedes ordinaires devenant inutiles, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort, par l'usage parfait de ce qu'il lui restoit à vivre & à souffrir. Il avoit continuellement sous les yeux, ou du moins dans l'esprit, l'image d'un Dieu souffrant pour notre salut; ce qui lui faisoit supporter les douleurs les plus aiguës, avec un courage & une tranquillité qui étonnoit tout

le monde. La fête de pâques étant arrivée, comme déjà il étoit extrêmement affoibli, cet infatigable pasteur que tant d'occupations de premier ordre n'empêchoient pas d'instruire lui-même son peuple, voulut encore prêcher, après avoir visité, presque toutes à pied, les sept églises principales de Rome. Enfin, consommé de douleur & de foiblesse, il reçut les derniers sacremens de la main du cardinal Alexandrin, son neveu; & trois jours après, le premier de mai 1572, il rendit sa sainte ame entre les mains de son créateur, en proférant ces paroles d'une hymne du temps, *Quæsumus, auctor omnium, &c.* Il étoit âgé d'environ soixante-huit ans, & avoit gouverné l'Eglise six ans, trois mois & vingt-quatre jours. Quelque sainte qu'eût été la vie de ce Pontife, à qui l'on décerna dans la suite un culte public; le peuple ne laissa pas de se réjouir à sa mort, à cause de la régularité sévere de ses mœurs. Il est même des censeurs, bien élevés dans leur opinion au dessus de l'ordre populaire, qui l'ont accusé de négligence dans le gouvernement, & d'une molle confiance dans ses ministres. S'ils ont bien rencontré, que répondrons-nous, sinon

que la dignité pontificale seroit une charge accablante pour les anges eux mêmes? Le Sultan Selim qui regardoit ce Pontife comme le plus formidable ennemi du Croissant, fit faire, à la nouvelle de sa mort, des réjouissances publiques à Constantinople pendant trois jours. A Rome, après trois jours de conclave, qui suivirent immédiatement la mort du saint Pontife, le cardinal Hugues Buon-compagno, natif de Bologne, fut élu le treizieme de mai pour lui succéder, & prit le nom de Grégoire XIII.

Avant que le cardinal Alexandrin, qui contribua beaucoup à cette élection, eût quitté la France, où il étoit légat quand il apprit que le Pape son oncle étoit dangereusement malade; il avoit reçu ordre de détourner plus fortement que jamais le roi Charles IX de contracter des liaisons avec les Calvinistes, spécialement de conclure le mariage de Marguerite de Valois sa sœur avec le prince de Béarn. Le légat s'aquitta fidélement de sa commission; & quelques historiens ajoutent, que pressant le jeune monarque jusqu'à le réduire à ne savoir que répondre; ah! Monsieur le cardinal, s'écria le prince embarrassé, que

Préf. des stratag.

ne puis-je tout vous dire! Vous connoîtriez bientôt que rien n'est plus propre que ce mariage à faire triompher la religion en France, & à exterminer les ennemis de la foi. Encore un peu de temps, & le Saint Pere applaudira lui-même à mon zele. Ce discours, si Charles IX l'a tenu véritablement, donneroit fortement à pènser, que ce prince avoit résolu le massacre de la S. Barthelemi long-temps avant l'exécution : mais suivant les têtes les plus judicieuses, qui se défient avec raison de ces anecdotes italiennes, on doit croire qu'il ne donna son consèntement à cette barbarie, qu'après que la blessure de l'amiral & le ressentiment de la secte eurent rendu comme inévitables les autres scenes de cette horrible tragédie. Il y a même toute apparence que d'abord il voulut se défaire uniquement des chefs les plus dangereux du parti. Les caresses & les marques de confiance qu'il employa pour les attirer à la cour, ne tendoient qu'à les mettre sous sa main, afin de prévenir les soulévemens, ou de les punir dans les formes légales.

On usa pour les attirer, des prétextes les plus propres à éblouir les principaux

d'entre eux : on offrit à la reine de Navarre, de marier la princeſſe Marguerite de France avec le prince de Béarn ; & à l'amiral, de le mettre à la tête d'une puiſſante armée, afin d'enlever les Pays-Bas à l'Eſpagne. Jeanne d'Albret, livrée dans ſa jeuneſſe au luxe, aux plaiſirs, à la diſſipation des cercles & des ſociétés d'amuſement, avoit entiérement changé d'inclinations ou d'allures, & ne faiſoit plus guere ſa compagnie que des théologiens & des miniſtres, qui lui inſpiroient, avec leur humeur ſombre, leurs préventions, leurs ſoupçons & leur aigreur inquiete. Elle ne ſe détermina qu'après mille répugnances à céder aux invitations du Roi, qui lui paroiſſoient d'autant plus ſuſpectes, qu'elles étoient plus empreſſées. L'accueil enchanteur qu'on lui fit à ſon arrivée, & les complaiſances infinies qu'on eut pour elle en traitant du mariage du prince ſon fils, accrurent encore, ſinon ſes terreurs, au moins ſes incertitudes & ſon étonnement. Il n'en fut pas ainſi de l'amiral, ce modele de circonſpection & de ſagacité, non moins compaſſé dans ſes démarches, que ſûr dans ſon tact & juſte dans ſes meſures. Tout ce que purent

lui dire & lui écrire ses plus zélés partisans, ses amis les plus sages & les plus éprouvés ; tous les avis qu'ils lui donnerent de mille indices effrayans, dont chacun à la vérité ne fournissoit qu'au soupçon, mais qui tous ensemble faisoient un corps de présomption peu différent de l'évidence ; rien ne put l'empêcher de marcher aveuglément à sa perte. Infatué de son idole, c'est-à-dire de la guerre imaginaire de Flandres, il rebutoit tous les avis qui ne flattoient pas sa chimere, comme les vains présages d'un zele à vision.

La reine de Navarre étoit arrivée à Paris au milieu du mois de Mai ; & le dixieme de Juin elle y mourut, âgée de quarante-quatre ans seulement. Cette mort précipitée, que suivit de près la mort violente de tant d'autres grands du même parti, passa dans toutes les bouches du royaume pour l'effet du poison ; encore qu'elle fût arrivée chez Guillart évêque hérétique de Chartres, & que toutes les recherches de la défiance la plus ombrageuse n'eussent abouti à aucune découverte. Mais dans ces temps d'opprobre & d'horreur, l'art de faire périr sourdement étoit porté au comble

de ſon affreuſe perfection. Après bien d'autres morts, ſurvenues auſſi à propos qu'elles étoient utiles à la politique, on avoit l'exemple récent du cardinal de Châtillon, empoiſonné par ſon valet de chambre, comme il étoit prêt à repaſſer d'Angleterre en France. Maurevert qui expédia dans le même temps le Seigneur de Moui, avoit tant de réputation dans ce genre d'habileté, qu'on le nommoit publiquement l'aſſaſſin royal.

La mort de Jeanne d'Albret n'empêcha point de célébrer, après quelque délai néanmoins, le mariage du prince de Béarn, qui prit alors le nom de roi de Navarre. La cérémonie s'en fit même avec un éclat, qui ne parut point ſouffrir de la lueur ſiniſtre des torches qui fumoient encore ſur le tombeau maternel. L'amiral y aſſiſta, ſuivi d'une nombreuſe & brillante nobleſſe. Comme il eut apperçu aux voûtes de la cathédrale, les drapeaux qu'on lui avoit enlevés à Jarnac & à Moncontour, ſpectacle ſi propre à faire naître des preſſentimens funeſtes; il s'écria au contraire, l'eſprit toujours exalté par ſes triomphes imaginaires de Flandres : Bientôt, ces triſtes veſtiges de la diſcorde feront place à des

trophées plus dignes de fixer les regards des François. Le Roi continuant à lui témoigner une pleine confiance; il en conçut tant d'espoir, qu'il osa tenter de prévenir tout à la fois le monarque, jaloux de son frere, & contre ce frere le duc d'Anjou, & contre la reine sa mere. En réglant avec le Roi le plan des opérations de la campagne, il lui fit entendre qu'il importoit à sa gloire, de ne plus confier ses troupes à un frere qui moissonnoit les lauriers pour lui seul; qu'il falloit lui-même se mettre à la tête de ses armées, & sortir en même temps de la tutele qu'éternisoit la reine sa mere, pour régner à jamais sous son nom; en un mot, qu'il étoit temps de secouer le joug, & de montrer à ses peuples qu'il étoit digne de leur commander.

Catherine de Médicis, qui à tout prix vouloit être maîtresse, & qui voyoit le moment où le roi son fils lui alloit échapper, eut d'abord avec le monarque une entrevue accompagnée de caresses & de reproches, de beaucoup de larmes & de marques d'attendrissement: mais ne pouvant point encore se promettre que le Roi fût bien détaché de l'amiral, elle forma la résolution de

commettre ce jeune prince avec les Religionnaires, de maniere qu'il n'y eût plus jour à pouvoir jamais se rapprocher. En conséquence, on rappela le duc de Guise & les autres princes Lorrains, qu'on avoit éloignés peu auparavant, comme suspects à la cour. Ils revinrent avec empressement, accompagnés du duc de Montpensier, du duc de Nevers & d'une suite nombreuse de gentilshommes. Henri de Guise, depuis l'assassinat de François son pere, dont jamais l'amiral ne s'étoit bien lavé, ne respiroit que la vengeance ; & tout moyen lui étoit bon pour y parvenir. Assassinat pour assassinat, il n'y avoit rien dans ce change qui lui parût honteux, pour ce qui étoit du consentement & de l'induction même au crime. Quant à l'exécution, il n'y eut pas plus d'embarras, dans une cour qui avoit son assassin attitré.

Nicolas de Louviers, seigneur de Monrevert en Brie, se posta, comme exécuteur, dans une maison du cloître de S. Germain-l'Auxerrois, par où passoit l'amiral en revenant du Louvre à la rue de Betizy où il logeoit ; & par une fenêtre couverte d'un rideau, il lui tira

le vingt-deuxieme d'Août un coup d'arquebuse, dont les balles lui briserent un doigt de la main droite, & lui firent une large plaie au bras gauche. Coligny blessé, sans rien perdre de son sang-froid, montra la maison d'où partoit le coup; & soutenu de deux gentilshommes, s'en retourna sanglant chez lui. On courut à la maison; on enfonça les portes, on visita par-tout : mais déjà le meurtrier habile s'étoit échappé par une porte de derriere, & l'on ne trouva que l'arquebuse.

Quand le Roi apprit cette nouvelle: Ne serai-je donc jamais à l'abri des troubles, s'écria-t-il, & verrai-je tous les jours de nouveaux attentats! Il promit, d'un ton de fureur, d'en tirer une vengeance éclatante. La Reine-mere enchérissant sur l'indignation du Roi, ajouta que ce crime attaquoit sa majesté même; & que s'il demeuroit impuni, bientôt le trône ne seroit qu'une barriere impuissante. Le Roi, suivi de sa mere, du duc d'Anjou & d'un cortege nombreux, alla rendre visite au malade, le nomma son pere, lui donna mille témoignages d'intérêt & d'attendrissement, voulut voir la balle qu'on avoit retirée de la plaie,

s'informa des effets du pansement, & promit encore de punir ce forfait, d'une maniere à faire comprendre à quel point il en étoit indigné. Pendant près d'une heure que dura cette visite, la Reine-mere, extrêmement inquiete, craignoit de perdre une seule des paroles de Coligny. Catherine & son fils bien aimé, le duc d'Anjou, entourés de Calvinistes, frémissoient en pensant qu'il ne falloit qu'un mot pour les perdre : & ce mot, dans la bouche du jeune Roi dont le premier mouvement étoit terrible, à quoi tenoit-il; si on lui faisoit connoître qu'ils le jouoient, que le crime qui l'irritoit si fort étoit leur ouvrage ? On se tira sans délai de ce pas dangereux, sous prétexte de ne point fatiguer le malade par de trop longs entretiens ; & l'on donna le change au Monarque, en imputant tout au duc de Guise, comme au vengeur de la mort de son pere. Cependant la situation où l'on demeuroit, étoit trop violente pour durer long-temps ; & les éclaircissemens que chaque instant pouvoit amener, étoient trop à craindre, pour ne pas prendre les devants auprès du Roi, c'est-à-dire, pour ne point lever à ses yeux, avec les artifices convenables,

le voile du mystere. Le maréchal de Retz, qui avoit sa confiance & le talent de manier son esprit, alla d'abord le trouver dans son cabinet, & lui insinua que la blessure de l'amiral n'étoit pas l'effet de la seule vengeance, ou le seul ouvrage du duc de Guise ; mais que sa propre mere & son frere le duc d'Anjou, dont l'amiral avoit résolu & déjà tramé la perte, avoient été forcés de le prévenir, par l'unique moyen qui leur restât de garantir leurs personnes. A l'instant, surviennent la Reine-mere & le duc d'Anjou, accompagnés du duc de Nevers, du chancelier Birague & du maréchal de Tavannes. Catherine, l'effroi sur le front & les larmes aux yeux, se plaint de ne point trouver de sûreté pour sa propre personne dans le royaume d'un fils, confirme tout ce qu'a dit le duc de Retz, & ajoute que depuis ce qu'elle a fait pour se préserver, les Huguenots sont entrés dans une telle fureur, que ce n'est plus seulement à elle qu'ils en veulent, ni au duc de Guise, mais au Roi personnellement.

Ces imputations, auxquelles donnoient lieu les discours imprudens de plusieurs Calvinistes, furent confirmées par tous

les seigneurs qui étoient présens. On dit au jeune roi, qu'ils menaçoient hautement, s'il ne leur faisoit justice, de se la faire eux-mêmes ; que Pardaillan avoit eu l'insolence de tenir ce propos, jusque chez la Reine, durant son souper. On lui rappella les paroles indiscretes, le front sourcilleux, le geste menaçant du seigneur de Piles, qui l'avoient fait frémir lui-même, avec tous les catholiques de la cour. On affirma que l'amiral, peu content de ses tentatives récentes sur la ville de Lyon, avoit encore depuis sa blessure dépêché en Suisse & en Allemagne, afin d'en tirer vingt mille hommes. Et si de pareilles forces, reprit Catherine, se joignent aux mécontens François, dans le dénûment où se trouve le royaume de troupes & de finances, où le Roi désormais trouvera-t-il sa sûreté ? Du reste, poursuivit-elle en adressant la parole au Roi, je suis bien aise de vous avertir, qu'à la premiere apparence de collusion entre vous & les Religionnaires, c'est un parti pris parmi les catholiques, d'élire un capitaine général, & de se liguer tous contre les Huguenots ; d'où il arrivera inévitablement, qu'entre les deux partis,

vous vous trouverez ſans puiſſance, & ſans nulle autorité dans votre royaume.

Mém. de Villeroi.

Si juſque là Charle IX avoit été difficile à perſuader, il n'y eut de peine enſuite que pour le retenir. Depuis ce moment, il ſe prêta au déguiſement, au menſonge, à la trahiſon, & généralement à toutes les indignités qu'on lui dit néceſſaires pour ne pas manquer ſon coup. Sur le champ, il ſe leve transporté de colere & de fureur, & dit en profanant le nom de Dieu, ſelon ſa mauvaiſe habitude : Vous voulez qu'on tue l'amiral, & moi je veux qu'avec lui on faſſe périr tous les Huguenots de France, & qu'il n'en reſte pas un ſeul pour nous reprocher la mort des autres. Qu'on ſe diſpoſe en toute diligence à l'exécution. Cet effroyable arrêt prononcé, il fut queſtion de raſſembler dans le même quartier de la ville, comme dans un même filet, au moins tous les Calviniſtes diſtingués : ils ſe prêterent d'eux-mêmes aux vues perfides de leurs aſſaſſins. Alarmés de quelques mouvemens qu'ils voyoient parmi les troupes de la garde, auſſi bien que parmi le peuple, ils ſe raſſemblerent autour de l'amiral, tant pour le défendre au beſoin, que pour ſe

mieux soutenir les uns les autres. Coligny ayant encore fait demander une garde au Roi ; loin de dissiper ses frayeurs, on feignit au contraire de craindre quelque attentat nouveau de la part des Guises, & l'on s'empressa de lui donner pour escorte une compagnie du régiment des gardes, qu'on avoit depuis peu fait entrer dans Paris : à cette occasion, on engagea les Religionnaires à se loger près de lui, sous prétexte d'une plus grande sûreté ; & l'on ordonna aux catholiques du voisinage de leur céder leurs maisons.

Le piege étant ainsi tendu, & la proie y ayant déjà le pied, il ne s'agissoit plus que de lui tomber sur le corps, & de ne le point manquer. La derniere résolution en fut prise au château des Tuileries, entre la Reine-mere, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, frere naturel du Roi, le chancelier ou garde des sceaux Birague, les maréchaux de Retz & de Tavannes ; & l'on fixa l'exécution au point du jour de S. Barthelemi, vingt-quatrieme d'août de cette année 1572. On ne peut guere spécifier la quantité & la qualité des victimes qu'on avoit désignées. Dif-

férens auteurs n'ont pas craint d'assurer; qu'on eut d'abord intention de commettre ensemble tous les Calvinistes & les Catholiques ; & après leur épuisement réciproque, de faire tomber les troupes de la garde du Roi sur les uns & les autres indistinctement, afin d'exterminer au moins tous les chefs de parti. Dans le fond, il n'est rien qu'on ne puisse présumer de ce complot infernal de la barbarie, de la perfidie, & de l'hypocrisie, ainsi que de la politique & de la passion de Catherine de Medicis pour la domination. Elle s'en justifia néanmoins dans la suite : mais de quelle maniere? Pour moi, disoit-elle, je n'ai sur la conscience que la mort de six personnes. Affreuse conscience ! & que ne put-elle pas oser, dès qu'elle pouvoit porter six assassinats, avec ce sang-froid effrayant ?

Quoi qu'il en soit des délibérations, le résultat fut que le duc de Guise consommeroit la perte de l'amiral, en feignant de craindre la justice du Roi, & de se disposer à sortir du royaume. Cette feinte lui donna la facilité de cacher le but de ses mouvemens sous les préparatifs d'un départ, & de rassembler ses gens

gens sans donner d'ombrage. Tavannes se chargea de disposer au massacre, en présence du Roi, le prévôt des marchands & les compagnies bourgeoises, qui frémirent d'horreur, à la premiere idée du ministere auquel on prétendoit les appliquer. Mais le maréchal & le Monarque lui-même, ayant pris le ton de la menace & de l'indignation; vous le voulez ainsi, répondirent-ils alors, vous Sire, & vous Monsieur le maréchal! eh bien, nous vous jurons que vous en aurez bon compte. Nous y mettrons si chaudement les mains, à tort & à travers, qu'il en sera long-temps fait mention. C'est ainsi que du plus humain des peuples, l'abus de l'autorité fit des monstres. On leur donna pour signal de l'exécution, le tocsin qui seroit sonné par la cloche de l'horloge du palais; & pour signe de ralliement entre eux, un mouchoir blanc qu'ils porteroient au bras gauche, avec une croix de même couleur au chapeau.

L'ordre ayant été donné pour sonner le tocsin, le Roi saisi d'une secrete horreur, sortit effaré de son appartement, & passa vers la porte du Louvre, dans un cabinet d'où il porta ses regards mal assûrés sur la ville. Sa mere & son frere

le ſuivirent, pour relever ſon courage; mais un coup de piſtolet s'étant fait entendre, ils s'abandonnent tous trois à la terreur & aux remords; leur ſens & leur jugement ſe confondent; & ne voyant plus que l'affreuſe image des déſordres & des forfaits qui vont ſe commettre, ils dépêchent un gentil-homme au duc de Guiſe, avec ordre de ſurſeoir à toute entrepriſe contre l'amiral.

Il étoit trop tard: l'implacable Guiſe n'avoit attendu qu'avec peine le ſignal de ſa vengeance; déja les portes de l'amiral étoient ouvertes, & le portier égorgé. Guiſe, pour veiller à tout, demeuroit dans la cour, avec la plupart des ſeigneurs de ſa ſuite. Bême ou Behem, domeſtique Allemand du duc, accompagné de recors également féroces, monte précipitamment l'eſcalier, & fonce dans la chambre de l'amiral. Mort, mort! s'écrient-ils tous enſemble, d'une voix terrible. Bême apperçoit l'amiral, qui s'étoit levé de ſon lit, & ſe ſoutenoit à peine contre la muraille. Eſt-ce toi, lui dit-il, qui es Coligny? C'eſt moi-même, répondit l'amiral, avec le ſang-froid qu'il avoit ſi ſouvent porté au milieu des hazards. Mais toi, jeune

homme, ne dois-tu pas reſpecter mes cheveux blancs, ou du moins mon état d'infirmité ? Fais, après tout, ce qu'il te plaira : tu ne peux pas de beaucoup abréger ma vie. Bême baiſſe les yeux, & lui enfonce ſon épée dans le corps. Mille coups ſuivent le premier, & l'amiral tombé nage dans ſon ſang. Il n'eſt plus, s'écria Bême par la fenêtre. Il faut le voir, répondit l'impitoyable Guiſe ; Monſieur d'Angoulême ne le veut point croire, qu'il ne l'ait vu. On précipita le cadavre : le duc d'Angoulême lui eſſuya le viſage pour le reconnoître, & s'oublia, dit-on, juſqu'à lui donner des coups de pieds. On lui fit enſuite tous les outrages imaginables, juſqu'à le mutiler de la maniere la plus indigne ; puis on alla l'accrocher par les cuiſſes aux fourches patibulaires de Mont-Faucon. Toutes les perſonnes qu'on put [illegible]ar dans la maiſon de l'amiral, éprouverent le même ſort que lui, entre autres le Seigneur de Guerchi, qui ſurpris ſans avoir eu le temps de s'habiller, prit d'une main ſon manteau, de l'autre ſon épée, & ſe défendit long-temps contre les meurtriers, dont le nombre n'eût peut-être pas encore ſuffi, s'ils n'euſſent

N ij

été cuiraſſés. C'eſt preſque le ſeul Calviniſte, qui ſe ſoit défendu. La plupart ſaiſis, & comme glacés d'étonnement, ſe laiſſoient égorger ſans réſiſtance. Après le maſſacre, les ſoldats pillerent, briſerent, enleverent tout ce qu'il y avoit de précieux dans la maiſon.

Aux cris menaçans, au tumulte épouvantable qui ſe fit entendre de toute part, ſitôt que la cloche du palais eut ſonné; les Calviniſtes ſortirent de leurs maiſons, demi-nuds & à peine éveillés. Ils s'empreſſent vers le logis de l'amiral; & ſont maſſacrés par les compagnies des gardes qui les y attendoient. Ils croient trouver un aſile dans le Louvre; ils en ſont repouſſés à coups de feu & de halebardes. Le ſouverain lui-même qui leur devoit ſervir de pere & de défenſeur, le fougueux Charles IX, une fois livré à ſon emportement naturel, n'eut pas horreur de tirer ſur eux. Incertains, déſeſpérés, ils s'abandonnent à leur mauvais deſtin, & ſe diſperſent au hazard; là ils rencontrent les troupes de Guiſe, là ils tombent dans les compagnies bourgeoiſes, là ils trouvent les pelotons détachés ſans nombre des corps plus nombreux : partout il s'en fait un car-

Brant. T. IX. p. 410.

nage qui couvre les places, & convertit les rues en fleuves de sang. On ne révéra pas davantage les foyers domestiques : les meurtriers fureterent dans l'intérieur le plus caché des maisons ; & tout ce qui s'y trouva, sans distinction d'âge, ni de sexe, fut impitoyablement égorgé. Les corps sanglans tomboient des fenêtres, les portes cocheres étoient bouchées de morts & de mourans ; & les voix plaintives de ceux-ci, mêlées aux cris aigus des assassins, déchiroient tous les cœurs, où l'on n'avoit pas éteint jusqu'au dernier sentiment de l'humanité.

D'Aubigné, T. 2. l. 1. p. 548.

Mais afin d'étouffer toutes les réclamations de la nature, de la conscience, du christianisme ; le duc de Montpensier, le duc de Nevers & le maréchal de Tavannes couroient en armes par toutes les rues, publiant à voix haute que l'amiral & sa secte impie avoient formé une conspiration pour assassiner le Roi & toute la famille royale, sans en excepter même le roi de Navarre, ni le prince de Condé ; que les catholiques pouvoient sans scrupule exterminer des traîtres, dont ils ne prévenoient que de quelques heures le dernier attentat ; que la con-

De Thou. l. 52. p. 88.

juration avoit été découverte par une faveur toute particuliere de la providence envers le monarque religieux, qui la leur faisoit annoncer. Ne craignez donc autre chose, concluoient-ils avec assurance, que d'épargner les ennemis du prince & de la patrie, que de ne pas écraser jusqu'au dernier de ces serpens perfides, qui ne cherchent à se couler dans votre sein que pour y porter le poison & la mort. C'est le Roi, c'est la reine sa mere, c'est Dieu même qui vous l'ordonne. Excitée par-là, & par le souvenir de ses propres promesses, la bourgeoisie en particulier s'acharna tellement au massacre, qu'un orfevre nommé Crucé, montrant peu après son bras nu & sanglant, se vantoit d'avoir égorgé lui seul quatre cents personnes. Saignez, saignez, crioit l'impitoyable Tavannes, en faisant succéder le ton de la bouffonnerie à celui du fanatisme; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai.

Le Louvre ne fut pas un asile plus sacré, que les maisons particulieres. Ils'y fit un tel carnage, sur-tout des gentilshommes & des serviteurs affidés du roi de Navarre, que les galeries & les escaliers étoient jonchés de corps morts.

On poursuivoit ces malheureux, jusque dans les appartemens des princesses. La jeune reine de Navarre étoit encore couchée, quand elle entendit frapper des pieds & des mains à sa porte, & crier à pleine tête, Navarre, Navarre. Une de ses femmes s'empressa d'ouvrir, imaginant que c'étoit le roi. Un homme entre sanglant, suivi de quatre archers qui lui avoient déjà fait deux larges blessures, se jette sur le lit, & cherche à se couvrir de la princesse. La reine demi morte se précipite à la ruelle; & le blessé, après la reine, qu'il saisit au travers du corps; tous les deux criant au plus fort, & témoignant une égale frayeur. Enfin le capitaine des gardes arriva, qui, aux prieres touchantes de la reine revenue à elle-même, accorda la vie à la victime échapée du sacrifice. Il n'en fut pas ainsi de Brion, gouverneur du prince de Conti, qui assailli de meurtriers, prit entre ses bras son auguste éleve : l'enfant mettoit ses petites mains au devant des coups, qui n'en parvinrent pas moins à ce proscrit vénérable & presque octogénaire. La reine de Navarre, fuyant de son appartement dans celui de la duchesse de Lorraine sa sœur, vit à trois

pas d'elle percer un gentil-homme d'un coup de hallebarde, comme elle entroit dans l'antichambre. Elle n'étoit pas revenue de l'évanouissement que lui avoit causé ce spectacle, qu'elle entendit les hurlemens confus de troupes entieres qu'on égorgeoit au milieu du Louvre. On traînoit les proscrits désarmés au milieu des gardes, qui rangés sur deux lignes les tuoient à coups de hallebardes, puis les jettoient en monceaux, où ils expiroient étouffés les uns sous les autres. Le Roi, selon quelques historiens dont le caractere extrême de ce prince appuie le témoignage, le Roi regardoit par une fenêtre, & commandoit à grands cris de n'en laisser échaper aucun. Il fit néanmoins grace à Grammont, à Duras, à Gamache & à Bouchavane, qui promirent de lui être fideles, & tinrent parole.

Mais Pardaillan, Saint-Martin gouverneur du roi de Navarre, Brousse, Armand de Clermont, le seigneur de Piles, fameux par la défense de S. Jean d'Angeli, furent impitoyablement égorgés dans l'enceinte du Louvre; & hors de là, Téligny, gendre de l'amiral, qui avoit d'abord échappé à plusieurs meur-

triers; la Roche-Foucault, que le parti Calviniste révéroit presque à l'égal des Colignys, que Charle IX aimoit luimême, & qu'il tenta de sauver; Soubise, Lavardin, Crussol, Lévi, Berny, Rouvrai, la Chataigneraie, Pluviaut, & bien d'autres seigneurs, gentils-hommes, officiers militaires, au nombre de deux mille. Caumont couché sans crainte entre ses deux fils, fut poignardé avec l'un de ces enfans; l'autre, qui fut depuis le maréchal de la Force, dut son salut au sang de son pere dont il étoit inondé, & qu'on prit pour le sien propre. Le nombre total des assassinats, qui durerent trois jours, monta, autant qu'on a pu l'évaluer, à cinq mille, qui cependant ne comprirent, ni tous les Religionnaires, ni les seuls Religionnaires. Il y avoit un nombre considérable de protestans qualifiés, logés au fauxbourg S. Germain. Le duc de Guise, au génie & à l'animosité duquel rien n'échappoit, en fit l'observation; & l'on commit cette partie du massacre à mille hommes des troupes bourgeoises, que Maugiron devoit y conduire : mais dans la confusion où tout se trouvoit dans la ville, la porte qui conduisoit à ce quartier ne fut point

ouverte à temps, l'énorme tumulte qui se faisoit en deçà de la riviere se fit entendre par-tout ; & sans trop croire que le gouvernement eût part à ce qui se passoit, les Calvinistes incertains chercherent, à tout événement, leur salut dans la fuite. On nomme Rohan, Mont-gommeri & le vidame de Chartres, comme les principaux qui échapperent en cette rencontre.

Il ne faut pas imaginer que l'hérésie fût le seul crime capital, dans un pareil déchaînement de toutes les passions & de toutes les fureurs. Bien des Catholiques ne périrent pas seulement par les suites inévitables de cette confusion : mais c'étoit être Calviniste, que d'avoir un ennemi vindicatif, un héritier avide, un concurrent dans la poursuite d'une charge, une partie adverse en matiere de procès, un rival en amour, ou simplement dans la carriere des lettres. Pierre Ramus, dont l'esprit dégagé des entraves d'Aristote a donné le premier mouvement aux progrès des sciences, fut compris dans le massacre, moins pour ses relations avec Théodore de Beze, que pour avoir contredit Jaque Charpentier au sujet des œuvres d'Horace. Dans le

premier ordre de la nation, Louis de Clermont d'Amboise fit périr de sa propre main Antoine de Clermont, venu à Paris pour un procès qu'il avoit avec ce brigand titré, au sujet du marquisat de Renel. En un mot, il n'y eut aucun genre de bassesse, ni d'atrocité, qui ne fût commis; & comme on n'épargnoit ni qualité, ni sexe, ni âge, il n'y eut aussi ni âge, ni sexe, ni rang d'honneur, ni caractere de fierté, qui se refusât à la scélératesse & à l'infamie. On vit des enfans de dix ans étouffer des enfans au berceau; & des femmes de la cour contempler, avec une haine effrontée, les cadavres nus des hommes qui n'avoient pas craint de leur déplaire.

Entre tant d'horreurs, on cite un fait généreux, mais qui présente encore quelque chose d'horrible. Il y avoit une inimitié mortelle entre deux gentils-hommes du Querci, dont l'un appellé Vezins étoit catholique, & l'autre nommé Reignier étoit Calviniste. Tous deux se trouvoient à Paris, où Reignier craignoit sur toute chose la rencontre de Vezins. Tout à coup, il entend enfoncer la porte de sa chambre. Vezins accompagné de deux soldats, entre brusquement, tenant un

pistolet d'une main, & de l'autre son épée nue. Suis-moi, lui dit-il, d'un ton dur. Regnier demi-mort passe entre les soldats. Vezins le fait monter sur l'un des deux chevaux qu'il avoit préparés, sort de la ville avec lui; & sans plus lui dire un mot, il le remene jusque dans sa province, & le remet dans son château. Rompant alors le silence; vous voilà, dit-il, en pleine sûreté. J'aurois pu me venger sans risque; mais entre gens d'honneur, on doit partager le péril: c'est pour cela que je vous ai sauvé. Quand il vous plaira, je serai tout prêt à vider notre querelle, comme il convient à des gentilshommes. Regnier lui répond qu'il l'a mis dans l'impossibilité de se défendre; qu'il ne peut plus faire autre chose, que de consacrer à le servir la vie qu'il lui a donnée; & les bras ouverts, il court à lui pour se jetter à son cou. Je vous laisse une entiere liberté de m'aimer ou de me haïr, lui dit son farouche bienfaiteur; & sans attendre de réponse, il pique son cheval & s'éloigne. Quelle grandeur d'ame! mais quelle abominable manœuvre, de la tourner au crime! Charle IX avoit retenu dans le Louvre le roi de Navarre

& le prince de Condé, pour ne les point exposer à l'emportement du peuple, qui ne connoît plus personne quand une fois on l'abandonne à lui-même. Après le massacre, qu'on sentoit devoir paroître trop exécrable si on ne le couvroit de quelque palliatif tiré de la religion, & sur-tout si les personnes qui approchoient le plus du trône persistoient dans l'hérésie; le Roi fit catéchiser les deux princes par le savant Jésuite Maldonat, & par du Rosier, ministre fameux qui avoit abjuré, & qui retourna par la suite à l'hérésie. Comme les princes traînoient en longueur, sous prétexte d'une instruction plus parfaite; le Roi furieux se les fit amener, les traita de rebelles & de fils de rebelles, & finit par leur dire avec un laconisme atterrant: Messe, mort, prison perpétuelle; choisissez dans la minute. Le roi de Navarre répondit, d'une maniere qui ne laissoit pas sa docilité douteuse. Le prince de Condé marqua d'abord plus de résistance, & n'en plia pas moins ensuite. Il y eut plusieurs autres conversions semblables, dont la plupart aussi ne durerent qu'autant que l'effroi d'où elles procédoient. Pour le Vicomte de Turenne, le scandale de Mém. de Tur. p. 17.

la S. Barthelemi, comme nous l'apprenons de ses mémoires, lui fit embrasser le Calvinisme.

Le roi Charle incertain, irrésolu, annonçant par les contrariétés de sa marche le trouble qui agitoit son ame, après avoir rejetté sans succès tout l'odieux de ces barbaries sur les princes Lorrains, qui s'obstinerent à déclarer qu'ils n'avoient rien fait sans ordre, prit enfin toute la charge sur lui-même, aux inductions de la reine sa mere. Catherine qui savoit prendre les momens de cet esprit sans consistance, lui persuada que ces grandes exécutions ne pouvoient s'attribuer à des particuliers, sans exposer le souverain au mépris de ses sujets, & ses Etats à un bouleversement entier; d'ailleurs que les restes des Calvinistes qu'on pouvoit anéantir aisément, ne manqueroient pas, si on les laissoit respirer, de se joindre aux Montmorencis, qui avoient promis hautement de venger les Châtillons sur les Guises.

Prévenu de ces pensées, l'inconsidéré Monarque autorisa le massacre dans les provinces, aussi bien qu'à Paris. Il fut horrible à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Angers, à Bourges, à Lyon & à Toulouse; sans compter les petites villes,

les bourgs & les châteaux particuliers, où différens seigneurs ne purent trouver un asile contre leurs vassaux armés. Il y eut des contrées où l'eau des ruisseaux & de quelques rivieres fut tellement infectée par les cadavres qu'on y précipitoit, qu'il se passa un temps considérable sans que les habitans voulussent en boire. On fait état de soixante-dix mille François, & peut-on tout savoir? qui furent égorgés ainsi par leurs compatriotes. Il resta néanmoins dans le royaume beaucoup plus de Religionnaires, qu'on n'en avoit massacrés; désespérés d'abord, errans loin de leurs foyers, les uns chez des amis sûrs, d'autres parmi les nations étrangeres, le plus grand nombre dans leurs villes de sûreté, jusqu'à ce que la négligence & l'instabilité de la cour leur eussent fourni l'occasion de se réunir, sous ceux de leurs chefs qui avoient échappé comme eux au massacre.

Il se trouva dans plusieurs provinces, des ames plus compatissantes & plus généreuses que les esclaves assidus de la cour. Claude de Savoie, comte de Tende, dans son gouvernement de Provence; Simiane de Gorde, en Dauphiné; Saint-Hérem, en Auvergne; Chabot-Charni,

en Bourgogne ; la Guiche, à Mâcon, affecterent de ne pas croire que ces barbaries euſſent été véritablement ordonnées par le Roi, & ils en empêcherent l'exécution, comme d'ordres émanés des ennemis ſourds de la tranquillité publique. Le vicomte d'Orthe, qui commandoit à Baïonne, écrivit au Roi : Sire, j'ai communiqué les ordres de Votre Majeſté à la bourgeoiſie & à la garniſon. Je n'ai trouvé parmi eux que bons citoyens & braves militaires, mais pas un bourreau. Nous vous ſupplions donc, eux & moi, de nous mettre à des épreuves plus dignes de gens d'honneur : quelque périlleuſes qu'elles ſoient, nous y verſerons notre ſang juſqu'à la derniere goutte. La mort du vicomte d'Orthe, qui ſuivit de près cette réponſe, & la mort également précipitée du comte de Tende, ont fait croire que le poiſon avoit été la récompenſe de leur vertu.

Quelque horreur que le clergé eût de l'héréſie, il n'en eut guere moins des cruautés ordonnées contre les hérétiques; & ſans plus ſe ſouvenir des injures qu'il en avoit reçues, il les fit épargner partout où il lui fut poſſible. L'évêque de Liſieux, Jean Hennuyer, de l'ordre de

S. Dominique, fut assez heureux pour sauver tous ceux de son diocese. Le lieutenant de Roi lui ayant communiqué l'ordre du massacre, il s'opposa de tout son pouvoir à l'exécution. Non, dit-il, je n'y consentirai jamais; je suis le pasteur de cette Eglise, & ceux qu'on veut égorger sont mes ouailles. Il est vrai qu'elles sont égarées; mais elles peuvent rentrer dans le bercail. Dans tous les cas, je ne dois point souffrir qu'on répande leur sang: l'évangile m'apprend au contraire à verser pour elles jusqu'à la derniere goutte du mien. L'officier arrêté par cette opposition, lui demanda par écrit un acte de refus, qui pût au moins lui servir de décharge auprès du Roi. Le généreux prélat le lui donna, sans balancer. Je compte, ajouta-t-il, que le prince dont on a surpris la religion, approuvera mon refus: mais quoi qu'il puisse arriver, je prends sur moi tous les risques. L'opposition de l'évêque ayant été renvoyée au Roi, le jeune monarque n'en fut qu'édifié, & révoqua aussi-tôt ses ordres pour tout le diocese de Lisieux. Les Religionnaires du canton en furent si édifiés eux-mêmes, qu'ils vinrent presque tous abjurer entre les mains de ce

charitable prélat, qu'ils n'appelloient plus que leur sauveur. Quant aux autres diocèses, les évêques ne trouverent pas la même facilité, dans les officiers chargés de ces funestes exécutions : mais en bien des endroits, ils firent tous leurs efforts pour les empêcher, ou du moins pour donner refuge aux proscrits. A Lyon même, tandis que le carnage étoit le plus échauffé, on réfugia dans le palais archiépiscopal jusqu'à trois cents de ces Calvinistes ; & l'on soutint une espece d'assaut contre les assassins, qui ne purent immoler leurs victimes, qu'après avoir forcé les portes.

Quand le bruit de toutes ces effroyables proscriptions parvînt dans les pays étrangers, il y excita une horreur générale, que la politique seule put empêcher de témoigner librement. Au premier récit qui s'en fit en Espagne, le jeune duc de l'Infantado ayant demandé ingénument, si les François étoient chrétiens pour s'entre-tuer comme des bêtes ; tout beau, Monsieur le duc, reprit l'amiral de Castille : vous ne savez donc pas que le bouleversement de la France fait le repos de l'Espagne ? Grégoire XIII, à peine monté sur le trône

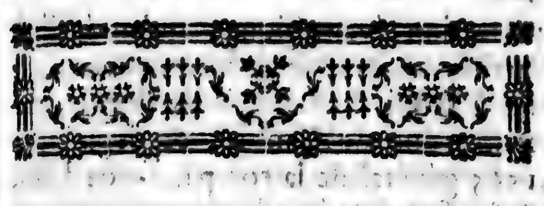
Brantome, t. 8. p. 184.

pontifical, fit allumer des feux dans tous les quartiers de Rome, tirer le canon, & célébrer avec beaucoup d'éclat une messe solennelle, en actions de graces de ce qu'on lui représentoit comme le salut du Roi & du royaume très-chrétien. On lui avoit donné pour indubitable la conjuration de l'amiral & de sa secte, à l'effet d'exterminer jusqu'au dernier rejeton de l'auguste sang de Saint Louis, & d'établir en France une république semblable à celle de Geneve. Le premier de nos parlemens avoit constaté, par un arrêt en bonne forme, toutes les imputations faites à ce sujet aux Huguenots, que le Pontife savoit d'ailleurs avoir sans cesse les armes à la main contre leur patrie. L'effigie de l'amiral avoit encore été condamnée au gibet, avec Briquemont & Cavagne exécutés en personne, comme ses principaux complices, & l'on avoit accumulé dans la sentence tout ce qu'il est possible d'imaginer pour flétrir la mémoire d'un scélérat. La pitié ne laissa point de réclamer vivement dans le cœur du Pape, tant pour la rigueur de la proscription prise en elle-même, que pour les désordres qu'il sentoit avoir été inévitables dans l'exécu-

Brant. t. 8. p. 150.

tion. Des larmes ameres coulerent de ſes yeux, & il dit en ſoupirant : Que d'innocens auront été confondus avec les coupables ! mais cette innocence aura-t-elle trouvé grace aux yeux du juſte Juge ?

Tirons enfin le rideau ſur ces objets affligeans. Nous les avons expoſés avec une juſte étendue, avec impartialité, ſans aucun palliatif, ſans réflexions apprêtées, ſans fournir au lecteur d'autre fil que l'expoſition & l'enchaînement des faits, pour en découvrir les reſſorts & le mobile, pour convaincre toute ame droite, qu'une fauſſe politique, & non pas la religion, fut le principe de cette œuvre atroce, & en eût toute la conduite. La vérité, la vérité ſeule fera toujours la défenſe d'une Egliſe, qui n'a d'autres traits à repouſſer que ceux du menſonge, ou de l'ignorance.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-HUITIEME.

Depuis le massacre de la S. Barthelemi en 1572, jusqu'au pontificat de Sixte V en 1585.

TANDIS que la politique dans son délire, & la vengeance dans son aveugle fureur s'immoloient, sous prétexte de religion, des milliers de compatriotes & de freres abusés par leurs prédicans séditieux; des victimes bien différentes, & vraiment précieuses aux yeux du Seigneur, allerent recevoir les couronnes immortelles, qui sont réservées, tant au lent martyre de la pénitence & de la

perfection évangélique, qu'au brillant sacrifice qu'on fait en un moment de sa vie à sa foi. S. François de Borgia, autrefois duc de Candie, & depuis l'an 1565 général de la compagnie de Jésus, après sept années d'un gouvernement laborieux & non moins glorieux à son ordre, mourut la nuit du trente septembre au premier d'octobre, à l'âge de soixante-deux ans, beaucoup moins épuisé par la vieillesse & par ses immenses travaux eux-mêmes, que par l'austérité de sa vie & ses macérations effrayantes. Depuis son entrée en religion, il ne se souvenoit du rang qu'il avoit occupé dans le monde, que pour s'exercer à des privations plus pénibles, à une abnégation presque sans exemple, à un mépris si absolu de lui-même, qu'il ne voyoit rien de plus vil dans la nature. Nous sera-t-il permis d'en citer un trait en passant? la délicatesse du siecle y répugne: mais l'édification ne doit-elle pas l'emporter? François se trouvant en mission, couché dans un méchant lit de paysan avec un de ses confreres avancé en âge & tourmenté d'un asthme; l'infirme ne cessa point de cracher toute la nuit, & souvent sur le saint, qui ne lui

Ribadeneïra, & P. Verjus, Vie de Saint François de Borg.

dit pas un seul mot pour l'en avertir. S. François de Borgia mit la derniere main aux sages réglemens dressés par S. Ignace pour la discipline, tant scholastique que réguliere, de sa compagnie, & spécialement pour y maintenir cette pauvreté rigoureuse, qu'avoit tant recommandée le S. Fondateur. C'est ce qui a fait dire, que la société des Jésuites lui devoit sa forme & sa perfection; qu'Ignace avoit dressé le plan & jetté les fondemens de l'édifice, mais que François l'avoit élevé, & en avoit posé le comble.

S. François de Borgia, peu avant sa mort, eut la consolation d'apprendre que quarante de ses freres, pénétrés des grands principes de religion qu'il entretenoit de toute part dans sa nombreuse & fervente compagnie, avoient généreusement donné leur vie pour leur foi; sans qu'un seul eût terni par la moindre foiblesse l'éclat d'un si glorieux triomphe. Depuis environ vingt ans, le pere Nobrega & cinq autres Jésuites avoient les premiers porté l'évangile dans ces vastes contrées de l'Amérique méridionale, qu'on nomme Bresil. Ils n'y trouverent que des hommes dépourvus de presque

Vie du P. Azev. l. 2 & 3.

tous les ſentimens de l'humanité, errans nus dans les forêts, à peu près comme les bêtes ſauvages avec leſquelles ils les partageoient, adonnés à toutes ſortes de vices, ſans aucune notion de l'équité ni des mœurs, ſans aucune loi que la brutalité de leur inſtinct. Comme tout leur commerce étoit concentré dans l'enceinte de leur famille; autant il y avoit de familles différentes, autant ſe trouvoit-il auſſi parmi eux de différens idiômes. Farouches antropophages cependant, ils pourſuivoient à mort tous ceux dont ils n'entendoient pas le langage. Ils alloient à la chaſſe les uns des autres, ils ſe tendoient réciproquement des pieges, & faiſoient conſiſter leur gloire dans le nombre de ceux qu'ils avoient mangés; après quoi, ils en étaloient les chevelures & les oſſemens, comme autant de trophées. Quand ces proies leur manquoient, ils faiſoient leur régal de leurs peres devenus vieux, & quelquefois de leurs enfans.

Les miſſionnaires, avec une ſainte intrépidité, s'enfoncerent dans ces profondes & formidables forêts: ils abordoient avec un viſage plein de douceur ces hommes féroces, & leur faiſoient entendre

entendre par signes qu'ils ne cherchoient qu'à leur faire du bien ; puis ils leur distribuoient de petits présens, pour gagner leur affection & leur confiance. Insensiblement ils les apprivoiserent, leur persuaderent de se réunir en des habitations communes, les accoutumerent à se vêtir, à écouter les enseignemens de la foi chrétienne, & réussirent enfin à les baptiser en assez grand nombre. Il en coûta sans doute à ces hommes apostoliques. Ils eurent à essuyer toutes sortes de périls, toutes sortes de fatigues, parmi lesquelles la plus rebutante peut être fût la multiplicité des jargons barbares qu'il leur fallut apprendre. Il falloit aussi que la semence évangélique, si féconde par la suite dans ces contrées, fût arrosée du sang de ses premiers cultivateurs. Aussi, des cinq fondateurs de l'Eglise du Bresil, deux endurerent le martyre, savoir le pere Pierre Correa, & le pere Jean de Soza. Quatre ans après ces heureuses prémices, Pierre Fernandès, premier évêque d'une Eglise déjà établie sur ces fondemens, tomba dans une ambuscade tendue par ceux de ces peuples qui étoient encore idolâtres ; & quoiqu'accompagné de cent personnes, il fut mas-

ſacré avec toute ſa ſuite. Cette nouvelle effuſion du ſang chrétien fut un nouveau germe de fécondité. Peu après, on comptoit plus de ſeize mille Braſiliens baptiſés, & autant de cathécumenes, répartis en ſeize peuplades, dont chacune étoit adminiſtrée pour le ſpirituel par deux ou trois Jéſuites.

Outre ces réſidences, il y avoit dès-lors pluſieurs colleges & pluſieurs ſéminaires. Mais quels en étoient les édifices? la ſoif dévorante du ſalut des ames, où le ſeul amour de la croix & de l'abnégation pouvoit les repréſenter comme habitables, à ceux même des Européens qui auroient pris naiſſance dans nos plus miſérables chaumieres. Voici ce qu'en écrivoit en Europe le pere Joſeph Anchieta, le plus célebre miſſionnaire, ou pour mieux dire, l'apôtre & le thaumaturge du Breſil : Nous nous ſommes quelquefois trouvés plus de vingt-ſix perſonnes dans cette maiſon, composée d'un aſſemblage de longues perches, qui au moyen d'une terre détrempée dans les mauvais temps, forme nos gros murs & toutes nos cloiſons. Des faiſceaux de chaume, ou d'herbages deſſéchés, nous tiennent lieu de toit. La plus belle

piece, qui a quatorze pieds de longueur ſur dix de largeur, nous ſert de claſſe, de réfectoire & de dortoir : mais tous nos freres en ſont très contens. Ils ne changeroient pas cette cabane, pour le palais le plus magnifique & le plus commode. Ils ont toujours préſent, que le fils de Dieu naquit dans une crèche plus incommode que l'endroit où nous habitons, & qu'il expira pour nous ſur une croix, moins ſupportable encore. Voilà ce qui fait diſparoître toutes les incommodités de la demeure, où les intérêts de ſa gloire nous raſſemblent.

Le pere Ignace Azevedo, iſſu de l'une des maiſons les plus anciennes & les plus illuſtrées du Portugal, avoit reconnu de ſes propres yeux, en qualité de viſiteur, cet état des miſſions du Breſil ; lorſqu'il réſolut non ſeulement d'y conſacrer le reſte de ſes jours, mais de s'aſſocier une multitude d'ouvriers animés du même courage. C'étoit ſe vouer au martyre, que d'aller évangéliſer les anthropophages du Breſil : cependant Azevedo retourné en Europe, où il prit d'abord l'aveu de ſon général, eut à peine commencé ſa recrue évangélique, qu'il vit à ſa ſuite trente-neuf compagnons, Eſpagnols ou

Portugais, qui tous n'aspiroient qu'au moment de partir. Et si les besoins de son ordre n'eussent en quelque sorte égalé ceux de l'Eglise universelle, qui l'employoit dans les quatre parties du monde; il s'en fût associé un nombre infiniment plus considérable. La perspective de la mort, qui sembloit devoir éteindre leur ardeur, étoit ce qui l'enflammoit davantage. Tous n'aspiroient qu'au martyre, comme à la plus précieuse des faveurs; & la plupart en avoient un pressentiment qui remplissoit leur ame d'une douce consolation, & leur causoit des transports de joie qu'à peine ils pouvoient contenir. Ils ne s'abusoient pas, quant aux palmes mêmes qui faisoient l'objet de leurs vœux & de leur espoir; ils n'erroient que sur les circonstances des temps, ou des lieux; le champ fortuné où ils devoient les recueillir, étoit beaucoup plus proche que leur ferveur même ne se le figuroit.

Embarqués tous ensemble sur un vaisseau marchand, ils furent rencontrés près de l'île de Palme, l'une des Canaries, par Jaque Sourie, Calviniste furieux, natif de Dieppe, & pirate fameux, décoré du titre de Vice-Amiral

de Navarre. S'il étoit ennemi des Portugais, qui n'avoient pas voulu souffrir au Bresil les émissaires de Calvin, conduits autrefois par le Chevalier de Villegagnon; il étoit infiniment plus animé contre les Jésuites, à qui les hérétiques attribuoient déjà tous leurs revers, & ne pardonnoient pas davantage les progrès que faisoit la foi Romaine, par le ministere de la société, sur les bords mêmes d'où leur hérésie avoit été repoussée si honteusement. Sous ce point de vue, le vaisseau Portugais, chargé de Missionnaires, fut pour le pirate la proie la plus attrayante. Il se précipita sur eux, avec le plus léger de ses cinq vaisseaux, beaucoup plus fort néanmoins que le Portugais, qui n'avoit qu'une cinquantaine de soldats, assez mal équipés. Cependant le capitaine, épris de l'enthousiasme qui dans ce siecle porta si haut le courage de sa nation, se prépara sans hésiter à la plus vigoureuse résistance. Il proposa au pere Azevedo, de faire prendre les armes à ceux de ses compagnons qui n'étoient pas encore dans les ordres sacrés, & qui formoient le plus grand nombre. Le Pere n'y voulut jamais consentir : mais il se dévoua lui-

même, avec onze des plus expérimentés, au soulagement des blessés, à l'administration des mourans, à tous les ministeres même temporels qui convenoient à leur état. Ils n'en étoient pas moins exposés, que s'ils eussent pris les armes: mais tous les périls qu'ils pouvoient courir dans l'exercice des fonctions sacrées, ne leur inspiroient que de la joie. Quant aux autres missionnaires, qui étoient les plus jeunes, leur supérieur leur commanda de se tenir au fond du vaisseau, & d'y attendre en prieres ce que le ciel ordonneroit de leur sort.

Malgré le refus d'Azevedo que le capitaine ne put que respecter, à la sommation qu'on fit à celui-ci de se rendre, il ne répondit que par une bordée de canons, qui enleva au corsaire une assez grande partie de son équipage. L'abordage que l'hérétique furieux tenta aussitôt après, & auquel il revint par trois fois, lui réussit encore plus mal. Ainsi, malgré tout son emportement, il lui fallut recourir à ses autres vaisseaux, dont les Portugais en assez peu de temps se virent investis. Ils se défendoient encore, avec espoir de vaincre, & contre le corsaire qui avoit enfin réussi à les

aborder, & contre les quatre navires qui les entouroient; quand l'intrépide capitaine tomba mort sous les coups de la multitude. Ses gens ne virent qu'alors la grandeur de leur perte: réduits à une poignée de combattans, blessés pour la plupart, tous épuisés de fatigues, ils mirent bas les armes, & se rendirent à discrétion. Sourie défendit de tuer personne, jusqu'à ce qu'il eût pris une connoissance exacte de tous ceux qui restoient en vie. Alors il fit grace aux soldats, qui n'étoient plus que quinze, ainsi qu'aux matelots, & aux passagers ordinaires.

Pour ce qui est des Jésuites, cria-t-il à ses gens qui n'attendoient qu'en frémissant de rage, tuez, massacrez ces abominables Papistes, qui ne vont au Bresil que pour y établir le regne de l'Antechrist. A l'instant, ils coururent au pere Azevedo, entouré des neuf missionnaires qui s'étoient employés avec lui au soulagement de l'équipage: les deux autres avoient été blessés dangereusement, & transportés parmi la jeunesse. Il avoit reçu lui-même quelques blessures, mais légeres, ou jugées telles par cet apôtre magnanime. A la vue des fu-

rieux qui couroient à lui ; courage, mes freres, dit-il en se tournant vers ses compagnons, donnons généreusement notre vie pour un Dieu, qui le premier a donné la sienne pour nous. Ensuite il se présenta, plein d'assurance, à ses bourreaux. Ils le reconnurent pour le chef de la troupe, & le choisirent pour la premiere victime de leur impiété. L'un d'eux s'approcha, lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui lui partagea le crâne, & l'étendit à leurs pieds. Un fleuve de sang coule, & fait horreur à l'assassin, qui s'éloigne : mais quatre forcenés se rapprochent, & lui criblent le corps à coups de lances. Le Martyr respiroit encore, & recueillant le peu de forces qui lui restoit, il s'écria : J'atteste les anges & les hommes, que je meurs dans la foi de l'Eglise catholique, apostolique & Romaine ; & je meurs avec joie pour une si belle cause. Tournant ensuite ses yeux presque éteints sur ses compagnons saisis de douleur ; réjouissez-vous au contraire, mes chers enfans, leur dit-il d'une voix mourante, réjouissez-vous avec moi de ce qui fait tout mon bonheur. Espérez une faveur semblable ; je ne vous précede que de

quelques momens: aujourd'hui, comme je l'attends de la divine bonté, nous serons tous ensemble dans le ciel. Les Calvinistes étonnés d'abord, & quelque temps interdits à la vue d'une si merveilleuse constance, reprirent ensuite leur férocité; & se rejettant sur le moribond, ils entreprirent de lui arracher une image de la Sainte Vierge, tirée à Rome sur l'original de Ste. Marie Majeure, pour laquelle il avoit une vénération particuliere. On assure que tous leurs efforts n'y purent réussir, & qu'effrayés un moment, puis poussés de cette rage qui succede aux remords étouffés, ils le précipiterent, encore vivant, dans les flots, avec l'image qu'il tenoit dans ses mains.

Au premier coup porté sur le pere Azevedo, le pere Andrade étoit accouru pour lui donner une derniere absolution. Les hérétiques furieux qu'on osât exercer ce ministere catholique à leur vue, le percerent de vingt coups de poignard, & le jetterent à la mer. A quelques pas de là, Benoît de Castro, le crucifix à la main, faisoit à voix haute sa profession de foi. On lui tira trois coups de fusil, qui le firent tomber sur la place;

& comme il faisoit quelques efforts pour se relever, en s'écriant, *oui, je suis catholique*, il fut percé de plusieurs coups d'épée, & jetté à la mer. En un mot, tous ceux qui étoient restés pour le secours spirituel du vaisseau, furent immolés en quelques momens; l'un d'un premier coup de sabre, qui lui partagea la tête en deux; l'autre d'un coup de pique, qui le perça de part en part; un autre encore d'une maniere plus brutale, à coups redoublés de crosses de fusils; le plus grand nombre traînés outrageusement par leurs bourreaux las du carnage, furent, pleins de vie, précipités dans les flots.

Ce n'étoit-là néanmoins que les prémices de la barbarie. Trente autres missionnaires, y compris les deux qui avoient été blessés dangereusement dans les fonctions du saint ministere, se tenoient au fond du navire, où le sort de leurs confreres n'étoit même encore pour eux qu'un sujet de conjectures: presque tous à la fleur de l'âge la candeur de l'innocence empreinte sur le front, à aucun desquels on ne pouvoit reprocher la mort de leurs ennemis; comme on le pouvoit faire aux soldats Portugais, à

qui néanmoins on accordoit la vie. Mais en qualité de missionnaires, ou d'éleves, destinés à la propagation de la foi catholique, ils étoient chargés du crime le plus impardonnable, au jugement de leurs vainqueurs hérétiques. On les tira du navire, & on les fit monter sur le tillac, comme pour exercer plus à l'aise les jeux exécrables auxquels on les destinoit. Je n'en retracerai point les honteuses atrocités, qui ne pourroient que peiner des regards vertueux, & dont parurent se dégoûter leurs exécuteurs eux-mêmes. Ils les traînerent ensuite par les pieds au bord du vaisseau, deux à deux, ou trois à trois; & là, ils leur plongeoient le poignard, ou l'épée dans le sein, puis les jettoient à la mer. Et mettant le comble à l'inhumanité par l'impiété & la dérision; allez, allez, disoient-ils à ceux qu'un âge plus avancé leur faisoit réputer prêtres, allez confesser les muets habitans de l'abîme, & célébrer pour eux à la papiste. Il y en eut un, des plus ardens sans doute à confesser la vraie foi, qu'ils attacherent à la bouche d'un canon, où ils mirent aussi-tôt le feu: supplice en soi le plus doux, mais qui peint d'autant mieux la fougue aveugle de la

cruauté, qu'il en remplissoit moins les vues.

Il y avoit dans la troupe sainte un jeune homme de dix-huit ans, nommé Simon à Costa. Son port, sa démarche, ses manieres, tout son air de noblesse l'annonçoit comme un homme de famille illustre. Le Corsaire, dans l'espoir d'une riche rançon, lui demanda d'un ton d'affabilité qui il étoit. Le jeune confesseur, prenant toute l'assurance & le langage des anciens martyrs, ne daigna jamais répondre que par ces paroles : Je suis catholique, je suis religieux de la compagnie de Jésus. La douceur étudiée du corsaire fit bientôt place à sa férocité naturelle. Il fait un geste de fureur : on égorge à Costa, & on le jette à la mer. Tous & chacun de ses confreres avoient confessé la foi, avec un courage à peu près semblable ; sans qu'on eût vu couler une seule larme, sans qu'on eût ouï une parole de plainte, ni remarqué le premier mouvement de frayeur.

Jusqu'ici l'on ne comptoit que trente-neuf Jésuites, mis à mort. Le quarantieme, qui n'étoit qu'un frere cuisinier, quoiqu'aussi ferme dans la foi que les autres, avoit trouvé grace, en faveur de

ſa profeſſion, qu'on lui fit exercer dans le vaiſſeau corſaire. La providence en diſpoſoit ainſi pour la gloire des martyrs, à qui, outre le témoignage des Portugais priſonniers, il falloit celui d'un homme qui eût tout vu de plus près, ou d'un œil au moins plus attentif & plus intéreſſé à la publication de ce triomphe. Cependant le nombre de quarante, comme autrefois pour les martyrs de Sébaſte, étoit arrêté dans les décrets éternels ſur les miſſionnaires du Breſil. Celui qui venoit de manquer la couronne, quoique ſans rien avoir à ſe reprocher, fut remplacé par un neveu du capitaine Portugais, qui frappé des vertus de ſes religieux compagnons de voyage, avoit demandé avec tant d'inſtances d'être admis au nombre des novices, qu'enfin on le lui avoit accordé. Comme il ne portoit pas l'habit religieux, parce qu'il ne s'en étoit point trouvé de reſte ſur le navire; en vain ſe préſenta-t-il d'abord aux meurtriers de ſes freres, avec l'intrépidité des plus fervens. On l'écarta, en diſant qu'il n'étoit pas du nombre de ces propagateurs du Papiſme, qu'on avoit condamnés. Vous vous trompez, leur dit-il avec courage; je ſuis reçu dans la compagnie de Jéſus, & je vais

aussi prêcher au Bresil les saints dogmes de la religion catholique. Les Calvinistes feignant de ne l'avoir point entendu, il courut à l'endroit où plusieurs des martyrs étoient déjà dépouillés, se revêtit d'un de leurs habits, & revint aux meurtriers, qui enfin le massacrerent avec un dépit furieux, & le précipiterent dans le sein des flots. Ainsi le nombre de quarante fut rempli sans exception par ces vrais martyrs, reconnus solennellement pour tels par l'Eglise, comme ayant été immolés sans nulle autre cause, ni prétexte même, que leur attachement à la vraie foi. Ainsi en usoient ces meurtriers hérétiques, dans toutes les rencontres où ils avoient le pouvoir en main, eux qui hors de là n'avoient en bouche que les noms de tolérance & de douceur évangélique.

Ces dangereux sectaires, après les désastres de la S. Barthelemi, avoient regardé leur ruine entiere comme inévitable; & ne restoient dans les villes qu'ils occupoient en France, qu'en attendant qu'ils se fussent ménagé hors du royaume, des asiles plus assurés. Les lenteurs & les inconséquences de la cour, qui, au lieu de les accabler dans leur premier étonnement, employa auprès d'eux les

sollicitations & les promesses, qui les prit sous sa protection, & ordonna même de leur rendre leurs biens, firent succéder à l'abattement, l'espérance, l'intrigue, & bientôt l'audace & les hostilités. On résolut cependant de leur enlever la Rochelle, qui étoit la meilleure de leurs places, & qui devoit entraîner les autres dans sa chute; avec intention néanmoins de les amener à composition, au moyen du siege & des dangers où il mettroit tout le parti.

De Thou, l. 56. Davil. l. 5.

Rien ne nous peint mieux la marche bizarre de Catherine de Medicis, que ce qui fut concerté à ce sujet. François de la Noue, issu d'une ancienne maison de Bretagne, très-distingué personnellement par ses faits d'armes, & plus encore par sa probité à toute épreuve, s'étoit laissé malheureusement engager dans les nouvelles doctrines par des apparences de vertu. Pendant le massacre de la S. Barthelemi, il se trouvoit dans les Pays-Bas, où il étoit allé commencer la guerre dont on amusoit Coligny. La Noue aimoit véritablement sa patrie, il avoit toujours désiré sincérement la paix, il faisoit la guerre sans ambition, uniquement par le devoir que lui prescrivoit une conscience abusée. Que les trou-

Amir. Vie de la Noue. Mém. de Mornai, p. 4.

bles eussent peu duré, si le grand nombre des Calvinistes eussent été guidés par le même esprit ! Dans ces dispositions & l'embarras où étoit la Noue de trouver un asile honnête, il se laissa persuader d'aller offrir ses services à la cour. On l'y reçut à bras ouverts, on le combla de marques d'estime & de bienveillance, on lui remit les biens qui avoient été confisqués sur Teligny son beau-frere, puis on lui proposa d'aller inspirer des sentimens de soumission aux Rochelois. La Noue partit pour cette épineuse commission, après s'en être long-temps excusé, & en mettant pour condition expresse, qu'on ne le feroit point servir à tromper. Les sectaires & sur-tout les ministres, sans soupçonner sa probité généralement reconnue, lui firent d'ailleurs un accueil des plus mortifians. Nous avons à conférer avec le vertueux la Noue, disoient-ils à lui-même ; mais où est la Noue ? nous ne le reconnoissons point, au personnage que vous faites. Pour résultat, on lui dit d'opter entre ces trois partis, ou de s'éloigner de la ville, ou d'y rester simple particulier, ou d'en prendre le commandement contre les troupes du Roi. Et ce qui est encore moins concevable,

c'est que la Noue prit ce troisieme parti, avec l'agrément de la cour. On vit donc l'homme du Roi obtenir toute la confiance de ses sujets révoltés; & ce même homme mis à la tête des rebelles, de l'aveu du Roi, & sans perdre sa confiance. Sous un pareil gouvernement, que pouvoit devenir l'État ? mais que fût sur-tout devenue la religion, si le sceptre seul l'eût soutenue?

La Noue conserva la confiance des deux partis, par une intégrité aussi extraordinaire, que l'épreuve où tous les deux la mettoient. Vainqueur dans une sortie, il revenoit conjurer les citoyens de se rendre aux offres avantageuses que leur faisoit la cour. Guerrier terrible dans l'action, ange de paix dans le conseil; des personnages si contraires lui attirerent bien des reproches sensibles: mais sa probité fut constamment à l'abri des soupçons. Toutefois il ne put jamais inspirer des sentimens pacifiques à ses stériles estimateurs. D'un autre côté, le duc d'Anjou, avec une armée formidable, ne put ni les engager, ni les forcer à la soumission. A mesure que ce prince approchoit du trône, les qualités qui avoient autrefois paru l'en rendre

digne, décroissoient sensiblement, & tendoient davantage à leur entier déclin. Il n'y avoit ni subordination, ni discipline parmi ses troupes, nul concert, nul secret dans ses conseils : tous ses esprits, tous ses sentimens se trouvant comme absorbés dans ses vues sur la couronne de Pologne qu'on travailloit à lui procurer, il montroit une indifférence absolue pour tout ce qui avoit trait à la France, & à sa propre gloire dans ce royaume. Il fut enfin réduit à traiter avec les rebelles, à des conditions honteuses, telles à peu près qu'il leur plut de les exiger. On leur accorda le libre exercice de leur religion, non seulement pour eux-mêmes, mais pour les habitans de Nîmes & de Montauban, leurs principaux complices, & pour les seigneurs haut-justiciers qui n'auroient point abjuré. On promit de plus, que personne ne seroit inquiété au sujet de la religion, ni même des promesses d'abjuration; que tous ceux qui avoient pris les armes pour cette cause, & nommément les citoyens des trois villes qu'on vient de marquer, seroient rétablis dans tous leurs biens, & reconnus fideles sujets du Roi. Telle fut l'issue d'un siege qui coûta

quarante mille hommes, & un argent si prodigieux, que le royaume se trouva plus épuisé par cette guerre de huit mois seulement, qu'il ne l'avoit été par toutes les précédentes.

On s'en vengea sur la malheureuse ville de Sancerre, qui n'ayant été comprise dans le traité que pour la liberté de conscience, prétendit à l'exercice public du calvinisme. Elle souffrit durant deux mois entiers, moins toutefois du fer ou du feu que de la famine, tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux. La chair des animaux qui font horreur, n'étoit le partage que des citoyens opulens. La multitude n'en avoit que les cuirs ou de vieux parchemins ramollis dans l'eau, avec un mélange de paille hachée & de suif, ou de graisse corrompue. On en vint même à la chair humaine : un pere & une mere déterrerent leur fille qui venoit de mourir, & la mangerent. Ce crime fut néanmoins puni de mort. La ville réduite enfin à se rendre, fut condamnée à une très forte rançon, privée de tous les honneurs municipaux, & démantelée. On fit grace au peuple.

La cour s'empressa de conclure, afin de ne pas dévoiler la honte & le mal-

heur de la France aux yeux des ambassadeurs de Pologne, qui venoient enfin chercher le duc d'Anjou, leur nouveau roi. C'étoit l'évêque hérétique de Valence, l'intrigant Mont-luc, qui avoit ménagé cette élection ; non sans beaucoup de peine, attendu les noires impressions que les horreurs de la Saint Barthelemi avoient répandues en tous lieux contre ce prince. Mais la Reine-mere encouragée, dit-on, par un moyen digne de son génie, c'est-à-dire par un astrologue qui lui avoit prédit que tous ses fils seroient rois, applanit les difficultés à force d'argent. Cependant Charle IX ayant été attaqué d'une maladie qui faisoit craindre pour ses jours, la Reine ne vit qu'avec une répugnance extrême le départ de son fils le duc d'Anjou, pour qui elle avoit une prédilection sans réserve. Elle imagina toutes sortes de prétextes, pour le retenir en France le plus long-temps qu'il fut possible ; & quand il fallut indispensablement partir, elle l'accompagna jusqu'en Lorraine, avec un nombreux cortege, qui remarqua tout ce qu'il lui en coûtoit pour se séparer d'un fils si cher. Elle le serroit entre ses bras, & ne pouvoit le quitter ; ou quand elle

l'avoit lâché, elle le reprenoit avec plus de tendresse encore, & l'inondoit de ses larmes. Enfin quelques courtisans des plus proches entendirent, qu'elle lui disoit pour dernier adieu : Partez, mon fils, vous n'y serez pas long-temps. Ce qui donna lieu par la suite à bien des réflexions, hasardées sans doute, mais qui marquent au moins de quelles noirceurs on jugeoit cette reine capable.

Quant au Roi, frappé de la maladie dont il mourut en effet, on ne peut guere imaginer un sort plus triste que celui de ce jeune prince. Au lieu des consolations ordinaires dans les conditions les plus communes, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ses proches, aversion de la part de ses peuples, fermentations, agitations alarmantes autour du trône ; & ce qui est seul plus cruel que tout le reste ensemble, sa conscience en proie à des remords dévorans, lui faisoit de lui-même un ennemi, à l'acharnement duquel, ni la solitude du jour, ni les ténebres de la nuit ne pouvoient le soustraire. Des songes effrayans le réveilloient en sursaut : son imagination troublée lui montroit des ruisseaux de sang, des tas de cadavres, des spectres

errans qui lui adressoient leurs plaintes menaçantes. Souvent pendant le jour, il gémissoit à l'écart, ou quelquefois on le voyoit lever tout à coup les yeux au ciel, puis en soupirant, exhaler l'amertume qui le suffoquoit. Sous un roi ainsi accablé de ses propres maux, qui prit la vie en haine, & laissa flotter au hasard les rênes de l'Etat; la division se trouvant dans la famille royale entre la mere & les enfans, les grands ne mettent plus de bornes à l'esprit de faction, ni les peuples aux murmures & aux émeutes; on vit par tout le royaume le commerce interrompu, la police bannie des villes, & la sûreté des chemins, en un mot un brigandage ouvert, & tous les désordres de l'anarchie. Enfin, après bien des attentats, & quelques exécutions qui ne sont pas de notre sujet, Charle IX, las de lutter contre sa destinée, nomma sa mere régente le trentieme de mai 1574, & mourut le même jour, n'ayant pas encore atteint sa vingt-quatrieme année. Depuis quelques jours, le sang lui sortoit par tous les conduits du corps, & par les pores mêmes; ce qu'on ne manqua point de prendre pour le châtiment des massacres commis par ses ordres.

Le roi de Pologne, treize mois après ſon élection, & après quatre mois ſeulement de ſéjour dans ce royaume, reparut pour celui qu'il héritoit de ſon frere; non pas à beaucoup près en ſouverain de deux Etats puiſſans, mais plutôt en fugitif, & comme un priſonnier qui s'échappe de ſes fers. Il diſparut pendant la nuit, & en moins de deux jours il gagna les terres d'Allemagne, laiſſant expoſés au reſſentiment des Polonois ceux des François qui n'avoient pu faire la même diligence. Pour juſtifier cette précipitation, il allégua la néceſſité de prévenir les troubles de ſon nouveau royaume: mais quand on lui eut vu conſumer trois mois dans les différens endroits de ſa route qui lui préſentoient des plaiſirs, on ne s'y trompa plus, & l'on jugea sûrement quel ſeroit ſur le trône le héros prématuré de Montcontour. Il ne parut en effet digne de l'empire, que tandis qu'il ne régna point: caractere incompréhenſible, au deſſus de la royauté en certaines choſes, & en d'autres au deſſous du rang le plus commun.

Il eut un genre d'eſprit, qui rendit ſa conduite mépriſable, & la confiance de la nation comme impoſſible. Au rapport

Mém. de Nevers, T. I. Chiv. p. 212. Matth. l. 7. p. 418.

des observateurs qui l'ont mieux approfondi, & de l'un même de ses ministres les plus affidés, il avoit l'appréhension & le sentiment vifs, le jugement faux; par conséquent une ardeur extrême à saisir un projet, & nulle habileté à choisir les moyens d'exécution. Il eut encore une grande opinion de sa suffisance, & un mépris absolu des conseils de tous ceux qui n'étoient pas dans sa faveur. Car lorsqu'il aimoit quelqu'un, il n'avoit plus de pensées ni de sentimens à lui-même, & ne sembloit qu'un automate mu au gré du favori. Il tenoit du sang maternel le goût du raffinement, qui dans les affaires lui faisoit toujours choisir les expédiens les plus compliqués; souvent les plus obliques, & les plus propres à inspirer la défiance. Il avoit certainement du courage, mais au moment précis de l'action: hors de-là, une lâche paresse le rendoit incapable, & de faire face aux obstacles, & de supporter les travaux. Toute son activité étoit pour les plaisirs, pour la parure efféminée de sa personne & de ses favoris, pour la représentation dans les cérémonies, pour les dévotions bizarres, pour les intrigues & les aventures indignes, je ne dirai pas

pas d'un ſouverain, mais de tout homme bien né.

Malheureuſement, la ſituation de la cour étoit parfaitement aſſortie aux diſpoſitions du Monarque. Le Louvre étoit alors comme une école ouverte à toute la jeune nobleſſe du royaume. Elle s'y exerçoit les journées entieres à tirer des armes, à la lutte, à la courſe, à franchir d'un ſaut une barriere, ou quelque profondeur périlleuſe, à donner leſtement un coup de piſtolet, ou d'épée. Au milieu de ces violens exercices, qui pouvoient avoir leur utilité, on ne parloit que de duel & de galanterie, de faits d'armes haſardeux, d'entrepriſes téméraires & folles, de murs eſcaladés, de foſſés franchis, d'aſiles forcés, de meurtre & d'incendie. On s'engageoit par ſerment à ne jamais s'abandonner les uns les autres, à courir la même fortune, à avoir biens & maux communs; & le Roi, le premier, réputoit à honneur, de compter un plus grand nombre de champions qui lui fuſſent dévoués. Comme on manquoit des premieres idées de la décence, ou qu'au moins elles différoient étrangement des nôtres; il étoit ordinaire de voir le Roi,

Mém. de Marguer. de Bouillon, de Montluc, Brantome, &c.

avec ses jeunes courtisans, aller à la noce ou à la fête d'une bourgeoise, courir les foires & les marchés, danser & folâtrer dans les rues & les places publiques, insulter les passans & les spectateurs, & bien souvent essuyer eux-mêmes les insultes ou les huées de la populace. On imagine aisément les désordres qui ne manquoient pas de se commettre dans ces orgies de cour & de carrefour : ils fournissoient ensuite la matiere aux conversations les plus intéressantes du Louvre.

A ces débauches bruyantes succédoient des actes non moins éclatans de religion, des messes chantées & servies par ces jeunes foux, qui reprenoient tout l'extérieur de la piété, de longues & pompeuses processions, des pélerinages de pénitence, d'où ils se transportoient, avec le même sérieux, chez les astrologues ou les devins, attirés de de là les monts par l'ombrageuse Médicis. Et dans ces rendez-vous clandestins, où les hommes & les femmes accouroient confusément, on composoit des filtres pour se faire aimer, ou des talismans pour se venger des rebuts. Mais si les maléfices & le poison étoient le recours des foibles; les ames réputées généreuses employoient la violence ou-

vette & l'aſſaſſinat, ſans nul égard aux lieux, ni aux qualités de leurs victimes. Le duc de Guiſe, l'épée à la main, pourſuivit un gentilhomme juſque dans l'antichambre du Roi. Le favori Villequier poignarda par jalouſie, au milieu du Louvre, ſa femme groſſe de deux enfans. Une femme enfin, tua d'une maniere que la pudeur ne permet pas de rapporter, l'étourdi qui avoit oſé devenir ſon époux. Brant. T. 7.

On voit par ce trait ſeul, à quel point en étoient venus les deux ſexes. Les femmes dédaignant les loix de l'ancienne galanterie, & même de l'héroïſme romaneſque, vouloient des preuves d'un dévouement qui allât juſqu'à la frénéſie. Il étoit honorable, il étoit indiſpenſable, au premier ſignal d'une idole impérieuſe, d'affronter un taureau rugiſſant, ou un lion déchaîné, de ſe précipiter dans une riviere ſans ſavoir nager, de faire couler ſous le poignard une partie de ſon ſang, pour marquer ſa diſpoſition à le verſer pour elle juſqu'à la derniere goutte. On conçoit quel étoit, au préjudice de la pudeur & des nœuds les plus ſacrés, le prix de ces ſacrifices. De là, les jalouſies, l'eſpionnage, les confidences & les

délations, la discorde & les troubles, qui déshonoroient jusqu'à la famille royale. Telles étoient les dispositions de la cour & du prince, à l'avénement de Henri III au trône. On n'en pouvoit rien augurer que de funeste pour l'Etat, aussi bien que pour la religion. Quand il n'est plus de principes de vertu, d'honnêteté, pas même de bienséance dans les chefs de la nation ; le premier choc entraîne inévitablement la catastrophe. Les événemens suivans ne rendront que trop sensible, ce point d'expérience.

L'Empire, en des temps si critiques pour la religion, n'étoit guere mieux gouverné que la France. Rodolphe II qui succéda en 1576 à Maximilien II son pere, étoit d'une indolence, dont les intérêts même de sa maison se ressentoient autant que les affaires de l'Etat. Ainsi le vit-on souffrir que son frere Matthias se mît à la tête des Flamands révoltés, contre le roi d'Espagne son oncle. On lui a néanmoins attribué un ridicule de trop, en lui faisant placer un tronc à la porte des églises, afin de fournir aux frais de la guerre contre les Turcs. L'ordonnance rendue à ce sujet porte précisément, que ces aumônes ne

serviront qu'à procurer dans les hôpitaux un meilleur traitement aux blessés & aux malades, qui auront porté les armes contre l'ennemi commun de la chrétienté. Mais Rodolphe n'en fut pas d'une nullité moins absolue, pour le bien de l'Etat & de la religion. Durant son long regne de trente-six ans, on ne le voit paroître de loin en loin sur la scene, que pour essuyer froidement des affronts, & se laisser arracher successivement ses diverses couronnes.

La mort délivra cependant Henri III, dès l'entrée de son regne, d'un sujet dangereux, au moins par sa maniere de penser touchant la conduite des affaires de la religion. Il s'agit du célebre cardinal Charle de Lorraine, qu'on prétend avoir conçu à Trente le plan de la ligue, afin de défendre la foi catholique. Prélat accusé d'une méchanceté profonde par ses adversaires, érigé par ses partisans en un saint dont les prieres avoient suspendu l'orage affreux, qui désola presque toute la France le lendemain de son trépas; mais beaucoup mieux jugé, par ceux qui ne lui attribuent qu'une ame haute, aveuglée par les intérêts de sa maison, qu'il confondoit avec ceux de l'Eglise. Il ai-

moit incontestablement les sciences, & tous ceux qui s'y distinguoient; ce qu'il témoigna jusqu'à la fin de sa carriere, en établissant une année avant sa mort l'université de Lorraine, qu'il mit entre les mains des Jésuites. Il avoit déjà fondé celle de Reims. Il fut attaqué de la maladie dont il ne releva point; comme il assistoit à une procession des pénitens, que le roi avoit établis en France, sur le modele de ceux qu'il avoit vus, en passant par Avignon à son retour de Pologne. La singularité de leur extérieur étoit analogue au goût de ce prince. Ils portoient sur leur habit ordinaire, une espece de sac, ceint d'une corde où pendoient un gros chapelet, des têtes de morts & une discipline; & sur la tête, ils avoient un capuchon qui leur couvroit tout le visage, excepté les yeux, à l'endroit desquels on avoit pratiqué deux trous, pour laisser la vue libre. Il y avoit des Pénitens blancs, il y en avoit de noirs, il y en avoit de bleus & de verts, ainsi nommés de la couleur de leur sac. Le Roi étoit le chef des blancs, & le cardinal de Lorraine celui des bleus. Tous les grands, jusqu'au roi de Navarre, peu propre à ces dévotions de personnage, s'empressoient

à y prendre part, pour plaire au Monarque. Ces déguisemens avoient bien d'autres attraits, pour tant de jeunesse qui ne respiroit que la volupté & les aventures, dans cette cour libertine.

Tandis que les Catholiques François déshonoroient leur foi par ces ridicules & par ces désordres, les sectaires qui en triomphoient reçurent à leur tour une humiliation sensible, de la part des Grecs qu'ils tentoient d'entraîner dans l'hérésie, à la faveur du schisme & des vieilles préventions contre l'Eglise Latine. Ils envoyerent à Jérémie, patriarche de Constantinople, la confession d'Ausbourg, accompagnée d'une préface, où ils s'efforçoient de prouver qu'ils tenoient la foi des sept premiers siecles. Jérémie qui avoit le sens droit & de l'érudition, leur répondit qu'ils n'honoroient que de paroles les docteurs de la primitive Eglise; qu'au fond ils leur étoient diamétralement opposés; que souvent même ils n'avoient pu couvrir du silence le mépris qu'ils faisoient des peres les plus vénérables; en un mot, qu'ils n'étoient que des novateurs présomptueux, qui se flattoient d'en savoir plus que l'ancienne & la nouvelle Rome. Et comme

Turco Græc. l. 2.

après un refus si propre à les déconcerter, ils revenoient encore à la charge ; il publia, sous le titre de censure de l'Eglise Orientale, un ouvrage très-concluant contre la plupart des articles de la confession d'Ausbourg. Voici comment il le termine, par une récapitulation qui en rappelle toute la substance. Puisque vous ne recevez, leur dit-il, que les sacremens qu'il vous plaît, avec les erreurs qu'il vous plaît encore d'y mêler, & en méprisant, tant la chaîne de la tradition, que le dépôt sacré des écritures canoniques, que vous ne craignez pas de tronquer & de violer ; puisque vous osez dire que le divin Chrysostome, en approuvant le saint chrême, s'est laissé entraîner au torrent de l'ignorance ; puisque vous soutenez, sur la garantie des Juifs & des Iconoclastes, que l'invocation des saints, le culte de leurs reliques & de leurs images sont des idolâtries, ou des sottises ; puisque vous anéantissez la vie monastique qui est une imitation de celle des anges, & la confession des péchés que nous faisons de tout temps les uns aux autres : nous vous déclarons que nous ne voulons pas tenir de théologiens tels que vous, l'interprétation

des saints textes qui contiennent ces vérités ; nous déclarons qu'un fol orgueil vous aveugle, & vous en fait préférer les productions aux plus vives lumieres de la sainte antiquité. Cessez donc de vous fatiguer à nous composer des lettres, & à nous faire parvenir vos écrits : vous ne réussirez jamais à nous communiquer le mépris que vous faites des peres en feignant de les honorer, ni à rendre inutiles entre nos mains les précieux fruits de leurs travaux, qui mettent vos erreurs en poudre.

On n'offense pas impunément la superbe & vindicative hérésie. Il ne servit de rien contre ses manœuvres, que Jérémie habitât à l'autre bout de l'Europe, parmi des peuples aussi indifférens que les Turcs aux querelles des Chrétiens concernant la religion. La secte intrigua si bien, qu'elle s'ouvrit les barrieres du Sérail, en fit parler les muets, les eunuques, tous les cabaleurs ténébreux, qui procurerent la déposition du patriarche. Rétabli dans la suite, il fut déposé de nouveau, & envoyé en éxil, d'où le pape Grégoire XIII, dont il avoit adopté le calendrier, eut dessein de l'attirer à Rome, & de le faire cardinal. Il avoit

paru, en plusieurs rencontres, favorable à la réunion de son Eglise avec la Latine.

Les apôtres de l'hérésie réussirent beaucoup mieux, dans l'électorat de Cologne. Salentin d'Issembourg, chanoine de cette métropole, en ayant été élu archevêque, devint passionnément amoureux d'une fille du prince de Ligne. Il quitta ce siege, & celui de Paderborn qu'il possédoit de même sans être prêtre, pour satisfaire son inclination, & en épouser l'objet. Il n'y avoit en cela qu'un ridicule, assez commun dans le clergé d'Allemagne, où il étoit ordinaire qu'on fût revêtu des titres d'évêque & d'archevêque, sans être engagé dans les ordres sacrés. C'étoit trop peu pour la malheureuse Eglise de Cologne, où l'on avoit déjà vu l'archevêque Herman entraîné dans l'hérésie par l'ignorance, & par l'hérésie dans le concubinage.

De Thou, l. 65.

Gebhar Truchsès, de l'illustre maison de Walbourg en Suabe, ayant succédé à Salentin, fut à peine sur ce siege, qu'il se prit d'une extravagante passion pour Agnès de Mansfeld, religieuse au monastere de Gérisheim. Sans considérer ce qu'il devoit à la religion, à son état, à son honneur personnel, il fit sa femme

Id. 78.

de cette épouse adultere de J. C. & professa la doctrine qui légitimoit son sacrilege. Un crime de cette nature marche rarement seul. Pour donner de la stabilité à son mariage infamant, & lui procurer l'approbation publique, il voulut changer les idées de son peuple, en lui faisant recevoir la confession d'Ausbourg. Les catholiques s'y opposerent de toute leur force, & furent appuyés par le sénat, qui obligea même une foule d'hérétiques étrangers, établis depuis peu à Cologne & favorables aux vues de l'archevêque, d'en sortir sous trois mois. Truchsès ayant encore fait quelques tentatives inutiles du côté de l'Empereur & de la diete de l'Empire, prit le parti de la violence ouverte, leva des troupes, surprit quelques places, ravagea les campagnes, pilla les monasteres, forma des magasins considérables, & fit venir des troupes de quelques Etats protestans du voisinage. L'électorat arma aussi comme l'électeur, afin de repousser la force par la force. En peu de temps, ce malheureux diocese éprouva tous les désordres & tous les excès, qu'un faux zele de religion peut ajouter aux horreurs des guerres intestines. Les fameuses abbayes

de Tuitz & d'Aldemberg, entre autres désastres, furent brulées & ruinées de fond en comble.

Cependant le chapitre indiqua une assemblée générale des Etats du pays, afin de remédier sans délai à un mal si pressant. Les députés des villes & grand nombre de comtes, de barons & de seigneurs s'y trouverent, avec les ambassadeurs de l'Empereur, du roi d'Espagne, & de plusieurs princes de l'Empire. L'archevêque apostat, séducteur, perturbateur public, fut déclaré déchu de tout droit à l'obéissance de ses peuples, & à la fidélité qu'ils lui avoient promise. On étoit fondé sur un article de la pacification d'Ausbourg, portant qu'un évêque, un prélat, & tout ecclésiastique revêtu des ordres sacrés, s'il abandonnoit l'ancienne religion, perdroit tout droit à sa dignité, & qu'on pourroit en élire un autre en sa place. Le Souverain Pontife, après avoir inutilement tenté par ses légats d'amener au repentir l'apostat impudique, en prononça la déposition en plein consistoire. L'Empereur, malgré toutes les sollicitations & les menaces couvertes des princes protestans, tint la main à l'exécu-

tion. On élut à la place de Truchsès, le prince Ernest de Baviere, déjà évêque de Liege, de Frisingue, d'Hildesheim, & qui avoit encore l'avantage d'être issu par sa mere, de la maison d'Autriche. Ses richesses & sa puissance le firent regarder, dans les conjonctures, comme le plus propre des aspirans à remplir ce siege orageux. Il s'y maintint en effet, & l'archevêque marié fut réduit à se réfugier avec sa femme dans une campagne écartée, où sans cesse tête à tête avec l'objet de sa passion & de son opprobre, il eut tout le temps, avant son trépas, de voir succéder les remords & le dégoût à sa premiere ivresse.

Quoique les états généraux de la Belgique se ressentissent, autant qu'aucune autre contrée, des troubles & des ravages que l'hérésie traînoit par-tout à sa suite; attentifs à l'instruction, ou plutôt à la perversion de la jeunesse, ils établirent alors une université à Leyde, la doterent richement de biens enlevés à l'Eglise, & réglerent qu'on n'y admettroit que des maîtres protestans. Rivaux de leur propre souverain, ces novateurs séditieux avoient principalement en vue d'opposer cette université à celle de

De Thou, l. 60. Spond. ad. an. 1575.

Douai, fondée douze ans auparavant par Philippe second.

Le Jubilé universel de cette année 1575 attira aux tombeaux des SS. apôtres, une affluence de peuple, qui fit remarquer que tous les scandales de ces malheureux temps n'avoient point affoibli dans le cœur des vrais fideles les sentimens de respect pour le S. siege apostolique. On vit arriver quantité de personnages du plus haut rang, entre autres le grand duc de Toscane, le prince de Parme ; & de l'Allemagne même, le prince de Cleves, qui mourut au terme de son pieux voyage, âgé seulement de vingt ans. Pour les pélerins communs, la multitude en fut si grande, que le seul hôpital de la Trinité en reçut sept à huit mille en un jour. Le Pape & les cardinaux se signalerent, comme à l'envi, par l'abondance de leurs aumônes. On vit aussi à ce jubilé le saint archevêque de Milan, que le Pape avoit invité à faire la cérémonie de l'ouverture, afin d'animer la piété générale, plus encore par l'inspection d'un si beau modele, que par l'onction de son éloquence.

Glussan. l. 3 & 4. Charle avançant de jour en jour à plus grands pas dans la carriere des vertus, &

n'oubliant rien des charges immenses de la dignité pastorale, venoit de fonder à Milan le college des Nobles, afin de procurer à ce premier ordre de citoyens une éducation qui accréditât la vertu parmi tous les autres. Il avoit cet établissement si à cœur, que bien qu'il n'en eût confié la direction qu'à des personnes du mérite le plus éprouvé, il visitoit très-souvent cette nombreuse jeunesse, la fleur de vingt nations, & vouloit s'assurer par ses propres yeux des progrès qu'elle faisoit dans la piété & dans les sciences. On voyoit cet illustre cardinal, avec tout l'intérêt & l'application qu'il apportoit autrefois à régir le concile œcuménique, instruire un enfant à tourner vers l'auteur de son être les premieres affections de son cœur, à prier avec fruit, à faire l'examen de sa conscience, à remplir avec une intention pure tous ses exercices journaliers. Il fit revivre encore la discipline que l'Eglise primitive observoit dans le saint temps de l'avent, qui autrefois commençoit dès la S. Martin, & avoit donné occasion aux réjouissances profanes de cette fête. Peu content d'abolir les festins & les jeux indignes d'un temps si saint, il réussit à

faire observer, non seulement par ses domestiques, mais par le plus grand nombre de ses diocésains, l'abstinence entiere de la viande, & trois jours de jeûne chaque semaine. Une marque plus étonnante encore du crédit que la sainteté peut donner au zele, c'est l'usage que le saint archevêque fit reprendre aux femmes, suivant l'ordre ancien de S. Paul, de ne paroître à l'église que voilées. Les mœurs locales, qui rendoient apparemment cette réforme plus nécessaire qu'ailleurs, en rendirent aussi l'exécution plus facile.

S. Charle éprouva néanmoins les contradictions les plus affligeantes, & même une vraie persécution, pour un point de réforme dont la nécessité étoit infiniment plus sensible que celle du voile. L'usage étoit à Milan, comme il est encore, selon le rit Ambrosien, de ne commencer le carême qu'au premier dimanche. Peu contens de cette indulgence, les Milanois, par un abus inexcusable dans leurs propres principes, passoient ce dimanche en spectacles, en toutes sortes de débauches, & ne commençoient réellement le carême qu'au premier lundi. L'archevêque proscrivit

& fit proſcrire légalement cet abus : enſuite il publiá, d'abord une exhortation paſtorale, puis une ordonnance en forme, & ſous peine de cenſure, contre les ſpectacles qui ſe préparoient déjà pour le premier jour du carême prochain. La multitude obéit à ſon ſaint prélat, & preſque perſonne ne ſe rendit au lieu du ſpectacle : mais le gouverneur furieux de ce qu'il prenoit pour un affront, & d'ailleurs irrité de longue-main par la fermeté de l'archevêque à maintenir la juriſdiction eccléſiaſtique dans ſes poſſeſſions légitimes, lui ſuſcita juſqu'en Eſpagne, & à la cour même de Rome, les embarras peut-être les plus fâcheux qu'il ait jamais eſſuyés. Le Seigneur avoit ſes vues, pour la perfection & la gloire de ſon ſerviteur. Sa vertu ſortit plus pure & plus éclatante, du nuage dont on avoit prétendu la couvrir ; & déſormais également recommandable auprès des deux puiſſances, elle jouit de toute l'autorité qu'elle ne défendoit que pour faire triompher celle de J. C.

Avant cet orage, tant ſert peu ou nuit même l'eſtime qu'arrache à un concurrent le ſentiment de ſa propre foibleſſe, avant cet orage, le gouverneur

de Milan n'avoit pu s'empêcher d'admirer dans l'archevêque un héroïsme, dont lui-même, chef des armées, ne s'étoit pas senti capable. Le concours des pélerins que le Jubilé avoit attirés à Rome de toutes les parties du monde, y ayant occasionné une peste cruelle qui se répandit en peu de temps dans toute l'Italie, & qui ne fit nulle part plus de ravage qu'à Milan; le gouverneur & les principaux seigneurs abandonnerent cette ville désolée, tandis que le Saint cardinal qui étoit allé secourir à la mort l'évêque de Lodi, revoloit, sur la premiere nouvelle de ce fléau, au secours de son peuple. Il se vit aussi-tôt environné d'une foule innombrable qui crioit miséricorde, & lui demandoit son assistance, comme des enfans à leur pere. Les officiers de sa maison, ses amis, une foule de savans & vertueux personnages vinrent aussi le trouver, sur-tout quand ils le furent résolu à servir lui-même les pestiférés : ils lui conseillerent de se retirer en quelque lieu sain, d'où il pourroit donner ses ordres pour l'assistance des malades. Ils ne manquerent pas de lui représenter qu'il se devoit à tout son diocese, dont la ville de Milan ne fai-

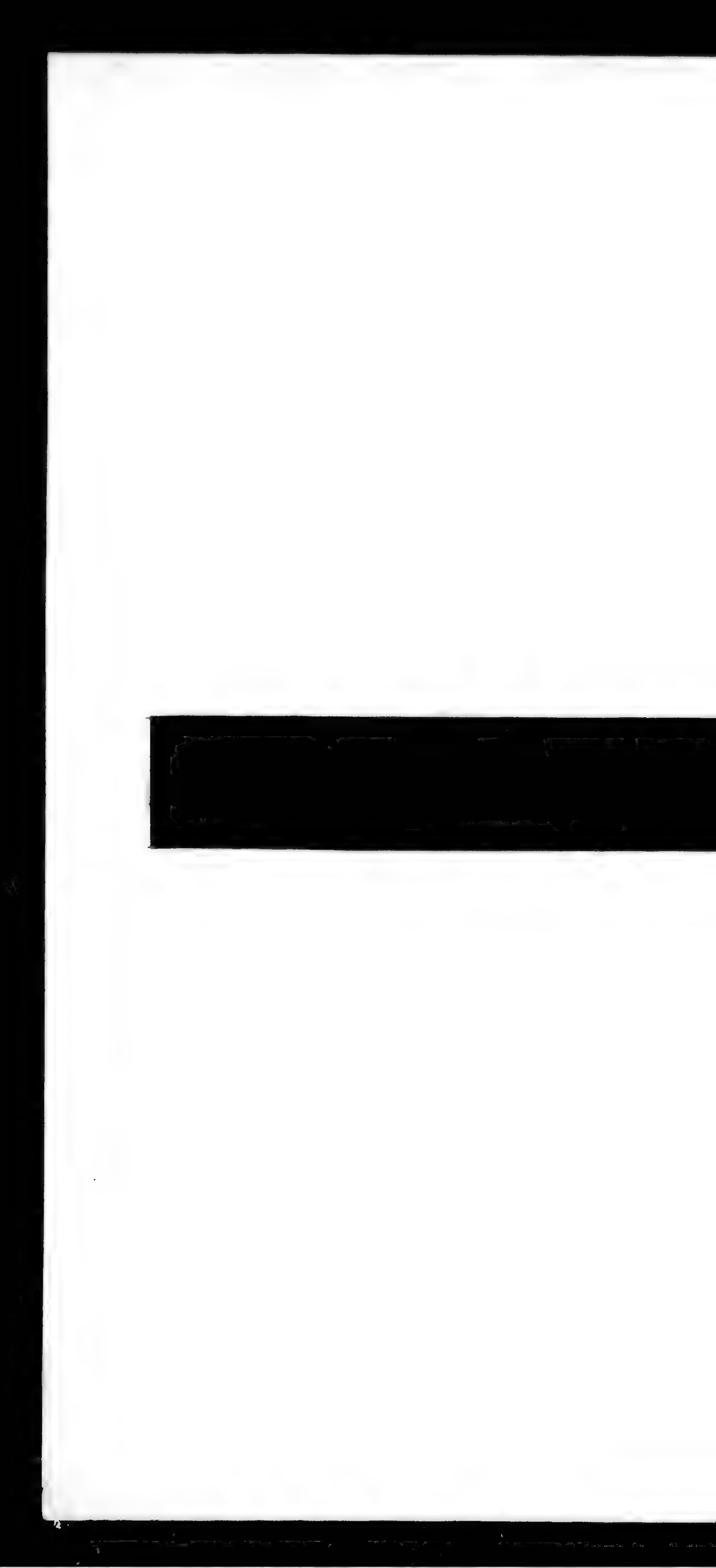
soit qu'une partie ; qu'il se devoit même à toute l'Eglise, beaucoup plus que bien d'autres évêques, par qui Dieu n'avoit pas témoigné vouloir faire de si grandes choses. Charle que sa tendresse pour ses ouailles empêchoit de goûter ces maximes, objecta l'exemple des saints évêques de tous les siecles, qui en pareille rencontre n'avoient pas balancé à mettre leur vie en péril pour leur troupeau. Et comme on lui eut répondu, que c'étoit-là une œuvre de perfection & non pas d'obligation ; c'est une œuvre de perfection, reprit-il ? C'est donc une œuvre d'obligation pour moi ; puisque l'épiscopat est un état parfait, & que je suis évêque.

Dès-lors il fit son testament, laissant à ses héritiers ce que leur attribuoient les loix, assigna différens legs tant à ses domestiques qu'à plusieurs églises, & constitua pour son légataire universel le grand hôpital de la ville. Il redoubla ses austérités & ses macérations, tout étonnantes qu'elles étoient déjà, prolongea ses prieres & ses veilles, jeûna rigoureusement tous les jours, & ne coucha plus que sur des planches, sans avoir autre chose sur lui qu'un méchant drap.

Il se regardoit comme une victime chargée de toutes les iniquités de son peuple, & obligée de s'immoler pour lui, à l'exemple du Sauveur des hommes. Tout ce qu'il avoit d'argenterie fut envoyé à la monnoie, pour être convertie en especes, qu'on distribua aux malheureux. Tous ses meubles furent vendus, ou appliqués à l'usage des malades. Les tapisseries, bonnes ou mauvaises, les tapis, les portieres, les tours de lit, le linge, ses propres vêtemens; il fit tout mettre en pieces, pour habiller les pauvres & les infirmes. Une charité si merveilleuse, & néanmoins fort insuffisante vu le grand nombre des misérables, fut d'ailleurs si efficace par l'émulation qu'elle excita jusque dans les provinces & les Etats étrangers, qu'on pourvut aux besoins pécuniaires avec abondance. Les femmes envoyoient jusqu'à leurs diamans & tous leurs bijoux, pour être convertis en aumônes.

Il n'en fut pas ainsi des services personnels. L'épidémie étoit si cruelle, & la terreur si grande, que le saint prélat fut quelque temps sans trouver des personnes qui eussent le courage de servir les pestiférés, ni des prêtres pour leur ad-

ministrer les sacremens. Les curés mêmes, oubliant qu'ils y étoient obligés par état, s'enfuyoient, inaccessibles à tout autre sentiment que celui de la peur. Mais bientôt l'exemple de l'intrépide pasteur fit pour le service des ames & des corps, ce qu'il avoit déjà fait pour subvenir à l'indigence. Il visita les malades dans leurs maisons, & jusque dans la maladrerie, appellée de S. Grégoire, où ces malheureux étoient renfermés, & conjuroient par les fenêtres, en des termes qui déchiroient les entrailles de les assister au moins pour les besoins de leurs ames. De généreux ecclésiastiques, accourus principalement des vallées Suisses du diocese, sans autre obligation que celle de la charité qui les animoit; & des religieux fervens de tous les ordres vinrent se remettre entre les mains du saint archevêque, pour être appliqués à tous les ministeres & à tous les périls qu'il jugeroit à propos. Le zele alla si loin parmi ces derniers, que leurs supérieurs crurent devoir y mettre des bornes : mais l'archevêque se fit autoriser contre cette prudence hors de saison, par le Souverain Pontife. Honteux enfin de leur fuite, les curés se remontrerent,



[redacted]

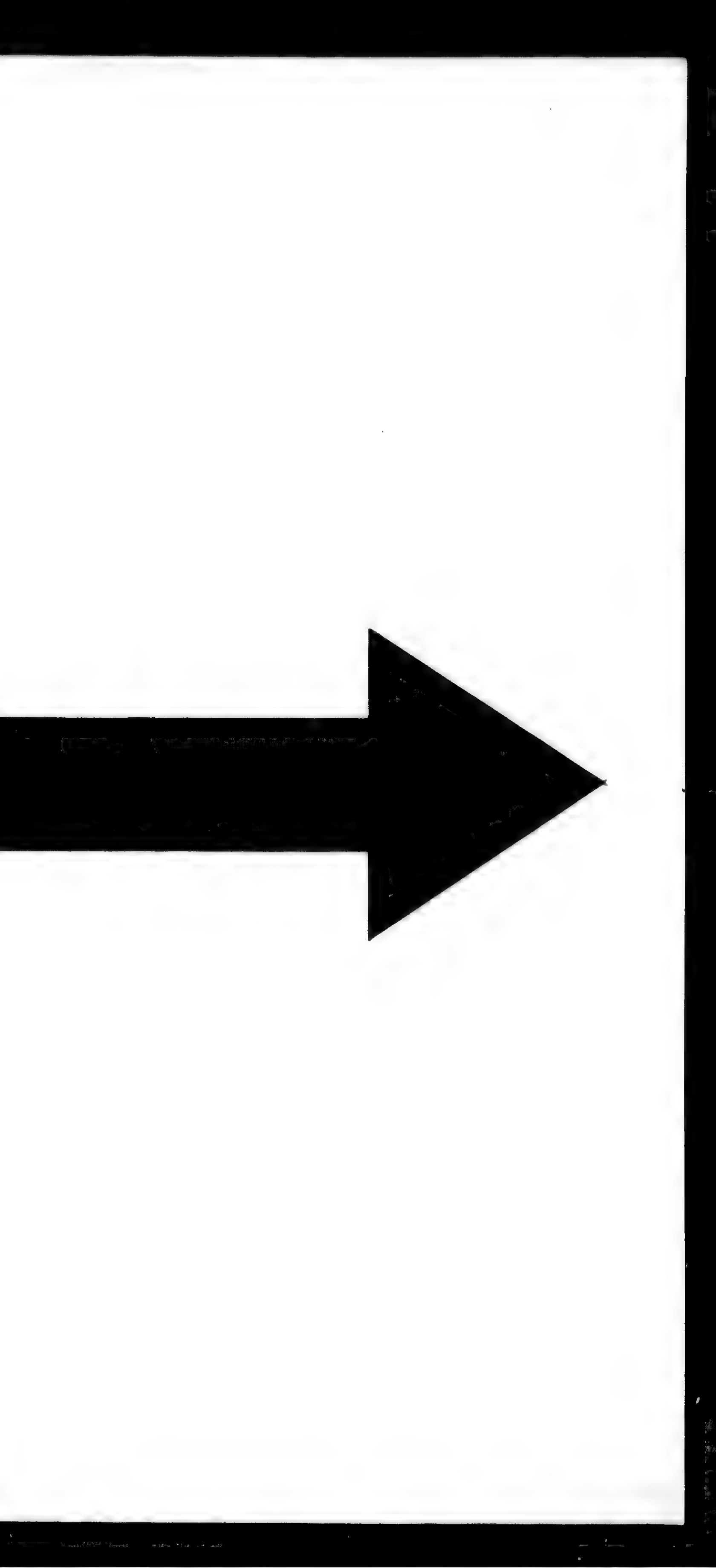
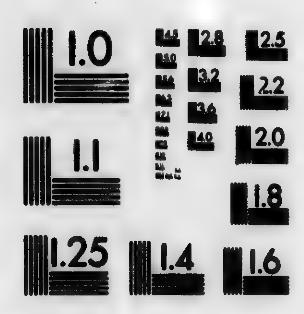


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



aussi courageux qu'ils avoient été lâches.

Les gens du saint prélat, d'abord si tremblans pour leur vie, ou pour celle de leur maître, qu'ils avoient conspiré ensemble de ne le point suivre, au moins pour le réduire à ne point exposer sa propre personne; ces ames communes prirent à leur tour des sentimens si généreux, qu'ils briguerent, comme une faveur, la permission de partager avec lui les plus grands périls. A leur moyen, & par le concours de plusieurs laïcs qui vinrent aussi offrir leurs services, les corps ne tarderent point à recevoir les secours les plus pressans; & quand une infinité de domestiques, abandonnés par les citoyens fugitifs, furent demeurés sans retraite & sans subsistance, on eut à choisir parmi cette multitude au désespoir, non seulement pour la garde & le service des malades, mais pour se débarrasser des morts entassés dans quelques rues, par trentaines & par cinquantaines, pour purifier les maisons, pour travailler au rétablissement de la propreté & de la salubrité dans la ville. Le nombre de ces mercenaires sans aveu étoit si considérable, qu'après en avoir rempli tant d'offices divers, il en restoit encore trois

à quatre cents, que le ſaint plaça dans une maiſon à quelque diſtance de Milan, & que ſa charité inépuiſable trouva moyen d'y nourrir. Qu'on juge là-deſſus de quelle néceſſité eſt la préſence, ou le régime immédiat du premier paſteur. L'archevêque retiré, comme lui conſeilloient ſes timides moraliſtes, eût-il fait, par ſes ordres les mieux conçus & les mieux rendus, l'ombre du bien que firent ſa vigilance & ſon activité perſonnelle, ſa charité ſans ceſſe animée par la vue du beſoin ? Et que ne fit pas ſon exemple ſeul, cette éloquence de l'exemple, à quoi tout cede, & que rien ne ſupplée !

Le cours de la maladie continuant encore, & redoublant même juſqu'à ce que le nombre des victimes fût en balance avec les iniquités qui provoquoient le courroux du Seigneur, ou que la charité de ſon miniſtre eût paru dans tout ſon jour ; le Saint fut inſpiré de le déſarmer par un acte ſi touchant de pénitence, que le ſouvenir en eſt encore tout frais à Milan. Il ordonna des proceſſions générales, où ſuivi de tous les citoyens, couvert d'une chape de couleur lugubre, le capuchon rabattu ſur ſes yeux, une

grosse corde au cou, & tenant à la main un grand crucifix qu'il arrosoit de ses larmes, il parcourut nu-pieds presque toute la ville, à travers les glaces & les neiges dont les rues étoient remplies. Il donna même sur un clou, qui lui entra si avant dans l'orteil, que l'ongle s'enleva, & le fit presque tomber de douleur; sans qu'il voulût s'arrêter, ni souffrir, avant la fin de toutes les cérémonies, qu'on pansât sa blessure. Il s'étoit dévoué, comme une victime publique pour tous les pécheurs dont il s'estimoit le plus grand: il se réjouit de ce que l'effusion de son sang donnoit de la réalité à son sacrifice, & demanda avec ardeur que la divine justice, en se contentant de la vie du pasteur, daignât faire grace au troupeau. Cependant la multitude fondoit en larmes, crioit miséricorde, & prenoit tous les sentimens de componction qu'un pareil spectacle étoit capable d'inspirer.

L'ire du Tout-puissant ne put tenir contre une humiliation si touchante. Comme on eut encore fait un vœu public à S. Sébastien, invoqué de tout temps avec fruit contre les maladies pestilentielles, la contagion se ralentit peu à

à peu, puis finir entiérement, après quinze à dix-huit mois de ravages. On trouva qu'il étoit mort dix-huit mille personnes dans la ville, huit mille dans le reste du diocese; & l'on compta cent trente-quatre martyrs de la charité, savoir deux Jésuites, deux Barnabites, dix Capucins, & six-vingts prêtres séculiers.

Le saint archevêque, fixé dans la ville tandis que la contagion y faisoit le plus de ravages, ne négligea aucun moment les campagnes, & y porta son assistance personnelle, aussi-tôt que le danger y fut le plus grand. Ainsi voulut-il montrer qu'un évêque se doit à tout son diocese, & de telle maniere, qu'il ne regle ses démarches que sur les besoins plus ou moins pressans qui requierent son assistance. Afin d'intéresser & d'encourager les ministres des choses saintes, il avoit promis formellement d'assister lui-même à la mort ceux d'entre eux qui seroient attaqués de la contagion. Comme il visitoit les pestiférés épars dans les campagnes, il apprit que le curé de S. Raphaël étoit frappé de peste; & sans délibérer, il se mit en devoir de lui porter les derniers sacremens. On lui

remontra plus fortement que jamais, qu'il se devoit à tout son troupeau, & que la justice même vouloit qu'il en préférât le soin à celui d'un simple particulier. On lui présentoit en même temps un prêtre, tout prêt à remplir ce ministere. Le cardinal qui tenoit déjà le saint viatique, entendit tout ce qu'on lui voulut dire, remercia des témoignages d'affection qu'on lui donnoit; mais il est du devoir strict d'un évêque, reprit-il d'un air décidé, de faire au moins pour l'exemple ce que l'amitié vous fait envisager sous une autre face. Si le premier pasteur marque de l'effroi, qui seront les subalternes qui ne tremblent, & ne fuient lâchement? Il administra les sacremens au malade, & demeura auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame; quoiqu'il sentît si mauvais dans la chambre, que ceux-mêmes qui ne craignoient pas n'en pouvoient approcher.

Il rendit le même office à deux autres curés de campagne, & généralement à tous les prêtres qui se trouverent en péril. Il baptisa plusieurs enfans, qu'il trouva nouvellement nés dans ces chaumieres infectes. Pour le sacrement de confirmation, la contagion qui sembloit une

raison de dispense, fut pour lui un motif plus pressant de le conférer, comme établi pour affermir les chrétiens dans la foi, & les prémunir contre les dangers du salut. Il l'administra de porte en porte, dans la ville & les villages, sans faire aucune distinction des maisons saines ou infectées. Il arriva même dans un château, qu'une personne à peine confirmée tomba morte à ses pieds, sans qu'il marquât la moindre émotion, ni qu'il discontinuât de donner aux autres l'onction de sa main. Dans une autre rencontre, il prit lui-même un enfant attaché au sein de sa mere tombée morte, afin de sauver la vie à cet innocent abandonné, s'il étoit possible. Sa charité néanmoins, toute magnanime qu'elle étoit, ne parut jamais téméraire. Quand il avoit communiqué à ce point avec les pestiférés, il s'interdisoit ensuite pendant quelques jours toute communication avec les personnes saines. Il alloit jusqu'à se servir lui-même, de peur de communiquer le mal à ses gens. Durant tout le cours de cette calamité, on n'eut à lui reprocher aucune de ces indiscrétions qui n'échappent que trop aux ardeurs de la piété: on n'eut pas plus à préconiser sa charité

que sa prudence ; en sorte qu'on mit en problême, si c'étoit ou à sa prudence ou à sa charité, que la ville & le diocese de Milan devoient leur délivrance.

L'état de la France fixoit toujours les regards de la politique & de la religion. Henri III, au lieu d'entretenir la paix dans son royaume, suivant les conseils qu'il avoit reçus des princes les plus sages en revenant de Pologne, brusqua tous les partis qui le divisoient, ou les mit en défiance par ses démarches inexplicables, par les procédés suspects de l'inconséquence, de la chicane, de la mauvaise foi, & enfin replongea ses peuples dans les horreurs de la guerre civile. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce monarque, renommé pour sa valeur dès l'âge de vingt ans, ne daigna pas même paroître à la tête de ses armées. Et à quoi s'occupoit-il, tandis qu'il avoit sur les bras toutes les affaires de la guerre & de la rebellion ? à dresser devant les églises nombreuses de la capitale, des oratoires qu'on nommoit paradis, où il alloit successivement faire chaque jour des aumônes & des prieres, un gros chapelet à la main ; oubliant ses parures & ses manieres affétées, éloignant même les fem-

Journ. de Henri III.

mes, qu'il savoit bientôt après retrouver. Dans les intervalles de ces dévotions, on lui vit donner un festin où les dames en habits d'hommes, & toutes en vert, faisoient le service; & la reine, digne émule d'un tel fils, donna un banquet, où les Graces de la cour servirent demi-nues, les cheveux lâchés & voltigeans en désordre. Henri dans le même temps couroit publiquement la bague, vêtu en amazone; & faisoit des mascarades, habillé en fille, avec des pendans d'oreilles, & un collier de perles qui lui tomboit sur la gorge découverte. Je ne dirai qu'un mot de mille petitesses qui ne lui attirerent guere moins de mépris, que la licence de ses mœurs. Il apprenoit à décliner, ou à expliquer quelques regles de grammaire, avec autant de sérieux qu'il auroit pu recevoir la plus grave ambassade. Il avoit pour les petits chiens une passion, qui lui faisoit parcourir les rues, les maisons, les monasteres de Paris & du voisinage, d'où il les enlevoit en si grande quantité, qu'il en remplissoit sa voiture. Mais ce qui le rendit souverainement odieux, ce fut la troupe effrénée de ces favoris suspects qu'on appella Mignons. On lui fit inutilement

des remontrances, on éclata en murmures, on l'accabla de pasquinades; entre autres on afficha celle-ci à la porte du Louvre : Henri, par la grace de sa mere, roi inutile de France & de Pologne, marguillier de S. Germain-l'Auxerrois, gardien des quatre mendians, coiffeur des dames & des mignons, président des toilettes & des étuves.

Le mépris & l'insolence n'eurent point de bornes, parmi les chefs de parti qui avoient les armes à la main. Montbrun, l'auteur des premieres hostilités qui s'étoient faites en faveur du Calvinisme, ayant été sommé au nom du Roi de rendre quelques prisonniers, répondit en ces termes : Quoi ! le Roi m'écrit en maître ! Qu'il apprenne que cela pourroit se faire en temps de paix. Mais quand on a le fer au poing, & le pistolet à l'arçon, tout le monde est égal. Montbrun fut pris, & sa mort expia son insolence; mais sans la réparer. Les atteintes portées à la majesté du diadême, quand elles sont montées à cet excès par la faute même de celui qui en est ceint, ne sont plus réparables.

Henri n'eut de ressource, comme sa mere, que dans les négociations, les

pourparlers, les traités captieux de paix ou de treve, tant avec les Religionnaires, qu'avec un tiers-parti, qui se forma vers le même temps sous la conduite des Montmorencis, & qu'on appella, tantôt les Mécontens, tantôt les Politiques. Il fut enfin arrêté, pour concilier tant de prétentions inconciliables, qu'on assembleroit les Etats Généraux à Blois; après qu'on eut conclu préalablement avec les Religionnaires, un traité de paix, qui leur accordoit lui seul plus qu'ils n'avoient obtenu de tous ceux qui avoient été faits jusque-là. C'est la matiere du cinquieme édit de pacification, donné au mois de mai de l'an 1576 en faveur de ces novateurs séditieux. De soixante-deux articles qu'il contient, il n'y en avoit qu'un seul qui pût leur déplaire, & qui ordonnoit précisément que le Calvinisme seroit nommé dans les actes publics Religion prétendue réformée. Du reste, on leur permettoit d'élever des temples dans tout le royaume, à l'exception seulement de Paris & de deux lieues aux environs; comme aussi de tenir leurs synodes, pourvu qu'il s'y trouvât quelqu'un des officiers royaux. On les remettoit dans la jouissance de leurs biens

& de leurs dignités ; on rétablissoit la mémoire, tant de l'amiral de Coligny, que de leurs autres chefs principaux ; & le Roi déclaroit qu'il n'avoit point eu de part aux cruautés de la S. Barthelemi. Il étoit défendu d'inquiéter les prêtres & les moines qui s'étoient mariés ; on reconnoissoit leurs enfans pour légitimes & habiles à succéder aux biens meubles, aux acquêts ; & pour les autres biens, ils en pouvoient hériter pareillement, en prenant des lettres de légitimation, qu'on ne leur refusoit pas ; comme on le voit par le grand nombre qui leur en fut expédié. Enfin, par cet édit remarquable, on leur accorda des chambres mi-parties en chaque parlement, c'est-à-dire composées par moitié de juges catholiques & de juges calvinistes, afin que leurs causes fussent instruites & jugées par des gens de leur religion.

Ce fut cet édit fatal qui donna l'origine, ou plutôt l'essor à la ligue, conçue depuis long-temps, & formée insensiblement dans le sein d'une intrigue ténébreuse. On avoit déjà vu dans les provinces & même à la cour, des ligues particulieres entre quelques catholiques, qui alarmés des graces que les Calvinis-

tes réunis arrachoient au gouvernement, s'unissoient de leur côté, pour faire une espece de contre-poids, & prémunir leur religion contre les suites d'une condescendance excessive. Mais ces confédérations, outre qu'elles étoient peu considérables en elles-mêmes, n'avoient ni centre de réunion, ni régime suivi. Il falloit un chef, qui fût l'ame unique d'un corps aussi étendu que le royaume, qui du moins y imprimât le mouvement à tous les catholiques, & devînt comme un nouveau roi, plus puissant que celui qui en portoit le nom. Le duc de Guise, fils de celui qui avoit été assassiné au siege d'Orléans, se repaissoit de ce projet hardi, conçu par le cardinal de Lorraine son oncle; quand la mort de ce prélat en suspendit l'exécution, sans le faire abandonner à son neveu. Toujours il épioit le moment d'éclater avec succès, en liant le sort de sa maison à celui des Catholiques : il crut enfin l'avoir trouvé, dans leur mécontentement général au sujet du dernier édit.

Des bourgeois de Paris, gens de palais, gens de trafic, gens de métier, peu contens de raisonner, dans leurs rencontres oiseuses, sur les affaires de

l'Etat & de la religion, en vintent juſqu'à tenir des aſſemblées clandeſtines, où ils traitoient la matiere en regle. Les Calviniſtes leur ayant donné l'exemple de s'engager par des ſermens & des ſouſcriptions à la cauſe commune, ils crurent n'avoir pas moins de droit, pour le maintien de l'ancienne religion du royaume. De la capitale, cette pratique ſe répandit dans les provinces. Il ne nous en reſte même aucun acte plus ancien, que celui de Picardie, le ſeul d'ailleurs qui ſe ſoit conſervé dans ſon entier. Mais ce fut encore la politique, ou plutôt l'intérêt privé, & non pas la religion, qui donna l'origine à cette manœuvre de révolte. D'Humieres qui commandoit en Picardie, étoit mal avec le prince de Condé, qui par une clauſe expreſſe de la derniere paix, devoit être mis en poſſeſſion de ce gouvernement. Le meilleur moyen qu'il imaginât pour lui en fermer la porte, ce fut d'en lier inſéparablement la nobleſſe à ſon propre ſort, ſous prétexte de ne rien ſouffrir qui pût préjudicier à la foi. Il dreſſa donc une formule de ſerment, & la préſenta aux gentils-hommes, qui preſque tous bons catholiques & fort attachés à leur com-

De Thou, l. 63. D'Avil. l. 8.

mandant, signerent sans difficulté. Ainsi commença la Sainte Union, c'est-à-dire la ligue, qui en premier lieu, suivant les monumens les plus sûrs, entraîna la Picardie entiere, villes & campagnes, & qui en peu de temps produisit les mêmes effets dans les autres provinces.

Cet engagement mémorable étoit conçu en ces termes : Au nom de la Sainte Trinité, nous nous obligeons à employer nos biens & nos vies pour le succès de la sainte union, & à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle. Quiconque l'embrassera, sera sous sa sauve-garde ; & en cas qu'il soit attaqué, ou recherché, nous prendrons sa défense, même par la voie des armes, contre quelque personne que ce soit. Si quelqu'un, après avoir fait le serment, vient à y renoncer, il sera traité comme rebelle, & réfractaire à la volonté de Dieu, sans qu'on puisse jamais inquiéter ceux qui auront servi à sa punition. On élira au plus tôt un chef, à qui tous les confédérés seront tenus d'obéir ; & ceux qui refuseront, seront punis selon sa volonté. Nous ferons tous nos efforts, chacun selon notre pouvoir, afin de procurer à la sainte union, des partisans, des

Mém. de Marguer. t. 1. Dupleix. t. 3. p. 207.

armes, & toutes les forces nécessaires. Ceux qui refuseront de s'y engager, seront traités en ennemis, & poursuivis les armes à la main. Le chef seul jugera des différends qui pourroient survenir entre les confédérés, en sorte qu'ils ne pourront qu'avec son aveu recourir aux magistrats ordinaires. Ainsi établissoit-on un second monarque, devant qui le premier ne pouvoit plus être qu'un fantôme.

Il courut en Italie & à la cour d'Espagne, des écrits où l'attentat étoit porté beaucoup plus loin. Ils proposoient le duc de Guise pour chef de la ligue, avec obligation aux catholiques de le reconnoître par serment en cette qualité. On ne le représentoit pas seulement comme le sujet qui en étoit le plus digne par son génie, par sa valeur, par son attachement à la foi héréditaire de sa maison; comme le seul général habile qui n'avoit jamais eu de liaisons avec les calvinistes : mais on le disoit issu de Charlemagne, & l'on qualifioit les Capétiens d'usurpateurs, frappés visiblement de la malédiction divine, dont les uns avoient été privés de sens & de sentiment, d'autres avoient subi une

captivité infamante, la plupart énervés & réduits à une langueur honteuse, étoient morts à la fleur de leur âge, sans laisser de successeurs. Et sous ces regnes malheureux, poursuivoit-on avec une malignité tout assortie aux circonstances, le royaume est devenu la proie des Manichéens, des Albigeois, des pauvres de Lyon, des impies & des sacrileges de toute espece. Aujourd'hui enfin, la paix & la faveur qu'on vient de prostituer aux Huguenots, ne peuvent que mettre le comble à la calamité ; si l'on ne saisit cette occasion-là même, pour restituer le sceptre à la postérité de Charlemagne.

En conséquence, les ligueurs arrêtoient qu'en toute rencontre, en chaire même & au confessional, ceux du clergé s'éleveroient contre les privileges accordés aux sectaires, & induiroient le peuple à les empêcher d'en jouir ; que les ecclésiastiques prendroient langue des prélats, qui recevroient eux-mêmes les instructions du duc de Guise ; lequel se chargeroit de tout l'odieux, & dévoueroit sa personne à la haine des Religionnaires, afin de la rendre d'autant plus chere aux Catholiques. Ils convinrent aussi de faire assembler les Etats à Blois,

ville ouverte & sans défense ; de ne choisir dans les provinces que des députés aveuglément dévoués au Pape, ainsi qu'à la foi catholique ; d'y lever des troupes, parmi lesquelles il y auroit un nombre de soldats déterminés, qui s'engageroient par serment à faire en temps & lieu tout ce qu'on leur commanderoit ; & de les faire paroître à point nommé autour de Blois, avec celles qu'on leveroit dans les pays étrangers, afin de donner à la requête tout le poids convenable. Si quelqu'un s'opposoit aux résolutions des Etats ; en cas que ce fût un prince du sang, on devoit le déclarer inhabile au trône, & tout autre seigneur devoit être puni de mort. Il fut même arrêté, qu'on enléveroit l'héritier présomptif de la couronne, le dernier des fils de Catherine, & qu'on lui feroit son procès, comme à un criminel de leze-majesté divine & humaine, pour avoir extorqué du roi son frere des conditions favorables aux hérétiques. Après quoi, le duc de Guise, que les Etats auroient mis seul à la tête des armées & des affaires, feroit condamner juridiquement tous les complices de Monsieur, puis, de l'aveu du Pape, comme

autrefois Pepin à l'égard de Childéric, renfermeroit le Roi dans un monastere pour le reste de ses jours.

Ce fut la légéreté de Henri III, qui porta le duc de Guise à ces extrémités, ou qui accéléra du moins sa défection. Il l'avoit aimé autrefois, jusqu'à lui dire un jour, en l'embrassant avec tendresse, & en faisant allusion au mariage que ce prince s'étoit flatté de contracter avec Marguerite de Valois : Plût à Dieu que vous fussiez mon frere ! mais au retour de Pologne, ce léger monarque ne lui montra plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le frere du Roi, & dans le Roi de Navarre dont alors il rechercha les bonnes graces. Voyant donc qu'il n'avoit rien à espérer du côté de la cour, où l'on affectoit même de lui donner toutes sortes de désagrémens, il eut tout son recours à la faveur populaire, qu'il étoit si propre à captiver. Héros qui ne connoissoit ni difficultés ni périls, le plus versé du royaume dans la connoissance de l'art militaire à l'âge de trente ans, & déjà signalé par des prodiges de valeur & de génie, tant à la défense des places que dans les batailles rangées, il attiroit sur

lui les regards de toute la France, & avoit comme enchanté les peuples qui en étoient idolâtres. Son aspect seul, sa taille & son port, tels qu'on les attribue aux héros, la beauté de son visage, bien moins altérée qu'ennoblie par la blessure qu'il y avoit reçue au sein de la victoire, & qui lui fit donner le surnom de Balafré, son air fier & toutefois plein de douceur & d'affabilité, inspiroient tout ensemble l'amour & la crainte, la confiance & la réserve, une sorte de vénération religieuse.

Depuis long-temps les François ne séparoient pas les intérêts de sa maison, de ceux de la religion catholique. Il les avoit d'autant mieux confirmés dans cette prévention, que toutes ses vertus étoient éclatantes, & ses vices couverts d'une dissimulation si profonde, que la franchise & l'ingénuité sembloient former le fonds de son caractere. Civil, prévenant, populaire, toujours prêt à obliger ceux qui s'adressoient à lui; partageant les incommodités de la guerre avec le dernier des soldats; libéral jusqu'à ne rien avoir qui ne fût également à ses amis & à ses créatures; incapable de nuire, même à ses plus grands enne-

mis, autrement que par les voies de l'honneur; il ne songeoit néanmoins qu'à lui-même, n'aimoit véritablement personne, & ne faisoit du bien à ceux qui lui paroissoient les plus chers, que pour parvenir aux fins de son ambition, la plus insatiable qui fût peut-être jamais. Mais toujours impénétrable, jusque dans son foible pour les femmes, qu'il tournoit habilement vers son but, il étoit aimé & adoré de la multitude, & faisoit au moins l'admiration de ceux qui ne l'aimoient pas. Ennemi d'autant plus terrible pour Henri III, que le monarque étoit sur-tout dépourvu des qualités qui brilloient dans son sujet & son rival; actif, inébranlable & déterminé, incapable d'être arrêté par les barrieres même du trône; moins dangereux encore par ses attaques régulieres, qu'en cas de revers, par sa témérité & sa présomption.

Tout alla au gré du duc dans l'assemblée des Etats, ou du moins dans les résolutions qui furent prises en conséquence. On révoqua le dernier édit, si favorable aux réformés, on défendit l'exercice de leur religion, & l'on enjoignit à leurs ministres de sortir du royaume. On fit ensuite signer la ligue aux

députés. Le Roi, à la vérité, voyant le danger de cette seconde souveraineté qui s'établissoit en France, s'en fit déclarer chef : mais ce monstre dès-là naturalisé, pour ainsi dire, perdit ce qu'il avoit d'horrible aux yeux des meilleurs sujets, & prit toute la faveur nécessaire aux vues de son premier guide, peu inquiet de le remettre sous sa main, quand les conjonctures le demanderoient. Cependant les sectaires furieux du résultat d'une assemblée qu'ils avoient demandée les premiers, reprirent les armes, & replongerent le Roi dans les embarras, qui lui devenoient de jour en jour plus insupportables. Agissant toujours au hasard, & sur le besoin du moment, il donna au mois de septembre un nouvel édit de pacification, daté de Poitiers, & accompagné d'articles secrets passés à Bergerac ; le tout peu différent de l'édit de mai, qui avoit donné lieu à la ligue : nouveaux murmures par conséquent parmi les ligueurs, & nouvelles manœuvres de la part de leur chef réel, pour rendre suspect celui qui ne l'étoit que de nom.

Ainsi le moyen qu'avoit choisi le Roi pour calmer les troubles, ne servit pas seulement à les augmenter ; mais rendit

les Huguenots beaucoup plus redoutables qu'auparavant. La ligue les unit plus étroitement que jamais entre eux, & avec tous les protestans étrangers, qui formerent une contre-ligue pour les secourir. Elle divisa les Catholiques, dont les uns s'armerent, à ce qu'ils prétendoient, pour assurer leur religion ; les autres, pour défendre l'autorité royale, & la loi fondamentale de la succession qu'on vouloit renverser. Enfin elle réduisit le Roi à de telles extrémités, qu'afin de remettre les catholiques rebelles dans leur devoir, il réunit ses forces avec celles des hérétiques. L'horrible parricide qui se commit à cette occasion sur sa personne, loin d'écraser les Religionnaires, unis alors comme nécessairement aux catholiques demeurés fideles, ou détrompés par l'énormité de cet attentat, leur acquit une existence plus assurée & plus avantageuse qu'ils ne l'avoient jamais eue.

Auparavant, le roi Henri III, pour se prémunir contre tant de dangers, en attachant à la cour les grands du royaume, établit un ordre composé de cent personnes de la premiere noblesse, dont neuf prélats, quatre-vingt-sept chevaliers Journ. de Henri III.

& quatre grands officiers, qui tous devoient être catholiques, & s'engager par serment à exposer leurs biens & leur vie pour la défense de leur religion. Il lui donna le nom du S. Esprit, & en fixa la fête à la Pentecôte, jour auquel il étoit né, avoit été élu roi de Pologne, & avoit hérité de la couronne de France. Cette idée lui étoit venue, à son retour de Pologne, en passant par Venise, où le Sénat lui fit présent, comme au chef de la maison de France, d'une constitution originale, par laquelle Louis d'Anjou, prince de la même maison & roi de Sicile, avoit institué en 1552 un ordre militaire du S. Esprit, dont tous les autres monumens avoient été éteints par les révolutions survenues après la mort de ce prince. Ce ne fut néanmoins que plus de quatre ans après son avénement à la couronne de France, que Henri III l'établit dans ce royaume en 1579, pour l'opposer aux violences de la ligue. On nomma ces chevaliers, Commandeurs; parce que le Roi avoit eu dessein d'attribuer des commanderies à chacun d'eux, comme en Espagne; ce qu'empêcha la cour de Rome, sollicitée par le clergé de France.

Grégoire XIII entreprit dans le même temps de rétablir en Occident l'ordre de S. Basile, qui avoit compté jusqu'à cinq cents monasteres dans le seul royaume de Naples, & que le défaut de subordination avoit entraîné dans un relâchement, qui l'avoit presque anéanti. Il ordonna que tous les Hiéronimites qui restoient en Occident, ne formeroient plus à l'avenir qu'une même congrégation, & seroient soumis à un même abbé; puis il leur accorda beaucoup de privileges, en leur laissant encore suivre le rit Grec. Entre les établissemens avantageux à la religion que ce Pape fit sans nombre, on compte dans cette seule année vingt colleges, ou séminaires, fondés sous tous les climats, & pour toutes les nations; à Rome pour les Anglois, les Allemands, les Grecs, les Maronites, les Juifs, les athées repentans, & à Lorette pour les Sclavons; puis dans l'Allemagne même, dans la Boheme, dans la Moravie, la Lithuanie, la Transilvanie, & jusqu'au Japon.

Deux années auparavant, Jean de la Barriere, abbé de Feuillans au diocese de Rieux, dirigé par Arnaud d'Ossat, alors secrétaire de l'archevêque de Tou-

louse & depuis cardinal, établit la réforme de l'ordre de S. Bernard, à laquelle il donna le nom de son abbaye, dont néanmoins tous les anciens religieux refuserent de l'embrasser. Il fut même quatre ans sans trouver aucun disciple, qui voulût imiter ses austérités rigoureuses; en sorte qu'il songeoit à s'aller confiner seul dans le fond de quelque forêt, quand d'Ossat releva son courage, & lui persuada d'attendre en paix les momens du Seigneur, qui répandit enfin sur la persévérance du pieux abbé l'abondance des bénédictions célestes.

Grégoire XIII qui soutenoit sur le S. Siege les vertus éminentes qu'il y avoit portées, ne pouvoit manquer de tenir la main à l'exécution des sages décrets de son saint prédécesseur. Le calme rétabli dans l'université de Louvain par les dernieres conclusions qu'elle avoit prises en faveur de la bulle de Pie V, y avoit subsisté tandis que le duc d'Albe, vainqueur & vengeur terrible, avoit tenu dans l'effroi & la soumission les novateurs de toute espece qui s'élevoient ou s'introduisoient dans les Pays-Bas. Mais malgré la rigueur, & en conséquence même de la rigueur excessive avec laquelle il

traitoit les hérétiques & les rebelles les plus qualifiés ; les sectes de Luther, de Calvin, des Anabaptistes même, divisées de sentiment, mais très-unies d'intérêt contre l'Eglise & l'Etat, prirent enfin le joug en horreur, rompirent tous les freins, & le contraignirent d'abandonner les rênes du gouvernement.

Les Gueux de mer, ainsi appellés par analogie à la premiere confédération des Gueux, c'est-à-dire les pirates Flamands enrichis sous le pavillon de la Reine d'Angleterre, s'emparerent du port de la Brille, & de toute l'île qui porte ce nom, à l'embouchure de la Meuse, sans qu'il fût désormais possible au duc d'Albe de les en déloger. Tel fut le vrai berceau de la république de Hollande, flottant à sa naissance dans le sang des catholiques du pays, qui furent tous égorgés. La Brille s'unit d'abord, par une ligue offensive & défensive, avec la ville de Flessingue en Zélande ; après quoi les Gueux de mer, secourus puissamment par les hérétiques d'Angleterre, de France & d'Allemagne, se joignirent aux Gueux du continent ; & dès-lors ils entraînerent toute la Zélande, où le prince d'Orange se cantonna avec une autorité de souverain, & abolit la reli-

gion catholique. Enfin, après des faits étonnans d'une valeur & d'une fureur égales dans les deux partis, la flotte Espagnole ayant été battue & presque détruite, le duc d'Albe sollicita & obtint son rappel.

Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, qui lui succéda, ne put compenser par son humanité & sa prudence ce qui lui manquoit des talens militaires de son prédécesseur; encore qu'il se fût couvert de gloire à la bataille de Lépante. Etant mort dans ces conjonctures difficiles, sans qu'on lui eût donné un successeur, le conseil d'Etat saisit par provision les rênes du gouvernement; & quand elles eurent été commises à Dom Juan d'Autriche, déjà les Belges indociles avoient pris tant de goût à l'administration républicaine, introduite par le conseil, qu'on ne put jamais les obliger entiérement à s'en départir. Ils avoient levé des troupes nationales, pour chasser du pays celles d'Espagne; & dans une assemblée générale de toutes les provinces, à la seule réserve du Luxembourg, on avoit traité avec le prince d'Orange pour la même fin, sous prétexte de maintenir les libertés

bertés de la Belgique. Dès-lors on vit trois partis déchirer la Flandre; l'un, des rebelles démasqués, sous la conduite du prince d'Orange, maître absolu dans la Hollande & dans la Zélande; l'autre, des Etats, qui avoient armé pour maintenir leur nouveau systême de gouvernement contre les troupes Espagnoles; & le troisieme, de ces troupes qui, sans solde & sans asile, exerçoient tous les brigandages où peuvent induire la vengeance & le défaut de subsistance.

Bientôt ces funestes partis se multiplierent jusqu'au nombre de cinq. Jean d'Autriche, le héros de Lépante, bien moins accessible à l'effroi, qu'impatient de la contradiction, ne soutint pas long-temps le personnage d'un gouverneur, à qui on n'en laissoit que le titre, accompagné de quelques honneurs frivoles. Persuadé qu'on ne soumettroit que par la force des sujets qui s'érigeoient en maîtres, il rassembla les troupes Espagnoles, marcha contre l'armée des Etats, la mit en déroute, & s'empara de plusieurs villes. Les Etats craignant tout de ce foudre de guerre, offrirent la souveraineté de leurs provinces au frere du roi de France, qui leur amena dix mille hommes, la plus

part Calvinistes. Ils reçurent en même temps l'archiduc Matthias, frere de l'Empereur, pour gouverner jusqu'à ce qu'on eût entiérement secoué le joug Espagnol. Les Etats prirent encore à leur solde vingt-quatre mille Allemands, commandés par le prince Luthérien Jean Casimir, de la maison Palatine; & à cette occasion, la liberté de religion fut accordée dans toutes les provinces, par les intrigues du prince d'Orange, qui plus propre au conseil qu'à la guerre, fondoit principalement son espoir sur la ruine de la foi catholique. Il n'y eut que l'Artois, la Flandre Vallone, & le Hainaut, qui s'opposerent à cette clause; avec si peu d'effet, que le reste de la Flandre proprement dite, arma contre eux sous le nom de Gantois, & pour les rendre odieux, leur donna le nom de brouillons, ou de mécontens. Ainsi la malheureuse Belgique se trouva-t-elle enfin divisée en cinq partis; celui des provinces révoltées ouvertement sous le prince d'Orange; celui des Etats Généraux; celui des Mécontens; celui des Gantois; & celui de Jean d'Autriche, qui tenoit le Luxembourg avec le comté de Namur, & qui en butte à tous les

autres, se retrancha sous cette derniere place, en attendant des renforts : mais une mort prématurée l'enleva, avant qu'il en eût reçu. Il s'étoit donné pour successeur son neveu le duc de Parme, fils de la duchesse qui avoit gouverné avec beaucoup de prudence avant le duc d'Albe. Sur cet apperçu, & sans que nous tentions de débrouiller le chaos qu'enfanta cette lutte interminable, ou ce déchaînement alternatif de la tyrannie & de l'anarchie, durant lesquelles les villes & les provinces passoient tour à tour sous la domination de tant de partis acharnés à se détruire; sur ce simple apperçu, on se figurera aisément tout ce que l'ordre public & la religion eurent à souffrir. Louvain pris & repris, comme bien d'autres villes, changea souvent de maître & de tyran, & fut long-temps un séjour de désolation & de la plus énorme confusion.

Baïus demeura inviolablement attaché à son souverain légitime; il eut le courage de s'opposer hautement, & même par écrit, aux sermens de fidélité qu'exigeoient les factieux : c'est un juste hommage que nous lui rendons volontiers; & plût à Dieu que nous pussions

attester pareillement sa fidélité à l'égard de l'Eglise ! Mais la guerre & les factions qui faisoient languir toutes les autres affaires, la vigilance des évêques occupée tout entiere à garantir leurs peuples des erreurs de France & d'Allemagne, & sur-tout la retraite du terrible duc d'Albe, laissoient un champ libre à sa passion pour les nouveautés, qu'il n'avoit désavouées que de bouche.

Baïan. p. 200. Epist. Marn. Baio. 5 nov. 1577.

Il scandalisa d'abord tous les Catholiques, en se prêtant aux recherches de Marnix, Seigneur de Sainte-Aldegonde. Marnix, confident du prince d'Orange, & savant Calviniste, ne voyant qu'un pas de distance entre Baïus & Calvin, entreprit de le lui faire franchir, & de réunir ce demi-calvinisme au calvinisme rigoureux. A la premiere invitation, le docteur de Louvain accorda que l'unique regle, l'unique pierre de touche, l'unique juge de toutes les traditions ecclésiastiques étoit l'écriture sainte ; qu'il falloit s'embarrasser peu de la tradition, de tout ce que dit, soit Augustin, soit Donat, mais s'attacher uniquement à la parole de Dieu, tant pour discerner la véritable Eglise, que pour juger de ses dogmes & de ses sacremens,

Baïus donna les mêmes espérances sur ce qui restoit à concilier dans les deux sectes, & mollit même sur des textes qui concernoient la présence réelle : il s'approcha lui-même des hérétiques, sous prétexte de les rapprocher de l'Eglise. Le tourbillon où bientôt la guerre replongea le Sieur de Ste. Aldegonde, surintendant des finances de sa faction, épargna au monde chrétien la consommation de ce scandale. Cependant Baïus croyoit parer à tout, par ses apologies. Il lui en fallut une, pour répondre au pere Horance, savant cordelier, qui lui reprochoit d'avoir trahi la cause des Catholiques. Il en fit une autre, pour donner quelques couleurs plausibles à ses relations équivoques avec Ste. Aldegonde. C'est la sixieme apologie de sa doctrine, sans compter celles qu'il a composées par la suite. Jamais auteur ne se justifia davantage, & ne fut moins justifié.

Quand il vit le tumulte des armes s'éloigner de Louvain, & le reste de la Flandre en proie à la division ; il tourna directement ses batteries contre la bulle qui avoit condamné ses fameuses propositions, & ameuta contre elle tous ses

sectateurs, devenus plus fiers & plus nombreux que jamais, depuis qu'il se trouvoit au comble des honneurs académiques : il avoit été institué coup sur coup chancelier, & conservateur des privileges de l'université. Là, on crioit que la bulle étoit supposée ; ici, qu'elle avoit été obtenue du feu Pape par obreption, & qu'elle seroit bientôt révoquée par Grégoire XIII, dont on exaltoit les lumieres avec affectation ; par-tout on la représentoit comme une condamnation de la doctrine la plus pure, & comme un monument indigne du siege apostolique. Les progrès de la séduction furent d'autant plus rapides, que la confusion universelle mettoit la puissance ecclésiastique & la séculiere également hors d'état de s'y opposer. Les orthodoxes ne purent qu'implorer le secours du roi d'Espagne & du Souverain Pontife, qu'ils informerent des prétextes artificieux dont les nouveaux ennemis de l'Eglise couvroient leur révolte contre ses décisions. Ils représenterent, que le meilleur moyen de les réprimer, ou de les déconcerter, c'étoit de leur ôter toute espérance de voir révoquer la bulle de Pie V, en la déclarant vraiment éma-

née de ce pontife, & en la faisant publier de nouveau à Louvain, après qu'elle auroit été confirmée par son successeur. En conséquence, l'ambassadeur d'Espagne à Rome reçut ordre de son maître, d'appuyer fortement cette demande auprès du S. Pere.

Le Pape Grégoire en sentit toute la justice, & n'apprit qu'avec indignation les menées perfides des Baïanistes opiniâtres contre la bulle de son saint prédécesseur. Dès le vingt-neuf Janvier 1579, il publia une constitution confirmative de la bulle *Ex omnibus afflictionibus*, qu'il y inséra tout entiere. La constitution commence par ces mots, *Provisionis nostræ*, &c. Il est de notre prévoyance de constater au besoin les décisions de nos prédécesseurs, sur-tout quand la conservation de la foi catholique le requiert. C'est pourquoi, poursuit-elle, nous avons inséré dans ces présentes la teneur des lettres de Pie V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, telles que nous les avons trouvées dans son registre. Après cette transcription, nous voulons, reprend le Pape Grégoire, qu'on y ajoute par-tout la même foi qu'à l'original; & si quelqu'un osoit contre-

venir à ce témoignage, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant, &c.

Grégoire XIII ne voulant pas que, par un ménagement reconnu dangereux, sa constitution éprouvât le même sort que la bulle de Pie V, qui avoit épargné la honte de sa promulgation à Baïus & à Jean de Louvain, résolut de la faire publier solennellement, & de tirer encore de Baïus une rétractation formelle & par écrit. Il commit cet office au pere Tolet, Jésuite Espagnol, son prédicateur ordinaire, & l'un des plus profonds théologiens de son temps. Tolet avoit au même degré le talent des affaires, de la médiation, & tant de qualités éminentes pour le conseil, qu'on l'obligea, long-temps avant qu'il fût élevé au cardinalat, de prendre un appartement au palais pontifical, où le retinrent six papes consécutifs, pour être plus à portée de le consulter. Il étoit dans une si haute réputation d'habile théologien & de médiateur persuasif, que le Roi son souverain le demanda nommément au Pape pour l'affaire du Baïanisme, comme le plus propre à terminer ces longs troubles.

Baïus n'eût fait que de vains & dangereux efforts contre un ministre si bien autorisé, doux & modeste à la vérité, mais d'une fermeté & d'une exactitude à ne se départir en rien de ses instructions, très-pénétrant, & parfaitement au fait de la question, pour avoir suivi, en qualité de consulteur, l'examen fait à Rome des propositions condamnées sous Pie V. L'accusé prit sans balancer le parti de la soumission, de la déférence même & d'une confiance, au moins affectée, dans les lumieres & la droiture du commissaire apostolique. Il lui dit néanmoins, qu'entre les propositions condamnées, il y en avoit quelques-unes qui ne lui paroissoient pas dignes de censure, & témoigna craindre que ces questions n'eussent pas été discutées avec toute la maturité convenable : mais le commissaire lui fit un récit si bien circonstancié de toutes les procédures faites à ce sujet, & auxquelles il avoit assisté, que Baïus fut convaincu, à ce qu'il certifie lui-même, de la régularité de cet examen. Il alla plus loin : il reconnut que les propositions qu'il prétendoit susceptibles d'un bon sens, méritoient, dans le sens où il les avoit enseignées &

qu'il avouoit encore, quelqu'une des qualifications énoncées dans la bulle, & qu'elles étoient fort éloignées du sens de S. Augustin, ainsi que des autres peres. En un mot Baïus atteste lui-même, qu'il demeura convaincu que ses propositions étoient véritablement condamnées dans le sens naturel de ses écrits; & il convint tellement de l'équité de la censure, qu'il se rendit à tout ce que Tolet exigea pour la publication & l'acceptation de la bulle.

Act. Facult. Lov. ad an. 1580.

Ces préliminaires se passerent tout entiers entre le commissaire & l'accusé, afin d'épargner à celui-ci tout ce qu'il étoit possible d'une publicité humiliante. Ensuite on assembla la faculté de théologie, avec tous les licenciés, bacheliers & autres étudians. Après qu'on eut lu les lettres de créance du commissaire apostolique, & la nouvelle bulle; le commissaire adressant d'abord la parole à Baïus, chancelier de l'université, lui demanda s'il ne reconnoissoit point que ses écrits continssent des propositions énoncées dans la bulle, & qu'ils les contenoient dans le sens condamné. Baïus ayant répondu qu'il le reconnoissoit, Tolet lui demanda s'il condamnoit ces

propositions, & toutes les autres qu'on venoit de lire. Je les condamne selon l'intention de la bulle, répondit Baïus, & de la même maniere qu'elle les condamne. Le commissaire, content du chancelier, porta la parole à toute l'assemblée, & demanda si tous ceux qui étoient présens recevoient la bulle avec respect, & condamnoient tous les articles qui s'y trouvoient condamnés. Les docteurs répondirent d'une voix unanime, qu'ils condamnoient purement & simplement ces articles, qu'ils recevoient la bulle, & l'observeroient religieusement. Après quoi, les licenciés & les autres assistans s'écrierent : Nous condamnons les propositions, nous recevons la bulle avec soumission, & nous promettons de lui obéir. La salle retentit d'acclamations long-temps réitérées, qui marquerent autant la sincérité de la soumission, que la joie qu'on avoit de voir l'ancienne doctrine triompher de la nouveauté.

Il n'étoit plus question que de tirer une rétractation, signée de la main du chancelier : mais Baïus n'aimoit pas les souscriptions ; & s'il avoit promis jusque là tout ce qu'on avoit voulu, il n'avoit

encore rien voulu ſigner de ce qu'il avoit promis. Soit crainte ou repentir de ſa part, ſoit aſcendant & dextérité dans le commiſſaire, Baïus enfin ſe montra tout différent de lui-même, & donna un déſaveu ſigné, qui ſurpaſſa toutes les eſpérances. Il étoit conçu en ces termes : Je reconnois & déclare, qu'au moyen des communications que j'ai eues avec le révérend pere François Tolet, touchant pluſieurs opinions & propoſitions autrefois proſcrites par notre Saint Pere le Pape Pie V, d'heureuſe mémoire, & depuis condamnées tout de nouveau par le Pape Grégoire XIII ; j'ai été touché juſqu'à me perſuader intimement, que cette condamnation eſt très-juſte & très-légitime, qu'elle n'a été faite qu'après une mûre délibération & un examen très-exact. Je confeſſe auſſi, que dans quelques-uns des livres que j'ai composés autrefois, & publiés avant que ces condamnations fuſſent émanées du S. Siege, pluſieurs de ces propoſitions ſont contenues & enſeignées, même dans le ſens auquel elles ont été condamnées. Enfin je déclare qu'à préſent je renonce à toutes ces opinions, que j'acquieſce à la condamnation que le S. Siege en a por-

Baïan. p. 152. App. n. 10.

rée, & que je ſuis dans la réſolution ſincere de ne les plus enſeigner, ni avancer, ni défendre.

Après une rétractation ſi préciſe, dont l'auteur reconnoiſſoit que ſes propoſitions avoient été mûrement examinées, & condamnées par deux papes, dans le ſens auquel il les avoit enſeignées & réellement inſérées dans ſes livres, qu'elles étoient condamnées juſtement, quant au fonds même des choſes; il ſembloit qu'il ſe fût ôté, avec tous les ſubterfuges, toute tentation de revenir jamais ſur ſes pas. Mais ſoit inconſtance & mauvais conſeil, ſoit opiniâtreté & mauvaiſe foi, l'année ne ſe paſſa point, ſans qu'il ne relevât le pivot de ſon ſyſtême, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, & qu'il ne débitât de nouveau, dans des theſes publiques, que l'homme ayant été créé pour faire le bien, comme les oiſeaux pour voler, il lui étoit auſſi impoſſible de bien faire depuis la ruine de ſes forces, qu'à l'oiſeau de voler ſans aîles. Ses partiſans ténébreux décriant la bulle de tous côtés dans leurs libelles anonymes, répandirent que les foudres de Rome ne tomboient que ſur des fantômes, & ne pouvoient imprimer de flé-

trissure à des propositions qui n'exprimoient que la doctrine de S. Augustin. Ils vouloient qu'on donnât à chacune sa qualification propre, & qu'on rejettât ces censures respectives & confuses; incapables, disoient-ils, de diriger la foi chrétienne. Ils prétendoient que la bulle méritoit tout au plus ce silence respectueux, qui n'oblige qu'à une réserve de bienséance, sans rien prendre sur le jugement, ni l'adhésion intérieure. Ainsi fut ébauché le labyrinthe de chicanes, où le Sémi-calvinisme sous d'autres noms, se retrancha si bien contre les foudres du Vatican, qu'il en évita au moins les atteintes les plus infamantes, &, malgré l'Eglise, parut toujours faire partie de l'Eglise.

L'hérésie plus effrontée en Angleterre, où elle siégeoit sur le trône, y exerçoit ses fureurs à face découverte, & n'observoit plus aucun ménagement. Assez long-temps Elisabeth s'étoit bornée à rendre des édits contre les catholiques de ses Etats, sans les mettre à exécution, autrement que par les amendes & la confiscation des biens, ou du moins sans se teindre de sang hors des rencontres peu fréquentes, où sa politique om-

brageuse armoit sa religion. Elle avoit même souffert que les catholiques fissent célébrer les saints mysteres dans leurs maisons. Mais cette même politique lui ayant persuadé depuis, que les princes Lorrains, tout-puissans parmi les catholiques de France, tramoient pour lui enlever sa prisonniere la reine Marie d'Ecosse, & la marier à dom Juan d'Autriche ; elle eut peur qu'ils ne fussent secondés par les catholiques d'Angleterre, & prit le parti de faire exécuter à la rigueur les loix rendues contre eux. Ces loix déclaroient criminels de leze-majesté, tous les prêtres catholiques, & nommément les Jésuites, particuliérement en butte à cette ennemie de l'Eglise ; puis en général quiconque engageroit les Anglois à quitter la réforme, & tous ceux même de cette nation qui recevroient les prédicateurs de l'ancienne doctrine.

Cambd Annal. Elis. ad an. 1571.
Sander. de Vis. Monarch. in fin.

La premiere victime de cette sévérité fut un prêtre, nommé Cuthbert Mayne, qui fut condamné dans les formes, & martyrisé dans le bourg de S. Etienne en Cornouaille. Un gentilhomme, nommé Trugion, chez qui logeoit ce saint prêtre, fut dépouillé de tous ses biens,

Sander. ad an. 1577.

& condamné à une prison perpétuelle. Alléchée par ces sanglantes prémices, & cherchant jusque dans les Etats étrangers à multiplier ses victimes, Elisabeth envoya lâchement en France & en Italie, des traîtres gagés qui feignoient de fuir d'Angleterre pour cause de religion, & qui se liant avec leurs compatriotes réfugiés pour la même cause, leur arrachoient leurs secrets, puis en informoient la Reine, dont souvent les soupçons alloient encore plus loin que les délations de l'espionnage. Tous les Catholiques que ces vils délateurs lui indiquoient dans son royaume, elle les faisoit incontinent arrêter : & qui pourroit compter le nombre des martyrs, que fit immoler cette basse manœuvre !

De Thou, l. 74.

On lui apprit qu'entre autres, Edmond Campien, Radulfe Skerwin & Alexandre Briant prêchoient en secret la foi Romaine en Angleterre. Tous trois étoient Jésuites : la rigueur des recherches fut proportionnée au prix de la proie, & accompagnée du succès. Un traître, nommé George Eliot, révéla que Campien logeoit dans la maison d'un seigneur catholique ; ses deux compagnons furent découverts par des voies semblables ; &

Sacchim. Hist. Soc. Jés. part. 5. l. 1.

tous trois étroitement renfermés, chacun dans son cachot particulier. Afin de les rendre plus odieux qu'ils ne l'eussent paru à bien des Anglois sous le seul titre de Papistes, ou de catholiques, on les accusa de conspiration contre la Reine; & les juges se transporterent à la tour de Londres où l'on tenoit Campien, pour l'interroger en particulier. Le confesseur, sans plus s'étonner de leurs menaces que de leurs interrogations captieuses, montra par toute la sécurité de l'innocence, & par la suite uniforme de ses réponses, que les faux crimes qu'on lui imputoit ne se croyoient pas plus qu'ils n'étoient prouvés, & que son crime réel étoit sa religion. Toujours, leur dit-il, j'ai prié avec toute l'ardeur dont je suis capable, pour le salut de la Reine, pour la prospérité de son regne; & je ne cesserai jamais de le faire, tant qu'il me restera un souffle de vie. Et comme on lui eut demandé de quelle reine il vouloit parler; c'est d'Elisabeth, votre reine & la mienne, leur répliqua-t-il avec une promptitude & un air de candeur qui les confondit. Il n'en fut pas moins condamné; & jusqu'au dernier moment de l'exécution, il ne cessa point d'exhorter

les assistans à rentrer dans le sein de l'Eglise. On l'étrangla, puis on lui coupa la tête, & l'on partagea son corps en quartiers. Ses deux compagnons subirent le même supplice.

Quelque temps après, la persécution devint encore plus violente, à l'occasion d'une conspiration véritable, tramée contre Elisabeth par Guillaume Parr, gentilhomme catholique du pays de Galles. Cet esprit exalté par les effervescences d'un faux zele, avoit consulté, étant à Paris, le pere Wiat Jésuite, sur le projet qu'il avoit conçu d'exciter des soulévemens en Angleterre, afin de ramener ce royaume à l'obéissance de l'Eglise. Ce Jésuite, homme d'un sens droit & très-ferme dans les bons principes, tâcha de lui faire sentir tant le péril que l'inutilité de son projet, & sur-tout la grandeur du crime que l'on commet toujours en troublant la tranquillité publique, & en attaquant l'autorité légitime, quand il s'agiroit même du bien de la religion. Parr, à demi convaincu, rencontra malheureusement, dans quelques-uns de ses compatriotes, des imaginations aussi creuses & aussi noires que la sienne. Il méprisa ce que lui avoit dit le Jésuite,

Cambd. Annal. Reg. Elis. ad an. 1584. de Thou, l. 79.

suivit son premier dessein, retourna dans son pays pour s'y faire des complices, fut découvert, condamné & mis à mort, comme coupable de haute trahison. Cet événement fit renchérir sur tout ce qu'on avoit encore exercé de rigueur dans les persécutions Anglicanes. Le parlement ordonna par un statut authentique, à tous les prêtres, de sortir du royaume dans quatre jours, sous peine d'être traités à ce terme comme coupables de haute trahison. Ceux qui les recevroient, ou les recéleroient, étoient condamnés, comme coupables de félonie. On statuoit encore, que ceux qui se trouvoient dans les séminaires étrangers, s'ils ne revenoient dans six mois, & ne faisoient leur soumission devant un évêque Anglican, ou un juge de paix, seroient aussi regardés comme coupables de haute trahison; que ceux qui directement ou indirectement enverroient de l'argent à ces séminaristes, seroient dépouillés de tous leurs biens, & bannis à perpétuité; enfin, que tous ceux qui auroient connoissance de quelque prêtre papiste, & nommément de quelque Jésuite, caché dans le royaume, s'ils ne le dénonçoient pas sous quatre jours, seroient condam-

nés à une amende, & mis en prison. On peut se figurer, sans que nous en retracions l'horrible tableau, quels flots de sang fit couler cette injustice, revêtue des formes & de tout l'appareil de la justice.

Strada, de Bell. Belg. l. 1. dec. 2. De Thou, l. 68.

Les affaires de la religion prenoient dans les Pays-Bas, ou du moins dans les provinces les plus reculées vers la mer, un cours presque aussi fâcheux, que dans les îles Britanniques. Les sectaires pleins d'audace, jusque dans la ville d'Anvers, entreprirent d'arrêter à main armée une procession du S. Sacrement, à laquelle assistoit l'archiduc Matthias, avec tous les Catholiques. Ceux qui escortoient les bannieres voulant forcer le passage, les hérétiques tirerent sur eux, renverserent deux hommes, mirent les autres en fuite; & bientôt toute la procession fut dissipée. Un grand nombre des plus considérables, & l'archiduc lui-même, furent poussés dans l'église, d'où on ne laissa sortir le prince qu'après un assez long temps, & comme par grace. Quant aux autres, les séditieux déclarerent qu'ils ne les mettroient point en liberté, que le magistrat n'eût banni deux cents, tant chanoines que prêtres & religieux, qu'ils

marquerent. Sur le refus qu'on en fit, ils saisirent d'eux-mêmes les deux cents proscrits, & les traînerent hors de la ville. Tout ce que l'archiduc put obtenir ensuite par ses plaintes & par ses menaces, fut qu'on auroit liberté de conscience dans la ville, & qu'on laisseroit quelques églises aux catholiques, à l'exception des chapitres & des monasteres. L'année suivante 1580, cette faction toujours plus audacieuse & hautement révoltée, tint dans la même ville une assemblée nombreuse, où il fut conclu qu'il falloit renoncer entiérement à l'obéissance du roi d'Espagne.

La révolte & le fanatisme avançoient d'un pas égal, dans toutes les contrées de la malheureuse Belgique. Dans la Gueldre, un misérable, à qui l'on ne connoît point d'autre surnom que celui du lieu de sa naissance, l'impudent Jean-Guillaume de Ruremonde osa publier qu'il étoit suscité de Dieu pour relever la foi pure des Anabaptistes, & rétablir le royaume de Munster. Il fit un livre pour autoriser la pluralité des femmes parmi ses sectateurs, qu'il ne laissoit pas de qualifier citoyens de la nouvelle Jérusalem, éclairés seuls des lumieres de la divinité,

De Thou, l. [illegible]. ad an. 1580.

& destinés à l'empire de l'univers, comme autrefois les Israélites à la conquête de la terre promise. Il disoit publiquement que Dieu lui avoit remis l'épée de Gédéon, afin de faire à ses disciples un partage égal des biens du monde, qui n'appartenoient qu'à Jésus-Christ & aux vrais fideles. Sous ce prétexte, il permettoit le larcin, toute sorte de pillage & de brigandage. Il y eut quantité de personnes, sur-tout parmi la noblesse, qui furent non seulement dépouillées de leurs biens, mais outragées & massacrées avec une cruauté barbare. Ces désordres duroient depuis plus de cinq ans, lorsque le duc de Cleves réussit à faire arrêter le perturbateur fanatique, qui fut brûlé à petit feu, sans donner le moindre signe de repentir.

La majesté du diadême étoit violée avec impudence, par toutes ces réformes hypocrites, qui au fond n'avoient rien de sacré que la licence & l'affranchissement de toute dépendance. Cependant Philippe II ajoutoit à sa puissance, déjà si formidable, tous les anciens domaines & toutes les riches conquêtes des rois de Portugal. Le jeune roi Sébastien, l'esprit encore tout plein des idées de chevalerie

qu'il avoit puisées dans les principes d'éducation de son temps, avoit porté ses armes en Afrique, sans faire attention à la disproportion infinie de ses forces avec celles des infideles, qui, après quelques légers avantages de sa part, enveloppèrent sa petite armée, & le confondirent, ainsi que toute la fleur de sa noblesse, dans l'horrible carnage qu'ils en firent sans nulle distinction. Le cardinal Don Henri, son grand-oncle, qui lui succéda étant prêtre, âgé de soixante-sept ans, & très-infirme, laissa le trône vacant de nouveau, après dix-huit mois de regne. De tous les prétendans qui ne manquerent pas de se présenter pour ce grand héritage, celui qui avoit le meilleur droit, & dont la postérité l'a si glorieusement recouvré par la suite, c'est-à-dire le duc de Bragance, marié à Catherine, fille de l'infant Edouard fils du roi Emmanuel, & issu lui-même, quoiqu'en ligne moins directe, des rois de Portugal, fut celui qui apporta le moins d'obstacle aux prétentions du roi d'Espagne, issu à la vérité de la fille aînée de l'infant Edouard, mais rejetté par les loix fondamentales du royaume, qui excluent de la couronne tous les princes étrangers.

Ces loix eurent toute leur force contre le reste des concurrens : mais les armées de Philippe les rendirent nulles pour lui. Le grand-prieur de Crato, fils naturel de Louis deuxieme fils du roi Emmanuel, se fit proclamer roi par la populace ; & avec quelques troupes levées à la hâte, il osa tenir la campagne devant les vieilles bandes de Castille, commandées par le fameux duc d'Albe, qui eut bientôt dissipé cette faction méprisable. Ainsi Philippe, en 1580, fut généralement reconnu pour souverain des Etats de Portugal, tant en Europe que dans les Indes.

De Thou, l. 74.

Ce surcroît de puissance imposa si peu aux Flamands, que le vingt-six juillet de l'année suivante, il fut résolu dans les Etats assemblés à la Haye, de publier les résolutions prises dans la derniere assemblée d'Anvers. Parut donc en flamand, en françois & en latin, un diplome portant qu'on renonçoit à l'obéissance du roi Philippe, qu'il étoit déchu de la souveraineté de Flandres, & que les peuples y étoient libres du serment de fidélité, en conséquence de la cruauté des Espagnols, & du violement de la foi donnée à la nation Flamande ; que pour

pour ne pas laiſſer cependant les provinces ſans ſouverain, on avoit élu le duc d'Anjou ; mais qu'en Hollande & en Zélande, les actes publics ſe feroient au nom du prince d'Orange ; que partout les magiſtrats, auſſi bien que les gouverneurs, prêteroient un nouveau ſerment devant les députés des Etats. Ce manifeſte eſt le titre fondamental de la république de Hollande.

A peine la publication en eut été faite, qu'on renverſa les ſtatues du roi d'Eſpagne : on briſa ſes armoiries, on effaça ſon nom dans tous les monumens, & l'on défendit de le mettre déſormais à la tête d'aucun acte ; on enjoignit aux gens de la monnoie de ne plus employer ſon coin ; on ordonna aux gouverneurs, aux magiſtrats, à tous les officiers, de renoncer à ſon ſervice ; & à tous ceux qui tenoient de lui des charges judiciaires, ou municipales, d'apporter leurs lettres de proviſion pour être lacérées, & d'en demander de nouvelles aux Etats. Cette conſommation de la révolte ne porta pas de moindres coups à la religion, qu'à la royauté. Il ſe commit des déſordres ſans nombre & ſans retenue, dans les égliſes même des meilleures villes,

& jusque dans Bruxelles, siege du gouvernement. On y brisa les saintes images, excepté les chef-d'œuvres qui s'y trouvoient en grand nombre, & qu'on fit servir à l'ornement des maisons particulieres. On ferma les monasteres & les églises, on défendit aux prêtres de célébrer les saints mysteres ; & successivement on les chassa tous des villes, où le parti de l'hérésie & de la rebellion parvenoit à se rendre le plus fort. Car il eut à lutter long-temps contre l'Espagne, & contre une partie même de la Belgique, avec des dommages & des calamités sans nombre, jusqu'à ce qu'on eût donné la forme, & quelque stabilité au gouvernement des sept provinces unies. Mais dès ce premier éclat, tous les Pays-Bas changerent entiérement de face : les saintes observances de l'Eglise, tout le culte ancien fut aboli, ou troublé dans les dix-sept provinces; la liberté de conscience fut ôtée aux catholiques, ou tyranniquement gênée.

Les ames pieuses, dans toutes les régions, & particuliérement dans les contrées attachées invariablement à la domination des rois catholiques, gémissoient sans cesse devant le Seigneur d'y

voir établir l'héréfie, & lui demandoient avec amertume s'il avoit abandonné fon plus précieux héritage. Thérèze de Cépede, du fond de la Castille & du cloître austere où elle fixoit les regards de celui qui rapporte les révolutions même des empires à la fanctification de fes élus, faifoit monter au ciel des vœux enflammés pour la converfion des fectaires, pour ces Huguenots facrileges qu'elle ne pouvoit nommer fans effroi, pour le triomphe & la confolation de l'Eglife. Par les faintes cruautés de la pénitence, elle s'immoloit comme une hoftie vivante, ou continuellement mourante, pour le falut de tant d'ames en péril, & s'efforçoit en même temps de former à l'Eglife, des enfans parfaits, dont les hautes vertus puffent compenfer en quelque forte le nombre de ceux qui lui déchiroient le fein. Elle avoit enfin établi, avec la réforme, tout l'efprit dont elle étoit animée, dans feize monafteres de religieufes, & dans quatorze de religieux. L'œuvre du ciel avoit pris fon cours, malgré toutes les contradictions & les perfécutions, dont la patience invincible de la fainte inftitutrice & fon admirable confiance

en Dieu avoient pu seules triompher. Comme il étoit de nécessité pour elle, ou de mourir ou de souffrir, c'est-à-dire, comme elle ne pouvoit qu'en souffrant pour son Dieu, supporter la prolongation de l'exil qui la tenoit éloignée de son Dieu; lorsqu'elle n'eut plus à souffrir, sa consolation fut uniquement de mourir, & celui pour qui elle soupiroit, ne la lui refusa point.

Ribera, Vie de Ste. Ther. l. 5. c. 15.

En faisant la visite de quelques maisons de son ordre, la duchesse d'Albe l'engagea, par le moyen des supérieurs réguliers, à se rendre à Albe auprès d'elle. La sainte arriva malade, & après quelques entretiens avec la duchesse, elle se retira au monastere que les Carmélites avoient dans cette ville. Le lendemain elle communia, & n'ayant fait que languir pendant les huit jours qui s'écoulerent depuis jusqu'à la S. Michel, vingt-neuf de Septembre, elle fut attaquée ce jour-là d'une dyssenterie, qui ne la laissa plus douter de sa fin prochaine. Réduite à se mettre au lit, elle demanda aussitôt les derniers sacremens. Avant de recevoir le corps de J. C. mes cheres filles, dit-elle aux religieuses éplorées qui l'environnoient, je vous conjure par

l'amour de Notre-Seigneur, d'observer inviolablement vos constitutions, sans vous arrêter aux exemples de cette pécheresse qui va paroître devant Dieu, & qui vous demande le pardon de ses fautes, avec le secours de vos prieres. Elle reçut ensuite le saint viatique, avec les plus vives ardeurs du saint amour, mêlées d'une componction qui confondit toute l'assemblée. Le lendemain, quatre d'Octobre, elle expira, sur les neuf heures du soir, après une agonie, ou un ravissement de quatorze heures entieres. Elle étoit âgée de soixante-sept ans & demi, dont vingt-sept passés parmi les Carmélites anciennes, & vingt dans la réforme de son institution. Son tombeau ayant été ouvert au bout de neuf mois, on trouva son corps aussi entier & aussi frais, qu'en l'y mettant.

Comme le jour où mourut Ste. Thérese étoit précisément celui où l'on fit usage du calendrier Grégorien, qui retranchoit dix jours de l'ancien mois d'octobre, le quatrieme en fut compté pour le quatorzieme; & la fête de la sainte fut fixée par la suite au jour de sa sépulture, qui étoit le quinzieme dans ce nouveau style. Par les suites d'un mau-

vais calcul, inévitables dans le long cours des siecles, il s'étoit glissé des erreurs si considérables dans le calendrier, qu'au lieu de célébrer les fêtes dans leur temps, celle de pâque se trouvoit quelquefois dans le second mois lunaire, & seroit tombée dans la suite au solstice d'été, & jusqu'en hiver. Depuis longtemps, on sentoit la nécessité de corriger ce calcul, & plusieurs Papes l'avoient résolu, mais toujours sans effet. Grégoire XIII l'entreprit enfin, & l'exécuta, sur les remarques des savans de toutes les nations, & principalement sur les mémoires posthumes du médecin Louis Lilio, Romain de naissance; & par le moyen du Jésuite Allemand, Christophe Clavius, profond mathématicien. Quelque utile que fût cet ouvrage, c'étoit assez qu'il vînt de Rome, pour déplaire aux savans de secte & de faction. Le temps seul put affoiblir leurs préventions haineuses. On vit même les schismatiques de Grece, céder avant les Protestans, dont plusieurs s'obstinent encore à retenir le calcul ancien, malgré ses défauts palpables, malgré toute la confusion qu'il répand dans le commerce & la société générale de l'Europe.

Entre les vertus de Ste. Thérese, outre le zele, tel ou plus grand dans cette religieuse modeste & si retirée, que dans les premiers pasteurs de son siecle, on admire une humilité à peine concevable, qui lui faisoit regarder toutes ses sœurs, les religieuses même les plus communes, comme infiniment meilleures qu'elle. Hommage qui ne consistoit pas dans un langage dévotieux & sans effet, mais dans une intime persuasion, qui en toute rencontre se manifestoit par les œuvres. Elle regardoit véritablement toutes ses sœurs & ses filles même, comme ses supérieures; elle recevoit avec douceur, avec soumission, leur avis, leurs réprimandes, des reproches quelquefois amers, leur prêtoit au moins des intentions droites; & quoique ses œuvres fussent évidemment bonnes en elles-mêmes, souvent indispensables & commandées par l'esprit de Dieu dont elle fut si particuliérement l'organe, elle craignoit au moins qu'elle n'eût franchi les bornes de la prudence. Quant aux vrais supérieurs de l'ordre, lors même qu'il fut question d'en distraire la partie qui avoit embrassé la réforme, & qu'elle eut à souffrir de vraies

persécutions ; jamais elle ne s'en plaignit, toujours elle s'efforça d'arrêter les murmures des autres : sans penser qu'elle étoit l'objet de la persécution, elle se rendoit l'apologiste des persécuteurs. Elle soumettoit toutes ses inspirations & ses révélations les moins équivoques, à l'obéissance ordinaire. De deux ordres qui lui étoient donnés, comme il arrivoit quelquefois, l'un par J. C. immédiatement, & l'autre par le canal de son supérieur, ou de son confesseur ; elle ne balançoit point à suivre celui-ci de préférence : elle s'en fit même une maxime fondamentale de conduite, que le divin instituteur du régime hiérarchique daigna ratifier dans plusieurs apparitions.

Ainsi quelque extraordinaire qu'ait été la conduite de l'esprit de Dieu sur une sainte si humble, si cordialement soumise au joug de l'obéissance & de la foi ; il n'est que la vaine sagesse du siecle, ou l'impiété bouffonne & libertine, qui en puisse faire l'objet de ses censures. Cette femme vraiment forte, & douée d'un esprit supérieur, avoit si peu de pente à la crédulité, & naturellement si peu d'attrait pour les voies extraordi-

naires, que l'esprit de Dieu fut réduit, pour ainsi dire, à l'y faire entrer de force, & qu'en toute rencontre elle en détournoit ses filles. Il nous reste de cette sainte quantité d'ouvrages de spiritualité, qui ne marquent pas mieux son intelligence dans les choses de Dieu, spécialement dans le don d'oraison, que l'étendue & la beauté de son esprit, l'éloquence même & les graces nobles de son style, la pureté de sa diction, qui de ses ouvrages font des livres classiques dans leur langue. Il n'en est point, où son caractere plein de sentiment & d'aménité se retrace mieux, que dans l'histoire de sa propre vie, composée pour obéir à ses confesseurs, si ce n'est l'histoire plus attachante encore de ses fondations.

Depuis long-temps, les évêques de France demandoient à la cour la publication du concile de Trente. Aux derniers Etats de Blois, ils lui avoient manifesté, avec de nouvelles & très-vives instances, les vœux unanimes du clergé à ce sujet : mais la crainte d'effaroucher les sectaires, & quelques autres considérations politiques avoient encore fait éluder cette demande. Trois ans

après néanmoins, parut une ordonnance donnée à Paris, mais nommée ordonnance de Blois, comme rendue en conséquence des mémoires présentés par les derniers Etats tenus en cette ville, & contenant soixante-quatre articles de discipline ecclésiastique, presque tous puisés dans celle de Trente. Ainsi les décrets de discipline même, sans avoir été publiés en forme dans le royaume, y acquirent, au moins en grande partie, force de loi & de réglement politique. Aussi les vit-on depuis passer pour la plupart, & sous le nom même du concile qu'on n'avoit pas cru devoir publier autrement, dans ces instructions canoniques que l'Eglise de France récite chaque jour avec la premiere heure de l'office divin.

Labb. Conc. T. 15, p. 822, 848, 945, 1003, 1068.

Nos évêques suivant cette voie indirecte, mais efficace, d'établir chez eux la discipline de Trente, tinrent en quatre ans cinq conciles provinciaux, non pour promulguer avec appareil, mais pour faire observer avec exactitude ce que des voisins avantageux faisoient moins de gloire d'observer que de publier. Le concile de Rouen, assemblé en 1581 par le fameux cardinal de Bour-

bon, archevêque de cette ville, ceux de Reims, de Bourdeaux & de Tours, tenus en 1583, & celui qui se tint en 1584 à Bourges, ne respirent visiblement que l'esprit du concile de Trente; comme on peut s'en convaincre par la confrontation : ils n'eurent rien plus à cœur que de le réduire en pratique, tant pour le dogme que pour les mœurs & la discipline, en tout ce qui n'étoit point arbitraire & relatif aux droits des souverains, qui sont libres en cela d'accorder ou de refuser leur soumission, ou, pour parler plus proprement, leur ratification & leur consentement.

Les fruits de cet admirable concile passerent, avec le zele de la discipline & de la réformation des mœurs, au delà du vaste Océan, jusqu'aux extrémités de l'autre hémisphere. A Lima, capitale du Pérou, à peine éclairé des lumieres de la foi lorsqu'on la confirmoit à Trente, on tint un concile national, où l'on retrouve non seulement les mêmes dogmes, mais les mêmes regles de conduite & de perfection que dans les plus anciennes Eglises. Toutefois l'ivraie poussoit déjà bien étonnamment, dans un champ défriché avec tant de sueurs. Un

A Cossin l. 2. c. 2.

théologien séduit par une femme, & regardé par les gens du pays comme un oracle, se vantoit de converser familiérement avec Dieu, & de connoître par ce moyen les choses les plus cachées. Il annonçoit qu'il seroit bientôt pape & roi, & qu'il transféreroit le S. Siege au Pérou; que l'état de l'Eglise devoit entiérement changer, pour ne plus croire que des vérités sans ombre, & n'être gouvernée que par des loix faciles, qui supprimeroient la confession, le célibat des clercs, & accorderoient la pluralité des femmes. Cette morale affreuse l'étoit moins encore que les impiétés spéculatives, qu'il est plus qu'inutile de rapporter. Ce fanatique expia par le feu son obstination invincible. Le Pape Grégoire XIII réussit même à faire célébrer un concile dans la ville du Caire, l'ancienne Memfis en Egypte, pour la réunion des Cophtes ou Eutychiens, qui reconnurent les deux natures de J. C. & abjurerent unanimement leurs vieilles erreurs. Il y avoit environ cinquante mille Cophtes dans cette ville. Enfin S. Charle Borromée tint son sixieme & dernier concile, qui joint à ses onze synodes diocésains, ne laissent rien à dé-

Lab. Conc. T. 15. p. 882.

ſter pour le gouvernement parfait d'un diocese.

Il avoit mis la derniere main à cette grande œuvre, pour laquelle il paroît avoir été particuliérement ſuſcité de Dieu; & ſa miſſion étant remplie, comme il commençoit à peine ſa quarante-ſeptieme année, il eut des preſſentimens de ſa fin prochaine. Accoutumé à faire tous les ans dans la ſolitude une revue ſévere de ſa conduite, il ſe retira ſur le mont Varal, lieu de dévotion dans le dioceſe de Novare, pour ſe préparer avec un ſoin tout nouveau à paroître devant celui qui juge les juſtices mêmes. Il fit venir le pere Adorne, de la compagnie de Jéſus, qui étoit alors ſon confeſſeur, & à qui l'humble prélat, ſi grand directeur lui-même, ſe ſoumit avec la ſimplicité d'un enfant. Il redoubla ſes pénitences & ſes macérations; toutes rigoureuſes qu'elles étoient habituellement. Il ne mangeoit qu'un peu de pain bis, & ne buvoit que de l'eau; il ne dormoit que trois à quatre heures, ſur des planches, où il n'avoit qu'une méchante couverture; & ſouvent il enſanglantoit ſa chair innocente par de cruelles diſciplines. Il prioit preſque

tout le jour, & durant une bonne partie de la nuit. Pendant celle qui précéda la confession générale qu'il fit alors de toute sa vie, il demeura huit heures en oraison, les yeux baignés de larmes, & le cœur serré d'une douleur aussi vive, que s'il eût eu les plus grands crimes à se reprocher.

Ayant eu quelques accès de fievre, & son confesseur lui ordonnant d'adoucir sa pénitence, il usa, pour tout adoucissement, d'un pain moins grossier, souffrit qu'on mît un peu de paille sur les planches où il couchoit, & abrégea son oraison de quelques momens. Le redoublement de la fievre le fit enfin ramener à Milan, où il assista encore à l'office le jour de la toussaints : mais le lendemain il fut obligé de se mettre au lit, pour n'en plus relever. Après quelques alternatives d'alarme & d'espérance, le mal empira tout à coup, & les médecins déclarerent que le malade étoit dans un danger prochain. Le pere Adorne s'approcha de son lit, & lui dit, les larmes aux yeux, que l'heure étoit venue où il alloit paroître devant Dieu. Il répondit avec un saint transport, que ce ne seroit jamais assez-tôt, & deman-

da les derniers Sacremens, qu'on s'empressa de lui apporter avec la plus auguste solennité, & qu'il reçut, comme les Saints déja dans le ciel se nourrissent du pain des anges. Quelques-uns de ses proches, & tous ses domestiques fondans en larmes aux pieds de son lit, il les consola, & voulut leur donner sa bénédiction : mais il fallut lui soutenir la main, tant cette ame céleste tenoit peu dès-lors à sa dépouille mortelle. Il entra aussi-tôt après dans une douce agonie, qui dura trois heures ; & comme il avoit souvent témoigné qu'il souhaitoit de mourir sous la cendre & le cilice, on en prit un des siens que l'on couvrit de cendres, & on l'en revêtit. Il rendit alors paisiblement son ame au Seigneur, le trois de novembre 1584, entre neuf & dix heures du soir.

Aussi-tôt que le bruit des cloches eut annoncé cette nouvelle au peuple de Milan, toute la ville se troubla, tous sortirent de leurs maisons quoiqu'au milieu de la nuit, tous coururent par les rues en se lamentant, & en augmentant leur désolation les uns les autres. La consternation étoit aussi grande, que si la ville eût été prise d'assaut. Chacun

redemandoit au ciel son défenseur & son pere. On appréhendoit quelque effroyable calamité pour la patrie, à qui le ciel enlevoit un si saint pasteur, au milieu de ses plus belles années. On chercha quelque consolation, dans la pompe avec laquelle on célébra ses funérailles, malgré toute la prévoyance de sa modestie à cet égard. Ce fut le cardinal Sfondrate, évêque de Crémone, & depuis pape sous le nom de Grégoire XIV, qui fit la cérémonie, à laquelle assisterent le gouverneur, le sénat, les magistrats, le corps de la noblesse, l'université, tous les corps & presque tous les particuliers de la ville; en sorte qu'il fallut des gardes, pour contenir la foule. Bientôt on fut tout autrement consolé, par une infinité de miracles, qui convertirent le deuil en triomphe, en actions de graces, en culte religieux. Son portrait qu'il n'avoit jamais souffert qu'on tirât de son vivant, & qui le fut aussi-tôt après sa mort, se répandit de tous côtés, & les rois même l'exposerent dans leur cabinet. Il fut impossible de gagner sur les peuples, qu'ils suspendissent leur culte jusqu'à ce que l'Eglise l'eût autorisé; quoiqu'elle n'ait

différé que vingt-six ans à le mettre au nombre des saints. Le Pape informé long-temps auparavant du concours prodigieux des personnes de tout état à son tombeau, fit dire au chapitre de la métropole de ne plus s'y opposer.

Le saint cardinal, par son testament fait dès le temps de la peste, instituoit les pauvres du grand hôpital ses légataires universels, à l'exception de ce qui lui restoit de son patrimoine, qui retournoit de droit à ses parens. Il étoit peu considérable, depuis tous les démembremens que sa charité l'avoit engagé à y faire : pour une fois, il vendit dans un temps de calamité, une terre de quarante mille écus d'or qu'il distribua sur le champ aux malheureux. Dans une autre rencontre, il fit le même usage de vingt mille écus qu'on lui avoit légués. Encore établit-il sur les débris de son patrimoine, quelques pensions qu'il faisoit par son testament à ses domestiques. Il légua au chapitre toute sa bibliotheque, qui étoit considérable; cet esprit juste & sain n'ayant jamais imaginé que l'épargne chez un évêque dût s'étendre à l'aliment de la science. Mais le legs incomparablement le plus précieux, fut

celui de ses pieux & judicieux écrits donnés à l'évêque de Verceil, d'où ils ont passé entre les mains de tous les pasteurs, & ont renouvellé la face de toutes les Eglises. S. Charle doit être regardé particuliérement comme le restaurateur du régime ecclésiastique, & de l'art divin de la direction des ames. Il reste à Milan, dans la bibliotheque du S. Sépulcre, trente-un volumes de ses lettres, avec un nombre proportionné de traités instructifs, sur toutes les matieres pratiques & les plus essentielles de la religion.

Le Pape Grégoire XIII ne survécut pas six mois au S. cardinal Borromée, qu'il avoit constamment honoré des témoignages les moins équivoques de sa vénération & de son amitié. Mais dans cet intervalle, il goûta une consolation si douce pour un digne chef de l'Eglise universelle, que sa carriere lui parut dès-lors heureusement remplie, & qu'à l'exemple du saint vieillard Siméon, il envisagea la mort comme le terme désiré de son repos. Il reçut les nouvelles & tout à la fois les preuves les plus authentiques des progrès merveilleux du christianisme aux extrémités de l'Asie, par

une ambaſſade ſolennelle des princes chrétiens du Japon. Depuis que l'apôtre des Indes avoit porté l'évangile dans cette ſage & magnanime nation, où il ne l'avoit pas moins honoré par l'héroïſme de ſes vertus que par l'éclat de ſes miracles; l'œuvre commencée ſous de ſi bons auſpices, & continuée par des ouvriers formés de ſa main, avoit tellement proſpéré malgré tous les efforts de l'enfer, que la religion chrétienne étoit preſque la dominante, au moins parmi les peuples. Déjà même entre les ſouverains nombreux qui forment cet empire, on en comptoit douze à quinze, & une foule de princes de leur ſang, qui faiſoient beaucoup plus d'eſtime de la croix que du diadême. La plupart de ceux que leurs paſſions retenoient dans le paganiſme, avec un ſens exquis & beaucoup de pénétration naturelle, avoient aſſez de droiture pour révérer au moins ce qu'ils n'avoient pas le courage de pratiquer. Si la jalouſie intéreſſée des bonzes, & la politique timide ou les préjugés de quelques princes ſuſcitoient des perſécutions; c'étoit par les ſecouſſes mêmes de ces orages, que la foi plantée dans un ſi

bon fonds étendoit mieux ses racines, & prenoit plus de consistance.

Hist. Eccl. du Japon. l. V.

Dans la ville de Vosuqui au royaume de Bongo, avant la conversion du Roi qui d'ailleurs étoit absent, les infideles soulevés par un prince ennemi du christianisme, ayant investi l'église & la maison des missionnaires, le supérieur voulut envoyer dans une ville voisine les vases & les ornemens sacrés, pour les soustraire à la profanation : il ne trouva personne qui voulût s'en charger, dans la crainte de perdre en s'éloignant la couronne du martyre. Une dame de la ville chez qui on les porta, répondit qu'elle étoit résolue de s'en aller à l'église, pour y être immolée avec les autres fideles. Elle remit néanmoins ce dépôt à ses femmes, & leur recommanda d'en prendre soin : mais toutes protesterent qu'elles suivroient leur maîtresse. On vit peu après une troupe de dames de la premiere qualité, oublier la fierté & en quelque sorte la sévérité des mœurs du Japon, où elles ne paroissent jamais dans les rues qu'entourées d'un nombreux cortege ; on les vit accourir à l'église, avec leurs filles & les femmes de leur suite,

qui toutes s'empressoient à l'envi, & venoient, disoient-elles, mourir pour leur religion. Les femmes chrétiennes furent bientôt suivies de tous les fideles, non seulement de Vosuqui, mais des contrées voisines ; & quand on leur demandoit quel étoit leur dessein, ils répondoient de même, qu'ils venoient mourir pour la foi. Cependant le retour du Roi dissipa l'émeute : mais jusque-là les fideles n'avoient pu se résoudre à s'éloigner de l'église, ni le jour, ni la nuit. Les dames à qui la bienséance ne permettoit pas la même assiduité, se retiroient près de là, chez l'une des plus qualifiées & des plus courageuses d'entre elles, sans cesse attentives au péril, pour y revoler dès qu'on verroit couler les premieres gouttes du sang.

C'est ainsi que le sexe dévot soutenoit au Japon l'honneur d'y avoir déjà remporté le premier la couronne du martyre. Pour confondre tout à la fois la force de l'homme & la grandeur du monde, le Seigneur avoit fait tomber son choix sur ce qu'il y avoit de plus vil sous tous les aspects humains. Les fideles persécutés à Firando n'ayant point d'église, alloient faire leurs prieres en commun, Ibid. liv. 2.

au pied d'une croix qu'ils avoient dressée hors de la ville. Une femme chrétienne, esclave d'un païen, eut défense d'y aller, de la part de ce maître cruel, qui l'avertit expressément que la mort seroit le prix de sa désobéissance. L'esclave répondit tranquillement, que la mort ne faisoit point de peur aux chrétiens ; & dès le lendemain elle se rendit à la croix, avec les autres fideles. L'idolâtre en ayant été informé, sortit en fureur pour l'aller chercher ; l'ayant apperçue de loin, comme déjà elle s'en revenoit, il courut à elle le sabre à la main. La généreuse esclave se mit à genoux sans s'émouvoir, & le barbare lui trancha la tête.

Hist. du Jap. l. 2, 3 & 4.

Toutes les vertus florissoient également, parmi les fideles du Japon. Leur ferveur étoit admirable ; & néanmoins toujours mécontens d'eux-mêmes, ils s'accusoient sans cesse de lâcheté, & se croyoient à peine dignes du nom de chrétiens. Leur délicatesse de conscience étoit si grande, qu'il n'étoit presque pas possible de les rassurer, après les fautes les plus ordinaires. L'esprit de pénitence les dominoit à un tel point, qu'il falloit toute l'autorité des missionnaires, pour

empêcher les excès qui ruinoient leur santé. Un Portugais qui avoit tout observé sur les lieux, & tout particuliérement la chrétienté de Firando, écrivoit en Europe, que dans toute l'Eglise il n'y avoit point de religieux qu'elle ne surpassât dans la pratique des jeûnes & des austérités de toute espece; qu'à voir ces néophytes en oraison, on les prendroit tous pour des contemplatifs consommés; en un mot, qu'il lui sembloit depuis ce spectacle, qu'il n'étoit plus chrétien lui-même. Tous les Européens qui avoient été au Japon, tenoient le même langage, & ne pouvoient plus parler d'autre chose, dans tous les endroits où ils passoient ensuite. On admira sur-tout, au centre de la corruption idolatrique, c'est-à-dire dans la ville de Sacai, la plus forte, la plus riche, la plus agréable, & la plus débordée du Japon; on admira, dans ce centre de la volupté & de la corruption, un enfant de quatorze ans, qui sembloit moins un mortel, qu'un séraphin embrasé des plus vives ardeurs du divin amour. Il avoit une sœur, si l'on peut différencier par ces noms les êtres célestes, laquelle donna dans le Japon, à l'un & à l'autre sexe, le premier exemple

Ibid. l. 4. p. 272.

Ibid. p. 187 & 188.

qui porta tant d'autres jeunes personnes à se consacrer au Seigneur par le vœu de chasteté perpétuelle.

Une mission si florissante, répandue dans toutes les provinces d'un empire d'environ trois cents lieues de longueur, sur une largeur de soixante, n'avoit pour tous ministres sacrés que cinquante Jésuites, tant Japonois qu'Européens, avec un nombre plus grand, il est vrai, de catéchistes nationaux. Quantité de néophytes qui n'avoient pas vu un prêtre depuis plusieurs années, bien loin de profaner leur baptême, croissoient de jour en jour en foi & en ferveur. Ainsi l'Eglise Japonoise tiroit-elle sa ressource principale, de son propre fonds, des laïcs zélés de toute condition, & souvent des princes qui devenoient les apôtres de leurs sujets, & qui ne croyoient jamais remplir plus dignement la charge de pere des peuples, qu'en les conduisant par les routes de la vertu & de la félicité suprême. Cependant les ouvriers évangéliques ne suffisoient point à l'instruction des idolâtres, dont la multitude ne mouroient dans l'infidélité, que faute de rencontrer une main charitable qui les en retirât. Pour tourner sur eux les

regards

regards compatiſſans du vicaire de Jéſus-Chriſt, & pour agréger d'une maniere éclatante au corps de l'Egliſe Catholique la belle portion qu'en formoient déjà tant de Japonois convertis ; les miſſionnaires convinrent avec le roi de Bungo, le roi d'Arima & le prince d'Omura, d'envoyer une embaſſade à Rome, à l'effet de rendre, au nom de ces princes & de tous les fideles de l'empire, leurs hommages & leur obéiſſance au Souverain Pontife.

Le roi qui régnoit dans le Bongo, étoit encore Civandono qui avoit reçu autrefois S. François Xavier, prince dès-lors vanté pour ſa ſageſſe, qui s'accrut toujours depuis, & qui étoit enfin parvenue à un tel point de célébrité, que l'on croyoit ne pouvoir errer dans les autres cours du Japon, quand on s'y conformoit aux exemples, ou aux conſeils de Civandono. Sa valeur & ſon habileté égaloient ſi bien ſa prudence, qu'au moment où ſon frere détrôné ſembloit devoir l'entraîner dans ſa chûte, il enleva aux uſurpateurs quatre royaumes, qu'il réunit à ſes propres Etats : ce qui le rendit un des plus puiſſans ſouverains du Japon, où le Bungo ſeul lui avoit

fourni une armée de 60000 hommes. Ce prince, après avoir balancé long-temps, avoit enfin rempli l'espoir & tous les vœux de S. François Xavier, en s'arrachant aux voluptés qui le retenoient dans le paganisme, & en rachetant par l'éminence de ses vertus le temps perdu dans le crime. Il étoit si ferme dans la foi, qu'il jura publiquement, que quand tous les missionnaires, tous les chrétiens de l'Europe & le Pape lui-même viendroient à y renoncer, il n'en seroit pas moins disposé à verser son sang, pour en défendre jusqu'au dernier article. Il bâtit une ville toute peuplée de chrétiens, pour s'y retirer après avoir mis son fils sur son trône, afin de ne vaquer plus qu'à Dieu, & de s'épargner la vue des idolâtres, dont la rencontre lui tiroit les larmes des yeux. Quant à l'observation des loix évangéliques, il promit d'abord à Dieu de mourir plutôt que de transgresser aucun précepte, puis fit un vœu formel de suivre tous les avis que lui donneroient ses confesseurs, non seulement pour les choses de devoir, mais pour son avancement dans la perfection. Le jeune roi d'Arima, & le prince d'Omura, son oncle, étoient à

peu près dans les mêmes diſpoſitions que le roi de Bongo.

On choiſit pour ambaſſadeurs, un neveu du roi de Bungo, un couſin-germain du roi d'Arima, & deux Seigneurs alliés à ce dernier monarque, tous quatre auſſi propres par leur mérite que par leur naiſſance à ſoutenir en Europe la gloire du Japon, tous quatre encore d'une jeuneſſe & d'un courage à braver tous les travaux & tous les périls de ce voyage effrayant. On leur donna pour guides & pour interpretes, quelques miſſionnaires, qui d'abord à travers des orages & des dangers dont la grandeur de leur foi put ſeule ne pas ſe rebuter, les conduiſirent à Macao, ville Chinoiſe la plus à portée des colonies Portugaiſes. La mer & les vents ne leur furent guere plus favorables juſqu'à Goa, & tandis qu'ils furent ſur les plages fréquentées par leurs compatriotes : mais enſuite ils naviguerent heureuſement, & arriverent en aſſez peu de temps à Liſbonne. Dans cette ville ſoumiſe, comme tout le Portugal, au roi d'Eſpagne, dans toutes les places du domaine de ce prince où ils paſſerent, & ſur-tout à la cour de Madrid,

les plus grands seigneurs se disputerent à qui les combleroit de plus d'honneurs & de caresses. Le roi Philippe les reçut debout, les embrassa, leur témoigna la plus haute considération pour leur personne & pour les souverains qu'ils représentoient, les visita lui même ensuite ; & quand ils partirent pour l'Italie, il ordonna que dans toutes les villes de sa dépendance où ils passeroient, on leur rendît les mêmes honneurs qu'à sa propre personne.

Contin. Ciacon. t. 4. p. 11. Mocant. t. 2. Varior.

Mais ce fut à Rome, où ils arriverent le vingtieme de mars 1585, que le Pape Grégoire XIII, pénétré d'une joie égale à son zele, ne connut d'autre borne dans l'accueil qu'il leur fit, que l'impossibilité d'en faire davantage. L'audience qui leur fut accordée en plein consistoire, & dans la salle qu'on nomme royale ; leur marche au milieu des chevau-légers du Pontife & des Suisses de sa garde ; les carosses des ambassadeurs de France, d'Espagne, de Venise & des autres Etats catholiques ; la noblesse Romaine à cheval, les cardinaux & tous les officiers du palais en robes rouges, avec les salves redoublées de canon, le son des cloches, & d'une infinité d'ins-

trumens de musique ; tout fut mis en œuvre, pour rendre cette cérémonie aussi pompeuse & aussi touchante qu'il étoit possible. Quand le S. Pere fut monté sur son trône, les ambassadeurs se présenterent, leurs lettres de créance à la main, se prosternerent aux pieds de Sa Sainteté, puis déclarerent d'une voix haute & distincte, qu'ils venoient des climats où naît l'aurore, reconnoître le vicaire du Sauveur de tous les hommes, & lui rendre leurs hommages au nom de leurs souverains & de tous les fideles du Japon. Le pieux Pontife, que la seule vue de ces fervens Orientaux avoit extrêmement attendri, versa un torrent de larmes, quand il les eut entendus. Il les releva, les embrassa tendrement à plusieurs reprises, & les combla de caresses, dont le souvenir leur dura autant que leur vie. On lut ensuite le contenu des lettres, où les princes qui les envoyoient se plaignoient avec amertume, des embarras du trône qui les empêchoient de s'aller mettre eux-mêmes sous les pieds du très-Saint pere de la chrétienté, & avec tout l'enthousiasme de la sensibilité orientale, bénissoient

mille fois les miséricordes du Seigneur ; & la charité de son lieutenant en terre, d'avoir fait luire sur eux les lumieres qui les avoient tirés des ombres de la mort. Aucun des cardinaux, à cette lecture, ne put retenir ses pleurs ; le Pape, plus attendri que personne, dit plusieurs fois, en embrassant de nouveau les ambassadeurs : C'est à présent, ô mon Dieu, c'est après cet heureux jour, que votre serviteur va mourir en paix !

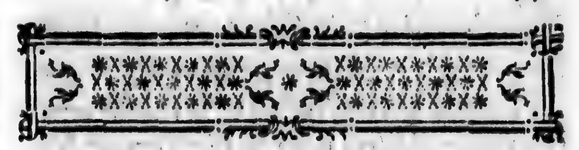
Cont. Ciacon. t. 4. p. 5 & seq.

Cette espece de présage ne tarda point à se vérifier. Au bout de quinze jours, pendant lesquels le Pape vit bien des fois en particulier les ambassadeurs qu'il ne se lassoit point d'entretenir, il convoqua pour le lendemain un nouveau consistoire, où il avoit encore résolu de se trouver : mais il lui prit tout à coup une si grande foiblesse, qu'il fut obligé de le contre-mander. Le jour suivant, dixieme d'avril, il se trouva beaucoup mieux en apparence, & fut le premier à rassurer ses neveux, qui, après s'être promenés quelque temps avec lui dans sa chambre, se retirerent fort tranquilles. Mais quelques heures après, une pâleur mortelle lui prit subitement ; & il fit ap-

peller les médecins, qui lui déclarerent qu'il ne pouvoit pas compter sur deux heures de vie. Qu'on me donne mon crucifix, reprit le pieux Pontife, & qu'on aille chercher le saint viatique. Il fit plusieurs signes de croix, recommanda son ame à Dieu, & pria quelques momens avec beaucoup de ferveur; après quoi le mal empira tellement, qu'on ne put lui administrer que l'extrême-onction. A peine l'eut-il reçue, qu'il rendit le dernier soupir, dans la quatre-vingt-quatrieme année de son âge, & la treizieme presque accomplie de son pontificat. Grégoire XIII pieux & savant, sur-tout dans la jurisprudence, où il passa pour le plus habile homme de son temps, sage & modéré, frugal & sévere dans ses mœurs, généreux & bienfaisant, porta ces vertus sur le S. Siege, & ne cessa de les y accroître. Il ne parut dans cette grande place, que pour marquer ses œuvres au coin de la grandeur. La plupart des jours de son pontificat furent des jours illustres; & l'on présume avec raison, qu'on lui eût donné le surnom de grand, si le pape S. Grégoire ne l'eût obtenu avant lui. Le vingt-

quatrieme d'avril, on lui donna pour successeur, le fameux Sixte V, plus grand prince encore, & presque aussi grand pape.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-NEUVIEME.

Depuis le commencement du pontificat de Sixte V en 1585, jusqu'à la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595.

SIXTE QUINT, auparavant cardinal de Montalte, évêque de la petite ville de Ste. Agate au royaume de Naples, général de l'ordre de S. François où sa réception avoit été pour lui une fortune; & en rétrogradant jusqu'à son origine, Félix Peretti, jeune berger au village de Montalte dans la Marche d'Ancone, franchit moins encore par l'essor du génie, que par une élévation & une force

Ciacon. ad. an. 1585. De Thou, l. 42. Greg. Let. l. 5.

d'ame rares même dans les rangs augustes, franchit l'énorme intervalle & tous les degrés divers, qui se trouvoient entre la cabane de son pere & le trône du Vatican. Le pâtre de Montalte passa même, au jugement de bien des observateurs, pour le souverain de son temps le plus digne de régner. Mais qu'il est rare, qu'une fortune si extraordinaire ne marque par quelque endroit les petitesses de son manege, ou la bizarrerie de sa marche ! Depuis assez long-temps, Sixte ou Félix affectant un air de décrépitude, ne marchoit qu'à l'aide d'un bâton, sur lequel il s'appuyoit languissamment recourbé. Aussi-tôt qu'il jugea son élection certaine, sans même attendre la fin du scrutin, il jeta son bâton, sortit de sa place, & s'avança au milieu de l'assemblée, aussi droit à l'âge de soixante-quatre ans, qu'un homme de vingt-cinq. Tous les cardinaux se regardant les uns les autres, avec un air de surprise & quelque repentir ; n'allons pas si vîte, dit le doyen, il peut se faire qu'il y ait de l'erreur. Non, reprit Montalte d'un ton ferme, la chose est faite, & dans les formes. Et prenant dès-lors, sur les plus fiers prélats, l'ascendant qu'il ne

perdit jamais, il dissipa d'un regard leur incertitude, puis entonna le *Te Deum*, avec une force de voix qui mit le comble à l'étonnement. Il se fit nommer Sixte, en mémoire du quatrieme Pape de ce nom, cordelier comme lui, & comme lui génie supérieur tiré de la poussiere.

Jamais Sixte V ne rougit de la bassesse de son origine, dont il s'entretenoit au contraire en toute occasion; prenant plaisir à considérer & à faire remarquer les bizarreries de la fortune, ou plutôt les vues & la conduite de la providence à son égard. On a prétendu que, par ses feintes successives de langueur & de vigueur, il vouloit faire entendre qu'on n'auroit point à lui reprocher, comme à Grégoire XIII, de pousser quelquefois la douceur à l'excès. Quoi qu'il en soit de cette intention, qui ne justifieroit point encore l'indécence d'un jeu si peu convenable à un chef de l'Eglise; Sixte une fois en place ne marqua plus qu'une gravité, une force & une grandeur, parfaitement assorties à la dignité suprême dont il étoit revêtu. Il se montra constamment ennemi du vice & protecteur de la vertu, pénétrant & juste, vigilant,

sévere observateur de l'ordre, magnifique en tout ce qui regardoit la splendeur de l'Etat & la gloire de la religion, ami des lettres & de tous les arts, très-appliqué lui-même à l'étude, où il passoit une partie de la nuit, après avoir donné le jour aux affaires. Enfin, soit qu'on le considere dans le réglement de sa maison, ou dans l'administration publique & les démêlés qu'il eut avec différens princes, on ne peut disconvenir qu'il n'ait été l'un de ces hommes rares qui font honneur à l'humanité.

Avant de se faire couronner, il manda le gouverneur & les juges de Rome, pour les exhorter à rendre exactement la justice; mais avec une force qui avoit moins l'air de l'exhortation, qu'elle ne paroissoit les menacer de les faire servir eux-mêmes de victimes aux loix, s'ils n'en étoient pas les vengeurs. Il reçut avec bonté les complimens des seigneurs Romains, & des ministres étrangers; sans attacher grande importance, ni donner beaucoup de temps à ces cérémonies de simple appareil, dans les premiers jours d'un pontificat, dont il avoit à remplir tout autrement les momens précieux. Il fit néanmoins une sage distinction,

en faveur des Japonois, dont l'ambaſſade étoit ſi honorable à la foi Romaine, & devoit produire les plus heureux effets pour ſa propagation.

Le Pape les traita par-tout comme les miniſtres des premiers ſouverains, les fit paſſer pour le baiſer des pieds avant trois cardinaux qui demandoient audience, les embraſſa tous avec une tendre affection, voulut qu'ils rempliſſent les fonctions d'honneur à ſon couronnement, où ils porterent le poële, lui donnerent à laver, & lui tinrent l'étrier pour la cavalcade. Il les inſtitua chevaliers de l'éperon d'or, & leur donna lui-même l'épée & la ceinture; les fit créer Patrices Romains par le peuple & le ſénat, leur dit la meſſe en particulier, les communia de ſa main, & leur donna un ſplendide banquet. Ils partirent enfin, chargés des réponſes les plus honorables pour leurs ſouverains, & comblés de toutes ſortes de préſens; ſans compter l'argent que le généreux Pontife leur fit remettre pour la dépenſe de la route juſqu'à Lisbonne. Dans toutes les bonnes villes d'Italie où ils paſſerent au ſortir de l'Etat Eccléſiaſtique, principalement à Ferrare, à Veniſe, à Milan & à G?-

Greg. Lett. t. 1. l. 5. Sacchin. part. 5. l. 5. p. 229 & ſeq.

nes, ce fut à qui l'emporteroit dans les marques d'honneur, d'affection, de libéralité à leur égard ; & par-tout ils laisserent les princes & les peuples, charmés de leur modestie, de leur bonne grace, de leurs manieres aisées en des situations si nouvelles pour eux, de leur esprit & de leur capacité, mais sur-tout de leur piété, qui soutint parfaitement l'opinion qu'on avoit de la haute vertu des chrétiens du Japon. Le roi d'Espagne qui pour la seconde fois les voulut fêter dans son royaume d'Aragon, où il enchérit sur tout ce qu'il avoit fait à Madrid, ordonna ensuite de leur équiper à Lisbonne le meilleur vaisseau qui se trouveroit dans le port, leur envoya des présens magnifiques, fournit à tous les frais du voyage, ajouta une grosse somme d'argent, & manda au Vice-roi des Indes de veiller à ce qu'ils fussent toujours pourvus en abondance, jusqu'à leur débarquement au Japon. Ils n'y arriverent qu'après des périls sans nombre, & une absence de huit ans.

De Thou, l. 81.

Le nouveau Pape, peu après son exaltation, travailla efficacement à rétablir les mœurs, & à bannir les désordres, introduits depuis long-temps par la dou-

ceur mal entendue du gouvernement ecclésiastique. Il commença par publier un édit très-sévere contre les bandits, les assassins, les voleurs & les recéleurs; puis distribua dans ses provinces cinq cardinaux, hommes de tête, afin de tenir la main à l'exécution. Il fut si bien obéi, qu'au lieu des brigandages qui s'exerçoient impunément jusque dans les meilleures villes, on en bannit l'ombre même de la licence : en quelques mois, la sûreté publique fût rétablie en tout lieu. Si l'on toléroit dans certaines villes les divertissemens du carnaval, c'étoit en dressant des gibets pour montrer aux licencieux le prix inévitable de la premiere échappée. Tirer simplement l'épée, ou faire la moindre résistance aux officiers de la justice, c'étoit un crime capital dont personne ne pouvoit espérer le pardon. Le comte de Pépoli, l'un des plus grands seigneurs du Bolonois, où il avoit protégé & réfugié les brigands, eut la tête tranchée au milieu de Bologne; quelque sollicitation qu'on pût faire en sa faveur.

Sixte V poussant la sévérité à l'excès, & consultant moins ici ses lumieres que son humeur impérieuse, ou que la fausse

idée qu'il se formoit de la grandeur de l'Eglise, entreprit sur les droits naturels du diadême, dans une bulle foudroyante qu'il publia, dès la premiere année de son pontificat, contre le roi de Navarre & le prince de Condé, chefs du Calvinisme en France. Les ligueurs avoient long-temps sollicité Grégoire XIII d'approuver leur union séditieuse, sans pouvoir rien obtenir de ce sage & modéré pontife. Comme ils étoient au moment de faire le dernier éclat, ils redoublerent leurs instances auprès de son successeur, avec d'autant plus de confiance, qu'il n'aimoit pas les Espagnols, fauteurs de la ligue. Déjà il avoit fait entendre au Vice-roi de Sicile, en recevant son hommage, qu'il n'étoit pas d'humeur à troquer, comme ses prédécesseurs faciles, le tribut d'un royaume contre un cheval. Toutefois ce fier pontife voulant faire connoître qu'il ne se plioit point au gré des impressions étrangeres, ôta par sa réponse tout espoir aux cabaleurs de France; il leur fit même sentir, qu'il pénétroit leurs vues tortueuses : mais il ne laissa point échapper pour cela une si belle occasion de porter la puissance du pontificat, au point où il se proposoit.

Auſſi-tôt qu'on ne le preſſa plus, il fit de lui-même ce qu'il avoit refuſé avec hauteur, & publia ſa bulle contre les deux princes.

Après y avoir élevé la puiſſance pontificale infiniment au deſſus de toutes les puiſſances de l'univers, qu'elle peut renverſer de leurs trônes, porte expreſſément la bulle, & terraſſer comme des miniſtres de Satan, lorſqu'ils manquent à leur devoir; il dit tout ce qui ſe peut de dur & d'injurieux, contre les premiers princes du ſang de France; les déclare frappés d'anathême, privés de tous leurs domaines, incapables, eux & leurs deſcendans à perpétuité, de ſuccéder à quelque Etat & ſouveraineté que ce ſoit, nommément à la couronne de France. Il abſout encore du ferment de fidélité tous leurs ſujets & tous leurs vaſſaux, & fait défenſe très-étroite à ceux-ci de leur obéir.

Journ. de Henri III, t. II, p. 78. Mém. de la Ligue, t. 1. p. 343 & ſuiv.

Une atteinte ſi manifeſte portée à l'indépendance toujours intacte de l'Empire François, y excita, malgré l'état pitoyable où il ſe trouvoit réduit, les réclamations de tous les ordres de l'Etat, & de tous les citoyens qui n'étoient pas vendus à la ligue. Le plus foible de tous

fut le monarque bravé, & si bassement intimidé par-là, que, quoi qu'on lui pût représenter, il n'osa jamais permettre qu'on procédât contre cette bulle dangereuse, ni même demander au Pape de la révoquer. Tout ce qu'on put obtenir du prince effrayé, fut qu'elle ne seroit pas publiée en forme légale. Les ligueurs ne s'en prévalurent pas moins, pour l'obliger à rompre la paix avec le roi de Navarre, comme avec un excommunié & un ennemi déclaré de l'Eglise. Le Monarque diff'rant autant qu'il pouvoit d'en venir à cette extrémité, avec un prince qui lui avoit encore offert depuis peu ses troupes & son bras contre la ligue, envoya vers lui des médiateurs & des théologiens, pour lui persuader de rentrer dans la communion catholique, ou de suspendre au moins quelque temps l'exercice du Calvinisme. C'étoit mal s'y prendre avec un héros, que d'employer l'épouvante à sa conversion. Il ne répondit autre chose, sinon qu'il étoit disposé, comme il l'avoit été en toute rencontre, à se laisser instruire, quand on y procéderoit en la maniere convenable, & non pas en lui tenant, comme autrefois, le poignard sur la gorge.

Bien plus fier encore avec la cour de Rome, où il vouloit faire sentir qu'on ne le maîtrisoit point comme le foible Henri III, il fit paroître en son nom & en celui du prince de Condé, une protestation des plus fortes contre le décret du Pape, & la fit afficher jusq[illegible]x portes du Vatican. Il y appeloit de l[illegible]ence pontificale à la cour des p[illegible]nce, seuls juges compétens par rap[illegible] aux loix temporelles & fondamentales de ce royaume; & sur cet abus, ou cette usurpation d'autorité, il citoit le Pontife à un concile général légitimement assemblé; ajoutant que, s'il ne s'y soumettoit pas, il le tiendroit non seulement pour hérétique, mais pour un oppresseur de l'Eglise chrétienne, & un véritable antechrist. Et l'envisageant déjà sous ce point de vue, il lui déclare une guerre irréconciliable, promet de venger l'injure faite à sa personne & à toute la maison de France; réclamant à cet effet le secours de tous les rois, princes, républiques & communautés vraiment chrétiennes, non moins intéressées que lui-même à punir un attentat qui trouble le repos général de la chrétienté. Il falloit que le malheur des temps eût bien

Ibid. p. 388. De Thou, l. 82.

Ibid p. 388. De Thou, l. 82.



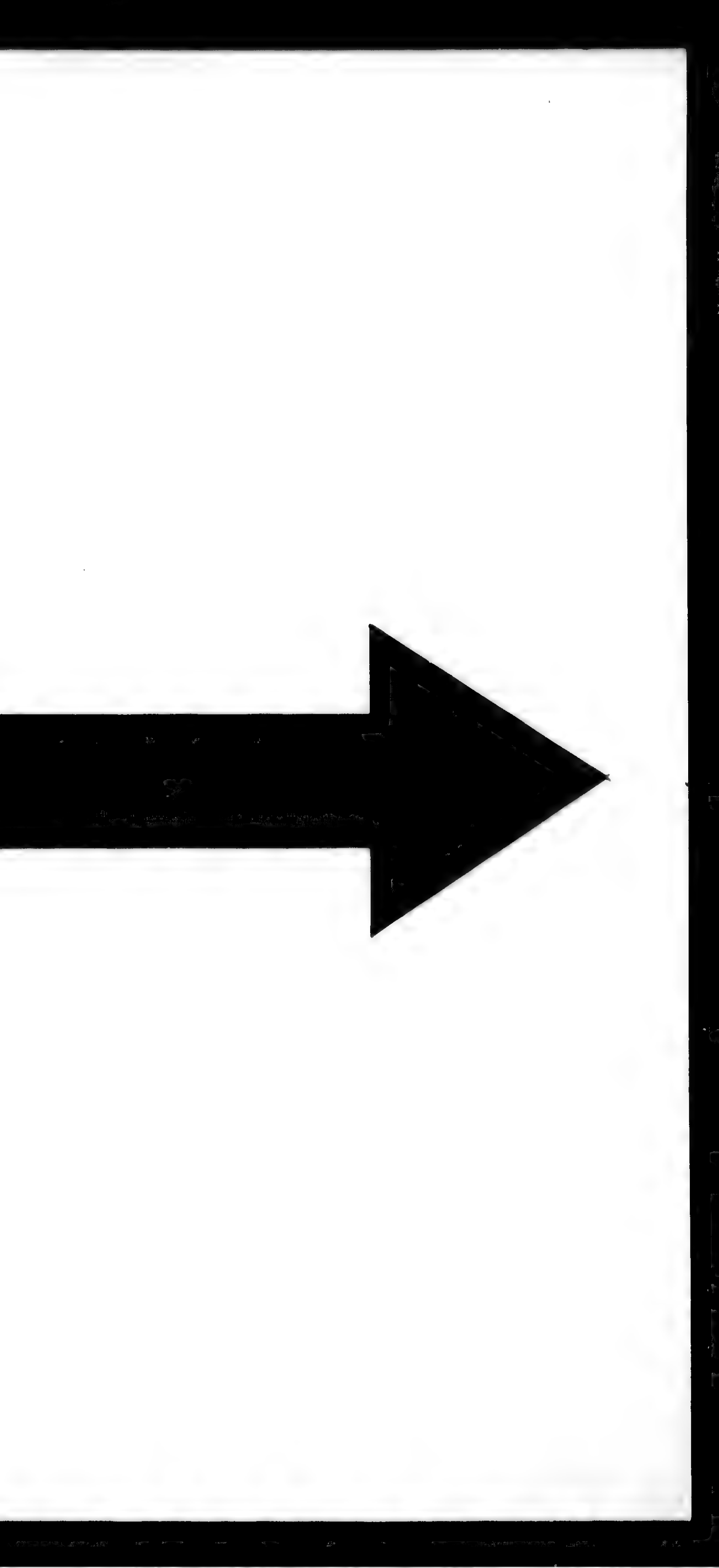
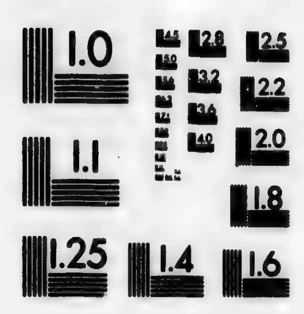


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

rabaissé la fierté françoise, ou qu'elle eût bien changé les idées des Romains à cet égard; puisque ce manifeste causa la plus grande surprise à Rome. Sixte V avoit trop de hauteur & trop de roideur dans le caractere, pour révoquer sa bulle; mais il ne laissa point d'applaudir à un trait de vigueur si analogue à son propre génie : il ne put s'empêcher de dire à l'ambassadeur de France, qu'il seroit à souhaiter que le roi son maître eût autant de courage contre ses vrais ennemis, que le roi de Navarre en montroit contre l'ennemi, non pas de sa personne, mais uniquement de ses erreurs.

Jamais la vigueur & l'activité n'avoient été plus nécessaires au roi de Navarre, que dans la situation où se trouvoit la maison royale, depuis que la mort récente du frere de Henri III, rendoit le chef de la maison de Bourbon héritier présomptif de la couronne. Ce dernier rameau des Valois, duc d'Alençon d'abord, puis d'Anjou, & sous tous les titres jeune homme frivole, ou plutôt enfant mutin & brouillon, après bien des mutineries & des cabales inutiles pour acquérir du crédit dans le royaume, avoit passé à la souveraineté illusoire des

Pays-Bas, où bientôt il eut beaucoup plus à se plaindre qu'en France du peu d'égard qu'on avoit pour son rang. Il y essuya des revers, & y prit un chagrin, qui lui causa la mort, à la fleur de son âge; ce qui ouvrit un champ libre à ceux qui brouilloient, sous prétexte de religion. En dix ans de mariage, le Roi n'avoit point eu d'enfans. Il étoit encore à la fleur de son âge, aussi bien que la reine sa femme; mais on ne ménageoit rien, avec un prince qu'on narguoit sans risque. On assura qu'il n'auroit jamais de postérité, on fit courir des écrits qui le taxoient d'impuissance absolue, on alarma toute la nation sur la succession à la couronne, comme si elle eût été au moment de vaquer.

On ne doutoit point qu'elle ne regardât le roi de Navarre, comme héritier en ligne directe : mais les ligueurs lui donnerent l'exclusion, comme à un hérétique, & proposerent le vieux cardinal de Bourbon, son oncle. Pour gagner en même temps la Reine-mere, le duc de Guise lui persuada qu'on n'éloignoit du trône le chef des Bourbons, que pour y placer ses petits-fils, enfans du duc de Lorraine & de Claude de France sa fille.

Guise avoit des amorces assorties à tous les goûts, & à tous les états. Aux yeux de la noblesse, il faisoit luire l'espoir de partager les graces que le Roi prodiguoit exclusivement à ses mignons; il promettoit au clergé l'extirpation de toutes les erreurs, & à l'ordre populaire la suppression des impôts. Tous ces maneges lui avoient gagné une infinité de partisans, sans qu'il voulût encore prendre les armes contre son souverain. A mesure qu'il approchoit du moment de consommer son attentat, il en paroissoit plus effrayé, & ne commettoit ses destins à la faveur populaire, qu'avec un pressentiment qui le faisoit frémir. Mais on assure que le roi d'Espagne, informé que les Flamands offroient de se soumettre à la France, força le duc à éclater, en le menaçant de remettre à Henri III les originaux de ses traités avec l'Espagne.

On prit donc le fantôme qu'on vouloit mettre à la tête de la ligue, c'est-à-dire le cardinal de Bourbon, & on le conduisit en Picardie, comme dans le plus sûr asile de la conspiration. Guise & ses freres rassemblerent autour d'eux la noblesse de Champagne & de Bourgogne. Des Allemands & des Suisses,

soudoyés par l'Espagne, avancent en même temps sur les frontieres. Lyon ouvre ses portes, aux secours que les ligueurs avoient obtenus de la Savoie; Toul & Verdun, à ceux de Lorraine. Quantité de villes, les unes trompées, les autres forcées, se soulevent en faveur de l'union. Au cœur même du royaume, les ligueurs s'emparerent d'Orléans, de Bourges & d'Angers. La ligue enfin s'ancra si bien à Paris, que cette ville ne cessa plus d'en être le foyer, jusqu'à ce qu'elle en devînt le tombeau. Les assemblées clandestines où l'on censuroit depuis long-temps la conduite du Roi & de ses ministres, avoient dégénéré en cette faction audacieuse qu'on nomma peu après *les Seize*. Mais dès-lors elle leva de l'argent & des armes, dépêcha ses émissaires aux villes principales, pour y former des complots semblables, avec lesquels elle établit une correspondance réglée. Parut enfin, sous le nom seul du cardinal de Bourbon, le manifeste de la révolte, où l'on exagéroit sur-tout le danger que couroit la foi, si la branche hérétique des Bourbons montoit sur le trône.

Il n'en falloit pas tant à Henri III,

pour s'abandonner à ses incertitudes & à ses inconséquences accoutumées. Après bien des protestations, des apologies, des complaintes, & tous les témoignages possibles de foiblesse & d'irrésolution, il prit enfin, & le plus mauvais parti en traitant avec ses sujets armés, & le plus mauvais des moyens en chargeant de cette négociation la reine sa mere, qui, outre son inclination pour les fils du duc de Lorraine, voyoit avec plaisir le duc de Guise chagriner le roi de Navarre qu'elle ne pouvoit souffrir. Catherine termina, ou assoupit le différend, par le traité de Nemours, qui obligeoit le Roi de défendre sous peine de mort, dans toute l'étendue de son royaume, l'exercice de toute autre religion que la Romaine; de bannir dans un mois les ministres de la réforme, & dans six mois tous les autres calvinistes qui n'auroient point abjuré; de les déclarer inhabiles à posséder aucun emploi public, & de casser leurs chambres mi-parties; de retirer de leurs mains, par la voie même des armes, les places de sûreté, & d'en donner au contraire jusqu'à douze à la ligue, dans les provinces de Picardie, de Champagne, de Bourgogne,

gogne, de Bretagne, & dans l'enclave de la Lorraine, avec des garnisons payées par le Roi. Ce fut à la nouvelle de ce traité, que les cruelles agitations d'esprit qui bouleverserent tous les sens du roi de Navarre, lui blanchirent en quelques momens une moitié de la barbe.

Bientôt remis de cette surprise, il prend un nouveau degré de courage, & pourvoit de son mieux, tant à sa propre défense, qu'au salut du royaume. Le duc de Montmorenci, Gouverneur du Languedoc, très-bon catholique & aussi bon citoyen, flottoit entre le parti des Religionnaires & celui des Ligueurs, sans connoître encore quel étoit le plus dangereux pour l'Etat : Bourbon lui ouvrit les yeux, & fit avec lui une alliance offensive & défensive. Il tira d'Allemagne plusieurs détachemens, peu considérables d'abord, mais formidables & nombreux, depuis que l'enthousiasme allumé par les ministres eut tiré cette nation de sa pesanteur naturelle. Le Navarrois enfin, au lieu d'abandonner la partie, comme on s'étoit flatté de l'y réduire, parut le premier en campagne; & ce fut d'abord un tourbillon, qui renversa tout ce qui se rencontroit sur sa

route. En moins de deux mois, il soumit la Guyenne, le Dauphiné, la Saintonge, le Poitou. Condé, d'une autre part, pénétra dans l'Anjou, quoiqu'avec moins de succès, pour avoir eu moins de prudence. Henri III, toujours pauvre tandis que ses mignons nageoient dans l'opulence, réussit enfin à équiper bien ou mal ses troupes : mais il mit encore à leur tête ces favoris méprisables ; & à la faveur de l'indignation générale qu'excita ce nouveau délire, les ligueurs firent monter à son comble la haine des peuples contre lui. Ainsi commença la neuvieme guerre, causée ou occasionnée par le Calvinisme. On la nomma la guerre des trois Henri, savoir Henri III avec les Royalistes, Henri de Guise à la tête des ligueurs, & Henri de Navarre chef des Calvinistes.

Conc. t. 15. p. 1110 & seq.

Dans cette année de tumulte & de confusion, on ne laissa pas de tenir à Aix en Provence un concile, où se trouverent, avec le métropolitain, les évêques d'Apt, de Gap, de Riez, de Sisteron, & le vicaire général de Fréjus. On y prescrivit en premier lieu une formule de foi, puis on y dressa des réglemens très-utiles pour le rétablissement de

la discipline & des mœurs, toujours sur le modele des regles de Trente. Ce fut sur le même fonds, que le concile célébré la même année 1585 dans l'autre hémisphere, à Mexique capitale de la nouvelle Espagne, établit ses réglemens pour la conduite uniforme des Eglises nombreuses, qui commençoient à fleurir au milieu de ces régions barbares. On y vit, outre l'archevêque Pierre de Moya, six évêques très-versés dans les sciences ecclésiastiques, & spécialement dans le droit canon; comme leurs décrets en font foi. Ces deux conciles, de doctrine aussi uniforme que différens de climat, furent pareillement approuvés par le pasteur chargé de confirmer la foi de ses freres. Ibid. p. 15: 1164 & seq.

Sixte V dont le génie puissant écartoit de l'Italie les mouvemens qui agitoient le reste de l'Europe, se livroit dans ce glorieux loisir à la passion des hommes dignes de l'immortalité; de toute part, il érigeoit des monumens, qui ont en effet éternisé son nom. Le superbe obélisque autrefois consacré au soleil par un roi d'Egypte, & depuis transporté à Rome où Néron en avoit fait l'ornement principal de son cirque, Ciacon. Vit. Sixte V. t. 4. p. 116 & seq.

dépérissoit enterré derriere la sacristie de l'église de S. Pierre. Paul III, & avant lui l'altier Jule II avoient eu dessein de le relever : mais la perspective des difficultés & de la dépense leur avoit fait peur. Rien n'effraya Sixte; & comme l'essor du génie dans les princes rencontre presque toujours des artistes propres à le seconder, Dominique Fontana, célebre architecte de Côme, vint se présenter, avec des moyens dont la simplicité fut l'objet principal de l'admiration publique. Cette masse énorme, de cent sept pieds de hauteur, pesoit neuf cent cinquante-six mille cent quarante-huit livres. Huit cents hommes & cent quarante chevaux furent employés au jeu des machines qui la mirent en place. Le travail commença le dernier jour d'avril 1586, & le dixieme de Septembre l'obélisque parut sur son piédestal. Le vendredi suivant, le S. Pere en fit la bénédiction avec des solennités proportionnées à la grandeur de l'entreprise, & dédia ces dépouilles du paganisme à celui qui de sa croix en a renversé l'empire. Sixte, après ce grand ouvrage, fit encore déterrer trois autres obélisques, dont le premier, qui avoit servi d'ornement au mausolée d'Auguste, fut érigé

devant l'égliſe de Ste. Marie Majeure; le ſecond, dans la place de S. Jean de Latran; & le dernier, dans celle de Ste. Marie du Peuple.

Ce pontiſe, naturellement enclin à l'économie, mais beaucoup plus à la gloire & à la célébrité, fit encore dans l'égliſe de Ste. Marie Majeure une chapelle ſuperbe en l'honneur de la creche du Verbe incarné; puis il y établit un prévôt & des Chapelains en titre, avec de riches prébendes & beaucoup de privileges. Il fonda un évêché, & bâtit une égliſe magnifique à Lorette, dont la collégiale fut érigée en cathédrale, avec la dignité & les revenus convenables. Au bourg de Montalte dont il avoit porté le nom avant d'être pape, & le plus près qu'il lui fut poſſible de l'humble grotte où il étoit né, il fit travailler avec tant d'ardeur à la conſtruction d'une ville nouvelle, qu'on y employoit chaque jour plus de cinq cents ouvriers, ſans compter les habitans du lieu. La ville étant bâtie, il y érigea un évêché, auquel il aſſigna les biens d'une abbaye & d'autres terres, tant pour le chapitre que pour l'évêque. Il érigea auſſi en évêché, les villes de Tolentin & de

San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Il acheva la nef de S. Pierre, & la bibliotheque du Vatican, bâtit au même lieu cet immense & superbe palais où tous les cardinaux peuvent loger avec le Pontife, établit à Rome un hôpital pour les pauvres mendians, & une communauté tant de veuves édifiantes que de filles sans ressource, pour y être élevées dans la piété & dans la pratique des bonnes œuvres. Et son économie pourvoyant encore à l'avenir; après tant de dépenses, il mit en réserve dans le château S. Ange un million d'écus d'or, à quoi l'on ne pourroit toucher qu'en certains cas extraordinaires, qu'il spécifia dans une bulle expresse, signée par trente-quatre cardinaux, avec promesse sous serment de s'y conformer.

Sixte V cependant n'étoit pas tellement occupé de ces ouvrages extérieurs, qu'aucun autre objet échappât à ce génie, aussi vaste que ses devoirs, & même qu'il ne s'appliquât principalement à relever dans l'épouse de Jésus-Christ ces graces du dedans, dont le Dieu des cœurs est le plus jaloux. On compte jusqu'à soixante-douze bulles, données par cet infatigable pontife en moins de deux ans, soutenues dans l'exécution d'une

vigilance & d'une vigueur égales, tendant presque toutes, soit à effacer quelque tache, soit à rehausser quelque trait de la beauté de l'Eglise. Plein de zele pour les mœurs, & particuliérement pour la pureté des conjonctions chrétiennes, il ordonna que les adulteres seroient condamnés à mort; il leur joignit ensuite les incestueux & les corrupteurs de la jeunesse. Il prescrivit des peines contre les avortemens volontaires, & condamna les mariages contractés par les eunuques. Pour les adulteres encore, il ôta aux tribunaux le pouvoir de leur faire jamais grace, & les fit rechercher avec la plus grande rigueur. On poursuivit jusqu'à leurs complices, dans les conditions même les plus abandonnées : des troupes de courtisanes, convaincues d'un commerce criminel avec des gens mariés, furent toutes fouettées cruellement en un même jour; ce qui imprima tant de terreur, qu'on n'entendit presque plus parler de ces désordres. Sixte eût bien voulu bannir de Rome toutes les femmes publiques : dans l'impossibilité que lui en fit sentir le gouverneur, il chassa au moins les plus scandaleuses; aimant à croire, qu'après en

Leti. t. 2. l. 6.

avoir diminué le nombre, il parviendroit à l'entiere exécution de son dessein, qu'il ne perdit jamais de vue.

L'astrologie judiciaire & toutes les extravagances impies qu'elle entraîne, étoient alors fort en vogue au delà des monts. Le Pape défendit de lire, & de garder chez soi aucun des livres qui en traitoient; & d'une maniere si absolue, que des particuliers de bonne famille, protégés même par des cardinaux, furent irrémissiblement condamnés aux galeres, pour avoir enfreint ces défenses. La bulle *Detestabilis*, qui proscrit l'usure, est une des plus mémorables de ce pontife; parce qu'elle sert encore de regle aux canonistes, dans la matiere des contrats. Elle condamne les conditions illicites qu'on ajoute aux contrats de société, & prescrit les regles sûres pour les passer légitimement. La bulle par laquelle il statue sur le nombre & la qualité des cardinaux, n'est plus guere observée qu'à l'egard de ce nombre, qui est celui des soixante-dix juges choisis par Moïse pour le gouvernement d'Israël. Ce nombre devoit être partagé en quatorze diacres, cinquante prêtres, six évêques; & aucun ne pouvoit être nommé qu'il n'eût 22

Bullar. t. 2. const. 17.

Ibid. const. 45.

Ibid. const. 50, Pii V.

ans, afin de pouvoir prendre au moins le diaconat dans l'année. De plus, on n'en pouvoit nommer aucun, qui eût jamais été noté d'infamie; qui eût été refusé aux ordres pour quelque empêchement; qui revêtu des moindres ordres, fût demeuré un an sans porter l'habit ecclésiastique; qui fût tant soit peu soupçonné d'être illégitime, eût-il été légitimé par le mariage suivant de ses pere & mere, ou par une dispense même du S. Siege. Ainsi vit-on la délicatesse du berger de Montalte s'élever à un point encore inconnu à la plupart des papes, ou des princes. Il voulut aussi qu'on n'admît point en même temps dans le sacré college l'oncle & le neveu, les deux freres, ou les deux cousins-germains.

Sixte pourvoyant aussi à l'honneur de l'état religieux, défendit de recevoir en quelque ordre que ce fût, les bâtards, les personnes notées d'infamie, aucun sujet dont la vie déréglée eût donné du scandale. Il étendit sa sollicitude & ses faveurs jusqu'aux confréries du Rosaire chez les Dominicains, ainsi qu'aux congrégations que les Jésuites avoient instituées pour leurs écoliers. Il donna une bulle expresse, pour exciter les fideles à

ſecourir les jeunes catholiques d'Angleterre, qui étudioient en grand nombre au college de Reims : il exhortoit en même temps l'empereur, les rois & tous les princes chrétiens, à protéger & à défendre ceux de cette nation qui étoient perſécutés pour la foi. Il preſſa vivement le roi d'Eſpagne de déclarer la guerre à la reine Eliſabeth ; & pour l'y mieux engager, il donna le chapeau de cardinal à Guillaume Alain, que protégeoit ce prince. Cet humble & pieux ſavant ayant déjà refuſé la pourpre que Grégoire XIII lui avoit offerte, Sixte le contraignit de l'accepter, & le fit encore légat apoſtolique en Angleterre; comme l'avoit été le cardinal Polus : il ne voulut point que les dignités miſſent de la différence entre deux perſonnages ſi reſſemblans pour le mérite. C'eſt ce cardinal Alain, qu'on appella depuis le cardinal d'Angleterre.

D'Attichy, Hiſt. Card. t. 3. p. 557.

La reine Eliſabeth avoit mis depuis peu le comble à l'indignation du Pape, de toutes les têtes couronnées, de tous les cœurs ſenſibles aux impreſſions de la vertu, & même de la ſeule humanité, en immolant à ſa haine forcenée pour la religion catholique la reine Marie d'E-

coſſe, en la faiſant périr ſur l'échafaud, au mépris de toutes les loix, du droit le plus ſacré des nations, du ſceau divin de l'indépendance empreinte ſur les fronts ceints du diadême. Après dix-huit ans d'une outrageante priſon, Eliſabeth n'eut point horreur de conſommer, ſur l'infortunée Marie, l'attentat qu'elle regardoit comme le moyen le plus propre à exécuter le grand deſſein qu'elle avoit conçu, d'unir les trois couronnes Britanniques ſur la tête d'un monarque proteſtant. Ainſi quelque innocente que fût Marie des crimes qu'on lui imputoit, elle ne pouvoit qu'être coupable, dès que ſa religion étoit un crime. Mais comme il étoit mal-ſéant de la condamner pour celui-ci, on ſe fonda ſur les autres, quoique ſi peu vraiſemblables, qu'ils ne firent prendre le change à perſonne. Durant la longue captivité de la reine d'Ecoſſe, on avoit conjuré pluſieurs fois contre celle d'Angleterre, afin de remettre l'auguſte captive ſur ſon trône, & d'affranchir ſes ſujets catholiques de la cruelle oppreſſion qu'ils ſouffroient en ſon abſence. Une nouvelle conſpiration, formée & découverte après tant d'autres, fit enfin

juger que la réforme ne seroit jamais assurée dans les deux royaumes, à moins de sacrifier la reine qui faisoit l'espoir de l'ancienne religion.

De Thou, liv. 86. On lui nomma des juges, qui lui notifierent leur commission, & la citerent à comparoître. Elle répondit d'abord, qu'elle n'étoit pas sujette de la reine d'Angleterre, qu'elle-même étoit reine, & ne devoit compte de ses actions qu'à Dieu. Pour mettre néanmoins sa réputation à couvert, elle comparut; mais après avoir protesté, comme elle en prit acte, qu'elle n'entendoit rien faire qui portât préjudice à la majesté royale, à sa propre dignité, ni au roi son fils. Alors elle parut sur un siege élevé, par distinction pour son rang. Les commissaires ne lui dissimulerent point, que le but d'Elisabeth étoit d'assurer, avec la tranquillité publique, le pur évangile qu'elle ne pouvoit négliger sans crime; puis ils la prierent de répondre à l'accusation formée contre elle, d'avoir machiné la ruine de la religion protestante, avec celle du royaume & de la reine d'Angleterre. Marie se leva, & prit Dieu à témoin, qu'elle n'avoit jamais rien tramé contre la vie de la

reine d'Angleterre, & qu'étant prisonniere, elle n'étoit pas responsable des complots d'autrui; qu'au reste elle ne pouvoit être convaincue que par sa propre signature, & non par celle de ses secrétaires, qui ne manqueroient pas de la décharger, s'ils étoient présens. Elle confessa qu'elle avoit cherché à intéresser dans sa cause les princes étrangers; qu'elle avoit fait beaucoup de tentatives pour rompre ses fers, & sur-tout pour délivrer les catholiques de l'oppression sous laquelle ils gémissoient; qu'elle s'en occupoit encore, & qu'elle répandroit volontiers son sang pour y parvenir.

Le parlement s'étant assemblé sur le rapport des commissaires, les seigneurs & les communes qui le composoient, au nombre de quatre cents, déclarerent la reine d'Ecosse criminelle de leze-majesté, sans toutefois prononcer sur le genre de peine, dont ils laissoient le jugement à la reine d'Angleterre. La fourbe Elisabeth se fit long-temps prier, avant même de permettre la publication de cette sentence, qu'elle feignoit de ne vouloir, ni signer, ni confirmer. Elle prétendoit tout faire imputer au parlement, & persuader au peuple qu'elle avoit souffert

une sorte de violence. Quand elle crut y avoir réussi, elle souscrivit enfin la sentence de mort, & en remit l'acte au secrétaire d'Etat Davisson, avec ordre néanmoins de le garder, sans le communiquer à personne. Quelque accoutumée que dût être Elisabeth au sang catholique après les torrens qu'elle en avoit répandus, il paroît que celui d'une tête couronnée lui fit peine. Dès la nuit qui suivit la signature du régicide, elle fut, dit-on, bourrelée de remords si cruels, qu'elle envoya pour la révoquer: mais Davisson avoit déjà communiqué ces actes à un membre du conseil privé; celui-ci, à tous les autres; & ils avoient unanimement résolu de procéder à l'exécution sans rien dire à la reine, peu inquiets de trouver grace pour une pareille faute. Le secrétaire fut néanmoins condamné par la suite à une amende & à la prison, mais pour la forme seulement. La chose au fond parut avoir si peu offensé, que tous ses complices, plus coupables que lui, obtinrent sans peine leur pardon. Quoi qu'il en soit, dès qu'ils furent munis de l'acte signé par Elisabeth, ils se transporterent en diligence à Fortheringay, derniere prison de Ma-

rie, & se firent accompagner de deux bourreaux, qui annonçoient toute la noirceur de leur dessein.

Dès le lendemain de leur arrivée, ils signifierent à Marie de se préparer à la mort. Elle répondit sans s'étonner, qu'elle s'y préparoit depuis sa détention en Angleterre, & fit paroître beaucoup de joie de se voir au moment de changer toutes ses infortunes en une félicité sans bornes & sans vicissitude. Elle demanda simplement quelque délai pour mettre ordre à ses affaires, puisque cela dépendoit de ses juges. En effet, le jour de l'exécution n'étoit pas marqué dans l'acte livré par Davisson. Le comte de Shrewsbury répondit néanmoins avec dureté : Non, madame, on ne vous en accordera point : vous êtes à la veille de votre mort ; tenez vous prête pour demain entre sept & huit heures du matin, on n'y ajoutera pas une heure. Un autre moins barbare entreprit de lui suggérer quelques motifs de consolation. Comme elle dédaignoit tout ce qui pouvoit sortir de ces bouches hérétiques, elle l'interrompit, & lui dit que le meilleur office qu'il pouvoit lui rendre, c'étoit de lui faire venir son confesseur :

mais on le lui refusa impitoyablement, quelque instance qu'elle pût faire à ce sujet jusqu'à son dernier soupir. On lui envoya au contraire le doyen de Péters-boroug, qu'elle ne voulut jamais écouter. Elle écrivit à son confesseur, pour lui demander le secours de ses prieres, & tous les moyens possibles de contribuer à son salut ; puis au roi de France & à la Reine-mere, au duc & à la duchesse de Guise, pour leur recommander les gens de sa maison. Elle les assuroit tous, qu'elle mouroit contente, après une si longue suite de tribulations, qui aboutissoit enfin au port du salut.

Ayant ensuite rassemblé ses domestiques, elle leur distribua le peu d'argent qui lui restoit, fit le partage de ses habits & de ses joyaux entre ses femmes, & dit à tous que c'étoit avec une peine sensible qu'elle ne leur donnoit pas davantage, mais qu'elle étoit assurée que le roi son fils y suppléeroit. Elle chargea son maître d'hôtel de les recommander de nouveau, & de porter sa bénédiction à ce prince, qu'elle conjuroit de ne point venger sa mort. Tout le monde fondant en larmes, elle les consoloit elle-même sans en verser une seule, & les exhortoit

à ne point s'affliger, à l'approche du bonheur ineffable qui alloit succéder à tous ses malheurs. Elle les fit enfin sortir de sa chambre, à la réserve de ses femmes ordinaires; & comme il étoit déja nuit, elle se retira dans son oratoire, où elle pria prosternée pendant plus de deux heures. Après quoi, elle rejoignit ses femmes, prit quelque nourriture, & se coucha, moins pour dormir, que pour continuer sa priere, qui dura presque toute la nuit. Elle se leva deux heures avant le jour, s'habilla magnifiquement, pour un jour que sa foi lui faisoit regarder comme le plus beau de sa vie, rentra dans son oratoire, & prit une hostie consacrée, que le Pape, dit-on, lui avoit permis de tenir en réserve pour l'extrémité où elle se trouvoit.

A l'heure marquée, ses commissaires la vinrent tirer de son appartement, pour la conduire au lieu de son supplice. C'étoit une vaste salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un échafaud de douze pieds en quarré, couvert d'un drap noir. La Reine entra, tenant un crucifix entre ses mains; & quand elle fut auprès de l'échafaud, elle appela un de ses officiers, & lui dit: Aidez-moi à

monter ; c'est le dernier service que vous me rendrez. Elle étoit vêtue d'une longue robe de velours noir, ornée d'agraffes & de lames d'or, avec beaucoup de perles & de pierres précieuses ; & de sa tête, pendoit jusqu'à terre une coiffe blanche, d'une finesse transparente. A l'âge de quarante-quatre ans, dont la moitié passée dans un abîme d'infortune, la beauté sans égale de Marie Stuart, moins flétrie qu'animée par les impressions de la douleur & les sentimens de l'héroïsme, avoit contracté quelque chose de si majestueux, qu'elle excita une sorte de vénération religieuse. Dès qu'elle fut montée sur l'échafaud, elle s'assit sur un siége qu'on lui avoit préparé ; puis on lui lut sa sentence, qui fut écoutée avec un silence d'horreur, & suivie du frémissement de toute l'assemblée. Peu attentive à ce qui se passoit sur la terre, & l'ame déjà tout entiere dans le ciel, la Reine, toujours le crucifix à la main, protesta de nouveau qu'elle n'avoit attenté ni à la vie ni à la couronne d'Elisabeth ; mais que la cause de sa mort étant sa religion, elle l'acceptoit comme la plus grande faveur que le ciel pût lui faire. Elle recommanda

au Seigneur l'Eglise Catholique, le roi Jacque son fils, Elisabeth elle-même & son royaume, & protesta qu'elle mouroit dans la communion de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine.

Quand elle eut achevé sa priere, le bourreau se mit à genoux devant elle, & la pria de lui pardonner sa mort. Je vous la pardonne, lui dit-elle, aussi sincérement que je prie le Seigneur de me pardonner mes péchés; & je pardonne de la même maniere à tous ceux qui ont conspiré contre mes jours. Elle se mit à genoux, récita à voix haute le pseaume qui commence par ces mots, *Seigneur, j'ai espéré en vous*, & répéta plusieurs fois ces mots, *Seigneur, je recommande mon ame entre vos mains.* Se levant ensuite, elle défit, aidée de ses femmes, ceux de ses vêtemens qui pouvoient gêner l'exécuteur; & dans cet état, elle embrassa ces femmes demi-mortes de douleur, leur donna sa bénédiction; puis leur ordonna de se retirer paisiblement, de prier Dieu pour elle, & de répandre par-tout qu'elle mouroit dans l'ancienne & véritable religion. Aussitôt après, elle présenta sa tête; & tandis qu'elle prononçoit de nouveau ces paro-

les, *in manus tuas*, le bourreau en deux coups la lui abattit, le dix-huit février 1587. Les hérétiques brûlerent tout ce qui avoit été teint de son sang, ses vêtemens, la tenture de l'échafaud, & les planches mêmes; de peur, à ce qu'ils publierent, qu'on n'en fît des reliques.

Au bruit de cette mort, l'Europe entiere frémit d'horreur & d'indignation, à la réserve de l'Angleterre, ou de sa fanatique capitale, qui en fit des feux de joie: mais Elisabeth les désavoua hautement, prit le deuil, & marqua beaucoup de douleur. Il est vrai qu'on eut peine à la croire sincere; & il est très-vraisemblable, que ceux qui l'accuserent d'avoir joué le public durant tout le cours de cette cruelle tragédie, en jugerent le mieux. Le roi de France en témoigna beaucoup de ressentiment, & celui d'Ecosse encore davantage. Elisabeth s'en excusa, auprès de l'un & de l'autre, sur la précipitation de son secrétaire : ce qui suffit pour calmer, ou pour couvrir le mécontentement de Henri III, à qui l'indolence de son naturel & le désordre de ses affaires ne permettoient rien de plus. Pour Jacque, roi d'Ecosse, ce qui lui avoit fait souf-

frir ſi long-temps la captivité de ſa mere, l'empêcha d'autant mieux d'éclater à ſa mort, qu'Eliſabeth le fit aſſurer, comme elle avoit eu ſoin qu'on l'inſérât dans la ſentence même de Marie, que le ſort de la mere ne préjudicieroit en rien au droit du fils ſur la couronne d'Angleterre.

Bien différent de ces deux princes, le magnanime Sixte V, ſans ſe répandre contre Eliſabeth en de ſtériles invectives, qu'il défendit même à Rome ſous peine de galere, établiſſant pour maxime, qu'indépendamment de la religion d'Eliſabeth, on devoit du reſpect à ſa dignité & des égards à ſon mérite; Sixte V ſe tourna du côté de l'Eſpagne, & prenant Philippe II, tant par ſon titre de Roi Catholique, que par l'affection qu'il devoit conſerver pour l'Angleterre où il avoit régné, il lui perſuada qu'il étoit de ſon devoir de venger les outrages que ſouffroient les Anglois catholiques, & leurs protecteurs même couronnés. Philippe attaqua l'Angleterre dès l'année ſuivante, & ſa flotte, la plus formidable qui eût juſque là couvert l'Océan, ne fut toutefois nommée prématurément l'invincible, que pour

combler par le ridicule la honte de sa défaite. La présomption de Philippe fut principalement le jouet des vents & des flots : par ces agens inanimés, le ciel parut vouloir improuver d'une maniere plus frappante le mélange abusif des deux ordres de puissance qu'il lui a plu de séparer. Sixte avoit donné à Philippe le royaume d'Angleterre, à charge de foi & hommage envers le S. Siege ; & il avoit publié une bulle d'interdit, avec toutes les clauses & les charges révoltantes qui avoient excité autrefois des agitations si funestes aux empires.

Bolland. & Baill. ad 18 Maii.

Dans l'année où la reine d'Ecosse fut traînée à l'échafaud par l'implacable hérésie, Félix de Cantalice, frere convers de l'ordre des Capucins, finit par une mort plus paisible, mais non moins précieuse aux yeux du Seigneur. La lecture de la vie merveilleuse des anciens Solitaires lui avoit inspiré le dessein de se retirer comme eux dans quelque désert, où séparé des hommes, il pût vivre de racines, de fruits sauvages, & s'occuper uniquement des vérités éternelles. Comme il ne trouvoit ni guide ni modele pour ces voies extraordinaires, il s'adressa aux Capucins, dont la vie ré-

guliere & pénitente remplissoit au moins une partie de son idée. Il prit l'habit au couvent de Citta-ducale en Ombrie, & y fut admis à la profession. Il acquit la perfection de son état, dans un office qui en fait perdre l'esprit à beaucoup d'autres. Chargé de la quête, il ne signala pas seulement son humilité, sa patience, sa douceur & sa charité envers tout le monde; mais il fit admirer un détachement & une dépendance absolue, une régularité parfaite, un recueillement continuel, & un amour de Dieu, dont les saintes ardeurs enflammoient jusqu'à son visage. Toutes ces vertus ne cesserent de s'accroître en lui, jusqu'au moment où il expira, préconisé universellement comme un saint. L'Eglise a confirmé ce témoignage, en lui déférant un culte public.

Durant cette même année 1587, la paix que nous avons vue si peu d'années auparavant rétablie à Louvain d'une maniere à la croire imperturbable, fit place à une dissention & à des disputes plus aigres qu'elles n'avoient encore été. Et quel en fut le sujet? rien autre chose que des assertions diamétralement opposées à la doctrine des derniers nova-

teurs. Il eſt vrai qu'on y en avoit ajouté qui n'étoient pas de foi; tant il y a toujours d'inconvéniens à mêler le ſyſtême au dogme, & à vouloir étayer la doctrine de l'Egliſe ſur les opinions d'école, ou de ſociété, même les plus plauſibles. Ce ne fut pas là cependant ce qui remit en rumeur la faculté de Louvain : mais grand nombre de ſes membres, malgré leur ſoumiſſion aux bulles de deux papes, conſervant toujours un ſecret penchant pour les opinions flétries de leur chancelier, l'inflexible Baïus; il reprit un feu tout nouveau, quand il vit ſes principes en butte à la ſociété des Jéſuites. Juſque-là, ces religieux étoient demeurés fort tranquilles à ſon ſujet, c'eſt-à-dire juſqu'à ce que l'Egliſe eût prononcé, & que, la nouvelle ſecte témoignant faire peu de cas de la déciſion, ils cruſſent devoir prémunir leurs diſciples contre ce ſcandale. Dès-là, Baïus leur voua une haine, qu'il emporta peu après au tombeau, mais dont ſes diſciples ne laiſſerent pas d'hériter, & qu'ils ſe léguerent ſucceſſivement, avec le mépris des décrets apoſtoliques.

Le ſavant Leſſius, & Hamelius ſon confrere, ayant fait ſoutenir des theſes publiques

publiques contre les points de doctrine condamnés par les papes Pie V & Grégoire XIII, Baïus agit sourdement dans la faculté de Louvain, & réussit à y faire censurer trente-quatre propositions, bien ou mal extraites de ces theses. Un intérêt pour le moins aussi vif que celui de la doctrine animoit cette université contre les Jésuites, qui avoient obtenu du S. Siege le privilege de conférer les grades à leurs écoliers, au cas qu'elle refusât de les y admettre gratuitement; ce qui la mettoit dans la nécessité, ou de renoncer d'elle-même à ce trafic de doctrine, ou de voir passer une bonne partie de ses candidats sous des maîtres plus désintéressés. L'université de Douai, fille de celle de Louvain, fit cause commune avec sa mere, & publia contre Lessius une censure en termes plus durs encore que n'étoit celle des Lovanistes. On tenta de même la faculté de théologie de Paris, qu'on savoit en procès avec les Jésuites, qui s'efforçoient d'y aggréger leur college : mais cette école respectable, faisant céder aux intérêts de la saine doctrine une rivalité purement littéraire, refusa généreusement de se prêter à cette vile manœuvre. Les univer-

Fact. Acad. Lov. p. 172.

sités de Treves, de Maïence & d'Ingolstad se déclarerent formellement pour la doctrine des Jésuites.

Cependant Baïus & sa cabale excitoient de toute part les clameurs publiques contre Lessius & sa société. Ils n'ignoroient pas que c'est gagner beaucoup, que de faire naître le préjugé, qui devient bientôt le jugement fixe du vulgaire; sans que les meilleures apologies puissent ensuite lui arracher l'aveu de son imprudence. Les imputations familieres à Wiclef, à Jean Hus, à Luther, à Calvin, à tous les ennemis du libre arbitre, passerent dans la bouche injurieuse des partisans de Baïus. Ils accuserent les Jésuites de ressusciter le Massilianisme, le Semi-Pélagianisme, le Pélagianisme enfin, & tous les monstres dont les noms odieux empêchoient d'être attentif à la fausseté de l'imputation. Les grands noms de S. Augustin, de S. Prosper, de S. Fulgence étoient employés avec la même justesse & la même droiture. Les censeurs, dans une préface de haut style, chargerent leurs antagonistes de ne tendre qu'à diffamer le docteur de la grace; de lui susciter, & en même temps à l'Eglise universelle, une guerre épouvan-

table, en le mettant en opposition avec l'Eglise d'Orient ; de ne pas lui attribuer simplement une ignorance & une stupidité qui ne lui avoient pas laissé voir qu'il détruisoit le libre arbitre, mais de le rendre suspect d'une impiété aussi réfléchie que celle de Luther & de Calvin.

Des charges si grossieres ne pouvoient pas faire long-temps illusion : mais leur premier effet n'en fut pas moins terrible. Elles surprirent, outre le peuple toujours précipité, la plupart même des évêques du pays, & particuliérement les deux métropolitains de Malines & de Cambrai, qui signerent & firent signer la censure par une foule d'ecclésiastiques empressés à leur plaire. Les évêques de Midelbourg, d'Anvers & de Tournai ne furent pas du nombre des complaisans. Le premier fit même revenir bientôt de la surprise l'évêque de Ruremonde; & l'écrit dont il s'étoit servi pour cela, étant parvenu entre les mains de l'archevêque de Malines, ouvrit encore les yeux à ce prélat. L'évêque d'Ypres à son tour fut si pleinement détrompé, que d'approbateur de la censure, il devint l'apologiste de la doctrine censurée. Le bandeau de la prévention fut enfin rompu

Epist. 5. Jean Stryen. ad Lindan.

Epist. 5. Tzant. ad Episc. Mid. 28. apr. 1588.

de tous côtés, & par l'apologie que fit paroître le docteur Jacque Tzantel, qui non moins estimé pour sa probité que pour ses lumieres, témoigna que la censure ne tendoit qu'à mettre en vogue les nouveautés qu'il avoit vu naître à Louvain; & par celle de Thomas Stapleton, docteur de Douai, si célebre par ses controverses contre les Protestans, qu'on le nommoit la plume & l'oracle des catholiques: la cabale effrontée, comme il s'en plaignit, l'avoit néanmoins fait passer pour un des principaux approbateurs de la censure. Enfin les restes de la préoccupation furent entiérement dissipés par l'apologie que donna Lessius lui-même: chef-d'œuvre en ce genre, plein de force, de dignité & de précision, sans invectives, sans récriminations, sans une seule goutte du fiel qui couloit à grands flots de la censure; piece, en un mot, digne de la haute réputation de capacité où étoit l'auteur, & de l'odeur de sainteté où il vivoit. Par l'exposition nette & précise de sa doctrine, qu'il réduisoit à quatre chefs, toutes les personnes équitables & tant soit peu éclairées reconnurent avec évidence, qu'elle étoit conforme aux principes constans des écoles

T. Stapl. ad Epis. Mid. 11 Maii 1558.

catholiques, & même à ce que tenoit généralement l'école de Louvain, avant qu'Hessels & Baïus y eussent introduit leurs nouveautés.

Quelque humiliant qu'il soit de reculer pour les hommes en place, les prélats de la Belgique, plus sensibles à l'amour de la vérité & de l'équité qu'à la gloire que mettent les génies médiocres à soutenir une fausse démarche, ne rougirent point de retourner sur leurs pas, & ne songerent plus qu'à dissiper l'orage qu'ils avoient eux-mêmes grossi. L'archevêque de Malines & celui de Cambrai se concerterent, pour assembler un concile aux Pays-Bas : seul moyen qui leur parût efficace, pour éteindre le feu de la dispute & de la dissention. Ils étoient sur le point de convoquer leurs suffragans, lorsque le Souverain Pontife, informé des nouveaux troubles de la Flandre, leur fit déclarer par son nonce Octavio Frangipani, résident à Cologne, qu'il avoit évoqué cette affaire à son tribunal, & qu'il s'en réservoit la connoissance. Les Jésuites, à la vue du premier soulévement de la Flandre contre eux, avoient pris le parti d'appeller au Saint Siege ; & leur général avoit remis au

S. Pere tant la censure que la réplique de Lessius, avec un mémoire dressé par Bellarmin, théologien profond, & d'ailleurs très-instruit des affaires de Louvain où il avoit enseigné. Mais Sixte V lui-même, autrefois Montalte, général des Cordeliers si fort impliqués dans ces affaires, & qui avoit engagé ses prédécesseurs Pie V & Grégoire XIII à prononcer, avoit à ce sujet toutes les notions que l'expérience peut ajouter à celles d'un excellent théologien.

Il assembla néanmoins un consistoire nombreux, & sans se déclarer, il y fit lire les assertions de Lessius, & les censures des deux facultés Flamandes. Le sacré college fut bien étonné de voir taxer de pélagianisme une doctrine qui portoit, que le libre arbitre peut sans la grace faire quelque œuvre moralement & naturellement bonne; qu'il est des graces suffisantes auxquelles la volonté de l'homme peut résister, & ne résiste que trop souvent; que ces secours suffisans pour accomplir les préceptes & se sauver, sont donnés à tous les adultes; qu'il est même des moyens de salut préparés pour les enfans qui meurent sans baptême, & qu'enfin Jésus-Christ est

mort pour le salut éternel de tous les hommes; que Dieu veut les sauver, & qu'il ne leur commande rien d'impossible. Car c'est à cela précisément que se réduisoient toutes les propositions censurées, concernant les dogmes de la grace. La cinquieme porte en termes exprès, qu'après le péché originel, Dieu ayant voulu donner à notre premier pere & à toute sa postérité, des remedes contre le péché & des graces pour obtenir la vie éternelle, il leur fournit des secours suffisans pour retourner à lui; à quoi l'auteur ajoute, dans la proposition vingt-deuxieme, que c'est un dogme insensé parmi les hérétiques, de soutenir que l'homme a perdu par le péché originel le libre arbitre pour le bien. Toute l'écriture sainte, porte la sixieme proposition, est remplie d'exhortations & de commandemens adressés au pécheur pour qu'il retourne à son Dieu. Or Dieu ne commande rien d'impossible, donc il donne au pécheur un secours suffisant pour se convertir. De ce qu'il est commandé à tous les hommes de recevoir le baptême, la huitieme proposition conclut dans le même goût que la sixieme, que Dieu, autant qu'il

est en lui, veut accorder à tous les hommes la grace de ce sacrement. Il est dit dans la dixieme proposition, que Jésus-Christ étant le sauveur de tous les hommes, Dieu leur a préparé des moyens suffisans pour le salut, en vue des mérites de Jésus-Christ; parce qu'il ne seroit pas véritablement le sauveur de tous, si ces graces suffisantes ne leur étoient pas accordées.

La censure des Lovanistes, & surtout ce qui en résultoit contre le dogme de la grace suffisante, avoit déjà fait les plus fortes impressions sur l'esprit du Pape. Cependant tout habile théologien qu'il étoit, & quoique les propositions censurées ne lui parussent contenir que ce qu'il croyoit lui-même; il demanda aux cardinaux ce qu'ils en jugeoient. Ils répondirent d'une voix unanime, qu'elles contenoient une doctrine saine. Le Pape se déclara pour lors, & dit en termes formels, qu'il pensoit la même chose. Après quoi, il fit expédier au nonce Frangipani, un bref où il étoit répété, que les propositions contenoient une saine doctrine; & il enjoignit au nonce de se transporter à Louvain, pour y défendre sous peine d'excommunication de

Hist. Controv. de Auxil. l. 1. c. 15. p. 48.

lés condamner, ou de les noter d'aucune censure. C'étoit-là tout ce que demandoit la partie lézée, qui avoit déclaré comme juridiquement par le mémoire de Bellarmin, qu'elle ne prétendoit point qu'on décidât lequel des deux sentimens étoit le vrai, ce qui entraîneroit trop d'embarras & trop de longueurs ; mais lequel des deux étoit le plus sûr, ou le plus commun dans l'Eglise ; au moins si la doctrine censurée en Flandres, n'étoit ni erronée ni téméraire. Ce qui suffit, ajoutoit-on, pour effacer les notes infamantes imprimées à cette doctrine, par une censure qui cause autant de scandale aux orthodoxes, que de joie aux novateurs.

Defens. Lessii, deposita in Colleg. Lov. Societ. J. excusa in Hist. Controv. de auxil. Append. n. 4. p. 785.

Le systême des Lovanistes, encore mal débrouillé, ne fut donc point alors condamné formellement ; puisqu'on ne leur défendit pas de continuer à l'enseigner : mais le sentiment contraire étant reconnu pour une doctrine sûre, & par conséquent pour la doctrine la plus conforme à l'enseignement commun de l'Eglise, il en résultoit un préjugé bien désavorable à ces opinions singulieres, qui sous le voile de la dissimulation allerent toujours en renchérissant,

& qui s'attirerent enfin les anathêmes les plus formels & les plus flétrissans de l'Eglise. Quant aux ordres de Sixte V, le nonce de Cologne les remplit ponctuellement, se rendit en diligence à Louvain ; & après quelques tentatives de la faculté pour traîner en longueur, il prononça par un jugement provisionnel, suivant sa commission, que les propositions censurées, qu'il qualifie encore de doctrine saine, pouvoient s'enseigner sans danger, jusqu'à ce qu'il plût au Saint Siege d'en porter un jugement absolu & définitif. Il est clair que Sixte V en vouloit venir là ; puisqu'il fit transporter de Flandres à Rome toutes les pieces nécessaires pour juger à fond. Il n'en fut vraisemblablement empêché que par les affaires & les soucis plus grands, que lui causa dans ces conjonctures le point extrême de la crise où se trouvoit la France. Pour rétablir la tranquillité & la concorde dans les Pays-Bas, le nonce défendit aux deux parties, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife, de qualifier leurs sentimens réciproques, d'hérétiques, ou de scandaleux, & de se traduire mutuellement comme notés, ou suspects d'hérésie.

Ce décret fut reçu avec respect, & avec une soumission sincere, non seulement par les évêques, mais par le très-grand nombre des docteurs de Louvain. Il fallut plus de temps pour soumettre ceux de Douai, dont aussi la bonne foi & la persévérance ensuite furent égales à leur premiere résistance. Aussi-tôt après la publication du jugement, tous les actes d'hostilité cesserent à Louvain dans les deux partis ; & assez long-temps même, la réconciliation parut de jour en jour s'affermir davantage. La mort de Baïus, qui arriva l'année suivante, contribua beaucoup apparemment à la conservation de la paix. Le seizieme jour de septembre de l'année 1589, la soixante-dix-septieme de son âge, & la quarantieme de sa carriere académique, il alla rendre compte au souverain Juge, d'un temps si long employé à introduire des nouveautés suspectes dans l'une des écoles chrétiennes les plus pures & les plus florissantes ; des notes d'hérésie & de toutes les flétrissures les plus injurieuses, imprimées, autant qu'il étoit en lui, aux docteurs & aux points de doctrine les plus conformes à l'enseignement public de l'Eglise ; des injures

vomies dans ses apologies perfides contre un saint Pape qui réprouvoit sa doctrine; de son obstination à fatiguer quatre Papes de suite par ses innovations effrayantes & ses apologies injurieuses; enfin de sept ou huit protestations, où il signoit & juroit tout sans rien tenir, où il se disoit éternellement soumis à la bulle de Pie V, qu'il ne cessa jamais de blasphémer. La sincérité de Baïus à son dernier moment, dont il n'appartient qu'à Dieu de juger, reste donc pour les hommes dans les termes du problême. Ajoutons cependant, qu'avec le vice des anges superbes, Baïus avoit plusieurs vertus humaines, la sobriété, la chasteté, assez de douceur, & beaucoup d'application aux devoirs de son état. Il avoit encore des talens & du génie, quoique beaucoup moins qu'il ne pensoit. On dit qu'il avoit lu neuf fois tout S. Augustin: il eût mérité plus d'éloges, si moins surchargé de cette nourriture forte, il l'eût mieux digérée.

F. Swerts, in Athen. Belg.

Sixte V, en même temps attentif à tout ce qui pouvoit honorer son regne & son pontificat, établit différentes congrégations ou conseils de cardinaux; savoir, pour l'exécution & l'interprétation des décrets

Magn. Bullar. T. 2. Const. 81 & seq. Sixt. V.

du concile de Trente; pour l'exécution des défenses portées contre les mauvais livres; pour l'impression correcte de la bible, des conciles, des SS. docteurs & des bulles pontificales; pour l'ordre des cérémonies dans le service divin, & dans l'administration des sacremens. D'autres avoient pour objet, l'abondance des vivres, le soin des chemins, des ponts & des eaux dans l'Etat Ecclésiastique. Pour rendre le blé plus abondant à Rome en particulier, il établit un fonds permanent de cent mille écus. Il ne laissa pas de bâtir, peu de temps après, la fameuse bibliotheque du Vatican. Pour faire cesser les reproches tant de fois répétés contre les abus de la cour pontificale, il déclara vacans les bénéfices de ceux qui seroient promus au cardinalat, & obligea d'y résider ceux à qui le S. Siege les pourroit laisser par dispense. A l'exemple de Pie V, qui tiré de l'ordre de Saint Dominique, avoit mis au nombre des docteurs de l'Eglise S. Thomas d'Aquin; Sixte donna le même titre à S. Bonaventure, religieux de S. François. Ces deux Saints, quoique simplement qualifiés jusque-là de docteurs de l'école,

y avoient toujours été dans une vénération particuliere. Dans la même année, il approuva une congrégation nouvelle, instituée par Jean-Augustin Adorne & François-Augustin Caraccioli, des illustres maisons qui portent ces noms à Gênes & à Naples. C'étoit la septieme congrégation de clercs réguliers qu'on établissoit dans ce siecle ; & Sixte V, comme ayant été cordelier, la nomma Congrégation des clercs réguliers mineurs. La réforme des Ermites de Saint Augustin, que nous appellons Petits Peres, fut instituée l'année suivante, au chapitre général tenu à Madrid.

Pendant que ce Pape faisoit ainsi le bonheur, ou du moins le repos & la gloire de l'Italie, la ligue avoit porté en France ses fureurs à leur comble. Paris étoit devenu le centre fixe de cette énorme faction, qui enfin y avoit son conseil réglé ; formé presqu'au hasard, il est vrai, de gens ramassés de tout état, avocats & procureurs, huissiers & magistrats, quelques prêtres séditieux dont l'un des plus emportés étoit déserteur du Calvinisme, des marchands & des banqueroutiers, un maître en fait d'armes,

& d'autres aventuriers distingués par leur seule audace ; tous dépourvus de lumieres & sans la premiere teinture de politique ou d'administration publique, mais d'un emportement prêt à tout, & asservis à une femme furieuse qui leur souffloit sa vengeance & sa haine effrénée. On ne sait pas au juste par où Henri III avoit déplu à la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise : mais à son genre de ressentiment, on a cru ne pouvoir assigner pour motif, que ce qu'une femme ne pardonne jamais, ou des avances méprisées, ou des faveurs payées d'indiscrétion & de dérision. Outre le conseil général de la ligue, des assemblées clandestines, où l'on s'occupoit à censurer & à réformer le gouvernement, il s'étoit encore formé, dans les seize quartiers de Paris, comme on l'a vu, autant de petits conseils qui d'abord délibéroient à part, puis se concertoient entre eux, & avec le conseil général.

Quand on fut en état d'éclater, le duc de Guise qui commandoit une armée sur la frontiere d'Allemagne, alla tenir conseil à Nanci avec les princes de sa maison & les tenans les plus qualifiés

Mém. de la Ligue, t. 2. p. 295. & suiv.

de la ligue. Il y fut conclu qu'on demanderoit au Roi une déclaration & un attachement plus authentique de sa part en faveur de la sainte union, la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition, l'éloignement des courtisans & de tous les hommes en place qu'on lui nommeroit comme suspects d'hérésie, la guerre contre les hérétiques, & une guerre à toute outrance où l'on immoleroit les prisonniers mêmes, à moins qu'ils n'abjurassent & ne consacrassent à jamais leurs biens & leur vie à la défense de la sainte union, enfin des places de sûreté, avec des troupes entretenues par l'Etat, tant sur les frontieres que dans l'intérieur du royaume. C'étoit à peu près demander à Henri qu'il descendît de son trône : encore le foible Monarque balança-t-il entre la concession & le refus ; & si les ligueurs fougueux de Paris n'eussent alors conspiré, pour faire main-basse sur sa garde & se saisir de sa personne, la plupart des articles de Nanci eussent vraisemblablement été accordés. Mais la conjuration ayant été découverte, & les Seize qui étoient chargés de l'exécution, ne voyant plus dans leur désespoir que des

gibets préparés à leur attentat, envoyerent au duc de Guise lettres sur lettres, députés sur députés, pour lui déclarer qu'ils abandonnoient tout, s'il ne voloit à leur secours. Le Roi qui avoit un intérêt égal à le tenir éloigné, comme un chef dont la présence rendroit surtout la faction terrible, lui envoya défense de venir à Paris.

Le duc arriva cependant, accompagné seulement de sept personnes, tant maîtres que domestiques : mais il n'étoit pas au milieu de la ville, qu'il y en avoit plus de trente mille autour de lui. Le peuple ivre de joie crioit *Vive Guise*, avec une effusion de sentiment qu'il n'avoit jamais témoigné à son souverain. Les uns le combloient de bénédictions, & le nommerent cent fois le sauveur des François; d'autres fléchissoient le genoux, baisoient le bas de ses vêtemens, & quelques-uns lui firent toucher leurs chapelets; ceux qui ne pouvoient parvenir à ses pieds, lui tendoient des mains suppliantes, comme à une divinité. De toutes les fenêtres, les dames semoient sur lui la verdure & les fleurs, en redoublant les acclamations. Le duc, avec l'air de grandeur & d'affabilité qu'il réu-

Mém. d'Aubigné, t. 3. l. 1.

Journ. de Loisel.

nissoit dans un tempérament admirable, avançoit au petit pas & tête nue, disant des choses gracieuses aux plus proches, saluant d'un souris ceux & celles qui étoient aux fenêtres, répondant de l'œil ou de la main aux accueils de tout le monde. Au milieu de ce triomphe comme inattendu, & par-là d'autant plus flatteur, il alla descendre à l'hôtel de Soissons, près S. Eustache, où logeoit la Reine mere. Elle pâlit en le voyant, & s'offrit néanmoins à le conduire au Roi.

Ils se mirent aussi-tôt en chemin, la Reine dans sa chaise, le duc à pied, & l'entretenant avec un sang-froid & une sérénité, qui ne se démentirent pas même à la rencontre des gardes, auxquels il marqua la même affabilité qu'au peuple. A ce moment néanmoins, on délibéroit de sa vie ou de sa mort, dans le palais où il mettoit le pied : mais l'heure n'étoit pas encore venue, où le génie des Valois devoit terrasser celui des Guises. Après quelques foibles reproches de la part du Monarque, & quelques justifications frivoles de la part du sujet, ils se quitterent avec une indifférence qui fit l'étonnement de tout le monde :

l'un manquoit l'occaſion déciſive de rétablir ſon autorité ; l'autre ſe tiroit du plus mauvais pas où puiſſe engager l'intrépidité de l'orgueil. Chacun d'eux fit ſes réflexions après coup, & prit ſes meſures pour réparer ſa foibleſſe, ou ſon imprudence.

Le Roi raſſembla ſa nobleſſe, fit prendre les armes aux meilleurs bourgeois, ennemis du trouble où ils n'avoient qu'à perdre, & attira de Lagny quatre mille Suiſſes qu'on y tenoit en quartier, & qui ſe poſterent en différens endroits de la ville. Les Pariſiens tremblant pour le Duc beaucoup plus que lui-même, coururent auſſi-tôt aux armes, tendirent les chaînes, formerent des barricades avec des planches & des ſolives, qu'ils appuyoient de tonneaux remplis de terre & de fumier, de coffres, d'armoires, de tout ce qui ſe trouvoit chez eux. Ils dépaverent les rues, & garnirent leurs fenêtres de ces pavés. On ſonne le tocſin, les barricades ſe prolongent, les troupes languiſſantes du monarque irréſolu qui leur avoit défendu la violence, ſe laiſſent inveſtir ; en moins de quatre heures, toutes les communications de cette grande ville ſe trouvent coupées,

& les rebelles établissent insolemment leur derniere barricade à cinquante pas du Louvre.

Les troupes du Roi prises ainsi en différens filets, pour ainsi dire, sans pouvoir ni se rassembler, ni avancer, ni reculer, se colloient aux murs, pour éviter les pierres qui pleuvoient des fenêtres & des toits, avec les coups d'arquebuses. Ils montroient leurs chapelets, & crioient de toutes leurs forces qu'ils étoient bons catholiques. Cependant il y en eut une soixantaine de tués, ou de blessés, avant que le duc de Guise, qui étoit resté paisible dans son hôtel afin de se régler sur l'événement, se montrât chef de l'entreprise. Il parut alors en triomphateur & en maître absolu, au milieu de cet effroyable tumulte. Il n'avoit qu'une canne à la main; & toute la fureur est suspendue, toutes les barricades s'ouvrent devant lui. Il félicite le peuple d'avoir assuré sa liberté & sa vie, il traite avec une familiarité noble ces obscurs vainqueurs, & les loue d'avoir bravé la mort & tous les hazards pour la défense de la religion. Il s'approche des troupes du Roi, leur parle avec honnêteté & avec intérêt, leur fait rendre leurs ar-

mes, leur fait ouvrir le chemin du Louvre, & charge le comte de S. Pol de les accompagner jusqu'à ce qu'elles soient hors de péril. On établit ensuite des gardes réglées pour la nuit : mais le prévôt des marchands voulant à l'ordinaire donner le mot du guet de la part du Roi, le peuple refusa de le recevoir, & le demanda au Duc.

Dans cet étrange renversement de toute autorité légitime, la Reine-mere ne laissa point de recourir encore à ses petits moyens de pour-parlers & de négociations, sans vouloir sentir qu'une lutte pareille entre le prince & le sujet ne peut finir que par la perte absolue de l'un ou de l'autre : mais le Roi parut enfin le sentir. La Reine conféroit encore, lorsqu'il s'échappa par les derrieres du Louvre qui n'étoit pas encore investi du côté de la campagne, traversa le jardin des Thuileries, & se jetta dans le monastere qu'il avoit fait bâtir au nouvel institut des Feuillans, & qui pour lors n'étoit pas enfermé dans la ville. Là il monte à cheval, & s'enfuit à toute bride, accompagné tout au plus de trente personnes; le reste de la Cour suivant à la file, dans le plus grand désordre. Des

corps-de-garde déjà portés en avant, tirerent sur lui ; & la populace, au défaut d'armes, l'accabla d'injures. Ses troupes le rejoignirent sur la route de Chartres, où tous ensemble ils arriverent le lendemain.

Guise ayant manqué le Roi, ne laissa point échapper sa conquête, ou la capitale. Il alla trouver le premier président Achille de Harlai, pour prendre des mesures propres à s'y assurer. Il n'en tira que ces mots pour toute réponse : Quand la majesté du prince est violée, le magistrat ne peut rien. Il trouva des grands, moins généreux. Tout lui céda, jusque dans l'ordre militaire. On lui remit la Bastille, Vincennes, le Temple, les deux Châtelets ; & par tout, il établit pour gouverneurs ses créatures les plus dévouées. Bussi-le-Clerc, Bussi maître en fait d'armes, eut le gouvernement de la Bastille. Cependant, dès le lendemain du départ du Roi, tout fut aussi tranquille à Paris, que s'il n'y avoit point eu d'émeute.

Revenus de leur emportement, les Parisiens penserent à rappeller le Roi au milieu d'eux, & allerent communiquer leur dessein au frere Ange de Joyeuse,

qui l'approuva, & s'offrit de se mettre à leur tête. Frere Ange étoit le jeune comte de Bouchage, qui touché de la mort prématurée de sa femme, arrivée l'année précédente, avoit pris tout à coup la résolution de se faire Capucin; tandis que le duc de Joyeuse, son frere, se trouvoit à ce degré de faveur, où il osa demander & eut le malheur d'obtenir le commandement d'une armée brillante qu'on envoyoit contre le roi de Navarre : présomption qu'il expia dans les champs de Coutras, où ne sachant plus qu'opposer aux coups d'un héros, il sut au moins s'exposer lui-même, & mourut au lit d'honneur, avec le comte de S. Sauveur, l'un de ses freres.

On n'imagina rien de plus propre à toucher la piété singuliere de Henri III, que de la faire supplier par frere Ange, sous la figure du Sauveur montant au Calvaire. On lui mit sur les épaules une grande croix de carton peint, qu'il paroissoit traîner avec peine; & une couronne d'épines sur la tête, d'où sembloient couler sur son visage des gouttes de sang, qu'on y avoit pareillement peintes. A ses côtés, marchoient deux jeunes Capucins, revêtus d'aubes, &

Cayet. d'Aubigny. De Thou l. 90 sub fin.

représentant l'un la Vierge, l'autre la Magdelaine. Suivoit une troupe nombreuse de pénitens, dont les plus dévots représentoient les personnages divers de la passion. On combina la marche, pour arriver à la cathédrale, pendant que le Roi y assistoit à vêpres. En entrant, on entonna le *Miserere*, d'un ton fort lugubre; & deux Capucins, à grands coups de discipline, frappoient sur le dos nu de frere Ange, qui vint se jetter aux pieds du Roi, avec les autres pénitens, en criant tous miséricorde. Nous laissons sous le rideau, comme un objet peu digne de la gravité de notre genre, l'armure dégoûtante & burlesque des trois rodomons qui ouvroient la marche, & dont la mascarade à peine vraisemblable peut se voir dans l'historien Auguste de Thou, témoin oculaire. Le maréchal de Biron conseilla au Monarque de faire arrêter tous ces pénitens séditieux, dont plusieurs en effet ne venoient que pour jetter à Chartres les semences de la révolte, qui obligerent bientôt Henri de se retirer à Rouen. Mais ce prince inconcevable les reçut avec bonté, & promit d'accorder le pardon aux Parisiens, pourvu

De Thou, l. 90 sub fin.

pourvu qu'ils rentrassent dans leur devoir.

Après la députation processionale, il en vint une autre du parlement de Paris, puis une troisieme des officiers municipaux, qui toutes furent reçues avec le sang-froid étonnant de Henri III, & qui donnerent ouverture à des propositions d'accommodement. La Reine-mere, demeurée à Paris dans la vue de se rendre nécessaire, ne manqua point de les saisir avec sa chaleur accoutumée. Pendant plus d'un mois, les routes furent couvertes de couriers & de ministres, qui alloient perpétuellement de Rouen à Paris, & de Paris à Rouen. Enfin parut le fameux édit d'union, dont les articles avoient été arrêtés le onze juillet de cette année 1588, entre la Reine, le cardinal de Bourbon & le duc de Guise. Le Roi y accédoit aux prétentions des ligueurs, avec une facilité qui leur eût seule rendu cet accord suspect, si l'ambition pouvoit se défier de ce qui la flatte. La sainte union, ou la ligue étoit érigée en loi capitale de l'Etat, à laquelle on ne pouvoit désobéir, ni même être indifférent, sans encourir le crime de sacrilege & de fé-

lonie. On déclaroit aux hérétiques une guerre à toute outrance, & l'on promettoit de ne la point interrompre qu'ils ne fussent tous exterminés jusqu'au dernier. Le roi de Navarre étoit exclus du trône de France, par la promesse que faisoit le monarque François de ne jamais reconnoître pour son successeur, un prince qui ne professeroit pas la religion Catholique, Apostolique & Romaine. Le duc de Guise devenoit généralissime, avec une autorité sans bornes sur les armées. On abandonnoit aux ligueurs les places de sûreté, où ils établiroient des garnisons de leur choix; on retiroit les gouverneurs de plusieurs autres villes, & de provinces entieres, pour y substituer ceux que marquoit la sainte union; on chassoit les favoris & les ministres; & tant pour confirmer ces dispositions, que pour le soulagement des peuples & la réforme entiere du gouvernement, on indiquoit l'assemblée des Etats généraux à Blois, pour les premiers jours d'octobre.

C'étoit là où l'orgueil devoit paroître au point suprême de l'élévation; mais pour donner un exemple plus effrayant, en tombant de plus haut. Guise parvenu

à ce terme fatal, où il n'y avoit plus de milieu entre régner & périr, n'épargna rien pour faire la loi à son maître. Il s'agissoit uniquement pour cela, au moins dans les formes accoutumées, de dominer les suffrages, en faisant composer les Etats de députés qui ne fussent que ses organes; ce qui ne lui fut pas difficile, avec le pouvoir qu'il exerçoit principalement dans les provinces qui environnent la capitale, & avec l'ascendant général qu'il avoit sur les trois ordres de l'Etat. Mais que ne peut pas contre un sujet, le souverain qui sait l'être un instant! Guise par ses hauteurs & quelques menaces indiscretes, & plus encore sa sœur, la duchesse de Montpensier, par le délire de sa fureur, précipita ce moment: la duchesse portoit à son côté des ciseaux d'or qu'elle affectoit de montrer, & qu'elle s'étoit vantée de tenir tout prêts à faire au Roi la tonsure monacale. Cependant tant d'audace, & la patience inexplicable du Roi faisoient trembler bien des amis du Duc. Plusieurs le conjurerent de ne point abuser de la fortune, de ne pas pousser le Roi au désespoir; mais sans pouvoir lui persuader, que Valois fût jamais capable

d'un coup de vigueur. On mit ſous ſon couvert un billet anonyme, qui lui donnoit avis du deſſein qu'avoit le Roi de le faire poignarder : il le lut froidement, écrivit au bas, *il n'oſeroit*, & le jetta ſous la table. Mais l'excès de la molleſſe avoit enfin fait place dans Henri à l'excès contraire. Le 3 de décembre, durant les Etats, comme le duc étoit des premiers au conſeil, on l'avertit que le Roi avoit quelque choſe de particulier à lui communiquer. Il ſort de la ſalle, il entre dans l'antichambre du Roi ; & comme il étoit embarraſſé à lever la portiere, un aſſaſſin lui ſaiſit ſon épée, & de l'autre main, lui plonge un poignard dans la poitrine. D'autres, au nombre de huit, le criblent de coups : il pouſſe un grand ſoupir ; il ſe débarraſſe encore de leurs mains, mais pour aller tomber à l'autre bout de la chambre, où il expire en diſant : Mon Dieu, ayez pitié de moi. Le cardinal de Guiſe, ſon frere, fut arrêté au même inſtant, & maſſacré le lendemain.

Ainſi mourut, à l'âge de quarante-deux ans, le duc de Guiſe, dit le Balafré, qu'on peint tout entier en diſant qu'il ſurpaſſa juſqu'à ſon pere, en qua-

lités brillantes, bonnes & mauvaises. Il auroit été le plus grand homme, non pas seulement de son siecle, mais de la plupart des siecles & des nations, s'il s'étoit contenu dans le rang où la Providence l'avoit fait naître ; & il auroit de même été le plus grand roi, si elle l'avoit placé sur le trône, où il tenta malheureusement de monter. Dès qu'il eut expiré, Valois alla trouver sa mere, & lui dit d'un ton triomphant : Le roi de Paris n'est plus, Madame, & je regne désormais sur tout le royaume. Catherine attaquée de la maladie dont elle mourut peu de temps après, répondit languissamment : Fasse le Ciel, ô mon fils, que cette mort au contraire n'anéantisse pas entiérement votre royauté ! ce n'est pas tout que de tailler, il faut savoir coudre, & avoir pris les mesures. Au bout de quinze jours, elle finit, pour ainsi dire, sans qu'on y songeât, après avoir tout fait sous les regnes déplorables de ses trois fils, dont les révolutions la font mieux connoître, que tous les portraits qu'on en pourroit tracer.

Henri qui venoit de frapper un coup si hardi, & vraiment décisif s'il en avoit su profiter, ne fut roi qu'un moment :

épuisé par cet effort, il retomba aussi-tôt après dans son affaissement habituel. Tout étoit à Paris dans l'incertitude, & dans la consternation. On avoit vu le Roi commander & agir en maître. On croyoit qu'il avoit repris la vigueur & les nobles élans de ses premieres années. S'il se fût aussi-tôt montré à cette capitale, suivi de quelques troupes qu'eussent appuyées les sujets fideles qu'il conservoit dans la magistrature & parmi les meilleurs bourgeois ; il eût réduit les chefs de la rebellion à se bannir eux-mêmes, & la populace sans guides à fléchir sous l'autorité. Il se contenta d'envoyer un négociateur; & les séditieux jugeant par-là qu'on les craignoit, ne craignirent plus eux-mêmes. En quelques momens, l'excès de la terreur se convertit en une fureur, dont les excès plus grands encore remplissent toutes nos histoires. On sait que le grand Harlai, & les plus dignes magistrats avec lui, furent traînés à la Bastille ; que la Sorbonne, après la retraite des plus graves docteurs, prononça que les François, déliés du serment de fidélité qu'ils avoient prêté au Roi, devoient prendre les armes contre lui pour la défense de la religion Catholique ; que

les prêtres & les religieux, soufflant en chaire & dans les confessionaux le feu de la révolte, vomirent de toute part des torrens d'imprécations contre leur souverain, & ne le nommoient plus que Henri de Valois; qu'on abattit ses armes & ses statues, & qu'en foulant ses images aux pieds, on adressoit au Ciel des vœux sacrileges, pour qu'on pût faire le même traitement à sa personne; que le duc de Maïenne accouru de Lyon où il avoit été manqué d'une heure par un gros de royalistes, fut institué lieutenant général du royaume, avec la même puissance que s'il n'y avoit plus eu de roi.

La défection ayant bientôt gagné les provinces, de telle sorte qu'il n'y avoit presque plus de places qui ne fussent au pouvoir des ligueurs, ou des Calvinistes, & le Roi se voyant près d'être investi par les ligueurs dans la ville de Tours; ce prince réduit aux dernieres extrémités, prit le parti, tout sincérement attaché qu'il fût toujours à la foi Romaine, de s'aller jetter entre les bras du roi de Navarre, demeuré seul chef des Calvinistes, depuis la mort du prince de Condé, arrivée l'année précédente. C'étoit sans doute la voie sûre pour réparer ses

malheurs, si la valeur eût suffi contre le fanatisme. Dès que les deux rois marcherent sous les mêmes drapeaux, la victoire, invariablement contraire aux Calvinistes tandis qu'ils avoient tourné leurs armes contre la patrie, s'attacha inséparablement aux mêmes armes, employées pour le salut de l'Etat. Après autant de triomphes remportés par les deux rois, que d'obstacles opposés à leur marche depuis Tours jusqu'à Paris, ils vinrent se présenter devant cette capitale, avec une armée florissante, de quarante mille hommes. La ville, avec un nombre de troupes infiniment disproportionnées à sa vaste enceinte, mal disciplinées, enrégimentées confusément & sachant à peine faire usage de leurs armes; Paris, avec de pareils défenseurs, ne pouvoit échapper à tant de bataillons aguerris, que par un miracle, ou par un forfait.

Dans le grand nombre des enthousiastes séculiers & réguliers qui l'habitoient, il se trouvoit un Jacobin de vingt-deux ans, jeune homme sombre & atrabilaire, d'une audace à tout oser sous l'air du sang-froid & de la réserve, de mœurs corrompues, passionné pour la considération & la familiarité des grands.

Quelques propos couverts, sortis de sa bouche, parvinrent à la furie de la ligue, l'effrénée Montpensier. Elle le fit venir chez elle, l'entretint souvent & long-temps en particulier ; & l'on dit que cette femme, peu scrupuleuse en tout genre, ne rougit pas de lui accorder le prix infame auquel ce vil libertin mit son parricide. Sous ces horribles auspices, il sort de Paris, muni de quelques lettres surprises à des citoyens connus pour leur fidélité, & se fait présenter au Roi, dans son quartier de S. Cloud, sous prétexte d'affaires importantes qu'il ne peut communiquer qu'à Sa Majesté seule. Le Roi s'avance au devant de lui, prend les lettres ; & dans le moment qu'il lisoit avec attention, le scélérat tire de sa manche un poignard empoisonné, & le lui enfonce dans le ventre. L'assassin fut sur le champ mis en pieces, par un zele imprudent qui ne servit qu'à l'impunité de ses complices. Le Roi mourut dès le lendemain, deuxieme d'août de l'année 1589, la trente-huitieme de son âge, & de son regne la quinzieme.

Mais aussi-tôt que sa blessure eut été jugée mortelle, il se confessa, demanda l'absolution des censures prononcées con-

tre lui pour le meurtre du cardinal de Guise, puis reçut la communion avec des dispositions qui toucherent tous les assistans. Il dit qu'il avoit appris de Jésus-Christ à pardonner, & qu'il pardonnoit de bon cœur à tous les auteurs de sa mort; que sa seule peine en mourant, étoit de laisser en butte à tant de calamités les François qu'il avoit toujours aimés avec une tendresse de pere. Ensuite il déclara que le roi de Navarre seul avoit droit au trône; qu'on devoit d'autant moins s'arrêter à la différence de religion, qu'une ame si droite & si franche ne pouvoit manquer tôt ou tard de rentrer dans le sein de l'Eglise. Puis le faisant approcher, il l'embrassa tendrement, & le tenant serré sur son sein, il lui dit, les yeux levés au ciel, & d'un ton comme inspiré: Tenez pour certain, mon cher beau-frere, qu'à moins de vous faire Catholique, vous ne serez point roi de France. A ce spectacle attendrissant, tout le monde éclata en sanglots: on ne vit plus que les qualités aimables du dernier des Valois, bon ami, excellent maître à ses gens, adoré de ceux qui entroient dans son commerce, bienfaisant envers tout le monde, magnifique dans ses libé-

ralités, & donnant avec des graces qui surpassoient encore ses dons, en un mot doué de toutes les qualités qui font des particuliers aimables, mais qui étant seules, ou accompagnées de la nonchalance & de la frivolité, ne font jamais que des souverains méprisables. Prince néanmoins véritablement à plaindre, en ce qu'il eut à vivre dans les circonstances les plus malheureuses : les défenseurs de son autorité, au moins dans ses derniers revers, furent les ennemis de sa religion ; & les défenseurs de sa religion furent les ennemis, tant de son autorité que de sa personne. Les Huguenots lui avoient fait la guerre, comme à l'ennemi de leur secte ; & les Ligueurs l'assassinerent, à cause de son union avec le chef des Huguenots.

Le roi de Navarre, aussi-tôt après la mort de Henri III, prit à l'âge de trente-six ans le titre de roi de France, & se fit nommer Henri IV : nom si justement cher aux François, que les meilleurs rois depuis n'ont aspiré qu'à lui ressembler. Cependant la cour & l'armée Catholique parurent fort incertaines sur le parti qu'elles prendroient à son égard. On convenoit du droit incontestable qu'il avoit

à la couronne, & de toutes ses grandes qualités, si propres à réparer les malheurs du royaume : mais il étoit Calviniste; & nos vieux François, jusque dans le métier licencieux des armes, avoient pour leur religion un attachement à peine croyable de nos jours. Emporté par son attrait sympatique pour un héros, le brave Givri, sans délibérer, vint lui jurer une fidélité inviolable, en lui disant : Vous êtes le roi des braves, vous ne serez abandonné que des lâches. Quant aux soldats, incapables de ménagement même en présence du Monarque, ils enfonçoient fiérement leurs chapeaux; ou les jettant par terre avec emportement, ils se disoient les uns aux autres, en se frappant dans la main : Plutôt mourir, que d'avoir un roi Huguenot ! Les grands, avec plus de réserve & un morne silence, donnoient beaucoup plus à craindre. Il fut résolu néanmoins, qu'on reconnoîtroit Henri de Bourbon pour roi de France, s'il vouloit promettre de quitter l'hérésie & de rentrer dans le sein de l'Eglise, selon les vues du roi défunt, qui avant d'expirer, l'avoit déclaré son successeur, en ajoutant qu'il ne pouvoit s'assurer la

couronne qu'en se faisant catholique.

Henri IV, avec un fond de religion dont il donna cent fois des marques frappantes, malgré le déréglement de ses mœurs; incapable par son seul caractere de jamais faire un jeu des choses saintes, ne tenoit pas bien fortement au Calvinisme; puisqu'en assez peu de temps il l'avoit quitté par crainte, foible mobile pour l'ame d'un héros, & ne l'avoit repris que par un respect humain, appuyé de la politique. Mais il ne vouloit point, qu'à un âge fait & sur le trône qu'il tenoit de sa naissance, son changement parût une seconde fois, ou arraché par la force, ou dirigé par l'intérêt. C'est ce qu'il répondit aux propositions que le duc de Luxembourg lui alla faire dans son camp de Meudon, de la part des autres seigneurs catholiques. Dès-lors néanmoins il s'engagea, foi & parole de Roi, à se faire instruire sous six mois par des personnages éclairés; & s'il étoit nécessaire, dans un concile national, auquel il se soumettoit sincérement. En attendant, il promettoit de conserver en France la religion catholique dans toute son intégrité, tant pour le dogme que pour la discipline, les observances

communes & le régime hiérarchique. Ce traité fut passé en regle le quatrieme d'août, puis juré & signé par le Roi d'une part, & de l'autre par les seigneurs & les officiers, à l'exception de quelques faux zélateurs, qui montrerent alors par leur retraite, qu'ils avoient autre chose en vue que la religion dont ils avoient fait tant de bruit. Quoique l'armée royale se trouvât diminuée par cette défection, au point d'être obligée à lever le siege de Paris; le généreux Monarque dit qu'il aimoit mieux cent bons sujets que deux cents d'équivoques, & permit publiquement aux mutins de se retirer.

La ligue de son côté proclama roi, sous le nom de Charle X, le vieux cardinal de Bourbon, qui avoit été arrêté aux Etats de Blois, avec les parens & les amis du duc de Guise, & qui étoit prisonnier à Fontenai-le-Comte en Poitou. On ne prononçoit qu'avec exécration dans Paris le nom du roi légitime, ou plutôt on ne le nommoit pas autrement que le Navarrois, ou le Béarnois. La frénétique Montpensier, peu contente du meurtre d'un roi, n'aspiroit qu'à étendre le parricide à celui qui

l'avoit remplacé. Maïenne, tout modéré qu'il étoit par tempérament, se prêtoit par séduction à la frénésie de sa sœur. Les docteurs renouvellerent & aggraverent contre Henri de Bourbon, comme apostat & relaps, la décision qu'ils avoient rendue contre Henri de Valois. Le personnage couronné & nommé Charle X, étant descendu après cinq à six mois, de son trône de théâtre au tombeau ; la discorde & la confusion n'en devinrent que plus grandes. Maïenne porté par les Seize, & dépositaire de l'autorité suprême ; le jeune duc de Guise, fils aîné du défunt, & chéri par la duchesse de Montpensier, au delà, dit-on, de ce qui convenoit à une tante ; le duc de Lorraine, chef de cette maison, & d'autant plus offensé de l'ambition d'une branche cadette, qu'il avoit pour femme une sœur du feu roi ; le roi d'Espagne sur-tout qui faisoit couler les doublons dans les mains des factieux, & qui promettoit jusqu'à deux millions d'or pour pousser la guerre contre les Huguenots, outre qu'il avoit épousé, comme le duc de Lorraine, une sœur de Henri III : c'étoient là autant de concurrens au trône, non moins contraires les uns aux autres,

qu'au monarque légitime. Enfin, les Seize mirent le comble à la confusion & au désordre, par la mort de trois magistrats, qui ne leur permettoient pas d'élever assez rapidement l'Espagne sur les ruines de leur patrie. Brisson qu'ils avoient créé premier président, & qui répondit mal à leurs vues, Larcher conseiller au parlement, & Tardif conseiller au châtelet, sans preuves ni formes juridiques, passerent indignement par la main du bourreau. Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, pour les mêmes raisons ou par la crainte d'un même traitement, fut réduit à se retirer sourdement, & à se bannir de son Eglise. Les Seize en un mot se porterent à de tels excès, que Maïenne lui-même en fit pendre quatre des plus furieux.

Avant ce coup de vigueur, qui mit fin à leur tyrannie, & rendit la paix beaucoup moins difficile, le héros reconnu pour roi par la plus saine & la plus noble partie du royaume, avoit bien autrement avancé ses affaires par la suite continue de ses grands exploits. Le combat d'Arques où il passa sur le ventre à des troupes trois fois plus nombreuses que les siennes; la marche triomphante

où il enleva toutes les places, depuis le fond de la Normandie jusqu'à Tours, & de Tours jusqu'aux approches de Paris; la bataille d'Ivri, où, sans compter les bataillons, & ne donnant que son panache pour signal de ralliement au milieu de la mêlée, il mit tellement en déroute, & les troupes de la ligue, & les secours d'Espagne, qu'il leur enleva tous leurs étendards; tant de faits étonnans porterent l'alarme à Paris, qui en effet se vit bientôt assiégé par le Roi, & qu'il eût emporté sur le champ, si la seule image de sa capitale prise d'assaut ne lui eût fait horreur. Je suis, disoit-il, le vrai pere de mon peuple, je ressemble à cette mere que Salomon reconnut pour la véritable; j'aimerois quasi mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné & rempli du sang de mes sujets. C'est ce qui donna le loisir au duc de Parme d'y amener un nouveau secours d'Espagnols. Mais avant cette délivrance, par quel affreux châtiment, la faim plus cruelle que le fer & le feu, ne fit-elle pas expier à cette ville ingrate sa révolte contre le meilleur des rois! Ici, comme en tant d'autres endroits, où la plume ne suffit pas à l'abondance des matieres,

nous ne pouvons qu'en présenter quelques traits, & laisser à juger du reste. On fit, à l'instigation de la duchesse de Montpensier, avec des os de morts réduits en farine, un pain dont moururent tous ceux qui en mangerent. On alla par les rues à la chasse des enfans, qui devinrent en grand nombre la proie des faméliques ; & l'on vit des meres dévorer leurs enfans propres.

De Thou, l. 99. Davil. l. 11. M. de la Ligue, t. 4. p. 272.

Sixte V cependant, persuadé par des ambassadeurs de la ligue que les affaires du roi de Navarre étoient absolument désespérées, envoya le cardinal Gaétan en France, avec le titre de légat, & trois cent mille écus pour se faire mieux écouter. Le légat n'étoit pas encore parti, que le Pape apprit l'état véritable des choses, par le duc de Piney, François de Luxembourg, ambassadeur des Catholiques royalistes ; lequel se voyant devancé par ceux de la ligue, écrivit au Pontife, pour le tenir en garde contre leurs impostures. On put alors saisir le vrai sens de ce que Henri IV avoit dit au roi son prédécesseur, fort alarmé des censures pontificales ; quand, pour relever son courage, il lui tint ce propos militaire : Allons prendre Paris, & vous

serez bientôt absous. Le cardinal de Joyeuse qui se trouvoit à Rome, lui avoit écrit d'un autre style, mais dans le même sens, que s'il étoit une fois le maître de son royaume, le Pape seroit bientôt appaisé. Sixte V en effet changea toutes les instructions qu'il avoit données en premier lieu à son Légat, & ne lui prescrivit plus ensuite que de s'employer pour les intérêts de la religion, de ne pas se déclarer ennemi du roi de Navarre, de rester neutre dans les prétentions temporelles des princes, & de consentir à tout, pourvu que le Roi qu'on choisiroit fût François, agréable à la nation, & soumis à l'Eglise. Ce n'étoit donc pas un lâche respect humain qui faisoit prononcer à Rome, ou des absolutions, ou des anathêmes; mais la crainte de renouveller les troubles de l'Etat, en relevant un parti censé abattu sans ressource, & en humiliant celui que l'on croyoit faire triompher avec lui la religion. Nous ne prétendons point par-là justifier pleinement la conduite de ce Pape, du reste fort indifférente à la gloire du siege apostolique; mais au moins se souvint-il en cette rencontre, de la maxime capitale qui devoit diri-

ger le vicaire du Monarque éternel dont l'empire n'est pas de ce monde ; ce que méconnut entiérement son légat, imbu des principes ultramontains dans toute leur étendue. Par son infidélité à ses instructions, ce ministre de paix ne fut qu'un flambeau de discorde, & ne servit qu'à irriter l'incendie qu'il avoit commission d'éteindre.

De Thou, l. 98. Dav. 11. L'Etoile, t. 2. p. 11.

Gaëtan n'eut pas honte de figurer dans cette scene fanatique qu'on nomma procession de la ligue, & où se trouverent les ligueurs les plus fougueux, prêtres & moines au nombre de douze cents, l'évêque de Senlis à la tête, tenant d'une main le crucifix, & de l'autre une hallebarde. Les moines avoient la cuirasse par-dessus leurs habits, le casque sous le capuchon ; & les uns de vieux mousquets en main, les autres des piques ou des sabres rouillés. Le personnage qui attira principalement les regards, fut un Feuillant boiteux, nommé le pere Bernard, ou le Petit-Feuillant. L'espadon à la main, & dans un mouvement perpétuel, il escrimoit, tantôt à la tête, tantôt à la queue de la procession, avec une agilité qu'on trouvoit sur-tout admirable dans un boiteux. Tous les autres

marchoient gravement ſur deux lignes, chantant des antiennes & des cantiques, & pour refrain ces paroles de Job : *La vie de l'homme ſur la terre eſt un combat ſans relâche.* Il ſe faiſoit cependant des décharges continuelles d'arquebuſes, qui n'étoient rien moins qu'amuſantes pour le légat. Il diſſimula quelque temps ſes frayeurs : mais quand il eut vu tomber un de ſes gens à ſes côtés, il n'y put plus tenir, & ſe retira d'un pas beaucoup plus accéléré qu'il ne convenoit à la cérémonie. On raſſura la multitude, en lui diſant au nom du prélat, que cette ame s'étoit envolée droit au ciel, & qu'un légat du S. Siege ſavoit bien ce qui en étoit.

Sixte V n'eut pas le temps de redreſſer les écarts de ſon miniſtre. Il mourut le vingt-ſeptieme d'août de cette année 1590, âgé d'environ ſoixante-neuf ans, après un pontificat qui n'avoit duré que cinq ans, quatre mois & trois jours, & qui eſt néanmoins l'un des plus juſtement mémorables. Au nom ſeul de Sixte V eſt tellement attachée l'idée d'un grand pape & d'un grand prince, qu'on ne peut rien ajouter aux impreſſions qu'il réveille dans tous les eſprits. Selon la

maxime de Vespasien, qu'un prince doit mourir debout; malgré les douleurs vives de sa derniere maladie, il mourut en travaillant sans relâche, pour le bien de l'Etat & de la religion, après avoir néanmoins satisfait, avec beaucoup de pieté, à tous les devoirs du chrétien. Ce Pontife, si redouté pendant sa vie, n'eut pas plus tôt les yeux fermés, que les Romains se plaignant des tributs dont ils se disoient accablés, coururent au capitole briser la statue qu'ils lui avoient érigée quelque temps auparavant. C'est ce qui donna lieu au sage décret, par lequel le sénat défendit de plus ériger de statue à un pape vivant. Comme on trouve du mystere dans tout ce qui regarde les grands hommes, on a observé que le mercredi étoit le jour heureux de Sixte V, qui prit naissance, reçut l'habit de S. François, le généralat de l'ordre, le cardinalat, la papauté, & fut même couronné ce jour-là.

Le cardinal Castagna, noble Génois, que Sixte avoit regardé comme le plus digne membre du sacré college, & comme son successeur prochain, fut en effet élu pape, sous le nom d'Urbain VII, dès le quinze de septembre : mais il mou-

rut au bout de treize jours ; tout le monde fondant en larmes, excepté lui-même, qui tout au contraire bénit le Seigneur, de lui épargner le compte formidable qu'il auroit eu à lui rendre d'un ministere, où tant d'autres avoient démenti les plus heureuses espérances.

On élut, le 5 décembre de cette même année 1590, le cardinal Sfondrate, noble Crémonois, qui prit le nom de Grégoire XIV. Ce nouveau Pape ne tarda point à prouver par sa conduite la sagesse des derniers sentimens de son prédécesseur immédiat. Il perdit sur le S. Siege, presque aussi-tôt qu'il y fut élevé, une bonne partie de l'estime qu'il avoit acquise dans les rangs inférieurs : il parut peu capable, aux gens même de sa nation, de soutenir la dignité du souverain pontificat. Doué d'une piété éminente, d'une chasteté angélique, d'une sobriété qui ne se permit l'usage d'un peu de vin que dans la langueur de la vieillesse ; mais crédule & facile, sans élévation dans l'ame, & sans aucun usage du monde, il se plia servilement aux vues intéressées du roi d'Espagne, dont il étoit né sujet. Ce fut cette partialité pusillanime, jointe à un

Ciacon. in vit. Pontif. & card. t. 4. p. 224, &c.

zele déplacé, qui lui fit renouveller les excommunications contre Henri IV, le déclarer déchu de la couronne, & absoudre ses sujets du serment de fidélité. Il promit encore aux ligueurs un subside de quinze mille écus par mois, avec un secours de huit mille hommes, qu'il leur envoya sous le commandement du duc de Montemarciano, son neveu. Ainsi éloigna-t-il la conversion d'un prince, prêt à se faire instruire, mais indocile à la menace, & plus encore à la contrainte.

Le parlement qui avoit été érigé, ou transféré à Tours dès le temps de Henri III, & la chambre de Châlons qui en faisoit partie, condamnerent au feu les lettres de ce pontife, qui avoient été publiées à Paris, & décréterent de prise de corps le nouveau nonce qui en avoit été porteur. Les évêques, sans pousser la chaleur si loin, s'assemblerent à Mantes, & déclarerent que ces décrets étoient contraires aux canons & aux conciles, à l'esprit de l'Eglise universelle, aussi bien qu'aux usages constans de l'Eglise Gallicane, en un mot, qu'ils étoient abusifs dans le fond & dans les formes. Au milieu de ces troubles, le cardinal de Joyeuse

Joyeuse ne laissa pas de célébrer, dans son archevêché de Toulouse, un concile provincial dont les sages & nombreux réglemens, toujours conformes à ceux de Trente, marquerent l'esprit de foi & d'unité qui continuoit d'animer le clergé du royaume. Le Roi lui-même, dans un édit qui accusoit le Pape de précipitation, & son nonce d'une imprudence extrême, renouvella la promesse de se faire instruire, qu'il avoit jurée solennellement en montant sur le trône.

Dans la tranquille Italie, & sur-tout à Rome où le génie de Sixte V sembloit encore présider à l'ordre public, on avoit des spectacles bien differens, & véritablement dignes de fixer les regards chrétiens. Tels furent par excellence les derniers momens de la vie angélique de S. Louis de Gonzague, entré depuis cinq à six ans dans la compagnie de Jésus. Ce prince, aîné de sa branche, avoit porté en religion toutes les vertus que présupposent, & le sacrifice d'une souveraineté, & l'innocence conservée sans tache au sein de la grandeur. Ame pure, & déjà si dégagée de la rouille commune aux vertus des saints mêmes, que souvent il passoit le terme où le juste D'Orléans, Vie de Saint Louis de Gonz.

tombe sept fois, sans trouver la moindre faute à se reprocher; quoique personne ne redemanda jamais un compte plus févere de ses œuvres à sa conscience. Le grand sujet d'un repentir qui lui dura toute sa vie, ce fut d'avoir proféré quelques juremens parmi les troupes de son pere, avant l'âge de sept ans, qu'il appelloit lui-même le temps de sa conversion, & auquel le cardinal Bellarmin, son directeur, témoigna qu'il avoit commencé à mener une vie parfaite. Une faveur non moins extraordinaire que cette ame privilégiée reçut du ciel, fut un don d'oraison si éminent, qu'en six mois il n'éprouva pas deux minutes de ces distractions importunes, qui font si souvent gémir les ames les plus unies à Dieu. Il étoit si versé dans l'art divin de méditer les choses éternelles, que Bellarmin se glorifioit d'en tenir bien des regles de son saint éleve. Sa pénitence, malgré son innocence, étoit telle à l'âge de douze ans, que dès-lors il prit la coutume de jeûner trois fois la semaine, souvent au pain & à l'eau, & de ne se nourrir en tout temps que des mets qu'il trouvoit les moins délicats. Il ne se chauffoit point, quelque froid

qu'il pût faire. Il couchoit souvent sur la dure, s'appliquoit sur la chair des ceintures faites de molettes d'éperon, & suppléoit aux instrumens ordinaires de pénitence, par bien d'autres tortures qui le mirent quelquefois tout en sang. Aussi la vie religieuse fut moins pour lui une peine qu'un adoucissement, par la dépendance où elle le mit de guides sages, qui se virent bien plus obligés à retenir qu'à exciter sa ferveur. Quant à lui, prévenu par son pere, qu'en quelque état qu'on pût s'engager, il falloit tâcher de s'y rendre parfait, & d'autant plus frappé de cette maxime que son état étoit plus saint, il ne mit jamais d'autres bornes à ses efforts, que l'impossibilité d'en faire davantage.

Fournissant ainsi en peu d'années une longue carriere, il fut trouvé mûr pour le Ciel, qu'il n'avoit pas vingt-quatre ans. Après environ trois mois d'une maladie épidémique, fruit de sa charité à servir les malades dans un hôpital, les médecins l'avertirent qu'il ne pouvoit plus guere compter que sur huit jours de vie. Il en eut tant de joie, qu'un de ses jeunes confreres étant alors entré dans sa chambre; savez-vous, lui dit-il, la bonne

nouvelle qu'on vient de m'apprendre? je n'ai plus que huit jours à vivre : disons, je vous prie, le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. Un autre Jésuite étant survenu ; mon pere, s'écria-t-il avec la même effusion de joie, nous nous en allons enfin, prenez part à mon bonheur. Il écrivit dans les mêmes sentimens à la princesse sa mere, femme assez forte & assez chrétienne pour les partager, après avoir applaudi à sa retraite & à tous ses religieux sacrifices. Si la charité, lui disoit-il, pleure avec ceux qui pleurent, & se réjouit avec ceux qui se réjouissent ; vous apprendrez avec joie celle que j'ai moi-même, de toucher au terme où l'on ne craint plus de perdre Dieu. Pour moi, je regarde mon départ, comme la plus grande faveur du ciel ; & je vous conjure de ne pas manquer de reconnoissance envers cette infinie bonté : ce que vous feriez assurément, si vous pleuriez, comme mort, celui qui va vous attendre dans le vrai séjour des vivans, où bientôt réunis l'un & l'autre avec l'auteur de notre salut, nous goûterons un plaisir sans fin à célébrer ses miséricordes.

Ses confreres & ses amis qui avoient

plusieurs fois éprouvé les effets miraculeux de ses prieres, le presserent avec les plus tendres instances de demander à Dieu le recouvrement de sa santé : il leur répondit constamment par ces paroles de S. Paul, *il est plus souhaitable de mourir.* Souvent il s'écrioit de lui-même, pressé par les vives ardeurs du divin amour : *Je désire d'être délié, & d'être avec Jésus-Christ.*

Les cardinaux de Gonzague & de la Roüere, ses parens, venoient souvent le visiter, & s'informoient de son état avec le plus vif intérêt. Le recteur, pour leur épargner ces mouvemens, s'offrit à leur envoyer un journal exact de tout ce qui arriveroit au malade. Ils répondirent que ces visites, non seulement leur faisoient plaisir, mais profitoient beaucoup à leurs ames. Comme le cardinal de Gonzague étoit tourmenté de la goutte, il se faisoit porter au chevet du malade, & ne le quittoit jamais qu'avec une peine sensible. C'étoit lui qui l'avoit aidé à surmonter les obstacles, qu'on avoit long-temps opposés à sa vocation. Un jour le jeune Saint lui dit ; avec un transport de reconnoissance : Que je vous regarde justement comme mon pere !

c'est à vous que je suis redevable de tous les biens dont Dieu me comble. Ah! mon cher fils, répondit le cardinal attendri jusqu'aux larmes, je vous dois beaucoup plus que vous ne me devez: à l'âge près, vous êtes mon pere & mon maître dans les choses de Dieu. Il dit ensuite: Oui, de tous les princes de ma maison, voilà le plus heureux.

Peu après, le malade demanda au savant Bellarmin, s'il y avoit des ames qui ne passassent point par le Purgatoire. Je ne suis pas seulement persuadé qu'il y en a, répondit ce grand docteur, mais j'espere bien, mon enfant, que vous serez de ce nombre. Cette réponse le combla d'une si grande consolation, qu'il parut tout à coup abîmé en Dieu, & passa presque toute la nuit dans un état de ravissement. Revenu à lui, il dit d'un ton gai & le plus affirmatif, qu'il mourroit le jour de l'octave du S. Sacrement. Ce jour étant arrivé, sans qu'on le trouvât plus mal; je mourrai cette nuit, répéta-t-il avec un nouveau transport de joie, je mourrai cette nuit. Cette ferme persuasion lui fit demander le saint viatique, avec des instances auxquelles on ne put se refuser. Déjà le Pape lui

avoit envoyé la bénédiction apostolique, avec l'indulgence pléniere des mourans : ce qui lui causa une joie mêlée de quelque chagrin ; parce que le S. Pere, en le prévenant ainsi, paroissoit honorer sa naissance. Entre toutes ses vertus, son humilité étoit si parfaite, qu'il avoit un vrai déplaisir d'être né grand. Tandis qu'il put parler, il proféra de temps en temps des passages de l'écriture, conformes à l'état où il se trouvoit ; puis il demeura dans un grand calme, où s'efforçant encore de prononcer le nom de Jésus, il expira doucement, la nuit de l'octave de la Fête-Dieu, vingt-unieme de juin 1591, âgé de vingt-trois ans, trois mois & onze jours.

Dès qu'il eut rendu l'esprit, tout le monde se sentit pénétré de ce saisissement religieux, qu'excite la mort des justes parfaits, destinés pour patrons aux autres fideles. On entendoit de toute part répéter ces paroles : C'étoit un vrai saint. On imploroit son secours, on lui baisoit les pieds & les mains, on recherchoit avec empressement les moindres choses qui lui avoient appartenu, ou dont il avoit fait usage. Bellarmin proteste qu'il sentit une répugnance invincible

à offrir pour lui le saint sacrifice, dans la crainte de faire injure à celui qui ne veut qu'être honoré dans ses saints. Ce furent les mêmes témoignages de vénération dans toute l'étendue de Rome, où malgré son penchant & son application à se faire ignorer, il étoit connu d'une infinité de personnes qui avoient été frappées à sa rencontre de l'air de sainteté répandu dans tout son extérieur. Sainte Madelaine de Pazzi, célebre alors par les dons extraordinaires dont le Seigneur la favorisoit, vit en esprit la gloire dont il jouissoit dans le ciel ; & ne pouvant renfermer son admiration en elle-même ; je voudrois, s'écrioit-elle, pouvoir parcourir l'univers entier, pour dire en tout lieu, que Louis, fils d'Ignace, est un grand saint. Bientôt les miracles de toute espece rendirent la vénération universelle. Treize ans seulement après sa mort, sa pieuse mere eut la consolation de voir exposer canoniquement son portrait dans sa chapelle domestique : juste & douce récompense du soin qu'avoit pris cette princesse, vraiment chrétienne, de faire germer dans le cœur de son fils les vertus que l'Eglise commençoit à couronner, &

qu'elle proposa dans la suite au culte public de tous les fideles.

L'Espagne tranquille, au moins du côté de l'hérésie qu'on y avoit étouffée au berceau, donna aussi un nouveau citoyen à la Jérusalem céleste, dans le cours de l'année 1591, le quatorzieme de décembre, jour où mourut S. Jean d'Yepez, plus connu sous le nom de S. Jean de la Croix, digne coopérateur de Ste. Thérese dans la florissante réforme du Carmel. Comme il pensoit à quitter sans éclat un ordre où il cherchoit en vain ce qu'il avoit cru trouver parmi les enfans des prophetes, & à se retirer dans la chartreuse de Ségovie; Thérese l'engagea dans son dessein de réforme, sans que la perspective de tout ce que peut le ressentiment ou l'esprit de corps étonnât son courage. Il eut en effet toutes sortes de persécutions à souffrir de la part de ses anciens confreres, & entre autres il fut enfermé neuf mois dans un cachot; ce qui ne l'empêcha, ni de poursuivre, ni de consommer sa pieuse entreprise, & ne servit qu'à épurer entiérement sa vertu. Enfin mûr pour l'éternité, à l'âge de quarante-neuf ans, il mourut au monastere d'Ubeda en Andalousie, dans

cette haute vénération & ce concours extraordinaire de circonstances qui ne se rencontrent qu'à la mort des saints.

La reine Elisabeth en Angleterre contribuoit aussi, mais avec une méthode & des vues bien différentes, à faire des saints. La mort du chancelier Christophe Hatton, qui avoit été fort affectionné aux catholiques, fut suivie d'un édit sanguinaire, qui procura la couronne du martyre à un grand nombre d'entre eux. Sous prétexte des conspirations que le roi d'Espagne, à ce qu'on publioit, ne cessoit pas de machiner dans les îles Britanniques; il fut enjoint à toutes personnes de quelque rang qu'elles fussent, de dénoncer tous ceux qui s'étoient habitués à Londres depuis quatorze mois; de déclarer encore le pays qu'ils avoient habité un an auparavant, ainsi que leur état, leur profession, leurs occupations, & s'ils assistoient au service divin selon les loix. Tous furent interrogés; & ceux qui paroissoient chanceler dans leurs réponses, étoient mis sur le champ entre les mains de commissaires, qui les faisoient inexorablement punir. Le grand trésorier Burgley, ennemi juré des Catholiques, tenoit la main à l'exécution

ponctuelle de l'édit, qui étoit principalement son ouvrage. Il en coûta la vie à tous les prêtres qu'on put surprendre, & même à beaucoup de laïcs.

A Cracovie, capitale de Pologne, il y eut une vive émeute, au sujet de la religion, que cette nation, fonciérement catholique, ne pouvoit s'accoutumer à voir dépérir journellement par les cabales des novateurs. Le jour de l'ascension, comme les prétendus évangéliques étoient assemblés pour le prêche avec beaucoup d'appareil; les écoliers de l'université, animés d'un zele conçu à leur façon, vinrent attaquer le temple en si grand nombre & avec tant de résolution, que les gardes accourus de toutes parts ne purent arrêter la fougue. Quantité de sectaires furent massacrés, ou dangereusement blessés. Le peuple se joignit aux écoliers, & le temple fut réduit en flammes. Tous les protestans du pays se rassemblerent à Czermielsko, & députerent vers le Roi, pour lui demander justice, mais avec leur insolence accoutumée: en lui déclarant qu'ils avoient résolu de s'assembler en plus grand nombre à Radom, & que la noblesse de Lithuanie se devoit joindre à

De Thou, l. 100.

eux; ils le prioient d'assembler au plus tôt les Etats de la nation, & lui demandoient en attendant un lieu dans Cracovie, où ils pussent exercer leur religion en pleine liberté. C'étoit Sigismond III, qui régnoit alors en Pologne. Ce prince généreux, de la maison royale de Suede, & catholique assez ferme pour n'avoir pas réglé sa foi sur la lâche politique du roi son pere, rejetta la demande de ces sectaires audacieux, & se montra vivement offensé de ce qu'ils s'étoient assemblés sans son ordre. Tout ce qu'il leur accorda, par un ménagement nécessaire dans les circonstances, fut de leur laisser à chacun l'exercice de leur religion, tel qu'ils l'avoient avant lui, & de leur permettre de rétablir, comme ils pourroient, les édifices qu'on leur avoit abattus, ou brûlés.

Puffend. Hist. des princip. Etats de l'Eur. introd. t.2.

Etant parvenu deux ans après au trône de Suede, vacant par la mort du roi son pere, il tenta, mais sans fruit, d'y rétablir l'ancienne religion. Abraham Dandré, déterminé Luthérien, qui avoit toujours fait avorter les propos de conversion & de rétablissement du feu roi, avoit acquis, avec le titre d'arche-

vêque d'Upſal, un pouvoir beaucoup plus grand encore, pour contrarier le nouveau monarque dans ſes bons deſſeins. Ce prince n'eut pas même aſſez d'autorité, pour ſe faire couronner par le nonce du Pape, qu'il avoit amené pour cela de Pologne. Après bien des conteſtations entre le Roi & les Etats, il fut obligé, de l'avis du nonce même, de céder à la néceſſité, & pour comble de déſagrément, de recevoir la couronne par les mains de l'archevêque d'Upſal, l'ame de cette manœuvre. Les Etats exigerent de plus, qu'avant la cérémonie le Roi jurât ſolennellement qu'il n'y auroit point d'autre religion en Suede, que celle de la confeſſion d'Ausbourg. Voilà où la majeſté du diadême en eſt tôt ou tard réduite, par les nouveautés, par les réformes les plus ſpécieuſes, en matiere de religion.

Ces ſectes mutines ne s'accordoient pas mieux entre elles, qu'avec les Catholiques. A Torgaw en Saxe, dans une aſſemblée des Etats, les Luthériens demanderent qu'on fît une exacte recherche des Calviniſtes; qu'on leur ôtât le gouvernement des égliſes, & l'éducation de la jeuneſſe; qu'on les exclût même

de toutes les affaires publiques. On leur reprochoit de contrevenir à la formule de concordat qu'ils avoient signée, & d'inonder le public de libelles injurieux, composés contre ceux qui avoient daigné leur accorder le titre de freres, si peu mérité de leur part. Les demandes furent accordées, & les Calvinistes proscrits par un décret en bonne forme. Mais les souscriptions & les abjurations contradictoires inquiétoient peu ces rigoristes : tous ceux qui étoient suspects furent obligés de rétracter leurs sentimens par écrit, & d'abjurer les points de doctrine en quoi les Sacramentaires différoient de la confession d'Ausbourg. Ils prirent aussi-tôt leur revanche dans le Palatinat, où ils dominoient depuis que le prince Casimir y avoit introduit la réforme de Suisse & de France, à la faveur de la régence dont il étoit chargé pendant la minorité de l'électeur Fréderic IV, son neveu. Après la mort de Casimir, les Luthériens tenterent inutilement d'y rétablir l'exercice de leur religion : elle éprouva, de la part des Etats, une résistance invincible ; & les recommandations qu'elle mendia auprès de l'Empereur, ne lui attirerent qu'une

exclusion plus honteuse. C'est ainsi que tous les accords passés entre ces inconciliables sectes furent aussi souvent rompus que jurés.

Avant que la malheureuse Germanie eût ajouté cette scene nouvelle au spectacle déplorable qu'elle ne cessoit de donner, depuis que tant d'Eglises, autrefois si florissantes sous l'obéissance du siege apostolique, lui étoient devenues comme étrangeres; le Souverain Pontife Grégoire XIV étoit mort, après dix mois & dix jours de pontificat, le quinze d'octobre 1591. Le vingt-neuvieme jour du même mois, on lui donna pour successeur le cardinal Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, qui prit le nom d'Innocent IX. Dès son entrée au pontificat, il se conduisit avec tant de sagesse, & annonça de si bonnes vues, qu'il se rendit également recommandable au clergé, à la noblesse, au peuple & aux ministres étrangers. Mais ce fut encore un de ces pontifes qui font concevoir de grandes espérances, sans pouvoir, ni les remplir, ni les démentir : il mourut au bout de deux mois seulement, le trentieme de décembre. La mort précipitée de trois papes engagea les cardinaux à élire, le

Ciacon. Vit. Pontif. t. 4

ad an. 1592. De Thou. l. 103. trente janvier de l'année suivante 1592, le cardinal Hippolite Aldobrandin, qui n'avoit que cinquante-six ans, & qui étoit généralement estimé du sacré college. On ne pensoit point du tout à lui, quand le cardinal Peretti en fit la proposition, qui fut en un moment suivie de presque tous les suffrages. Lorsqu'il s'entendit proclamer, il se jetta par terre, & conjura le Seigneur de lui ôter la vie, si son élection ne devoit pas être avantageuse à l'Eglise. En se relevant, il prit le nom de Clément VIII. Il étoit né à Fano sur les côtes de la mer Adriatique, d'une famille noble, originaire de Florence. Pendant plus de treize ans qu'il occupa le S. Siege, sa conduite y fut telle qu'on devoit l'attendre des dispositions avec lesquelles il y étoit monté.

Il se laissa néanmoins tromper d'abord par les Espagnols & les ligueurs, au sujet des troubles qui agitoient la France; & dans le fond, il lui étoit bien difficile de découvrir la vérité, au milieu d'un peuple de cabaleurs tout-puissans à Rome, où ils répandoient sans gêne leurs malignes fictions, & fermoient, ou décrioient toutes les bouches qui auroient pu les confondre. Persuadé que la reli-

gion s'anéantissoit dans le plus chrétien des royaumes, & que le nouveau roi faisoit le malheur même temporel de ses sujets, le Pontife adressa un bref en forme de bulle au cardinal évêque de Plaisance, qui faisoit en France les fonctions de légat depuis la retraite de G[illegible] afin d'ordonner à tous les Fra[illegible] tholiques de se choisir un roi qui [illegible] fât leur croyance. Cette bulle ne m[illegible] qua point d'être enregistrée au Parlement de Paris : mais la chambre de Châlons rendit aussi-tôt un décret d'ajournement personnel contre le légat, & un arrêt contre l'enregistrement du bref. Survint un arrêt nouveau du parlement de Paris, qui condamna au feu l'arrêt de Châlons ; après que l'avocat général, pensionnaire des Espagnols, se fut emporté en invectives contre les magistrats de Châlons, & la personne même du Roi.

Henri IV sentant fort bien que ces combats de la plume & de la robe n'avoient rien de décisif, & qu'il ne pouvoit tenir sa couronne que de son épée, résolut, après une suite nouvelle de conquêtes, de réduire sous son obéissance la ville de Rouen, non moins impor-



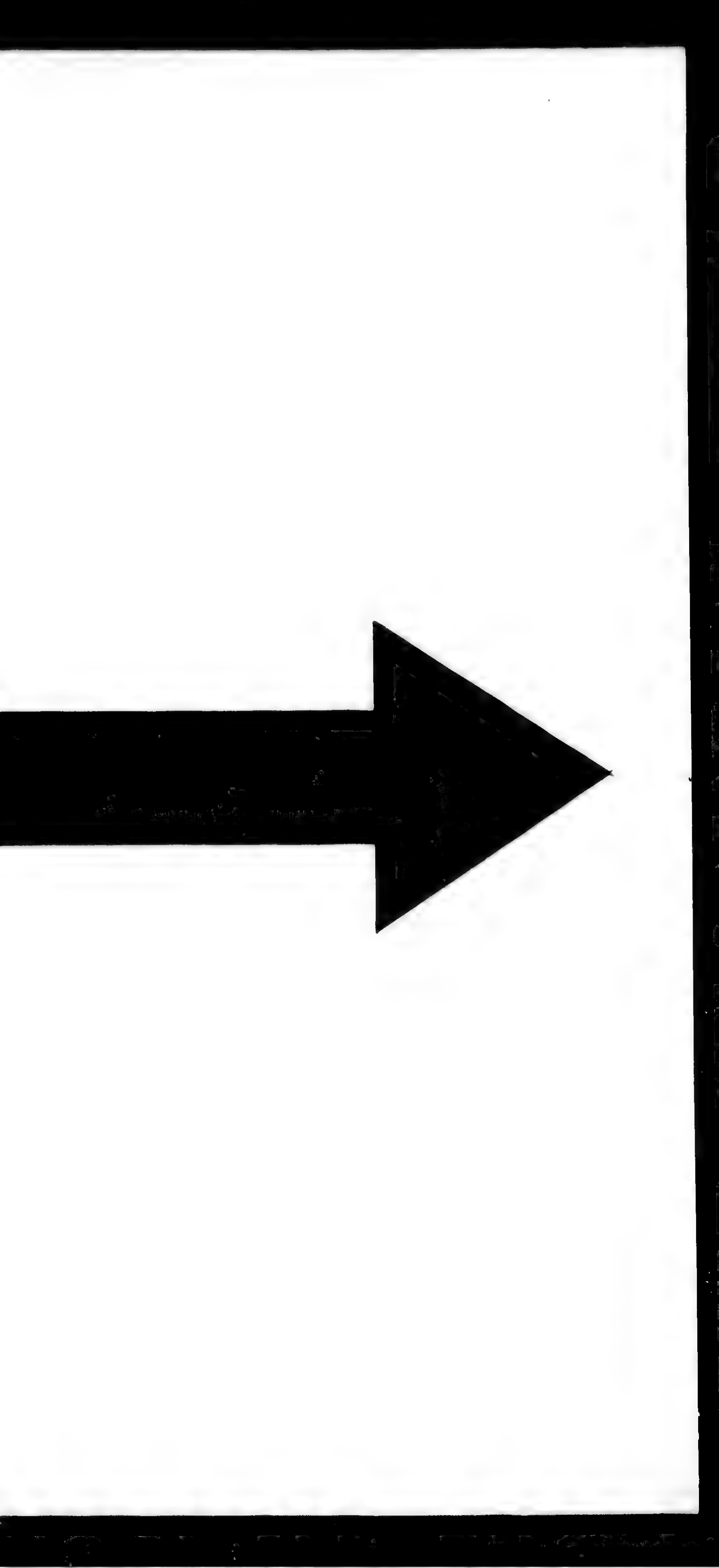
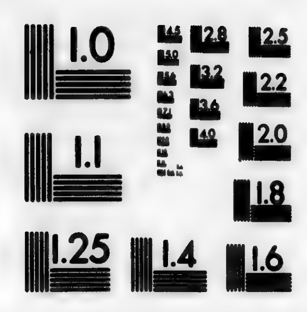


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8

tante par sa situation, que par son opulence & sa grandeur. Par les mêmes raisons, les Parisiens & le duc de Maïenne réclamerent le secours que leur avoit promis le duc de Parme à sa premiere expédition, & le presserent de venir mettre le comble à sa gloire & à leur bonheur, en sauvant Rouen, comme il avoit sauvé Paris. Cet homme sage, bien éloigné des idées gigantesques de Philippe II, qui disoit déjà *ma ville de Paris, mon royaume de France*, ne se prêtoit qu'à regret à l'entreprise chimérique de son maître. Cependant, comme on risquoit tout à ne point approuver ce despote altier, il ramena une armée nouvelle en France : mais content d'avoir fait lever le siege de Rouen, & pris la petite ville de Caudebec où il fut blessé, il reprit aussi-tôt la route des Pays-Bas, où il mourut l'année suivante. Henri IV, après avoir inutilement poursuivi le duc de Parme, qui justifia dans ses marches la réputation qu'il avoit de l'un des plus grands capitaines de son siecle, vint boucher les avenues de Paris en prenant les villes circonvoisines, en établissant des gardes sur les grands chemins & sur les rivieres.

Dans les provinces méridionales, le duc d'Epernon conserva au Roi la ville de Montauban, qui faisoit le boulevart principal de son parti dans ces contrées, & que le duc Scipion de Joyeuse avoit dessein de soumettre à la ligue. Joyeuse, pour se frayer la route à cette conquête importante, étoit venu mettre le siege devant Villemure, petite ville du voisinage. D'Epernon ne délibéra point, l'attaqua dans son camp, le força malgré sa vigoureuse défense; & pour comble de malheur, Joyeuse digne, au moins pour sa valeur, d'une fin plus brillante, fut emporté par son cheval dans la riviere, où il se noya.

Des deux freres qui lui restoient seuls du nombre de sept, dont deux déjà moissonnés dans les champs de Coutras, l'un étoit François, cardinal-archevêque de Toulouse, & l'autre Henri, autrefois comte de Bouchage, & pour lors frere Ange, Capucin. Les Toulousains ayant choisi l'archevêque, pour succéder à Scipion, dans le gouvernement de leur ville; il refusa cette place, comme peu convenable à son caractere, à raison de la conduite des armées à quoi elle enga-

De Thou, l. 103. Descall. Vie du P. Ange.

geoit. Le nom de Joyeuse apparemment étoit singuliérement cher aux Toulousains : il leur vint en fantaisie de s'adresser à frere Ange, qui d'abord rejetta cette proposition, en alléguant qu'il ne lui étoit pas permis de quitter l'état saint dans lequel il avoit fait profession. On loua sa piété : mais quantité de théologiens & quelques évêques déciderent, qu'il pouvoit en conscience quitter le cloître, après qu'on lui auroit obtenu la dispense de ses vœux, & même qu'il y étoit obligé sous peine de péché mortel, parce qu'il s'agissoit du salut de la religion. Ainsi quand, par le crédit du cardinal de Joyeuse, Rome eut accordé la dispense, on courut au couvent des Capucins, on en tira frere Ange, on l'amena au palais archiépiscopal; & là, aux acclamations d'une foule d'enthousiastes de tout état, cet homme à métamorphoses reprit par dévotion la cuirasse que la dévotion lui avoit déjà fait changer en froc, pour faire encore succéder par la suite le froc à la cuirasse. Il se borna d'abord à la partie militaire du gouvernement, dont le cardinal son frere se réserva la partie civile : dans la

suite il gouverna seul cette province, & s'y montra constamment un des plus fermes piliers de la ligue.

Le dix-sept mai de cette année 1592, mourut à Villa-real, au royaume de Valence en Espagne, S. Pascal Babylon, religieux de l'ordre de S. François. Il étoit né sous le chaume, dans une campagne du diocese de Siguença, & l'on y occupa sa jeunesse à garder les troupeaux jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, où Dieu lui inspira un saint attrait pour un autre genre de solitude. Il se retira dans un monastere de Cordeliers déchaussés : il y servit dans les plus bas offices pendant quatre ans, au bout desquels on lui donna l'habit de frere lai. C'est dans cet état, si vil aux yeux du siecle, que par un genre d'héroïsme d'autant plus admirable qu'il fournit moins à l'admiration vulgaire, c'est-à-dire par une persévérance paisible & invariable, durant vingt-huit ans qu'il vécut encore, dans la pratique de la pauvreté, de la patience, des austérités les plus rigoureuses, & d'une humilité qui faisoit disparoître à ses propres yeux toutes ses vertus, il parvint à une sainteté, que le ciel fit éclater à son tombeau par une multitude de

Papebr, & Baill. ad 17 Maii.

miracles. La bulle donnée par la suite pour sa canonisation, porte que c'est en toute assurance qu'on le place au nombre des Saints.

L'année suivante donna naissance à la congrégation de la doctrine chrétienne, dont l'instituteur fut César de Bus, né à Cavaillon, d'une famille noble, originaire du Milanès. Après quelques écarts de jeunesse, César prit une conduite édifiante & très-réglée, se démit de plusieurs bénéfices simples qu'il possédoit, & ne s'engagea dans la vie canoniale, sur la nomination de son évêque, que pour la convertir en une vie austere & pénitente. Quand il eut reçu l'ordre de la prêtrise, il montra un goût particulier pour catéchiser les fideles, & principalement les pauvres. Sa maniere judicieuse & méthodique s'accrédita, son zele exemplaire lui attira des imitateurs; & bientôt il se vit à la tête d'un bon nombre d'ecclésiastiques laborieux. Il écrivit alors au Pape, pour faire approuver cette association; & Clément VIII renvoya l'affaire à Taurusio, archevêque d'Avignon. Ce prélat plein d'estime pour la vertu de César, & pour une institution dont les fruits étoient déjà

célebres dans toutes ces contrées, ne se borna point à l'approuver : il lui donna dans sa ville archiépiscopale, l'église de Sainte Praxede, d'où elle fut transférée par la suite dans celle de S. Jean le vieux. Taurusio ayant été fait cardinal, fit confirmer cinq ans après par le S. Siege cette nouvelle congrégation. Le pieux fondateur, sans rien relâcher de son application à instruire, perdit la vue treize à quatorze ans avant sa mort, qui arriva le jour de pâques, quinzieme d'Avril 1607. Il a laissé des instructions familieres, qui sont encore recherchées. Cette congrégation fut unie par Paul V à la congrégation Italienne des Sommasques, puis rétablie par Innocent X en un ordre particulier, sous un général François. Elle se divise aujourd'hui en trois provinces, sous la dénomination d'Avignon, de Paris & de Toulouse.

Henri IV, nonobstant la dureté apparente de Clément VIII, avoit député à Rome, sous le nom des Catholiques, le cardinal de Gondi, & lui avoit adjoint Jean de Vivonne, marquis de Pisani, avec pouvoir de traiter en son nom. L'arrêt prononcé contre le bref du Pape, & l'ajournement de son légat n'étoient

que pour le peuple : le Roi étoit si éloigné de rompre avec Rome, qu'il ne voulut point entendre à établir un patriarche en France, comme le lui avoient proposé bien des évêques, qui, au point où l'on en étoit avec le S. Siege, se trouvoient fort embarrassés dans le régime ecclésiastique, & très-divisés de prétention, sur-tout par rapport à la collation des bénéfices.

Pendant ces négociations, que le Pape rejettoit publiquement & suivoit sous main, le duc de Maïenne, en qualité de lieutenant général du royaume, fut pressé vivement & comme forcé par les Espagnols, de concert avec le légat peu fidele aux instructions modérées du Pontife, d'assembler les Etats généraux, afin d'élire un roi catholique. Ils s'assemblerent en effet, le vingt-six de Janvier 1593 : mais ce qui sembloit devoir retarder au moins le triomphe du Roi, ne servit qu'à l'accélérer. Les Espagnols, sans plus se contraindre, proposérent crument de déferer la couronne à l'infante Isabelle, fille du roi Catholique ; & avec la même hauteur, que si déjà le royaume eût été une de leurs provinces. Ils eurent même l'imprudence de faire connoître

connoître que le dessein de Philippe étoit de marier l'infante à l'archiduc Ernest, fils de l'Empereur ; & par conséquent de mettre la France sous le joug de la maison d'Autriche. Maïenne indigné leur répondit, qu'ils comptoient apparemment conduire les François, comme les peuples stupides de l'Inde ; mais qu'il n'étoit pas encore temps de leur faire la loi ; quant à lui du moins, que cette découverte étoit une bonne leçon, pour qu'il ne se mît jamais dans le cas de devenir leur sujet. Après un pareil accueil fait à leurs prétentions, il fallut bien les adoucir. Ils proposerent alors de marier & de faire régner l'Infante avec le jeune duc de Guise. Mais outre que Maïenne n'avoit jamais prétendu travailler pour un autre, même de ses proches, & qu'il sentoit enfin l'impossibilité de retenir pour lui-même la souveraine puissance ; il songeoit sérieusement à tirer parti de sa position, pour faire un accommodement avantageux avec Henri IV. D'un autre côté, les sentimens François, au moment de passer sous une domination étrangere, se réveillerent dans le cœur de la noblesse. Il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux zélateur

qu'on avoit vu à la tête de la procession de la ligue, qui n'ouvrît aussi-tôt les yeux, & ne s'écriât avec transport : Non, je ne puis plus révoquer en doute ce que j'avois regardé jusqu'à présent comme une imputation calomnieuse des hérétiques ; non, les Espagnols, sous prétexte de religion, ne cherchent qu'à satisfaire leur ambition perfide. Eh quoi ! la loi Salique, révérée depuis douze cents ans, souffre-t-elle d'autres maîtres en France, que des enfans mâles de la maison régnante ? Si les Espagnols s'obstinent dans leurs desseins orgueilleux, ils auront pour ennemis, & moi-même, & tous les Catholiques de bonne foi. Le parlement séant à Paris, & jusqu'alors si timide, reprit tout son ancien courage, rendit un arrêt pour empêcher d'élever sur le trône aucun étranger, & pour annuller tout ce qui se feroit à cette fin, comme contraire à la loi Salique & aux autres loix fondamentales du royaume.

Enfin l'assemblée dont les Espagnols attendoient l'empire de la France, ne produisit que la conférence tenue à Surenne entre les Catholiques des deux partis, & la satire Ménippée, qui par le ridicule, si puissant sur l'esprit du

François, porta peut-être un coup plus funeste à la ligue, que la valeur même de Henri IV. Deux prélats distingués par leur dextérité & leur éloquence, furent chargés de porter la parole à Surenne, savoir Renauld de Beaulne, archevêque de Bourges pour les royalistes, & Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon pour les ligueurs. L'archevêque de Bourges commença par un tableau frappant des maux dont gémissoit le royaume divisé, & conclut par la nécessité de sacrifier les haines, les préventions, tous les intérêts particuliers, & de se réunir sous l'autorité d'un même roi. L'archevêque de Lyon, d'un style non moins pathétique, exalta tous les avantages de l'union : mais il ajouta qu'elle ne devoit être qu'entre Catholiques, & qu'elle ne pouvoit subsister sous un roi hérétique, sans ruiner la religion. Là-dessus, l'archevêque de Bourges ne manqua point de faire valoir les espérances que le Roi donnoit de se convertir : à quoi l'archevêque de Lyon répondit, que depuis trop long-temps il amusoit les peuples par ces vaines espérances, pour qu'on pût s'y fier davantage. Ainsi la difficulté se réduisoit-elle au seul article de la con-

version du Roi. Les Seigneurs qui lui étoient les plus affectionnés lui représenterent aussi-tôt, que jusqu'alors en effet il n'avoit donné que des paroles vagues; mais qu'au moment critique de voir créer un second roi dans son royaume, il falloit enfin quelque chose de plus précis & de plus satisfaisant. Toute sa cour lui fit les plus vives instances. Les seigneurs Catholiques prioient les Calvinistes de ne point s'opposer au bien commun; & plusieurs de ceux-ci, loin de les contrarier, les appuyerent de leurs propres sollicitations.

Davy-du-Perron, savant aimable, en grande estime auprès du Roi, & qui lui-même avoit été Calviniste, commença dès-lors l'instruction du prince; par de simples conversations, il est vrai, mais qu'il amena insensiblement à des conférences réglées, où l'on appella les évêques & les docteurs réputés les plus habiles, tant parmi les ligueurs que parmi les royalistes. Le légat & les Espagnols firent en vain les plus grands efforts, pour empêcher au moins ceux-là de s'y trouver. La crainte de voir périr la religion, étoit la seule chose qui eût assoupi dans le cœur des François leur amour pour le

Roi : elle reprit une activité qui n'écouta plus rien, aux premiers pas qu'ils lui virent faire pour rentrer dans le sein de l'Eglise. La treve qu'en même temps il accorda aux Parisiens, dans l'excès des maux qu'ils souffroient, réveilla tout leur attachement pour l'auguste maison qui leur donnoit moins des maîtres que des peres. Henri, libre de préventions, doué d'un esprit excellent & d'une franchise à jamais renommée, connut & confessa la vérité, aussi-tôt qu'il l'eut considérée avec attention. Sur les réponses données aux objections qu'il n'avoit pas laissé de faire, il remercia ingénument les évêques de lui avoir appris ce qu'il avoit ignoré jusque-là. Mais quelle que soit la conviction de l'esprit, ajouta-t-il avec protestation, ce n'est qu'à la bonté & à la puissance infinie de Dieu que je dois le changement de mon cœur. Dans le cours des conférences, auxquelles assistoient plusieurs docteurs ou ministres Calvinistes, du Perron ayant fait convenir Morlai, Roltam & Salettes, qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine; quoi ! vous tombez d'accord, leur dit le Roi, qu'on peut faire son salut dans la religion des Catholiques ? Pour eux au

Mém. d'Aubigné.

contraire, ils tiennent qu'on ne peut que se damner dans la vôtre. Certes, la matiere est d'assez grande importance, pour s'attacher au parti le plus sûr : je ne vois pas même que la prudence permette d'en délibérer davantage. L'abjuration fut aussi-tôt résolue, & assignée au dimanche, vingt-cinq de Juillet, dans l'église de St. Denys.

Mém. de la Ligue, t. 5. p. 403.

Au jour marqué, le Roi se rendit le matin à la porte de l'église de l'abbaye, suivi des princes, des officiers de la couronne, des Seigneurs Catholiques, & d'une foule de peuple accourue de Paris, malgré les défenses & les censures du légat. L'archevêque de Bourges, grand aumônier de France, en habits pontificaux, attendoit à l'entrée, accompagné de tous les religieux de l'abbaye, d'un grand nombre de prélats, & même du jeune cardinal de Bourbon, désabusé des folles prétentions qu'il avoit eues à la couronne. L'archevêque demanda au Roi, suivant le cérémonial, qui il étoit, & ce qu'il souhaitoit. Je suis, répondit-il, Henri roi de France & de Navarre, qui désire d'être reçu dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Le voulez-vous sincérement,

reprit le prélat? Je le veux, & le souhaite de tout mon cœur, répondit le prince; & sur le champ s'étant mis à genoux, il fit en ces termes sa profession de foi: Je promets & jure, à la face du Dieu tout-puissant, de vivre & mourir dans la religion Catholique, Apostolique & Romaine, de la protéger & de la défendre au péril de ma vie, & je renonce à toutes les hérésies contraires à sa doctrine. Le Roi remit cette formule par écrit entre les mains de l'archevêque, qui à voix haute lui donna l'absolution des censures encourues pour l'hérésie qu'il avoit jusque-là professée. A l'instant, toute l'assemblée se mit à bénir Dieu, & à crier, *vive le Roi*, avec des transports & une ivresse de joie que l'adulation ne sut jamais contrefaire. Il fut conduit de là au grand autel, où après l'avoir baisé & fait le signe de la croix, il réitéra son serment sur les saints évangiles; puis sous un pavillon dressé derriere l'autel, il fit sa confession secrete à l'archevêque, tandis qu'on chantoit le *Te Deum*. Après s'être confessé, il entendit la grande messe, avec une modestie & une dévotion exemplaire, qui parut encore redoubler à l'élévation de

la sainte hostie. Il assista aussi pieusement à tous les autres offices ; & le même jour, il alla à Montmartre rendre grace à Dieu de sa conversion, sur les tombeaux des saints martyrs, dont la France tenoit la foi qu'il avoit le bonheur de recouvrer.

Il parut bien alors quel esprit animoit les chefs & tous les arcs-boutans de la ligue. Ils avoient toujours protesté qu'ils ne combattoient que pour la religion, & ils n'avoient demandé qu'un roi Catholique, afin de la mettre en sûreté. Le prince qu'ils rejettoient avoit enfin repris la religion de ses peres, dans le temps que ses armes prospérant de tous côtés, ne permettoient pas d'attribuer sa démarche à la crainte, encore moins à l'hypocrisie, d'ailleurs si opposée à la franchise généralement connue de son caractere. Cependant il n'y eut point d'imputations en ce genre dont les ligueurs ne s'efforçassent de le noircir, jusque dans les chaires des meilleures églises de Paris. Jean Boucher*, entre autres, ne trouvant point que sa paroisse de S. Benoît fût un champ assez vaste, prononça dans l'église de S. Meri, pendant neuf jours consécutifs, des déclamations que nous avons encore, & qui affirmoient,

dans le ſtyle outrageant de la ligue, que la converſion du Béarnois n'étoit que le jeu d'une hypocriſie infernale. Mais ce genre de calomnie prenant mal, il fallut recourir à d'autres manœuvres. Suivant les principes du légat, ou des Eſpagnols qui le régiſſoient à leur gré, on répandit parmi le peuple, que la converſion du Navarrois, hérétique endurci, fauteur, défenſeur & chef déclaré des hérétiques, mais ſur-tout comme hérétique relaps; que ſa converſion, quelle qu'elle fût, le rendoit radicalement & irrémédiablement incapable de porter la couronne; qu'il ne pouvoit même être abſous en aucune maniere, ſinon par le Souverain Pontife; que l'abſolution des évêques étoit de toute nullité; & que ceux qui s'attachoient à ce roi prétendu, demeuroient tous ſous l'anathême de l'Egliſe.

Dans l'abſolution donnée au Roi, l'archevêque de Bourges, de concert avec les autres prélats, avoit mis cette clauſe, *ſauf l'autorité du S. Siege apoſtolique*, pour donner à entendre qu'une preſſante néceſſité avoit mis dans le cas de ne pas ſuivre les regles ordinaires, & qu'on avoit agi ſur une permiſſion préſomptive; qu'on ſe propoſoit de faire

énoncer. Le Roi avoit promis en même temps d'envoyer une ambaſſade d'obédience à Rome. Dès qu'il eut abjuré, il choiſit le duc de Nevers pour ſon ambaſſadeur : mais comme il n'ignoroit pas toutes les manœuvres pratiquées à Rome par les reſtes furieux de la ligue, par les Eſpagnols, par des Calviniſtes même, pour fermer à ſon ambaſſadeur l'accès de la chaire pontificale; il le fit précéder par un agent moins remarquable, qu'il chargea d'une lettre remplie de tous les ſentimens de foi & d'obéiſſance que pouvoit déſirer le vicaire de J. C. Les prélats & les docteurs royaliſtes y joignirent des lettres également ſatisfaiſantes de leur part, afin de ne laiſſer aucun ombrage ſur leur foi, ni ſur la régularité même de leur conduite, autant que la néceſſité l'avoit permis. Cette négociation cauſa autant de ſoucis à Henri IV, & l'occupa preſque auſſi long-temps, que la réduction de ſon royaume.

Au moins la Provence d'un côté, & de l'autre preſque toute la Picardie, les villes de Meaux, d'Orléans, de Bourges, de Lyon, grand nombre de ſeigneurs, & Paris même ſe ſoumirent beaucoup plus tôt à ſa puiſſance. Mais

avant la soumission de la capitale, Henri imprima un nouveau degré de respect à ce peuple religieux, en se faisant imprimer à lui-même le caractere sacré de l'oint du Seigneur. Comme la ville de Reims, asservie depuis long-temps aux princes Lorrains, étoit encore sous la puissance des ligueurs, il se fit sacrer dans la ville de Chartres ; & au lieu de la sainte ampoule qui se conserve à Reims, on se servit de celle de Tours ou de Marmoutier, qu'on disoit également avoir été apportée du ciel, du temps de S. Martin, qu'elle guérit d'une blessure dangereuse.

Le duc de Maïenne ayant ôté le gouvernement de Paris au comte de Belin, devenu suspect, l'avoit donné au comte de Brissac, qui avoit été jusque-là un des plus déterminés ligueurs. Mais Brissac voyant le roi catholique & sacré, ne songea plus qu'à tirer parti de sa place, en s'accommodant avec un Roi, qui étoit tout ce qu'on avoit désiré. Tandis que Maïenne, sous prétexte de recevoir sur la frontiere de Lorraine un nouveau secours d'Espagnols, alloit prendre sa résolution derniere avec les princes de sa maison ; le nouveau gouverneur fit ses

conditions avec le Roi, prit ſes meſures avec les capitaines de quartier, choiſis depuis le châtiment des Seize entre les bourgeois les plus eſtimés, fit ſortir une partie de la garniſon, ſous prétexte d'aller enlever un convoi parti de Paléſeau ; & le 22 mars 1594, à quatre heures du matin, il introduiſit dans la ville les troupes du Roi. Elles entrent en ſilence, parcourent les rues en ordre de bataille, s'emparent ſans obſtacle, des places, des carrefours, de la tête des ponts, & des deux châtelets. Un ſeul corps de garde Eſpagnol fit mine de réſiſter, & fut haché ſur le champ; les autres ſe diſſiperent : tous les factieux ſe renfermerent tremblans dans leurs maiſons. Pour le Roi, il ſe regarda auſſi-tôt & ſe comporta, comme un pere au milieu de ſes enfans. Ce jour-là même, les boutiques furent ouvertes, on travailla, ou l'on ſe réjouit ; & Paris fut auſſi tranquille, que ſi jamais il n'y eût été queſtion d'hoſtilités.

Le Roi, à ſon entrée dans la ville, avoit invité le légat du Pape à le venir voir : ſur le refus de ce prélat, il le fit reconduire en ſûreté & avec honneur. Les troupes Eſpagnoles, avec l'ambaſſa-

deur de cette nation, sortirent aussi le même jour, avec les honneurs de la guerre, que le comte de Brissac avoit stipulés pour elles. Le Roi les alla voir passer; & comme elles défiloient devant lui, ce prince, à qui tout le sérieux des affaires n'ôtoit rien de sa liberté d'esprit, ni de la gaîté de son humeur, leur dit en riant: Messieurs, saluez de ma part le roi votre maître; mais dites-lui bien de n'y plus revenir. En quelques jours, les plus hardis ligueurs vinrent à la soumission. La faculté de théologie donna l'exemple, en rétractant les décrets que lui avoit dictés le vertige du temps. Toutefois Charle de Pellevé, créature de la maison de Lorraine qui l'avoit poussé jusqu'au cardinalat, donna tout au contraire un triste exemple de l'excès où peuvent aller le dépit & la prévention du fanatisme. Il étoit malade à Paris, lorsqu'on vint lui dire que le Roi étoit maître de la ville. Il entra dans une agitation si violente, qu'il en perdit la raison sur le champ, & la vie peu de jours après. Le jeune cardinal de Bourbon, fils de Louis prince de Condé, ayant eu le même sort presque dans le même temps, on ne manqua pas de dire qu'il

Mém. de l'Etoile, t. 2. p. 204. Ciacon. t. 3. p. 104.

étoit mort aussi de chagrin, parce que la conversion de Henri IV lui ôtoit toute espérance de monter sur le trône, comme il s'en étoit véritablement flatté. Cependant, les gouverneurs de la Bastille & du château de Vincennes remirent ces places. Villars Brancas, gouverneur de Rouen, ne tarda point à les imiter. Laon plia sous les armes de Henri. En quelques mois, presque toutes les bonnes villes, les provinces entieres jusqu'aux extrémités du royaume, & les seigneurs les plus jaloux de la souveraineté, sans en excepter le duc de Guise, reconnurent leur maître. Conquête d'autant plus glorieuse à Henri, aussi bien que le titre de grand qu'il reçut alors, que sa bonté y eut encore plus de part que sa valeur. Non seulement il accorda un pardon général pour tout le passé, mais il prodigua les charges lucratives & les rangs d'honneur à ses anciens ennemis, au point d'exciter les murmures de ses amis constans. Jamais il n'exerça tant la bienfaisance, qu'au moment où sa vengeance ne rencontroit plus d'obstacles.

Il se trouva néanmoins un monstre, qui pensa replonger la France dans l'a-

bîme de calamités, dont ce bon prince la faisoit à peine sortir. Le Roi, arrivé depuis peu de Picardie, fut blessé d'un coup de couteau, par Jean Châtel, fils d'un marchand drapier de Paris. Heureusement, Henri toujours humain se baissoit dans ce moment, pour relever deux officiers qui s'étoient jettés à ses genoux. Le coup dirigé à la gorge, porta sur la bouche, & cassa une dent, qui prévint une blessure plus dangereuse. Déjà Pierre Barriere, sans autre motif connu que le fanatisme du temps, avoit résolu le même parricide : mais dénoncé par un Jacobin, il avoit été pris & puni, avant de procéder à la consommation de son crime. On interrogea plus rigoureusement Châtel ; il fut appliqué à d'affreuses tortures, & dit simplement qu'il avoit étudié trois ans chez les Jésuites, & qu'il leur avoit ouï dire, ainsi qu'à bien d'autres prêtres & religieux, qu'on devoit défendre la religion en toute maniere contre l'impiété des tyrans. On envoya des commissaires visiter leur collége : on trouva dans la chambre du pere Guignard leur bibliothécaire, des écrits injurieux au Roi, & sur-tout à la mémoire de son prédécesseur. Le biblio-

thécaire mis entre les mains de la justice, représenta inutilement qu'il y avoit une amnistie générale. Toujours il demeuroit coupable, pour avoir conservé des écrits qu'il devoit brûler. Châtel fut écartelé, Guignard pendu, & les Jésuites chassés du royaume, à l'exception du ressort de quelques parlemens mieux disposés à leur égard. Le Pape se montra extrêmement sensible à leur désastre, & dit à Arnaud d'Ossat, agent de la reine douairiere en cour de Rome & depuis cardinal, que s'il y avoit quelques coupables parmi eux, il étoit juste de les punir; mais qu'il étoit contraire à l'équité & à toute raison, de faire retomber la faute de quelques particuliers sur toute une compagnie qui méritoit bien de l'Eglise, & qui alors même s'employoit vivement pour la réconciliation du Roi Henri avec le S. Siege.

15e. Lettre du Cardin. d'Off. à Viller. t. 1. p. 372.

Et comme on vouloit encore chasser les Capucins, les Minimes & les Chartreux, qui, aussi bien que les Jésuites, avoient demandé, avant de reconnoître le Roi, que son absolution eût été ratifiée à Rome; le Pontife ajouta, qu'en montrant ainsi tout ce que les Huguenots pouvoient en France, on s'y prenoit mal

pour obtenir cette absolution. On ne peut pas dissimuler que les Jésuites, uniquement attentifs au danger d'un schisme, n'aient porté trop loin, ou, pour mieux dire, n'aient étendu à trop d'objets leur attachement pour la chaire qui est le centre de l'unité. On ne justifiera jamais, ni les mauvais procédés qu'eurent plusieurs d'entre eux contre leur confrere Edmond Auger, parce que ce génie supérieur sentoit & s'efforçoit de faire sentir au roi Henri III, dont il étoit confesseur, tout ce qu'un zele de faction, c'est-à-dire tout ce que la ligue pouvoit avoir de funeste ; ni l'assistance de maîtres sensés & savans, avec leurs disciples, à des processions armées ; ni l'activité cabaleuse du pere Claude Marthieu, tantôt à Rome, tantôt à Paris, & colporteur si assidu de suppliques séditieuses, ou de rescrits subreptices, qu'il fut surnommé le courier de la ligue. Temps à jamais déplorable, où un vertige universel avoit étourdi toute la nation ! Et quel fut, entre les compagnies mêmes les plus honorées, quel fut au moins le corps nombreux à qui l'on n'eut rien à reprocher, & qui en même temps néanmoins ne se soit rendu recommandable dans plusieurs de ses mem-

bres ? Si l'on vit dans l'ordre de Saint Dominique un Jaque Clément, & un Edmond Bourgoin, prieur & instigateur de Clément ; on y trouva aussi, dans le pere Séraphim Bianchi, quoiqu'ultramontain, un homme plein de sens & de vertu, qui déroba le Roi à la main parricide de Barriere. Mais quittons une matiere si affligeante pour les François, devenus tout différens de ce qu'ils étoient alors, & laissons-la pour toujours ensevelie dans l'obscurité profonde, où le grand Henri lui-même en voulut anéantir jusqu'à la mémoire.

Cambd. Annal. regn. Eliss. ad an. 1593.

La reine d'Angleterre, Elisabeth, son amie zélée, n'apprit pas sans beaucoup de chagrin, qu'il étoit rentré dans le sein de l'Eglise. Quelle cuisante douleur, lui écrivit-elle, quel accablement de tristesse n'ai-je pas ressenti à cette nouvelle ! Bon Dieu ! quelle foi peut-on faire aujourd'hui sur les hommes ! & dans quel siecle étonnant vivons-nous ! Mais pouvez-vous attendre une bonne issue, d'une pareille démarche ? Ne craignez-vous pas d'être abandonné de celui qui vous a soutenu si visiblement jusqu'ici par sa toute-puissance ? J'espere qu'un meilleur esprit vous inspirera une résolution meilleure. Quant à l'amitié

que vous m'offrez comme à votre bonne sœur, je sais de mon propre cœur que je l'ai méritée ; & je ne m'en repens pas : mais je ne puis plus être votre sœur de pere, depuis que vous en avez adopté un qui ne m'ôtera jamais rien de mes sentimens pour celui que Dieu me connoît. La lettre étoit signée en ces termes : *Votre bonne sœur à la vieille mode, & nullement à la nouvelle, Elisabeth.* Henri ne fut pas étonné d'une saillie d'humeur, à laquelle il s'étoit attendu. L'étrange zélatrice, de son côté, ne laissa pas de conclure avec lui, assez peu de temps après, une alliance offensive & défensive.

Les Espagnols brouilloient sans cesse, dans les îles Britanniques. Toujours amusé par le fantôme de la monarchie universelle, Philippe II, en opprimant la France, cherchoit encore à introduire ses armées en Ecosse, au moyen des troubles, pour envahir d'abord ce royaume, & de là revenir sur celui d'Angleterre. Il y employa, comme en France, le motif de la religion ; & l'on échauffa les têtes de ces remuans insulaires, par l'espoir de voir bientôt sur leurs côtes une flotte redoutable. Des catholiques séduits répandirent dans le

Ibid. ad an. 1594.

public, un ouvrage qui attaquoit les droits du roi d'Ecosse à la couronne d'Angleterre, & qui excitoit à élire un roi, ou plutôt une reine catholique; puisqu'on y proposoit nommément cette infante Isabelle qu'on avoit déjà prétendu faire reine de France, & qu'ici l'on faisoit descendre du fameux Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre. Des prêtres furent accusés de conspirer avec une partie de la noblesse d'Ecosse, pour la défense de la religion. Les historiens Anglicans assurent même que le projet fut formé d'empoisonner Elisabeth, & qu'à cette fin l'on proposa cinquante mille écus à son médecin le juif Lopez. Imputation fort suspecte sans doute, sous le regne d'une persécutrice, à qui la fiction coûtoit encore moins que le sang : mais l'attentat réitéré du turbulent comte de Bothuel contre la vie du roi d'Ecosse, & ses complots avec les comtes de Hunthlei, d'Argus & d'Evrol pour perdre les Ecossois les plus attachés à leur souverain, furent du moins assez vraisemblables pour le faire déclarer par les Etats traître à la patrie. Tout l'effet de ces cabales, vraies ou controuvées, fut d'attirer un redoublement de persécution aux catholiques

d'Angleterre, & de porter, à la ſollicitation impérieuſe d'Eliſabeth, des loix très-ſéveres contre ceux d'Ecoſſe.

Pendant que l'on conſommoit ainſi la ruine de l'Egliſe Britannique, mourut à Rome le cardinal Guillaume Alain, l'un de ſes derniers ornemens, & de ſes plus zélés défenſeurs. Il étoit né à Lancaſtre, d'une famille illuſtre & opulente; mais il aima mieux, comme il le diſoit lui-même, vivre dans l'indigence hors de ſa patrie, que d'y jouir d'une abondance funeſte à ſa religion. Toujours appliqué néanmoins à maintenir ſes compatriotes dans la foi de leurs peres, à Louvain, à Reims, à Rome, qu'il habita ſucceſſivement, il fit bâtir & gouverna des ſéminaires nombreux, où il n'omit rien pour établir ſolidement dans la foi & la piété les jeunes Anglois qui, à ſon exemple, préféroient la religion à la fortune. Ce furent-là, pour ainſi dire, autant de pénieres d'apôtres, de confeſſeurs, de martyrs intrépides, que ni les priſons, ni les tortures, ni la peine de mort n'empêcherent jamais de cultiver les derniers germes de la foi dans leur nation, qui eſt redevable à leurs ſoins du

peu qu'elle en conſerve. Alain dont la doctrine égaloit la vertu, fut auſſi employé, avec le ſavant Bellarmin & le cardinal Colonne, à la réviſion de la bible ſelon la vulgate, imprimée par ordre de Sixte V, & revue par les ſoins de Clément VIII.

Gallon. Vit. S. Phil. Ner. Baill. ad 26. Maii.

Le jour de la Fête-Dieu de l'année ſuivante 1595, mourut auſſi à Rome S. Philippe de Neri, fondateur de la congrégation Italienne de l'Oratoire. Au premier chapitre tenu huit ans auparavant, on l'avoit élu ſupérieur général & perpétuel ; en arrêtant néanmoins qu'après lui les généraux ſeroient renouvellés tous les trois ans : mais quatre-vingts années d'âge & des infirmités conſidérables l'avoient engagé à ſe démettre en 1592, malgré tous les efforts que fit unanimement la congrégation pour l'en détourner. Il fit mettre en ſa place le ſavant Baronius, qu'il avoit déjà engagé à compoſer les annales de l'Egliſe, & qui ne quitta cette dignité, au terme des ſtatuts, que pour être honoré de celle de cardinal, avec Taurusius, autre pere de l'oratoire. Aſſez long-temps, cette inſtitution édifiante n'avoit eu aucun réglement par écrit, bornée à

la pratique des vertus de l'évangile, & principalement de la charité, que le saint instituteur disoit tenir lieu de toutes les regles.

Cependant le nombre des peres augmentant chaque jour; à leur priere, & pour l'uniformité, le saint dressa des statuts & des constitutions, que le pape Grégoire XIII confirma : mais conservant toujours son goût dominant pour la noble impulsion de la charité évangélique, il posa pour fondement, qu'on ne feroit jamais de vœux dans sa congrégation, quand même ceux qui pourroient par la suite proposer d'en faire surpasseroient les autres en nombre. Un autre statut, également opposé à l'esprit de la plupart des congrégations qui ne pensent qu'à s'étendre, c'est qu'il n'y aura qu'une seule maison de l'Oratoire à Rome, & qu'elle ne se chargera du gouvernement d'aucune autre. On veut que celles qui se formeront dans les lieux divers, se reglent sur celle-ci; mais qu'elles se gouvernent chacune séparément, en sorte qu'elles fassent autant de corps indépendans les uns des autres. Il y eut néanmoins par la suite une exception pour le chef-lieu, c'est-à-

Inst. Congr. Orat. c. 1. n. 4, &c.

dire pour la maison de Rome, qui a trois maisons unies, celles de Naples, de Lanciano & de San-Severino. Son gouvernement est composé d'un supérieur-général, qu'on nomme Pere, & de quatre prêtres assistans. Le supérieur doit avoir au moins quarante ans, & quinze ans de congrégation. Il est élu à la pluralité des voix, par les prêtres de la maison, qui y ont demeuré dix ans. A l'égard des sujets, on n'y en admet point avant l'âge de vingt-deux ans, ni après celui de quarante-cinq. Quand ils y en ont passé trois, ils sont réputés membres de la congrégation. Alors on ne peut les renvoyer que pour des fautes grieves, jugées telles par les deux tiers des prêtres qui ont dix ans de congrégation. Leurs fonctions consistent dans l'assiduité à la priere, dans l'étude & la méditation des saintes lettres, & dans l'instruction des peuples, qu'ils rassemblent chaque jour pour cela dans leurs oratoires ou églises. Le pieux instituteur avoit tant d'attrait pour la contemplation des choses éternelles, qu'il y passoit des journées entieres, & quelquefois, à ce que racontent les historiens de sa vie, des quarante heures de suite.

ſuite. Il n'interrompoit ſes communications intimes avec Dieu, que pour travailler au bien de ſon ordre, ou au ſalut des peuples. Il fut néanmoins accuſé de tenir des aſſemblées ſuſpectes, & de ſemer des nouveautés pernicieuſes; tant il eſt néceſſaire que les plus pures vertus ſoient toujours épurées. On lui défendit de prêcher, on lui interdit le miniſtere de la confeſſion; & il ſe ſoumit avec une humilité, qui ne fut pas la moindre preuve de ſon innocence. Il étoit généralement regardé comme un ſaint, quand il mourut; & les miracles éclatans qui s'opérerent auſſi-tôt après, changerent la préſomption en certitude & en vénération publique. On commença ſous le pontificat même de Clément VIII à procéder à ſa canoniſation, qui fut terminée ſous Grégoire XV. Nous avons trois hiſtoires de ſa vie, où il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût moins inſéré de choſes extraordinaires, & ſurtout de ces particularités tellement ſecretes de leur nature, qu'il eſt comme impoſſible d'en adminiſtrer des preuves ſatisfaiſantes. Tout le monde révere la ſainteté; mais la ſimplicité n'eſt pas goûtée de tout le monde.

Après deux ans de catholicité & de négociation de la part du roi Henri IV en cour de Rome, Clément VIII enfin ne doutoit plus que ce prince ne fût véritablement converti. Ce Pontife avoit refusé l'ambassade de Henri, comme d'un souverain qu'il ne reconnoissoit pas, & avoit toujours traité le duc de Nevers, sous le personnage d'ambassadeur, avec une dureté apparente; quoiqu'il l'accueillît avec bonté, & l'eût même entendu bien des fois sur l'objet de sa commission, mais comme simple particulier. Il ne prétendoit que l'éprouver, & gagner du temps pour déconcerter la cabale Espagnole, qui faisoit le plus grand obstacle à la réconciliation du Roi. On connoissoit cette disposition du Pape, par le cardinal Tolet, le premier des Jésuites qui eût été élevé au cardinalat, & qui avoit la confiance du pape Clément, dont il tenoit cette dignité. Quoiqu'Espagnol de naissance, ce prélat aussi renommé pour sa droiture & sa probité que pour ses lumieres, se montra fort zélé pour le Roi Henri, dans tout le cours de cette affaire. Après Dieu & Clément, dit d'Ossat dans une de ses lettres à Villeroi, le Roi doit

ſon abſolution au cardinal Tolet. Ce prince en fut ſi perſuadé & ſi reconnoiſſant, que dans la ſuite, auſſi-tôt qu'il eut appris la mort de Tolet, il fit célébrer pour lui un ſervice ſolennel dans la cathédrale de Paris. Clément VIII lui-même laiſſoit percer en mille rencontres ſon penchant pour le Roi. Quand on lui demandoit, comme il arrivoit journellement, quelque marque nouvelle de ſévérité contre la France; le feu, répondoit-il, eſt aſſez grand dans ce malheureux royaume, ſans l'allumer d'avantage; & que le Roi catholique ne fait-il un ſi bon uſage de ſes armes, que celles de l'Egliſe ne lui ſoient pas néceſſaires. Le duc de Nevers ſortit cependant de Rome, ſans avoir été reconnu pour ambaſſadeur; mais il ne manqua point de rapporter au Roi, dans le ſtyle d'un militaire piqué, que le vrai moyen d'obtenir ſon abſolution, étoit de prendre des villes, & de gagner des batailles.

En effet, quand le Roi, après tant d'autres ſuccès, ſe fut rendu maître de ſa capitale, preſque tous les obſtacles parurent levés. Juſque-là, d'Oſſat peu célebre encore, & agent ſecret ſeulement,

avoit entretenu la négociation, tantôt avec le cardinal Tolet, tantôt avec le S. Pere en des audiences privées. Il détruisoit les calomnies & les nouvelles avantageuses des ligueurs, il répandoit à propos les véritables : pour tout dire en deux mots, ce pauvre orphelin de Gascogne, laissé à l'âge de neuf ans, sans pere, sans mere, sans bien, commença dès cette premiere entreprise à mériter la réputation d'un négociateur qui ne fit jamais une fausse démarche, & qui sut allier dans un degré éminent la probité avec la politique, dont ses lettres sont un chef-d'œuvre. L'affaire n'avançant point à son gré, il s'entendit avec l'auditeur de Rote, Séraphin Olivier, dévoué à la France. Olivier étoit un de ces hommes à bons mots, à qui l'on permet de tout dire, & qui s'étoit rendu singuliérement agréable au Pape. Clément qui le traitoit avec beaucoup de familiarité, lui demanda un jour ce qu'on disoit à Rome des troubles de France. On dit, répliqua librement Olivier, que Clément VII a perdu l'Angleterre par sa précipitation, & que Clément VIII par ses lenteurs perdra la France. Cette parole, adressée à un Pape

qui aimoit véritablement la religion, fit sur lui le plus grand effet.

Henri IV savoit tout ce qui se faisoit & se disoit à Rome ; il y fit renouveller ses protestations d'attachement à la religion catholique, & fournit quelque détail des mouvemens qu'il se donnoit pour la rétablir dans tous ses droits, & dans une pleine sûreté. Ce qui plut sur toute chose au S. Pere, c'est que le Roi, à la persuasion du cardinal de Gondi, très-bien initié dans les affaires de Rome, avoit retiré des mains des Huguenots le jeune prince de Condé, regardé comme l'héritier de la couronne, parce que le roi n'avoit point encore d'enfant. Le Pape enchanté de ces nouvelles, prit sans plus délibérer la résolution de conclure, & chargea d'Ossat de mander à son maître, qu'il pouvoit envoyer à Rome ses représentans. Le roi fit partir du Perron, avec ordre de se joindre à d'Ossat, & de traiter en commun tout ce qui regardoit cette affaire.

Le Pape cependant craignoit encore d'offenser le dangereux Philippe II, dont la plupart des cardinaux étoient créatures ; leurs cabales soutenues par un prince tout-puissant en Italie, &

presque en Europe, pouvant lui susciter à lui-même les plus terribles affaires. Pour qu'au moins Philippe n'eût pas à se plaindre qu'on eût méprisé ses raisons sans les avoir entendues, Clément lui dépêcha un cardinal, & le fit prier de ne point s'opposer à la réconciliation du roi de France avec le S. Siege, en cas que le consistoire, au jugement duquel il étoit résolu de soumettre absolument cette affaire, y donnât son approbation à la pluralité des voix. Le roi d'Espagne assuré par son ambassadeur en cour de Rome, que la très-grande partie des cardinaux opineroient indubitablement selon ses vues, craignit de faire un personnage trop visiblement odieux, & ne refusa point; mais il ne consentit pas non plus, afin de se ménager quelque subterfuge, à tout événement : il prit le parti de traîner sa réponse, jusqu'à ce que l'affaire eût été décidée. Le Pontife attend le temps nécessaire pour la réponse, & ne recevant rien, il convoque le consistoire; mais il déclare en même temps, que l'importance de cette matiere exige plus d'attention qu'aucune autre, & qu'il veut pour cela écouter chaque cardinal en particulier. Il se ren-

doit ainſi maître des ſuffrages, ſentant fort bien que peu d'opinans, tête à tête avec lui, oſeroient le contredire, & pouvant d'ailleurs ne rapporter de leurs avis que ce qu'il jugeroit à propos. Ayant trouvé dans les cardinaux la docilité qu'il avoit prévue, il tint auſſi-tôt le conſiſtoire, où néanmoins le cardinal Colonne oſa réclamer : mais le Pontife, en quelques paroles fort ſeches, lui ferma la bouche, & conclut incontinent à donner l'abſolution.

Il ne s'agiſſoit plus que des conditions ſous leſquelles on la donneroit : le Pape les régla auſſi en particulier, avec du Perron & d'Oſſat, nommés à cet effet ambaſſadeurs de Henri. La plus grande difficulté qu'ils éprouverent, fut pour maintenir la monarchie dans toute l'indépendance dont elle jouiſſoit depuis ſon établiſſement. Quelques miniſtres du Pape y voulurent donner atteinte, par des clauſes propres à faire entendre que Henri ne régnoit qu'en vertu de ſon abſolution : mais les ambaſſadeurs ſe montrant intraitables ſur cet article, on l'abandonna. On exigea auſſi la publication pure & ſimple du concile de Trente : ils ne s'engagerent qu'à la pu-

blication de ce qui s'accordoit avec nos maximes. Du reste, ils promirent que le Roi protégeroit l'Eglise & le clergé; qu'il ne nommeroit aux bénéfices que des personnes d'une foi non suspecte; qu'il révoqueroit les libéralités faites aux dépens de l'Eglise; qu'il ratifieroit tous ces engagemens entre les mains d'un légat, qui seroit envoyé dans le royaume; qu'il notifieroit publiquement à tous les princes catholiques la résolution où il étoit de vivre & mourir dans leur religion; & pour œuvres satisfactoires, que tous les jours il entendroit la messe, & réciteroit plusieurs prieres qu'on spécifia; qu'il s'approcheroit au moins quatre fois l'an des sacremens de pénitence & d'eucharistie, & qu'il bâtiroit des monasteres en différentes provinces du royaume. On dit que, par un article secret, on lui fit promettre encore de rappeller les Jésuites.

Tout étant convenu, la cérémonie de l'absolution se fit avec un appareil extraordinaire, le dix-septieme de septembre de l'année 1595. Devant l'église de S. Pierre, dont les portes étoient fermées, on avoit dressé une estrade spacieuse; & au milieu de l'estrade, un

trône où se plaça le Souverain Pontife, environné de tout ce qu'il y avoit de cardinaux à Rome, excepté Marc-Antoine, Colonne & deux autres : mais ce vide étoit abondamment compensé, par la multitude des évêques, des prélats & officiers de la cour pontificale, des pénitenciers, des maîtres de cérémonies, & d'une infinité d'autres personnes de tous les états. Tous les prélats étant assis, du Perron & d'Ossat se présenterent debout, puis se prosternant baiserent les pieds du Souverain Pontife, & lurent la supplique présentée au nom du Roi. Ils exhiberent incontinent l'acte de leur procuration, abjurerent pour le prince toutes les hérésies, & jurerent sur les évangiles qu'il garderoit inviolablement la foi, se soumettroit aux commandemens de l'Eglise, & rendroit à son chef l'obéissance que lui avoient rendue tous ses prédécesseurs, les rois très-chrétiens. On leur lut ensuite les conditions, que le Pape imposoit au Roi pour pénitence. Ils les accepterent, avec promesse qu'elles seroient accomplies; puis ils se prosternerent une seconde fois, & le Pontife, selon le rite formel du pontifical, pris de la maniere ancienne d'affranchir de

l'esclavage, les frappa légérement, en signe de la liberté chrétienne où il rétablissoit le prince qu'ils représentoient. Pendant ce temps-là, on chantoit le *Miserere*; & quand il fut fini, le Pontife se leva, récita les prieres marquées de même dans le pontifical; puis remontant sur son trône, il éleva la voix, & dit: Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des Bienheureux apôtres S. Pierre & S. Paul, & par la mienne, je donne à Henri de Bourbon, roi de France, l'absolution des censures encourues pour cause d'hérésie. A ce dernier mot, les portes de l'église s'ouvrirent, & le Pape dit aux deux procureurs: A présent que j'ai ouvert l'Eglise militante au Roi votre maître, faites le souvenir que c'est à lui de mériter, par la foi soutenue des œuvres, d'entrer un jour dans l'Eglise triomphante.

Aussi-tôt que l'absolution fut prononcée, le son des trompettes & de mille instrumens retentit par toute la ville, & le canon tira long-temps au château S. Ange. On n'entendit que cris de joie, parmi le peuple; les armes de France furent élevées sur les portes de plusieurs maisons: il n'y eut pas jusqu'à

la populace, qui ne changeât en bénédictions des injures qu'elle avoit si longtemps vomies contre un prince, qu'enfin l'on connoissoit mieux. Clément fit frapper des médailles, avec son portrait d'un côté, & de l'autre celui de Henri. Ce fut à cette occasion que le Roi donna le titre de *cousin* aux cardinaux, qui n'avoient auparavant que celui de *cher ami*.

Cette révolution porta le dernier coup à la ligue, qui tomba bientôt après dans un décri universel. Le duc de Maïenne fit sa paix, dès l'année suivante, à des conditions qu'on ne pouvoit attendre que d'un prince, qui aimoit sur-tout à vaincre ses ennemis par ses bienfaits. Tous les chefs de faction, gagnés & confondus par cette générosité, rentrerent presque en même temps dans le devoir. Le plus opiniâtre d'entre eux, le duc de Mercœur qui s'étoit flatté de se rendre Souverain en Bretagne, se soumit enfin après environ deux ans, au seul aspect des armes triomphantes du grand Henri, qui ne le réduisit encore à trembler, que pour ajouter à la gloire de sa valeur la gloire d'une bienfaisance, qui surpassa même tout ce qu'on en

attendoit. Aussi ne nomma-t-on plus la ligue, que pour la détester, & s'étonner à jamais, que sous prétexte de religion, le François eût prêté la main aux ennemis de la France, pour en faire durant quarante ans le théatre de tous les désastres, & de tous les forfaits.

Qui pourroit toutefois méconnoître ici le bras adorable, qui fait servir les passions les plus perverses à l'accomplissement de ses desseins les plus salutaires! La ligue, cet ouvrage de l'ambition, de l'hypocrisie, du fanatisme, n'a pas laissé de contribuer à maintenir en France la foi catholique; elle a conservé au trône, ou du moins au siége de l'Empire François, le plus ancien de la chrétienté, la gloire particuliere à lui seul, de n'avoir jamais été occupé par aucun prince hérétique; ses plus grandes fureurs enfin n'ont abouti qu'à y porter, avec le sang pur de S. Louis, la plus digne branche de la plus auguste dynastie du monde.

Fin du Tome dix-neuvieme.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 1563 jusqu'à l'an 1595.

TOME DIX-NEUVIEME.

PAPES.

CCXXII. PIE IV, mort le 9 Déc. 1565.

CCXXIII. Pie V, élu le 7 Janv. 1566, mort le 1 Mai, 1572.

CCXXIV. Grégoire XIII, 13 Mai 1572, 10 Avril 1585.

CCXXV. Sixte V, 24 Avril 1585, 27 Août 1590.

CCXXVI. Urbain VII, 15 Sept. 1590, 27 Sept. 1590.

CCXXVII. Grégoire XIV, 5 Déc. 1590, 15 Oct. 1591.

CCXXVIII. Innocent IX, 29 Oct. 1591, 30 Déc. 1591.

CCXXIX. Clément VIII. 30 Janv. 1592...

SOUVERAINS.

EMPEREURS.

FERDINAND I, mort en 1564.

Maximilien II, 1576.

Rodolfe II, ...

ROIS DE FRANCE.

Charle IX, 1574.

Henri III, 1589.

Henri IV. . . . . .

ROIS D'ESPAGNE.

Philippe II. . . . . .

ROIS D'ANGLETERRE.

Elisabeth. . . . . .

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

ONUPHRE PANVINI, 1568, continuateur des vies des Papes de Platine, auteur d'un traité de la Primauté de Saint Pierre, & de plusieurs autres ouvrages.

Claude d'Espence, 1571, célebre docteur de Paris, l'un des plus profonds & des plus judicieux théologiens de son temps. On a de lui des commentaires sur les épîtres de S. Paul à Timothée & à Tite, un traité des mariages clandestins, avec plusieurs autres ouvrages sur le dogme & la morale, tous écrits avec beaucoup de jugement & de dignité.

Corneille Jansénius, évêque de Gand, 1576.

Il a laissé une concorde des Evangélistes, des commentaires sur plusieurs livres de l'Ecriture sainte, & d'autres ouvrages estimés.

Diegue Covarruvias, 1577, surnommé le Bartole

PRINCIPAUX CONCILES.

CONCILE de Reims, tenu en 1564, pour recevoir le concile de Trente, & travailler à la réforme du clergé. On y dressa une profession de foi, conforme à celle de Trente, & dix-neuf réglemens de discipline tirés du même concile. On y prononça aussi la contumace, contre le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, qui professoit le calvinisme, & s'étoit marié avec effronterie.

Concile de Cambrai, 1565. On y fit une profession de foi, & des statuts de discipline conformes à ceux de Trente.

Conciles tenus à Milan, par S. Charle Borromée, au nombre de six, savoir en 1565, 1569, 1573, 1576, 1579 & 1582. Ces conciles, joints aux onze synodes diocésains de S. Charle, ne laissent rien à désirer pour le gouvernement

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

d'Espagne, ne fut pas seulement habile jurisconsulte, mais très-versé dans la connoissance de la théologie, des langues savantes, des belles-lettres, & l'un des hommes les plus érudits de son siecle. Il assista au concile de Trente, comme évêque de Ciudad-Rodrigo, fut un des sujets choisis pour dresser les décrets de réformation, puis fait évêque de Ségovie. Ses ouvrages, en deux volumes *in-folio*, sont remplis de choses excellentes.

Nicolas Sander, 1583, savant théologien Anglois, quitta sa patrie quand il en vit bannir la religion catholique, pour se retirer à Rome. Ses principaux ouvrages ont pour titre : Du schisme d'Angleterre, de l'Eglise de J. C. & de la Monarchie visible de l'Eglise.

S. Charle Borromée, 1584. Outre ses lettres, les actes de ses conciles, & les

PRINCIPAUX CONCILES.

parfait d'un diocese, & sont une preuve sensible que ce S. prélat avoit été particuliérement suscité de Dieu pour retracer cet art divin dans ces derniers siecles. Toutes les Eglises qui veulent se rapprocher de l'antiquité sainte, ne peuvent rien faire de mieux que d'étudier la discipline de Milan, image d'ailleurs la plus fidele de celle de Trente.

Concile de Tolede, de Saragosse, de Valence & de Salamanque, 1565, ou peu après, pour l'acceptation du concile de Trente, & le rétablissement de la discipline.

Concile national des Pays-Bas, tenu à Malines, 1570.

On y fit un décret formel, pour adopter à la lettre la profession de foi du concile de Trente, & pour en recevoir uniformément la discipline. Il y fut aussi résolu, qu'on feroit souscrire à Baïus, ainsi qu'aux autres docteurs de Lou-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

instructions à son clergé qui ont été adoptées par le clergé de France, il a laissé un grand nombre d'autres pieux écrits, dont la partie la plus considérable a été imprimée, & remplit cinq volumes *in-folio*, nonobstant son application à tant d'autres fonctions importantes.

Antoine-Augustin, 1586. Il parut avec éclat au concile de Trente, en qualité d'évêque de Lerida, & fut fait par la suite archevêque de Tarragone. Il se rendit très-habile dans le droit civil & canonique, l'antiquité sacrée & profane, les belles-lettres, les langues savantes, & l'histoire ecclésiastique. On a de lui quantité d'ouvrages, la plupart estimés. Le plus important est la Correction de Gratien.

Martin Azpilcueta, surnommé Navarre, du pays de sa naissance, 1586. Il étoit consulté

PRINCIPAUX CONCILES.

vain, la bulle qui condamnoit ses erreurs.

Conciles tenus à Rouen en 1581, à Reims, à Bourdeaux & à Tours en 1583, à Bourges en 1584, à Aix en 1585, & à Toulouse en 1590. Dans tous ces conciles, les évêques François ne se contentant pas de recevoir les décisions dogmatiques de Trente, en firent passer dans leurs Eglises, au moins indirectement, les regles de mœurs & de discipline, en tout ce qui n'étoit pas arbitraire, ou relatif aux droits des souverains.

Concile de Mexique en 1585, & de Lima vers le même temps. On y fit, pour les Américains convertis à la foi, un grand nombre de réglemens, tirés du concile de Trente, ou de ses principes.

Concile d'Avignon, 1594, pour réformer les mœurs & la discipline, d'une maniere parfaitement

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	PRINCIPAUX CONCILES.
de toute part, comme l'oracle du droit canonique & civil. Prêtre	conforme à celle de Trente.

& chanoine régulier de S. Augustin, il fut fait pénitencier à Rome. Il est peu de cas de conscience, en matiere de droit, dont on ne trouve d'excellentes solutions dans ses œuvres, qui forment six volumes *in-folio*. Sa charité, entre ses autres vertus, étoit si remarquable, que sa mule s'arrêtoit, dit-on, à chaque pauvre qu'elle rencontroit; tant son maître étoit accoutumé à n'en passer aucun sans lui faire l'aumône.

Louis de Grénade, Dominicain, 1588. Ce fut un des plus excellens maîtres en la vie spirituelle : ses ouvrages, pieux, solides, éloquens & naturels, sont du petit nombre de ces livres de dévotion qu'on lit toujours avec un goût & un fruit nouveau.

Jean-Etienne Durant, premier président du parlement de Toulouse, 1589. Il s'est rendu recommandable, dans la ligne ecclésiastique, par son excellent livre latin des Rites de l'Eglise.

Laurence Strozzi, religieuse de l'ordre de S. Dominique, 1591. Elle a composé un livre d'odes & d'hymnes en latin, pour toutes les fêtes de l'année.

Le cardinal François Tolet, Jésuite, 1593.

Le savant Dominique Soto, qui avoit été son maître, l'appelloit ordinairement le prodige de l'esprit humain. Tolet fut en particulier un des plus grands théologiens du seizieme siecle, où ils abondoient. Ses principaux ouvrages sont des commentaires sur S. Jean, & sur différens autres livres de l'Ecriture Sainte, & une somme de théologie morale, intitulée l'instruction des prêtres.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, les Tomes XIX & XX de *l'Histoire de l'Eglise*. Le dernier de ces Volumes finit à l'époque annoncée par l'Auteur, comme le terme de son travail. Le Lecteur religieux & éclairé regrétera sans doute que l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus d'étendue à cet Ouvrage important ; mais du moins il lui saura gré de la maniere dont il a rempli ses engagemens envers le Public. A Paris, ce 9 Décembre 1784.

DUVOISIN.

